



## Unedic : signataires et gouvernement s'approchent d'un compromis

LE CONFLIT entre le gouvernement et les signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage devait approcher de son dénouement, mardi 10 octobre, après que le patronat et ses trois partenaires syndicaux eurent apporté de nouvelles corrections à leur projet. Martine Aubry devait recevoir, mardi après-midi, les représentants des signataires, qui attendaient son acceptation une fois éliminés ou adoucis les points de divergence. Dans leur nouveau texte, il n'est plus question de sanctions supplémentaires pour les chômeurs refusant une offre d'emploi. Il est précisé que ces offres doivent correspondre à leur expérience et à leur ancienneté professionnelle. Enfin, un compromis est aussi proposé sur la baisse des cotisations patronales.

Lire page 7

## Nouvelle économie : le plongeon

LA CHUTE des valeurs technologiques américaines prend de l'ampleur. L'indice Nasdaq, qui regroupe la plupart des titres de la nouvelle économie, affiche désormais un recul de 17,54 % depuis le début de l'année. En quelques semaines, des géants informatiques comme Intel, Dell ou Apple ont vu leur capitalisation boursière fondre de moitié. Les inquiétudes sur les bénéfices futurs, les tensions inflationnistes et les craintes de hausse des taux d'intérêt expliquent ce renversement de tendance. Les Bourses européennes sont à leur tour victimes de turbulences. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu 2,37 % lundi 9 octobre. Par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2000, sa progression est désormais limitée à 3,61 %.

Lire pages 20 et 21 et nos pages « Bourse », 24 à 26

## La cohabitation, ça suffit !



ALAIN MADELIN

POUR sortir de la crise politique provoquée par le témoignage posthume de Jean-Claude Méry, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, demande à Jacques Chirac de « rendre la parole aux électeurs » sans attendre 2002, en anticipant soit l'élection présidentielle, soit les législatives.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



# Israël-Palestine : le sursis

● Répét soudain au Proche-Orient ● Le premier ministre israélien prolonge de « trois ou quatre jours » l'ultimatum lancé aux Palestiniens ● Ehoud Barak n'exclut pas un sommet avec Yasser Arafat si les violences cessent ● Le secrétaire général de l'ONU joue les médiateurs sur place

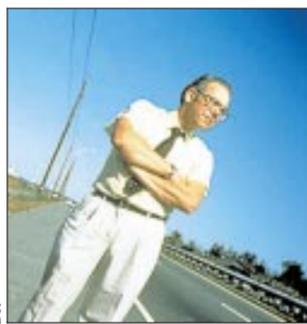
DANS UN GESTE destiné à favoriser l'apaisement sur le terrain, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a annoncé, mardi 10 octobre, qu'il accordait un nouveau délai de « trois ou quatre jours » aux dirigeants palestiniens pour obtenir un arrêt des violences en Cisjordanie et à Gaza. Cette déclaration va renforcer les efforts menés par les Etats-Unis et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, resté sur place, pour désamorcer un conflit qui menace toujours de dégénérer en guerre ouverte entre les deux parties. Après une longue réunion du gouvernement, tard dans la soirée de lundi, M. Barak avait déjà indiqué qu'il donnait aux responsables palestiniens « un ou deux jours supplémentaires » au-delà de l'ultimatum qu'il leur avait fixé à lundi soir pour mettre un terme aux attaques des jeunes manifestants contre les postes de l'armée israélienne dans les territoires. Le gouvernement n'en a pas moins laissé



- Israël-Palestine : après l'ultimatum, les négociations ? p. 2
- France : dans les communautés juive et musulmane p. 3
- Reportage : Mohammed, simple enfant de Gaza p. 16
- Débats : trois points de vue sur le Proche-Orient p. 18

entendre que la police et l'armée avaient reçu des consignes d'intervention en force au cas où le nouvel ultimatum ne serait pas respecté.

M. Barak n'a pas exclu la tenue d'un sommet sur le Proche-Orient : « S'il devait avoir lieu, a-t-il déclaré à la radio, son but devrait être une cessation complète de la violence. » Ancien parrain du processus de paix et ministre dans le cabinet Barak, Shimon Pérès a assuré que la création d'une commission d'enquête sur l'origine des violences ne devrait pas être un obstacle à la tenue d'un tel sommet. Sur le terrain, la journée de lundi a vu une baisse d'intensité des affrontements, notamment dans la bande de Gaza. Mais, dans les territoires comme en Israël même, les accrochages individuels entre Juifs et Arabes, notamment dus aux colons, se sont multipliés, témoignant d'une coexistence de plus en plus difficile après dix jours de violences ininterrompues.



CINÉMA

## Monstres à l'écran

Quelques OVNI cinématographiques débarquent cette semaine sur nos écrans. A travers *Mr Death*, un portrait saisissant de Fred Leuchter, ingénieur de la mort américain converti aux thèses négationnistes, Errol Morris propose une réflexion sur la barbarie technocratique. Le Musée d'Orsay consacre une rétrospective à l'auteur de *Freaks*, Tod Browning. Le cinéma asiatique est à l'honneur, avec notamment *Le Tableau noir*, de l'Irannienne Samira Makhmalbaf, et *Suzhou River*, du Chinois Lou Ye. p. 32 à 35

## Le ras-le-bol des journalistes de la télévision autrichienne

VIENNE de notre correspondante

Trop, c'est trop : les rédacteurs des journaux télévisés autrichiens en ont assez des pressions exercées sur eux par la coalition de droite, qui auraient atteint ces derniers jours « un degré insupportable ». Dans un texte adopté à l'unanimité, lundi 9 octobre, ils rappellent que « des partis ou des groupes d'intérêts » ne peuvent prétendre influencer « les thèmes, la forme ou l'ampleur des reportages », ni exiger des « séquences de compensation » lorsque le contenu d'une émission leur a déplu.

Ce n'est pas la première fois que les journalistes de l'ÖRF – la télévision d'Etat, détentrice de fait du monopole de l'information en Autriche – se plaignent publiquement de l'ingérence des partis politiques, déjà pratique courante du temps où les sociaux-démocrates du SPÖ gouvernaient avec les conservateurs de l'ÖVP.

Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti de la liberté de Jörg Haider, le FPÖ, il semble que l'on soit passé à une tout autre échelle. Les rédacteurs de l'ÖRF dénoncent le « bombardement d'interventions » – vingt-deux en une

seule journée – auquel se serait livré récemment le chef de la fraction parlementaire du FPÖ, Peter Westenthaler – qui jouit d'une réputation d'« ayatollah » auprès des médias libéraux –, tandis que ses alliés conservateurs envoyaient un fax détaillant sur plusieurs pages leurs critiques aux journalistes.

A l'origine de cet activisme débridé, une affaire qui occupe depuis deux semaines la « une » des magazines viennois : les révélations de Josef Kleindienst, ex-responsable dans la police d'un syndicat proche du FPÖ, sur la façon dont certains dirigeants de ce parti auraient obtenu, souvent contre de l'argent, des informations confidentielles sur leurs adversaires politiques, grâce à l'ordinateur central de la police. Selon lui, le FPÖ s'est intéressé de près au passé de l'ancien ministre socialiste de l'intérieur Caspar Einem, ou encore au train de vie luxueux de l'artiste André Heller, un des promoteurs de la grande manifestation antiraciste de décembre 1993.

Les journalistes ont aussi découvert dans le livre de M. Kleindienst – intitulé *J'avoue* – que deux policiers voulaient corriger physiquement l'un des présentateurs du journal télévisé, Josef Broukal, dont les démêlés avec le

FPÖ sont de notoriété publique. Le policier trop bavard se déclare prêt à donner les noms de ses complices comme de ses commanditaires, mais préfère attendre les résultats de l'enquête ordonnée la semaine dernière par le ministre conservateur de l'intérieur, Ernst Strasser.

Dans son édition du 9 octobre, le magazine *Profil* révèle que la direction de l'ÖRF a ouvert depuis sa propre enquête pour vérifier si le système informatique de la rédaction, où sont enregistrés à l'avance les textes du journal télévisé, n'avait pas subi des « fuites », certains politiciens ayant fait preuve, depuis quelques mois, d'une étonnante prescience avant le début des émissions.

Pour M. Westenthaler, ces fuites sont « une pure invention » et les aveux de l'ancien syndicaliste « une incroyable saloperie » manigancée par le SPÖ : il en veut pour preuve le fait que M. Kleindienst a obtenu avant d'écrire son livre un congé d'une durée tout à fait inhabituelle – dix ans – grâce au prédécesseur de M. Strasser, le socialiste Karl Schlögl.

Joëlle Stolz



AFRIQUE

## Alarme en Côte d'Ivoire

Éliminé par la junte au pouvoir de la course à la présidence du 22 octobre, l'opposant ivoirien Alassane Ouattara dénonce, dans un entretien au *Monde*, les « réactions molles » de la France. Il demande à Paris et aux Européens de suspendre, à l'instar de Washington, leur aide à ce qu'il qualifie de « mascarade électorale ». p. 4 et notre éditorial p. 17

## Fallait-il sauver l'euro ?

UN RÉGIME qu'on soutient est un régime perdu, disait le Talleyrand de Sacha Guitry, et la formule pourrait s'appliquer à l'euro : à devoir être soutenu, l'euro n'a-t-il pas d'ores et déjà perdu la bataille de la confiance ? Avant de répondre à la question, il n'est pas inutile de rappeler que le consensus qui semble émerger aujourd'hui en faveur de l'hypothèse d'un euro « structurellement » faible n'est pas moins résolu que celui qui voulait – avant sa création – que la monnaie européenne soit « structurellement » forte.

On expliquait, en effet, que l'euro serait poussé à la hausse par les envies de la nouvelle Banque centrale européenne de marcher sur les traces de sa mère nourricière, la Bundesbank, et d'afficher sa détermination en menant une politique de rigueur. On indiquait également que la création de l'euro entraînerait inmanquablement les grands investisseurs internationaux à diversifier leurs actifs au détriment du dollar et en faveur de la monnaie européenne, ce qui devait conduire à apprécier celle-ci et déprécier celui-là.

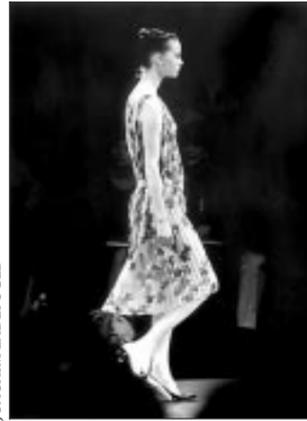
Aucune de ces prédictions ne s'est matérialisée et nombreux sont ceux qui en concluent que, n'étant pas structurellement fort, il faudrait que l'euro fût structurellement faible. Les arguments habituellement avancés en faveur de cette nouvelle hypothèse empruntent autant à

l'économie ou à la finance qu'à la politique. Wall Street, tout d'abord, exercerait un attrait irrésistible sur les capitaux en provenance du monde entier et d'Europe en particulier. Le problème avec cette explication est que, depuis la création de l'euro, les places financières européennes se sont beaucoup mieux tenues que leurs homologues américaines. Les indices boursiers européens ont crû de plus de 40 % depuis la création de l'euro, contre moins de 20 % pour les indices américains.

Le second argument généralement tenu tient au différentiel de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis. L'Amérique flirte avec les 5 % de croissance cette année, nous peinons à dépasser les 3 %. Le problème avec ce nouveau raisonnement est que l'euro s'est également déprécié vis-à-vis du yen, alors que la création de l'euro entraînerait inmanquablement les grands investisseurs japonais à toujours à la traîne. Rien n'indique en fait – que ce soit en théorie ou en pratique – que le différentiel de croissance doive influencer sur la valeur d'une monnaie, ou alors on ne comprendrait pas pourquoi les monnaies asiatiques se sont effondrées au terme d'une période de croissance exceptionnelle.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 17



PRÊT-À-PORTER

## Revue de mode

Suite des collections de prêt-à-porter printemps-été 2001 à Paris, avec les Néerlandais Viktor & Rolf, Yohji Yamamoto, Gaspard Yurkievich et l'Anversois Dries Van Noten (photo). p. 29

International.....	2	Carnet.....	27
France.....	7	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie, jeux...	31
Régions.....	14	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	20	Kiosque.....	37
Communication.....	23	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	38

**PROCHE-ORIENT** Après l'expiration, au soir du lundi 9 octobre, de l'ultimatum adressé aux Palestiniens, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a annoncé qu'il don-

nait à l'Autorité palestinienne un « délai de trois ou quatre jours » pour faire cesser les violences. ● LES DIPLOMATES des pays les plus influents au Proche-Orient et le se-

crétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'emploient sans discontinuer depuis quarante-huit heures à empêcher que les choses en arrivent au point de non-

retour. ● LES PALESTINIENS réclament une protection de la communauté internationale en attendant que soit trouvée une solution politique à leur contentieux avec Israël,

sur la base, insiste Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine, des résolutions de l'ONU. ● LES TENSIONS montent en France entre les communautés juive et musulmane.

## Israël repousse son ultimatum aux Palestiniens

Sous une intense pression internationale, Ehoud Barak donne « trois ou quatre jours » à Yasser Arafat pour faire mettre fin aux violences. Les Etats-Unis estiment que les deux parties ne sont pas encore mûres pour un sommet auquel participerait le président Bill Clinton

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comment calcule-t-on l'heure à laquelle prend fin un ultimatum ? Cette petite question était celle que se posaient, lundi 9 octobre, tous les observateurs de la scène politique locale. Deux jours auparavant, Ehoud Barak avait solennellement invité Yasser Arafat à « arrêter les violences » dans les 48 heures, faute de quoi Israël prendrait les mesures appropriées « pour protéger ses citoyens et ses soldats ». La menace était explicite. Le premier ministre avait parlé vers 20 heures. Était-ce là la limite ? Fallait-il au contraire estimer que la fin du Kippour, près de deux heures plus tôt, convenait mieux ? Ou, encore, mardi 10 octobre, à minuit ?

Lundi soir, le ministre par intérim des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, indiquait clairement que quelle que soit l'heure choisie, le vin était tiré. « Nous n'avons pas perçu de signes indiquant sur le terrain un arrêt de la violence », expliquait-il lors d'une conférence de presse. « On tire toujours sur nos soldats et nos implantations », indiquait de son côté, Avi Pazner, ancien ambassadeur à Paris temporairement embauché, avec plusieurs autres « anciens », pour porter la bonne parole du gouvernement israélien.

Lundi, la tension avait sensiblement baissé au carrefour de Netzarim, dans la bande de Gaza, où, depuis le début des troubles, des manifestants souvent très jeunes s'affrontent à l'armée israélienne. Pour la première fois, la police palestinienne a résolument empêché les manifestants de s'approcher des positions de Tsahal. Mais les responsables israéliens n'ont voulu y

voir qu'une situation locale n'indiquant aucune volonté générale de l'Autorité palestinienne.

La soirée était déjà bien avancée lorsque le cabinet s'est réuni. Cinq heures de travaux, et une surprise aux conséquences encore incertaines : l'ultimatum israélien était prolongé de « un à deux jours », « afin de tenir compte des demandes de plusieurs dirigeants dans le monde et des visites de responsables de haut niveau dans la région », précisait le ministre du travail et des affaires sociales Raanan Cohen. Mardi matin, M. Barak a parlé de « trois à quatre jours ». D'après un communiqué du gouvernement, l'armée et la police ont reçu des consignes précises « pour élargir leur champ d'opérations et protéger par tous les moyens appropriés les soldats et les civils (...). Les négociations avec l'Autorité palestinienne sur le statut final des territoires ne reprendront qu'après la fin de la violence. »

Les nouvelles mesures édictées ont été rendues publiques dans la matinée de mardi 10 octobre. Les territoires de la Cisjordanie, bouclés depuis jeudi, le demeureront jusqu'à nouvel ordre, ce qui inter-

dit aux dizaines de milliers de Palestiniens se rendant quotidiennement en Israël pour y gagner leur vie de rejoindre leur travail. Des restrictions aux déplacements des personnalités palestiniennes traversant Israël ou les territoires qu'il contrôle ont également été imposées. En revanche, les autorités n'ont pas été très explicites quant aux nouvelles consignes données à l'armée. Il est cependant probable qu'elles impliquent de nouvelles

instructions d'ouverture du feu, Israël estimant avoir manifesté une relative retenue devant les attaques dont ses troupes font l'objet.

Tout se passe comme si le gouvernement hésitait encore, montrant sa résolution en mettant en œuvre de premières mesures de représailles, mais cherchant à éviter d'être entraîné dans une spirale de décisions aux conséquences incontrôlables. Alors que, jusque-là, tous les responsables affirmaient

### Jacques Chirac comparé à Saddam Hussein

**Chroniqueur militaire très écouté en Israël, Zeev Schiff tire, ce mardi 10 octobre, les leçons des derniers événements, critiquant sévèrement la France et son président. « Il n'est pas utile d'en vouloir à M. Chirac, écrit le journaliste. En exprimant une opinion unilatérale [en faveur des Palestiniens-NDLR] il a rendu service à Israël. Cette leçon doit nous inciter à nous opposer à l'intervention dans le conflit de pays tels que la France », écrit M. Schiff dans le quotidien israélien Haaretz.**

« Trois jours avant que n'éclate la guerre des Six Jours, de Gaulle avait décrété un embargo sur les armes françaises à Israël (...) M. Chirac vient de faire la même erreur. Israël doit aujourd'hui faire tout son possible pour empêcher la France de devenir un médiateur direct dans le conflit. A l'image de Saddam Hussein qui, une fois encore, menace l'existence d'Israël, la France joue un rôle douteux dans le conflit que nous avons avec les Palestiniens, comme avec les Arabes en général. » - (Corresp.)

## Washington voit favorablement une contribution de l'ONU à l'apaisement

### NEW YORK (Nations unies)

#### WASHINGTON

de nos correspondants

Bill Clinton et ses principaux collaborateurs ont passé la journée du lundi 9 octobre, pourtant jour férié, rîvés à leur téléphone pour tenter de trouver une sortie à la spirale de la violence qui menace le Proche-Orient et risque de réduire à néant près de huit années d'efforts du président américain. Toute la journée a été suspendue à l'attente du conseil des ministres israélien, réuni par Ehoud Barak à l'issue de son ultimatum.

La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright n'a cessé de répéter que les deux parties devaient « se désengager », afin de désamorcer la tension et de rappeler qu'il n'y aurait pas de solution sans compromis : « Il ne s'agit pas de concessions mais, pour les deux camps, de comprendre qu'ils ne pourront obtenir 100 % de ce qu'ils revendiquent et qu'il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu. Il faut en sortir et je pense qu'ils en sont capables et que le cycle de la violence peut être interrompu. » Washington a jugé « in-

suffisantes » les avancées obtenues de la part des Israéliens et des Palestiniens pour convoquer un sommet auquel participerait Bill Clinton. Mais, selon une source officielle, un sommet reste possible à condition qu'il existe « une chance raisonnable de succès ».

Ne perdant pas espoir, l'administration laissait aussi entendre qu'au cours des deux derniers jours, il y avait eu une meilleure coordination et coopération entre les forces de sécurité israéliennes et palestiniennes, indispensable pour espérer un retour au calme. En même temps, l'ambassadeur américain aux Nations unies, Richard Holbrooke, pointait le doigt en direction de Yasser Arafat qui, a-t-il dit, « n'est sans doute pas capable d'arrêter tous les adolescents qui jettent des pierres, mais pourrait reprendre le contrôle de la situation s'il le voulait ». Un autre officiel a regretté que, lors de sa rencontre, lundi au Caire, avec le président égyptien Hosni Moubarak, le chef de l'Autorité palestinienne n'ait lancé aucun appel au cessez-le-feu à ses partisans.

La stratégie de paix des Etats-

Unis est sérieusement mise à mal. Leur image se dégrade dans le monde arabe. Contrairement aux crises précédentes, Israéliens et Palestiniens ne les écoutent plus guère explique Daniel Pipes, directeur de *Middle East Quarterly*. En fin de mandat, Bill Clinton a peu de pouvoir d'imposer une solution. Après le sommet de Camp David, fin juillet, le pari de Bill Clinton semblait avoir presque réussi, et il comptait achever sa présidence avec un succès diplomatique. Les choses paraissent beaucoup plus difficiles aujourd'hui.

### DOUBLE MISSION

Peut-être, estime le professeur Richard Quandt, de l'université de Virginie, aurait-il dû profiter du sommet pour présenter ses propres propositions de paix. Mais, ajoute-t-il, tout n'est peut-être pas perdu. M. Clinton peut encore faire des propositions, les faire avaliser par les Européens, les Russes et l'ONU et inciter les belligérants à réagir sur celles-ci et non pas l'un par rapport à l'autre : « Il peut d'autant plus se le permettre

qu'il y a peu de chance que le Proche-Orient devienne un sujet de controverse électorale, les deux candidatures (à la présidence) ayant une position assez proche. »

Impensable il y a encore un an, la mission de médiation dans la région du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a été « très favorablement accueillie » par les Etats-Unis, qui s'étaient longtemps opposés - tout comme Israël - à toute immixtion de l'ONU dans le processus de paix. M. Annan, qui devait être reçu, mardi, par M. Barak, s'est fixé une double mission : demander au premier ministre israélien de « desserrer, au nom de la paix, l'étau de son ultimatum » aux Palestiniens et « peut-être plus important » - essayer d'obtenir la libération des trois soldats israéliens enlevés par le Hezbollah libanais. Quels que soient les résultats de son initiative, estime les diplomates, M. Annan a d'ores et déjà réussi à trouver, pour la première fois, une place pour l'ONU sur l'échiquier du Proche-Orient et qu'il est reconnu par tous comme « un véritable médiateur honnête ».

Dès son arrivée à la tête de l'ONU, M. Annan a fait de l'amélioration des relations avec Israël une priorité. Ses efforts ont notamment permis à l'Etat hébreu d'être admis, après des années d'exclusion, au sein d'un groupe régional de l'organisation. Par ailleurs, la tournée de M. Annan au Proche-Orient en juin, dans le but de consolider les acquis du retrait israélien du Liban sud, a permis d'ouvrir « un nouveau chapitre » avec le gouvernement de M. Barak. Soucieux de ne pas irriter les Américains, il tient constamment à réitérer le rôle central de Washington dans le processus de paix.

Pour lui, l'ONU peut être un « facilitateur neutre » entre Israël et ses voisins arabes. L'un des acteurs avec lesquels Israël ne peut avoir de contact direct est le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avec qui M. Annan avait passé plus de deux heures lors de son passage à Beyrouth. Ce contact, disent les diplomates, pourrait lui être utile pour obtenir la libération des trois otages.

Afsané Bassir Pour et Patrice de Beer

## La télévision palestinienne au service de la « cause »

### GAZA

de notre envoyé spécial

Son logo affiche la couleur. La boucle et le point de l'initiale arabe du mot Palestine dessinent le dôme stylisé d'une mosquée, celui d'El-Aqsa, à Jérusalem, symbole national entre tous. La Palestine Broadcasting Corporation (PBC) a commencé à émettre en août 1994 à Gaza, quelques semaines après l'arrivée de Yasser Arafat. Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la chaîne publique palestinienne a également ouvert un canal satellite et, depuis le début des troubles qui ont embrasé les territoires palestiniens et certaines régions d'Israël, elle est en première ligne.

« Nous nous étions rodés pendant la crise du tunnel archéologique ouvert par les Israéliens sous l'esplanade des Mosquées, en 1996 », explique l'un de ses directeurs, Jamal Abou Ghalwa. « Nous avons appris à cette occasion à bousculer les programmes ou à les interrompre pour donner la place à l'actualité. C'est ce que nous faisons aujourd'hui. A Gaza, nous avons en permanence une équipe sur tous les points chauds, Netzarim ou l'hôpital Chifa. » L'antenne ouverte exceptionnellement à 10 heures, au lieu de 13 heures, a été alimentée par les reportages à Gaza ou en Cisjordanie. La PBC y dispose également d'équipes de caméraman installées dans les villes principales placées sous Autorité palestinienne. Entrecoupant les reportages et les bulletins d'informations, de petits courts métrages rappellent les images les plus fortes de ces derniers jours, sur fond de chansons engagées.

« Nous avions déjà nos musiques en boîte, nous avons simplement rajouté des images dessus », explique le directeur. Ces chansons sont connues de tout le monde à Gaza et en Cisjordanie. La plus fa-

meuse, selon lui, est celle intitulée *Où sont les millions, où sont les Arabes*, interprétée par trois chanteuses, une Syrienne, une Algérienne et une Tunisienne. Composés en majorité pendant l'intifada, ils accompagnent des séquences montées au ralenti, ce qui en accentue le caractère dramatique.

### « UNE QUESTION DE DEVOIR »

La mission que s'est très clairement fixée PBC est de mobiliser, autant sinon plus que d'informer. « Nous ne nous soucions pas de la provenance des images, qu'elles aient été tournées par des Palestiniens ou par des Israéliens, pourvu qu'elles servent notre cause », indique Jamal Abou Ghalwa. Israël a accusé les médias palestiniens d'inciter à la violence. Le directeur conteste ce point de vue, tout en assumant, voire en revendiquant, le militantisme de ses émissions. « Nous rapportons des faits, les Palestiniens ne comprendraient pas si nous faisions autrement. C'est une question de devoir. Tous les jours il nous est arrivé de ne pas diffuser des images parce que nous les jugions insupportables », dit-il.

La propagande a ses limites. Les spectateurs palestiniens ont pris l'habitude de zapper entre les chaînes hertziennes israéliennes et les autres. La très réputée chaîne d'informations en continu el Jezira, qui émet du Qatar, est également très regardée.

Souvent décriée pour sa servilité vis-à-vis de l'Autorité palestinienne, la PBC profite du climat d'union sacrée qui a saisi la société palestinienne tout entière pour regagner du crédit.

Gilles Paris

## Intenses contacts diplomatiques pour désamorcer la crise

**DU PRÉSIDENT** Bill Clinton à Victor Ivanov, en passant par Kofi Annan et Javier Solana, tous ceux qui, peu ou prou, peuvent contribuer à désamorcer la crise entre Israël et les Palestiniens ont pris leur téléphone ou le chemin du Proche-Orient.

Arrivé dans la région, lundi 9 octobre, avant l'expiration de l'ultimatum lancé par le premier ministre israélien et après ses mises en garde à la Syrie et au Liban, le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov s'est rendu à Damas et à Beyrouth avant de prendre le chemin d'Israël. Il se dit porteur de « propositions concrètes », adaptables aux desiderata des intéressés.

Puis le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, atterrissait à Tel Aviv, où il s'entretenait aussitôt avec le ministre des affaires étrangères par intérim Shlomo Ben Ami. Il s'est ensuite rendu à Gaza pour y rencontrer le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, avant de regagner Israël, où il devait être reçu, mardi, par Ehoud Barak.

Javier Solana, le représentant de l'Union européenne (UE) pour la politique extérieure et la sécurité commune (PESC), était attendu,

mardi, dans la région. L'UE a estimé, lundi dans un communiqué, que pour « reprendre immédiatement le chemin des négociations », « aucun effort » ne doit être « économisé pour empêcher la peur, la haine ou la violence de progresser ». M. Solana est aussi chargé de contribuer à résoudre la crise israélo-syro-libanaise résultant de l'enlèvement de trois soldats israéliens.

A Beyrouth, après une rencontre, lundi, avec le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, Rolf Knutsson, l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, s'est dit « optimiste en ce qui concerne un processus d'échange » des trois soldats contre des prisonniers libanais détenus par l'Etat hébreu, notamment deux dirigeants du Hezbollah, Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani (*Le Monde* du 10 octobre). M. Knutsson a également exhorté le président libanais, Emile Lahoud, à déployer l'armée libanaise dans la région d'où l'armée israélienne a achevé de se replier le 24 mai. A ce jour, Beyrouth n'a dépêché dans cette zone qu'un petit contingent de forces de sécurité intérieure (gendarmes) et de forces spéciales de l'armée. - (AFP, Reuters.)

(Publicité)  
Decouverte suisse en pharmacie

Cheveux  
clairsemés:  
Crescina  
peut aider

Qu'est-ce que la calvitie? Le Petit Robert est clair: la calvitie est « une absence totale ou partielle de cheveux ». Selon le professeur Hamilton l'importance de l'appauvrissement des cheveux peut être définie d'après une classification rigoureuse qui comprend huit degrés. Selon l'échelle de Hamilton la calvitie se situe aux derniers trois niveaux (VI, VII, VIII), correspondant à plus de 60% du cuir chevelu sans cheveux: la science, à ce niveau, se déclare tout à fait impuissante.

Par contre, aux premiers niveaux (I, II, III), correspondant à des cheveux plus ou moins clairsemés, une réponse est possible: lorsque les cellules des bulbes pileux ne sont pas complètement atrophiées. La vraie nouveauté vient des chercheurs suisses de Labo Cosprophar, Bâle: elle est dénommée Crescina. Il s'agit d'une préparation sous forme d'ampoules, associant deux acides aminés et une glicoprotéine. Les dosages de Crescina (100, 200, 300), produit cosmétique sans effets secondaires qui aide à la croissance des cheveux, agit sur les bulbes pileux encore actifs. Sa formulation est spécifique à l'homme ou à la femme. Crescina est en pharmacie où on peut vous conseiller le dosage le plus adéquat.



Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France

## Avant tout, « assurer la protection des Palestiniens »

« Le fil de la négociation est-il rompu ?

– Si Yasser Arafat n'était pas décidé à maintenir la négociation, il ne serait pas venu à Paris le mercredi 5 octobre. S'il avait voulu rompre, il avait toutes les raisons de le faire quand son peuple était massacré. Le message principal de son déplacement pour apaiser les choses est la plus grande preuve de son attachement à la paix et à la négociation. Ce que nous payons aujourd'hui, c'est la facture du refus de M. Arafat de se plier aux conditions qu'Ehoud Barak a voulu nous imposer, avec l'aide des Etats-Unis, au sommet de Camp David, à propos du statut définitif des territoires palestiniens. Depuis, il n'y a plus eu de négociations, et nos amis de la gauche israélienne nous informaient que M. Barak négociait avec Ariel Sharon [le chef du parti de droite Likoud]. Ce qui est arrivé ne nous a pas surpris. C'est l'ampleur et les moyens mis en œuvre par Israël qui nous ont pris de court.

» Maintenant que le diable est sorti de sa boîte, comment l'y ramener ? La seule carte non violente que nous avons de répondre à la crise de la négociation était la proclamation d'un Etat. On nous l'a refusée.

– **Comptez-vous toujours sur le parrain américain ?**

– Je pense que la médiation américaine a pratiquement pris fin à Camp David. Rien ne garantit que le prochain président américain, quel qu'il soit, adoptera le même agenda que l'actuel. Nous assistons aujourd'hui aux dernières tentatives de M. Clinton d'apporter une petite pierre à l'édifice, pour conclure ce qu'ils appellent maintenant un accord-cadre général.

» Nous exigeons d'avoir le droit au droit. Ou bien les Palestiniens ont les mêmes droits que tous les peuples du monde, ou bien nous serons légitimement en droit de trouver nos moyens pour rétablir



LEÏLA SHAHID

pas de symétrie entre Israël et les Palestiniens. Il y a, d'une part, un agresseur, une puissance occupante et, d'autre part, une population civile qui vit sous l'occupation et qui a des droits.

– **C'est donc sur la communauté internationale que vous comptez ?**

– La communauté internationale n'a pas protégé les Palestiniens dans les camps de réfugiés de Beyrouth en 1982, ni lors de l'Intifada, ni maintenant. Elle n'a pas été capable d'appliquer les résolutions concernant les droits reconnus aux Palestiniens, qu'il s'agisse des territoires occupés, de l'annexion unilatérale de Jérusalem-Est, ou de l'illégalité des colonies. Si, aujourd'hui, il y a une telle violence et une telle colère chez les Palestiniens, elle est due en grande partie à la lâcheté et à l'incurie de la communauté internationale.

» La guerre du Golfe, la Bosnie, le Kosovo ont révélé l'étendue des mécanismes dont celle-ci dispose. Soudain nous l'avons vue envoyer des forces d'intervention, placer le Kosovo sous la responsabilité de l'ONU, charger Richard Holbrooke de gérer la Bosnie, faire revenir les réfugiés albanais chez eux en imposant, entre autres, des sanctions à la Serbie. Comment se fait-il que pour les Palestiniens il en aille autrement ?

– **On reproche à M. Arafat de**

nous ne sommes pas prêts à faire des concessions, quelle que soit la répression militaire.

– **Dans l'immédiat, comment arrêter l'engrenage de la violence ?**

– Nous ne sommes pas des fanatiques du martyr ; nos enfants, nos femmes et nos hommes ne sont pas des boucliers humains. C'est parce que nous voulons vivre que nous avons accepté de renoncer à 80 % de notre patrie. Yasser Arafat est venu à Paris pour essayer de mettre fin au bain de sang. Nous nous sommes mis d'accord [avec les Israéliens] – après onze heures de négociations – sur un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes israéliennes des zones A réoccupées, surtout autour des villes, la création d'un comité technique de sécurité, et sur le principe d'une commission d'enquête. M. Barak a exigé qu'elle soit uniquement américaine et dirigée par M. Clinton. Nous deman-

« Nous ne sommes pas des fanatiques du martyr. C'est parce que nous voulons vivre que nous avons accepté de renoncer à 80 % de notre patrie »

dons qu'elle soit internationale et présidée par le secrétaire général de l'ONU. M<sup>me</sup> Albright a dit que nous continuerions d'en discuter à Charm el-Cheikh.

» Ce n'est que plusieurs heures plus tard que M. Barak annonçait qu'il n'allait pas à Charm el-Cheikh, parce que, disait-il, nous avions refusé de signer le texte concernant les arrangements. Or, à aucun moment des négociations, il n'a été décidé de signer quoi que ce soit à Paris.

Nous tenions à ce qu'il y ait un partenaire arabe de la réconciliation et il était normal que ce soit l'Egypte, qui a accompagné la négociation dès le début. Je pense que M. Barak a préféré une coalition avec M. Sharon à la signature d'un accord avec M. Arafat.

– **Israël a accusé M. Chirac d'avoir encouragé M. Arafat à ne pas signer et à exiger une commission d'enquête.**

– La commission d'enquête a été demandée par l'Autorité palestinienne au secrétaire général de l'ONU, le lendemain du massacre de l'esplanade des Mosquées. Nous n'avons pas attendu de venir à Paris pour la demander. En sortant de l'Elysée, M<sup>me</sup> Albright a dit à M. Chirac qu'il serait bon que M. Arafat paraphrase le texte sur le comité technique de sécurité, présidé par George Tennes, le chef de la CIA. M. Chirac a alors conseillé à M. Arafat de paraphraser le texte. Mais ce dernier a choisi de rentrer à son hôtel et de charger deux négociateurs de rédiger le texte avec les Américains. Ce qu'ils ont fait. Il estimait que M<sup>me</sup> Albright avait failli à l'engagement selon lequel les signatures se feraient à Charm el-Cheikh. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

## Dans les communautés juive et musulmane, le syndrome de la guerre du Golfe

« Ça craint ! ». Pour Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), les nuages s'accroissent. La façade vi-

### REPORTAGE

« Les juifs ne veulent pas être les boucs émissaires des tensions dans les banlieues »

trée de son association, 43 boulevard Magenta à Paris, a volé en éclats dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre. Les heures précédentes, les radios juives avaient attribué au MRAP l'initiative d'une manifestation qui, dans l'après-midi, de la Bastille à la République, avait dégénéré en violences antisémites. Quelques centaines d'individus étrangers aux organisations appelant à manifester (MRAP, PCF, LCR, Verts, etc.) avaient poussé les cris de « Israël assassin », « Mort aux juifs », en portant des photos de Mohamad, le petit Palestinien tué à Gaza, et un cercueil de roses blanches.

« J'avais rarement vu tant de haine », raconte Mouloud Aounit. Les organisateurs ont aussitôt pris leurs distances et la manifestation de samedi s'était scindée en deux. Mais le mal était fait. Depuis il gagne les esprits. Dans les rues de Drancy, selon des témoins, une camionnette a circulé, jeudi 6 octobre, portant une affiche « Mort à Israël ». D'autres dérapages ont été signalés à Bondy, à Pantin et, dans la banlieue lyonnaise, les incidents de la nuit de samedi à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin ne sont pas sans rapport « avec la révolte des jeunes Palestiniens que les jeunes beurs de banlieue identifient à la leur », comme l'affirme Kamel Kabtane, directeur général de la mosquée de Lyon.

Selon les responsables de la communauté musulmane, les risques de débordement pourraient venir en effet de jeunes non pratiquants et inorganisés : « Certains jeunes de banlieue ressentent un malaise latent à l'égard des juifs, aggravé par un sentiment de différence sociale d'autant moins accepté que les cultures d'origine des deux communautés sont souvent très proches. » L'absence d'organisation de la communauté ne fait que renforcer le sentiment d'injustice. Ce qui fait dire à un journaliste juif interrogé par Radio Shalom : « Dans les médias, on nous a toujours demandé de traiter la situation dans les banlieues avec prudence pour ne pas attiser les passions. Mais aujourd'hui, on ne peut plus tolérer les débordements et les falsifications. Les juifs ne veulent pas être les boucs émissaires des tensions observées dans les banlieues. »

### UNE « DÉMARCHE CITOYENNE »

Autrement dit, sans crier au loup, on admet volontiers, du côté juif comme du côté arabe, que des dérapages ne sont pas à exclure, si la situation empire en Cisjordanie ou à Gaza. Que, comme pendant la guerre du Golfe de 1991, deux communautés se font face. Que les mêmes arguments jouent à front renversé. Ainsi du traitement des événements par les médias, jugés partiaux des deux côtés : « On voit à la télévision des enfants palestiniens servir de boucliers humains, raconte Janine à la sortie de l'office de Kippour. Mais montre-t-on les Palestiniens qui tirent derrière eux ? Dit-on comment ces enfants sont fanatisés par les appels au "martyr" ? Dit-on que l'eau distribuée à Gaza vient d'Israël, que l'électricité vient d'Israël ? » A l'inverse, sur Radio Beur FM, une auditrice marocaine laisse éclater sa colère contre une télévision « où on n'entend que Barak et où on ne voit les Palestiniens que jetant des pierres ou brûlant des drapeaux israéliens ». Pour Nordine Nabili, journaliste, l'importance de la population d'origine maghrébine contribue à la « théâtralisation » de l'émotion suscitée par les événements du Proche-Orient.

Les représentants de la communauté musulmane clament que l'affrontement entre Palestiniens et Israéliens « n'est pas une guerre entre deux religions ». Ils écartent toute idée d'une « croisade » de l'islam contre le judaïsme. « C'est avant tout un problème politique entre un Etat et un peuple qui a cru à un processus de paix », explique Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille. Pour autant, la blessure est réelle : « Quand on voit des civils et des enfants affronter la quatrième armée du monde, on ne

peut que dénoncer cette tuerie ! », s'indigne M. Lasfar. Les responsables des lieux de culte, des fédérations nationales et associations de jeunes, multiplient les appels au calme, mais tous sont bien obligés de constater que « les nerfs sont à fleur de peau ».

« Les gens sont tellement choqués qu'ils sont prêts à se mobiliser très rapidement », témoigne Yamine Makri, fondateur de l'Union des jeunes musulmans (UJM) de Lyon. Samedi, place Bellecour, une manifestation a rassemblé quatre cent personnes. Et pourtant, elle n'a été connue que par le bouche-à-oreille. Pour Yamine Makri, l'important est que « les res-

pel lancé par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et la Mosquée de Paris. Les prières pour la paix se multiplient. Les responsables des grandes mosquées envisagent de relancer leurs contacts avec les représentants juifs et chrétiens. A Lille, « l'épreuve » de la guerre du Golfe s'était passée sans heurts. A cette époque, le préfet avait pris l'initiative de réunir les représentants des principales religions. Il avait pu constater que tous se connaissaient déjà et entretenaient des contacts réguliers.

Les jeunes musulmans engagés dans le tissu associatif misent sur une

### Le « pardon » du grand rabbin Gilles Bernheim

Gilles Bernheim, grand rabbin de la synagogue de la Victoire, a présidé, lundi 9 octobre à Paris, l'office de clôture de Kippour. Interrogé par *Le Monde*, il déclare : « On assiste à une sorte de retour du refoulé, propre à toutes les ultimes phases de négociation et c'est à pleurer que de constater que, si près du but, tout pourrait s'effondrer ». Il demande « pardon » pour des fautes israéliennes « qui peuvent avoir été involontaires ou relever de la légitime défense, mais qui ont causé la mort d'hommes et d'enfants ».

Dans la tradition rabbinique, précise-t-il, « le fait même d'avoir été conduit à tuer exige une demande de réparation à l'occasion de kippour ». Il entend toutefois sortir la communauté juive du « découragement » : « Le peuple qui vit sur sa terre en Israël est notre peuple. Nous devons refuser toute forme de fanatisme, rester unis devant la violence et mûrir encore dans une conscience politique capable d'aller jusqu'à accepter de vivre en partenaires avec nos adversaires ».

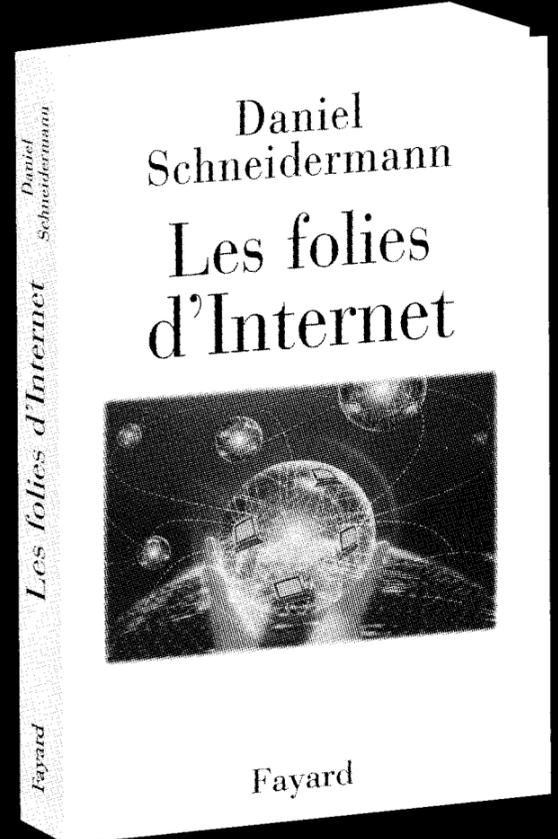
possibles des deux communautés aient un comportement respectable. Il ne faut pas que les musulmans confondent Israël avec la communauté juive. Mais, en retour, les responsables juifs ne doivent pas tenir des propos arrogants : la principale victime de ce conflit est bien le peuple palestinien ! »

Les initiatives se multiplient pour canaliser les frustrations. Vendredi 6 octobre, une « prière de l'absent » a été récitée dans les principales mosquées en l'honneur du jeune Mohamad, tué le 30 septembre à Gaza. Cette démarche résulte d'un ap-

« démarche citoyenne ». Ils ont choisi d'organiser plusieurs manifestations dans les grandes villes de France avec d'autres associations non confessionnelles. Si la position de Jacques Chirac dans le conflit est plutôt bien perçue, ils se demandent aussi pourquoi le président de la République, qui a reçu les représentants de la communauté juive, n'en fait pas de même avec des représentants musulmans.

Xavier Ternisien et Henri Tincq

## Un tour du monde en 80 clics



Lisez en ligne le premier chapitre sur [www.editions-fayard.fr](http://www.editions-fayard.fr)

FAYARD

l'équilibre face à l'armée israélienne. Nous n'accepterons plus de leçon de morale d'une communauté internationale qui a été incapable d'appliquer un dixième des quatre cent cinquante résolutions [de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité] concernant la question de Palestine. Nous exigeons qu'elle garantisse au moins la sécurité des populations civiles en attendant l'application de ces résolutions.

» Cela fait trente-trois ans qu'on promet une vie décente aux Palestiniens. Cela fait sept ans qu'on leur promet que le processus de paix améliorera leurs conditions. Non seulement ils ne voient rien venir, mais ils sont victimes d'un retour de la répression militaire. Il n'y a

ne pas contrôler ses troupes.

– Encore faut-il qu'il gouverne un Etat doté de structures, souverain sur ses frontières, ses institutions, et doté de tous les attributs. On ne lui donne ni l'Etat ni la protection internationale, on ne met en œuvre [contre Israël] aucune sanction et on exige de lui qu'il prive son peuple du droit de résister !

» La communauté internationale a traité Israël comme un Etat au-dessus du droit. Je ne vois pas les choses se dénouer facilement, d'autant que M. Barak semble aller vers une coalition avec M. Sharon, que le mandat de Clinton s'achève dans un mois, que l'Europe est incapable de prendre une position unie et que sur les questions du statut final

# M. Ouattara appelle Paris et l'UE à ne pas aider à une « mascarade électorale » en Côte d'Ivoire

Éliminé de la course à la présidence, l'opposant à la junte dénonce les « réactions molles » de la France

Éliminé par la junte au pouvoir de la course à la présidence du 22 octobre, l'opposant ivoirien Alassane Ouattara dénonce, dans un entretien au

Monde, les « réactions molles » de la France. Il demande à Paris et aux Européens de suivre l'exemple de Washington en suspendant leur aide

à ce qu'il qualifie de « mascarade électorale », et dément être prêt à accepter un poste de « compensation » (lire aussi notre éditorial page 17).

## ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Alassane Ouattara est « surpris et déçu ». L'ancien premier ministre ivoirien, dont la candidature à l'élection présidentielle du 22 octobre vient d'être invalidée par une justice aux ordres de la junte militaire, juge « molle » la réaction française à son élimination de la course électorale. Le Quai d'Orsay a estimé « dommageable pour l'expression de la démocratie la décision d'écarter certains candidats représentant des formations politiques majeures », comme M. Ouattara, mais aussi tous les candidats du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti au pouvoir, le plus implanté dans le pays. « Nous sommes surpris par l'attitude française », s'indigne M. Ouattara en recevant, dimanche 8 octobre, l'envoyé spécial du Monde dans sa villa du quartier chic de Cocody, à Abidjan.

« Nous sommes surpris par cette mollesse alors que se met en place une dictature militaire qui viole les droits de l'homme, qui arrête et détient sans jugement notamment deux citoyens français [qui protègeaient M. Ouattara], qui interdit aux dirigeants politiques de sortir du pays, qui perquisitionne sans mandat, (...) qui bat les opposants et qui, selon des militaires, exécute d'autres militaires. Comment la France, reprend l'ancien premier

ministre d'Houphouët-Boigny, comment la patrie des droits de l'homme peut-elle ne pas condamner un tel régime ? »

Alors, M. Ouattara exhorte « la France – mais aussi l'Union européenne – à arrêter son aide » à la préparation des élections. Il demande à Paris et Bruxelles de suivre l'exemple des Etats-Unis,

Alors que le chef de la diplomatie française Hubert Védrine estime que l'élection à venir « est légale », même si elle n'offre pas toutes les garanties démocratiques, M. Ouattara juge que « cette consultation sera illégitime ». « Comment peut-on exclure, dit-il, les candidats de deux partis [le PDCI et le Rassemblement des républicains, RDR, de

tanées » antifrancophones après que le ministre de la coopération eut laissé entendre, cet été, qu'il n'était pas souhaitable que le chef de la junte, le général Robert Gueï, se présente au scrutin présidentiel. Paris ne veut-il pas sauver les intérêts français et ceux de ses 20 000 ressortissants en Côte d'Ivoire en acceptant « d'avalier la couleur Gueï » ? « C'est un calcul à court terme », prévient M. Ouattara, car, estime-t-il, un régime qui viole ainsi les droits des Ivoiriens violera les droits des Français. M. Ouattara pense que « certains réseaux [français] tentent de convaincre les autorités françaises que le général Robert Gueï [chef de l'Etat depuis le coup d'Etat de décembre 1999] représente la stabilité ». Mais, estime cet ancien directeur adjoint du Fonds monétaire international, le général « mènera le pays à la misère, à la catastrophe économique et à la crise ».

Alassane Ouattara veut aussi démentir ce que laissent entendre certains médias : il n'est absolument pas prêt à accepter un poste ministériel quelconque « en lot de compensation ». « C'est une manipulation, dit-il ; on a cité une phrase d'une interview datant d'il y a quinze jours, sortie de son contexte. Je ne m'associerai à ce régime militaire d'aucune manière. »

Jean-Baptiste Naudet

## Les « regrets » de l'Union européenne et de l'ONU

L'Union européenne a regretté, lundi 9 octobre, l'exclusion de candidats à l'élection présidentielle du 22 octobre en Côte d'Ivoire. « L'Union européenne ne peut que regretter une décision qui, bien que relevant de la responsabilité des instances juridiques ivoiriennes, limite fortement la liberté de choix des électeurs ivoiriens et compromet la crédibilité du scrutin du 22 octobre », indique un communiqué de la Présidence. La Cour suprême ivoirienne a invalidé, vendredi, 14 des 19 candidatures. Soulignant « la grande importance » qu'elle attache au « caractère libre, ouvert et transparent du processus électoral, en particulier en vue d'assurer un traitement équitable de l'ensemble des partis politiques », l'UE demande que « le retour à la légalité constitutionnelle (...) s'effectue dans le calme et dans des conditions de régularité incontestables ». Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a également « noté avec regret », lundi, que les candidats représentant les principales forces politiques aient été écartés de l'élection. – (AFP)

qui ont annoncé, samedi 7 octobre, la suspension de leur assistance à l'organisation de l'élection présidentielle du 22 octobre, estimant que « l'inéligibilité des leaders des principaux partis d'opposition en fait une mascarade des principes fondamentaux de la démocratie ».

M. Ouattara] qui représentaient 90 % des élus dans la dernière Assemblée nationale ? »

Pour M. Ouattara, Paris « cède au chantage » et aux menaces d'une junte qui pourrait s'en prendre aux Français, qui avait organisé des manifestations « spon-

## Les stries douloureuses de la « rééducation » des opposants au pays du général-président

### ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Un mois plus tard, Abdoulaye Soumahoro, vingt-huit ans, chauffeur au chômage, originaire de Duekoué, dans le Nord musulman du pays, et ses cinq amis en ont encore les fesses striées de cicatrices.

Partisans de l'opposant Alassane Ouattara, ces six jeunes gens appartiennent à un groupe qui se fait appeler « GS ». GS pour « Génération sacrifiée ». « On est au chômage. Le pays s'enfoncé. On est prêts à mourir pour le docteur [Ouattara], car on est déjà sacrifiés. Notre seul espoir, c'est lui », explique Abdoulaye devant la résidence du candidat à l'élection présidentielle écarté le 6 octobre par la junte pour des « raisons juridiques ».

Il y a près d'un mois, ces jeunes gens ont payé cher leur militantisme débordant. Ce 7 septembre, ils avaient perturbé une conférence de presse d'avocats au service du pou-

voir qui tentaient de prouver que l'ex-premier ministre Ouattara n'était pas d'origine ivoirienne, mais burkinabée et ne pouvait donc pas concourir à l'élection présidentielle du 22 octobre.

« Il faut être franc, dit Abdoulaye, on a un peu bousculé ces avocats. Nous étions très en colère. » Alors qu'ils attendaient un bus, des militaires dirigés par le sergent Laurent Boka Yapi – membre de la junte au pouvoir et qui a formé une sorte de garde prétorienne du régime – les ont arrêtés et montrés à la télévision d'Etat devenue aussi un camp de soldats depuis le coup d'Etat militaire de décembre 1999.

« Ensuite, ils nous ont fait mettre tout nus et courir en criant : "Alassane, Burkinabé !" Toute la nuit, ils nous ont frappés avec de tout, notamment sur les fesses, près de cent coups de matraque, dit-il. Puis ils nous ont fait faire des pompes. Toujours nus, ils nous faisaient grimper, redescendre puis regrimper aux cocotiers. A

l'heure de la prière, comme ils savaient que nous sommes musulmans, ils nous ont fait prier. Ils nous ont pissé dans la bouche pendant qu'on disait "Allahou Akbar" [Allah est grand]. »

Abdoulaye poursuit méthodiquement son récit. Il observe un silence, puis ajoute : « Ils nous ont fait toutes sortes de choses. » Après quatorze jours de prison, les six jeunes gens ont été relâchés. « Heureusement, conclut Abdoulaye, qu'ils nous avaient montrés à la télévision. Sinon, ils nous auraient sans doute abattus. »

Depuis, les hommes de main du « général-candidat du peuple » continuent leur œuvre de « rééducation ». Après avoir été sermonné par le général-président en personne, un journaliste a été passé à tabac par la garde présidentielle. Des militaires originaires du Nord, accusés de « complot », ont « disparu » après avoir été arrêtés.

J.-B. N.

## La junte au pouvoir à Abidjan prolonge l'état d'urgence

Des partisans de M. Ouattara ont provoqué des incidents, lundi, à l'ambassade ivoirienne à Paris

LA JUNTE ivoirienne dirigée par le général Robert Gueï a prolongé, lundi, l'état d'urgence en vigueur depuis le 6 octobre, jusqu'au vendredi 13 octobre, a annoncé à la radio le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri Sama. En revanche, le couvre-feu a été levé.

Cette décision a été prise après l'intrusion d'une quarantaine de personnes, lundi 9 octobre, dans les locaux de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Paris, a indiqué le porte-parole. Lors de ces incidents, plusieurs voitures qui se trouvaient dans la cour de l'ambassade ont été endommagées et les pompiers ont dû intervenir pour éteindre un début d'incendie. Les manifestants étaient des partisans de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, dont la candidature à l'élection présidentielle du 22 octobre a été invalidée, vendredi,

par la Cour suprême, ainsi que celle de treize autres candidats. Pour le porte-parole militaire, ces incidents « prouvent que le Rassemblement des républicains [RDR, le parti de M. Ouattara] est décidé à faire de la violence le pilier de sa politique ». Il a ajouté que le gouvernement ivoirien avait porté plainte contre les responsables du RDR.

Par ailleurs, les ex-numéros deux et trois de la junte ivoirienne, les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly, ont écrit lundi une lettre au général Robert Gueï pour lui signifier qu'il serait « le premier responsable » si des troubles graves survenaient en Côte d'Ivoire. Les deux généraux, proches d'Alassane Ouattara, sont accusés d'être les commanditaires de l'attaque contre le domicile du général Gueï survenue dans la nuit du

17 au 18 septembre. Ils sont réfugiés à l'ambassade du Nigeria et ont confirmé à l'AFP être les auteurs de ce courrier publié par le quotidien Le Jour. Samedi, une source judiciaire a indiqué qu'un mandat international avait été lancé contre eux.

### « CHER ROBERT... »

La lettre s'adresse directement au chef de la junte, candidat à l'élection présidentielle. « Cher Robert », écrivent les anciens alliés de l'homme fort d'Abidjan, « Aujourd'hui, sous ta conduite et ta responsabilité, la Côte d'Ivoire est considérée comme un Etat qui cultive la xénophobie et qui s'enferme dangereusement sur lui-même. » Revenant sur les arrestations de membres de la garde présidentielle qui ont suivi l'attaque de la maison du général Gueï, ils notent : « Tu devrais t'exprimer sur

le sort des militaires arrêtés, dont la disparition dans des conditions atroces est de plus en plus évoquée. Robert, dis-nous et prouve-nous que tu n'as pas trempé dans ce que d'aucuns considèrent comme l'assassinat collectif de ceux qui t'ont offert un fauteuil moelleux. »

De son côté, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a dénoncé, lundi, l'invalidation de ses six candidats, parmi lesquels le candidat « officiel » Emile Constant Bombet, et le président déchu Henri Konan Bédié. Le PDCI, au pouvoir depuis l'indépendance jusqu'au putsch de décembre 1999, se dit « outré, indigné et scandalisé par l'arrêt de cette haute juridiction dont il est permis de penser qu'elle n'est plus au-dessus de tous les soupçons de partialité, de manipulation, d'intimidation et d'allégeance au pouvoir exécutif. » – (AFP)

## Elections législatives dans l'indifférence dans le nord du Sri Lanka

Vavuniya vit dans la peur des Tigres et de l'armée

### VAVUNIYA

de notre envoyée spéciale

« Personne n'est intéressé par ces élections. Ce n'est qu'un artifice de nos gouvernants pour perpétuer leur pouvoir et continuer à s'enrichir ». Dans cette dernière ville-frontière qui sépare, dans le Nord du Sri-Lanka, l'armée régulière des combattants du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) les élections législatives, mardi 10 octobre ne font pas recette, affirme un avocat, en soulignant que la population est persuadée qu'elles ne changeront rien à ses problèmes. Les Tigres, qui mènent depuis dix-huit ans une guerre sanglante pour une patrie séparée pour la minorité tamoule, hindoue ou chrétienne – 12 % des 19 millions de Sri-Lankais à majorité cinghalaise bouddhistes – n'ont même pas pris la peine de se prononcer sur la tenue d'un scrutin qui oppose majoritairement les deux grands partis cinghalais, l'Alliance du peuple (PA) de la présidente, Chandrika Kumaratunga, et le Parti national unifié (UNP) de Ranil Wikramasinghe.

Vaste prison dans laquelle on ne rentre ou ne sort qu'avec permission, Vavuniya (environ 20 000 habitants) vit dans la peur d'une armée cinghalaise ressentie par les trois quarts de la population tamoule comme ennemie, des Tigres dont les attaques ou attentats peuvent intervenir n'importe où et à n'importe quel moment et enfin des partis tamouls prêts à tout pour obtenir des soutiens qu'ils marchandent à Colombo. Otage d'une situation qui la dépasse et dont elle est la victime, la population ne veut qu'une chose : alléger le poids de l'occupation d'une armée omniprésente. Le système des permis de circulation, permanents pour les plus chanceux, temporaires pour la majorité, pour entrer ou sortir de Vavuniya est unanimement dénoncé.

### CAUSE LÉGITIME

Le district de Vavuniya (140 000 habitants, en majorité des personnes déplacées par le conflit) est d'autant plus surveillé qu'il constitue le seul point de passage pour la population du Wanné qui vit sous le contrôle tout aussi strict du LTTE. Deux jours par semaine et en présence du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) 700 personnes venues du Wanné entrent à Vavuniya et 500 retournent dans le Wanné. Le LTTE, qui ne veut pas perdre sa population, réservoir de combattants enrôlés souvent de force, empêche la sortie des jeunes. Les multiples contrôles n'empêchent pas toutefois les infiltrations des Tigres qui, affirme un habitant, trouvent à Vavuniya un terrain favorable.

Ici, comme ailleurs au Sri-Lanka, si les Tamouls critiquent en privé les actions du LTTE, chacun affirme que celui-ci défend une cause légitime. « Le sentiment populaire varie en fonction de la situation militaire », affirme toutefois dernière le soutien aux Tigres était plus distant, mais cette année, compte tenu de leurs victoires, les gens sont plus enthousiastes à leur égard et ils sont redevenus les "bons", dit-il. Même les attentats aveugles du LTTE ne sont pas véritablement condamnés, tant la réaction brutale de l'armée équilibre la terreur. Celle-ci vit aussi dans la peur d'un ennemi qui a montré qu'il peut intervenir partout et quand il le veut. A Vavu-



niya, le front n'est au nord qu'à une quinzaine de kilomètres.

La paix à laquelle chacun, ici, aspire paraît d'autant moins à l'ordre du jour que la campagne électorale a donné lieu à une sur-recherche guerrière des deux principaux partis (lire ci-contre). « Le LTTE ne nous laisse pas d'autre solution que de poursuivre la guerre jusqu'au succès final », a affirmé vendredi M<sup>me</sup> Kumaratunga, ajoutant que ses généraux lui avaient assuré pouvoir vaincre militairement. « Nous maintiendrons une armée efficace », a renchéri M. Wikramasinghe en critiquant les échecs récents des militaires. En

## Des records de violence

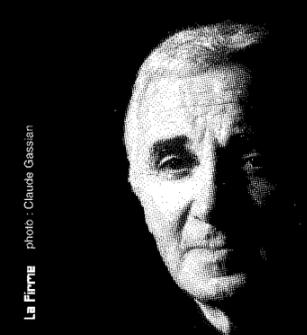
La violence, traditionnelle lors des élections au Sri Lanka, a atteint des records lors de cette dernière campagne. Le Centre de contrôle de la violence électorale (CCVE), organisme indépendant, a enregistré 1 726 incidents, dont plus de la moitié considérés comme majeurs. 61 personnes ont été tuées dont 41 lors d'attentats attribués au LTTE.

« La tendance est à une escalade de la violence, dont les deux principaux partis sont largement responsables », a affirmé le Dr Arjuna Parakrama, du CCVE, qui dénonce l'usage de plus en plus fréquent d'armes à feu, et même d'armes automatiques, dans les querelles partisans. M. Parakrama a fait état de nombreuses plaintes déposées contre la police, dont la neutralité est souvent mise en cause. – (Corresp.)

augmentation de 50 % cette année, le budget de la défense, 1 milliard de dollars, pèse déjà lourd sur la vie quotidienne où l'inflation atteint les 10 %. Si l'armée a pour l'instant réussi à contenir l'offensive du LTTE sur Jaffna grâce en partie à son nouveau matériel, elle n'a pas pu repousser les rebelles et la mousson qui s'annonce est traditionnellement plus favorable aux Tigres.

D'avance résignée, la population de Vavuniya préfère, dans ces conditions, garder le silence et ne pas s'engager publiquement par crainte d'un futur inconnu. Les partis tamouls qui, quasiment seuls, font campagne se gardent d'ailleurs de promesses inconsidérées qu'ils savent ne pouvoir tenir face à une majorité cinghalaise divisée sur les moyens et la façon de résoudre le conflit.

Françoise Chipaux



# Aznavour

2000

14 nouvelles chansons essentielles par le maître incontesté de la chanson française.

Nouvel album

Direction Artistique : Lévon Sayan

Au Palais des Congrès du 24/10 au 17/12. En tournée dans toute la France du 15/01 au 07/04




## La Chine attire beaucoup d'investissements étrangers

PARIS. La Chine est le deuxième pays récipiendaire d'investissements directs venus de l'étranger après les Etats-Unis, indique l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) dans un rapport sur les marchés financiers publié lundi 9 octobre. La Chine a reçu 306 milliards de dollars d'investissements étrangers entre 1979 et 1999, soit 10 % des investissements directs effectués dans le monde et 30 % des investissements effectués dans les pays émergents. Les investisseurs sont clairement attirés par le potentiel du marché chinois en dépit d'une croissance économique en ralentissement depuis 1996. Les investisseurs étrangers les plus importants sont Hongkong (comprise en tant qu'entité indépendante), le Japon et les Etats-Unis, suivis par les pays d'Europe occidentale. - (AFP)

## Maroc : les journalistes de France 3 seront traduits en justice

RABAT. Assignés à résidence à Errachidia, dans le sud-est du royaume, depuis dimanche, les journalistes de France 3 arrêtés au cours du week-end devraient prochainement être présentés à la justice. Les trois membres de l'équipe de la télévision française sont accusés, selon l'agence de presse officielle, la MAP, d'avoir « filmé des installations militaires, dont un dépôt de munitions, à partir d'un site non autorisé ». Les journalistes français, munis d'une autorisation officielle et au vu des militaires présents sur place, avaient pris des images de l'ancien bague de Tazmamart dans le cadre du pèlerinage organisé le même jour sur place à la mémoire des victimes. Les bâtiments auraient en effet été reconvertis en dépôt de munitions. Ce qui est en fait reproché aux trois journalistes, c'est moins d'avoir filmé Tazmamart d'une colline qui surplombe le site que d'avoir, selon une bonne source, « poussé le bouchon un peu trop loin » en tentant de « ridiculiser les autorités du royaume, en particulier la justice ». Quelle que soit la sanction qui sera infligée aux trois journalistes, il paraissait acquis lundi soir que l'équipe de France 3 serait rapidement expulsée du Maroc. - (corresp.)

## La Lituanie bascule à gauche

VILNIUS. Une coalition de partis de centre-gauche dirigée par un ancien chef du parti communiste lituanien, Algirdas Brazauskas, est arrivée en tête des élections législatives du dimanche 8 octobre, selon les résultats définitifs publiés lundi par la commission électorale. Avec près de 32 % des voix, la coalition sociale-démocrate devance notamment le Parti conservateur, au pouvoir depuis 1996, crédité de 8 % des suffrages. Prévue par les sondages, la cuisante défaite du gouvernement sortant s'explique largement par la lassitude de la population face à une détérioration des conditions de vie depuis la crise russe d'août 1998. Premier dirigeant d'un ancien parti communiste à avoir été élu démocratiquement à la tête d'une ex-république soviétique (1992-1998), M. Brazauskas pourrait tenter de former une coalition avec un autre parti de centre-gauche, la Nouvelle union (20 %), arrivé en deuxième position devant l'Union libérale (centre-droit). Tous les principaux partis en lice sont en faveur d'une adhésion du pays à l'Union européenne et à l'OTAN, mais à des conditions et à des rythmes différents. - (corresp.)

## L'ancien chef d'Etat Aristide candidat à la présidence haïtienne

PORT-AU-PRINCE. L'ancien président Jean Bertrand Aristide, quarante-sept ans, a officiellement remis, lundi 9 octobre, au Conseil électoral provisoire (CEP) sa candidature à l'élection présidentielle du 26 novembre en Haïti. M. Aristide fait figure de favori pour ce scrutin boycotté par l'opposition pour protester contre les irrégularités constatées à l'occasion des législatives du 21 mai. Plusieurs milliers de partisans enthousiastes s'étaient réunis aux abords du CEP, situé dans l'est de Port-au-Prince, pour soutenir M. Aristide, qui fut président d'Haïti du 7 février 1991 au 7 février 1996. Outre l'ancien chef d'Etat, quatre candidats largement inconnus du grand public, dont le fils d'un ancien responsable néo-duvaliériste, ont jusqu'à maintenant présenté leur candidature à l'élection présidentielle, qui doit désigner un successeur au président René Préval, dont le mandat se termine le 7 février 2001 (date symbole de la chute de la dictature duvaliériste, le 7 février 1987). La clôture des candidatures expirait lundi après avoir été reportée en raison du faible nombre des candidats. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : le commandant en chef de la marine russe**, l'amiral Vladimir Kouroyedov, a affirmé, lundi 9 octobre à la chaîne de télévision russe RTR, qu'il existait « très peu de chances » de remonter les 118 corps des membres de l'équipage du sous-marin russe *Koursk* coulé le 12 août. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : le candidat démocrate à l'élection présidentielle** de novembre, Al Gore, a estimé que la technologie militaire américaine dans le domaine des communications était « primitive ». Dans un entretien à Yahoo magazine, le vice-président s'est plaint qu'il devait, lorsqu'il est en voyage, passer par une ligne de téléphone d'hôtel ordinaire pour communiquer via son modem, y compris lorsqu'il traite de questions relatives à la sécurité nationale. Se connecter à bord d'Air Force Two, l'avion du vice-président, « est dur », a-t-il ajouté. « La technologie militaire est en retard ». - (AFP)

■ **UNION EUROPÉENNE : les chefs de gouvernement italien et espagnol**, Giuliano Amato et José María Aznar, qui ont eu des entretiens lundi 9 octobre à Rome pour préparer les sommets européens de Biarritz et de Nice, ont proposé la création d'une force de police européenne chargée de surveiller les frontières de l'Union, notamment pour mieux contrôler les flux d'immigration clandestine. Rome et Madrid entendent également renforcer leur propre collaboration policière dans ce domaine et créer « un espace juridique commun » entre leurs deux pays pour régler certains problèmes comme l'extradition. - (Reuters.)

## Les exportations d'armes françaises devraient augmenter en 2000

PARIS. Le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, a indiqué aux députés membres de la commission de la défense que la France devrait avoir exporté en 2000 pour plus de 45 milliards de francs (soit 6,86 milliards d'euros) de matériels militaires. Les commandes ont porté essentiellement sur des frégates, avec leur système d'arme antiaérienne, et sur des avions de combat Mirage 2000. Par rapport aux résultats de 1999, année pendant laquelle les prises de commandes étrangères ont été de 30,5 milliards de francs (soit 4,65 milliards d'euros), la hausse est particulièrement sensible puisqu'elle sera de 47 %. M. Helmer a estimé que la France retrouve ainsi un niveau proche de l'année-record de 1998.

# Le procureur d'Andalousie a été assassiné par un commando basque à Grenade

Malgré les sérieux coups portés à l'organisation, l'ETA montre qu'elle peut frapper partout

Un mois après le démantèlement d'une partie des dirigeants par les polices française et espagnole, l'ETA a une nouvelle fois frappé en Es-

pagne, assassinant lundi 9 octobre à Grenade le procureur d'Andalousie. A quelques jours du sommet de Biarritz, qui réunira les 13 et 14 octo-

bre les dirigeants européens au pays basque français, l'organisation terroriste veut montrer qu'elle peut encore frapper partout. (Lire aussi page 12.)

### MADRID

de notre correspondante

Deux balles dans la nuque, à bout portant : l'ETA a signé, lundi 9 novembre, à Grenade, en Andalousie, son quatorzième assassinat depuis la reprise de ses attentats en décembre dernier après la fin de la trêve de quelques mois qu'elle avait observée. Sa dernière victime est le procureur du tribunal supérieur de justice d'Andalousie, Luis Portero, qui s'est écroulé dans une mare de sang à l'entrée de son immeuble, où l'avaient attendu, semble-t-il, trois tueurs de l'organisation séparatiste basque. Il était âgé de cinquante-neuf ans. Il laisse une femme et quatre enfants.

Et toute l'Espagne, choquée, a suivi par radio et télévision interposées tout l'après-midi son interminable agonie, à l'hôpital où il avait été emmené. Quelques heures plus tard, on apprendra qu'une voiture piégée avait explosé à Grenade, à quelques mètres à peine de la maison du procureur assassiné. Heureusement, là, seuls des dégâts matériels ont été à déplorer. Selon les enquêteurs, il

pourrait s'agir du véhicule utilisé par les activistes de l'ETA, qui emploient fréquemment cette méthode pour effacer toute empreinte permettant de les identifier. Mais une véritable psychose s'est emparée de la ville, et les autorités ont dû lancer plusieurs appels au calme, pour que tout rentre dans l'ordre. Le soir même, dix mille étudiants de Grenade étaient dans les rues, manifestant spontanément contre le terrorisme.

### INDIGNATION

Depuis Rome où il se trouvait en visite, le chef du gouvernement, José María Aznar, a réaffirmé la volonté de son pays de « poursuivre la lutte, avec la même fermeté et détermination que toujours, pour maintenir l'Etat de droit », et le roi Juan Carlos, interrompant une cérémonie de remise de prix, a commencé son discours en stigmatisant le fait qu'« une nouvelle fois, l'ETA avait montré ses mains sanglantes ». Les obsèques devaient se dérouler mardi à la cathédrale de Grenade.

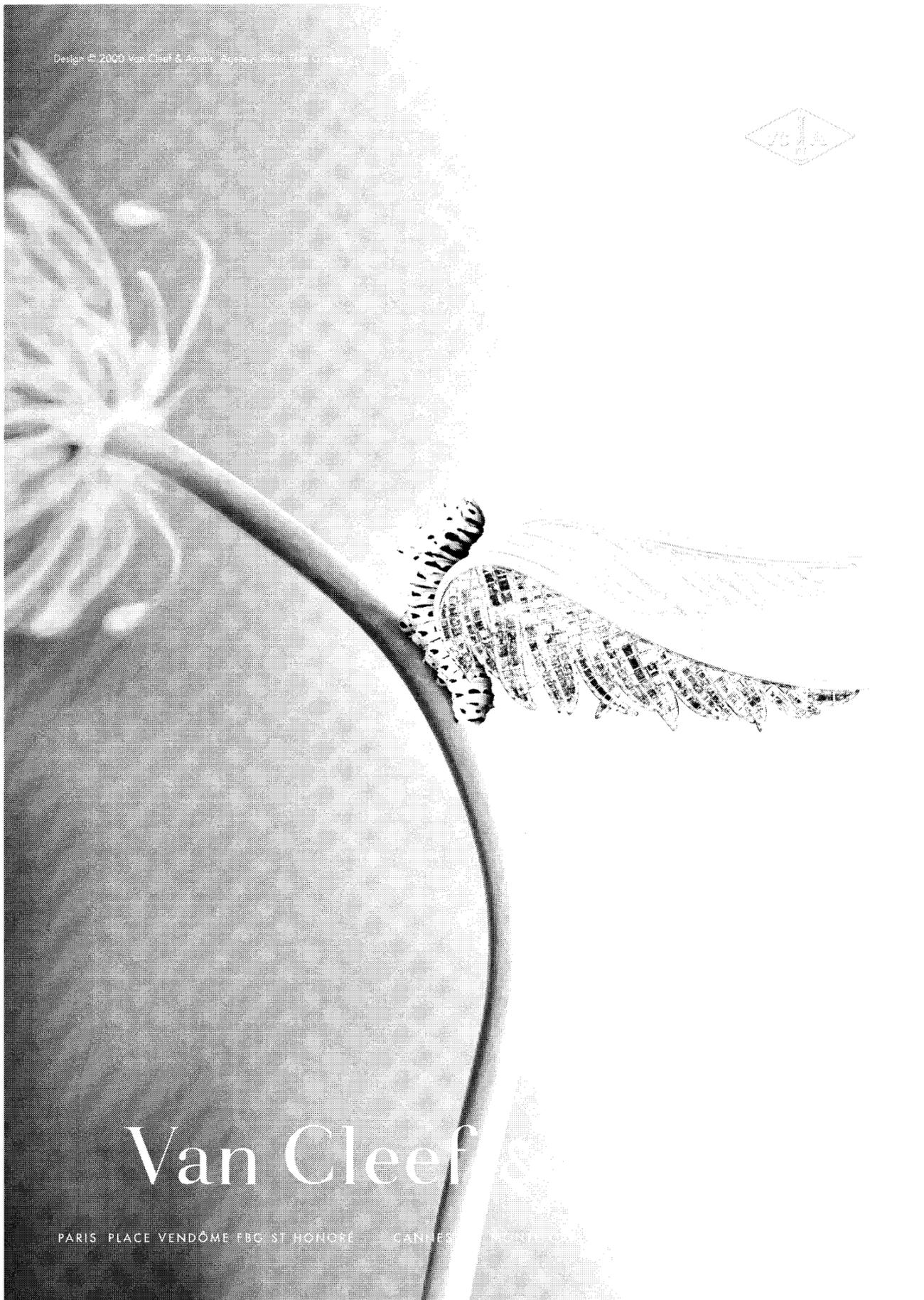
Ces réactions d'indignation et de rejet ont uni une fois de plus l'en-

semble de la classe politique. Force est pourtant de constater que, pour aussi affaiblie et décapitée qu'elle puisse être après l'arrestation de son chef présumé, Inaki de Renteria, à Bidart, au Pays basque français, et le démantèlement d'une partie de son appareil logistique et politique des deux côtés de la frontière, l'ETA a toujours la capacité de frapper dans toute l'Espagne. Le coup de filet spectaculaire opéré à la mi-septembre au Pays basque français, au cours duquel plusieurs spécialistes des explosifs ont été arrêtés, avait été présenté par les autorités espagnoles comme un coup important porté contre l'ETA, même si le ministre espagnol de l'intérieur avait mis en garde contre tout triomphalisme.

L'ETA avait immédiatement riposté en faisant assassiner, le 21 septembre, en Catalogne, un conseiller municipal membre du Parti populaire, la formation au pouvoir à Madrid, à San Adria del Besos. L'attentat de Grenade est le quatrième en trois jours dans la région andalouse : samedi 7 octobre

déjà, à Séville, deux bombes avaient été trouvées à temps sous le siège du conducteur dans deux voitures conduites par des militaires. Lundi matin, on en trouvait une troisième, dans les mêmes conditions et toujours à Séville. Officiellement, le sanglant « commando Andalousie » de l'ETA, responsable entre autres de l'assassinat du conseiller du Parti populaire, Alberto Jimenez Becerri, et de son épouse, avait été désarticulé au printemps de 1998, mais, selon les enquêteurs, tout tend à prouver qu'il s'est reconstitué en partie. Le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, reconnaissait lui-même, il y a quelques jours, que l'ETA possède « certaines infrastructures, en Andalousie », et il est probable aussi que l'organisation séparatiste bénéficie de plusieurs informateurs qui étudient les cibles retenues. Depuis juillet, c'est le huitième attentat ou tentative d'attentat commis dans la région. La police recherche une cache d'explosifs.

Marie-Claude Decamps



# Les Quinze lèvent les sanctions contre la Serbie sans préciser quelle sera leur aide financière

L'enveloppe du budget communautaire ne sera pas dépassée

Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, a remporté un double succès, lundi 9 octobre, avec l'annonce de la dissolution du Parle-

ment de Serbie, l'un des fiefs des partisans de Milosevic, et la levée par l'Union européenne des sanctions économiques contre la Serbie. Hu-

bert Védrine, en tant que représentant de la présidence de l'Union européenne, devait s'entretenir avec M. Kostunica, mardi, à Belgrade.

# Des bastions de partisans de Slobodan Milosevic tombent l'un après l'autre

Le Parlement de Belgrade a déclaré forfait

BELGRADE

de notre envoyé spécial

La voie s'est considérablement dégagée, lundi 9 octobre, pour M. Kostunica, avec les annonces successives de la démission de deux piliers de l'ancien régime - le ministre serbe de l'intérieur, Vlado Stojiljkovic (inculpé par le TPI), et le chef du gouvernement fédéral, Momir Bulatovic - puis, surtout, celle de la dissolution du Parlement de Serbie, qui était un bastion des partisans de Slobodan Milosevic.

L'opposition démocratique de Serbie (ODS), qui soutient M. Kostunica, a obtenu l'accord des partis représentés au Parlement de Serbie pour organiser des élections législatives anticipées, en principe le 19 décembre. Cette décision est d'autant plus remarquable que l'ODS ne disposait que de quatre sièges dans cette assemblée, où la coalition soutenant Milosevic était largement majoritaire.

L'ODS a bénéficié du ralliement du Mouvement du renouveau serbe de Vuk Draskovic et de l'extrême droite de Vojislav Seselj. Le mandat des députés serbes ne s'achevait en principe qu'au printemps 2001. La dissolution de ce Parlement - en mesure de faire obstacle en Serbie à tout exercice réel du pouvoir par le président fédéral - est une étape majeure vers la consolidation du pouvoir de Vojislav Kostunica. L'ODS jouit actuellement d'une popularité telle qu'elle peut en effet espérer remporter les élections en décembre.

La séance fut très animée. L'un des représentants de l'ODS n'hésita pas à lancer à ses collègues depuis la tribune : « Nous irons jusqu'au bout du changement, vous êtes des "has been", c'est la dernière fois que le peuple vous regarde ! » Tremblements de rage sur les bancs de l'Assemblée et stupeur amusée des deux cents journalistes suivant la

séance sur des écrans vidéo.

Le Parlement a d'autre part accepté de débattre de l'abrogation de la loi très répressive sur la presse instituée par M. Milosevic, mais refusé d'inscrire à l'ordre du jour la révision de la loi sur les universités. Grave erreur ! Devant le Parlement, un bon millier d'étudiants, qui effectuent leur rentrée après une semaine de grève, s'étaient massés pour réclamer la démocratisation de leurs facultés. A l'intérieur du bâtiment, où l'on redoutait un assaut, un vent de panique souffla. Vuk Draskovic a tenté une sortie, mais, à peine sa barbe noire de mage illuminé s'était-elle pointée devant la foule estudiantine que les huées et les sifflets se déchaînaient, couvrant ses envolées racoleuses, tandis qu'un vieux professeur de Nis est acclamé.

TECHNO PARADE

Un peu plus tard, l'ultranationaliste Vojislav Seselj allait être encore plus mal accueilli par les manifestants étudiants. De crainte qu'il ne se fasse écharper, deux de ses gardes du corps sortirent par réflexe une mitrailleuse et une arme de poing. La télévision serbe nouvelle manière s'est offert un zoom sur cet éloquent « défourailage ».

Aux cris de « Tous à Dedinje ! » - lieu des trois résidences du dictateur déchu et introuvable - et bannières noires d'Otpoje au vent, les étudiants ont ensuite entrepris une longue marche vers les beaux quartiers des faubourgs. Techno poussée à fond, rigolade et poings levés, le cortège est arrivé une heure plus tard sur la colline ordinairement imprenable. Devant un barrage de policiers en simple uniforme, les manifestants se sont mis à danser autour des amplis. L'insurrection tournait à la Techno Parade.

Robert Belleret

nisme de préférences commerciales asymétriques dont profite déjà plusieurs pays balkaniques. Les Quinze ne souhaitent pas - du moins à ce stade - établir de relation de cause à effet entre l'arrestation et la comparution de M. Milosevic devant le Tribunal pénal international (TPI), et l'effort financier de l'Union. M. Védrine a souligné que les deux choses ne sont pas « juridiquement liées », même s'il existe entre elles « une sorte de lien politique ».

La présidence française insiste sur l'aspect politique et symbolique de la phase actuelle, tout en sachant que la dimension purement financière est essentielle pour « ancrer » durablement la Serbie à l'Union européenne. Bernard Kouchner, administrateur civil des Nations unies au Kosovo, qui était présent à Luxembourg, s'est fait l'écho des inquiétudes des Kosovars albanais, qui craignent que l'effort budgétaire de l'Union européenne au profit de la Serbie s'effectue à leur détriment, et s'inquiètent de la détermination affichée par le nouveau président s'agissant du maintien du Kosovo dans la fédération yougoslave.

Dans l'immédiat, les Quinze ne veulent pas dépasser l'enveloppe du budget communautaire telle qu'elle a été arrêtée lors du sommet de Berlin de mars 1999. Sur ce total, une somme de 10 milliards d'euros restait à répartir entre les Balkans et le programme euroméditerranéen MEDA II. Lundi, les ministres des affaires étrangères n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur l'enveloppe financière de MEDA II. Il est probable que celui-ci se verra attribuer moins de 6 milliards d'euros, ce qui laisserait plus de 4 milliards pour les Balkans. Dans un premier temps, les Quinze doivent se mettre d'accord pour attribuer une aide d'urgence à la Serbie, qui pourrait atteindre 240 millions d'euros sur douze mois.

Laurent Zecchini

## Vojislav Kostunica dément avoir invité Bernard Kouchner

LA LEVÉE des sanctions européennes contre la Serbie, telle qu'elle a été présentée, lundi 9 octobre à Luxembourg, par les ministres des affaires étrangères des Quinze, - c'est-à-dire sans réserve autre que le maintien des mesures de rétorsions individuelles contre Milosevic et ses proches - heurte les Albanais du Kosovo. Bernard Kouchner, chef de la Minuk qui administre la province au nom de l'ONU, avait souhaité que les Européens demandent au moins au nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, de se pencher sur la question des Kosovars disparus et prisonniers en Serbie. Il n'a pas été suivi à Luxembourg.

Environ 950 Albanais sont encore détenus en Serbie, selon l'ONU, et 3 330 personnes portées disparues au Kosovo depuis la fin de la guerre entre les forces yougoslaves et les séparatistes albanais, en juin 1999, selon le Comité international de la Croix-Rouge. M. Kouchner fait valoir depuis des mois que cette question pèse très lourdement sur le climat dans la province, faisant obstacle à l'apaisement et à tout début de réconciliation entre les communautés albanaise et serbe. Ces considérations n'ont pas été prises en compte par les Quinze.

« La levée des sanctions avant la libération des prisonniers, et avant que Belgrade ne donne des informations sur les personnes disparues, peut mettre l'avenir du Kosovo et de la région en danger », a estimé lundi Sherif Konjufca, porte-parole de l'un des principaux partis albanais, l'Alliance pour l'avenir du Kosovo.

L'administrateur de la Minuk avait, par ailleurs, souhaité ces derniers jours pouvoir, grâce à la chute du régime de Slobodan Milosevic, établir « un dialogue constructif » avec les nouvelles autorités à Belgrade. Lundi, un porte-parole de la

Minuk avait même laissé entendre que ce souhait était partagé par Vojislav Kostunica, en annonçant qu'il avait invité M. Kouchner à se rendre à Belgrade, sans que la date soit encore fixée. Dans la soirée, le cabinet de M. Kostunica démentait cette information : « Aucun entretien du président de Yougoslavie et de ses collaborateurs avec les représentants de la mission civile et militaire au Kosovo n'ont eu lieu jusqu'à présent et ne sont prévus dans un avenir proche », déclarait-il dans un communiqué.

MÉFIANCE DES ALBANAIS

Les Albanais du Kosovo ne sont manifestement pas une priorité pour le nouveau président yougoslave. Interrogé lundi par TF1 sur leurs aspirations à l'indépendance, il a répondu que celle-ci « est impossible car il existe la résolution 1244 du Conseil de sécurité qui garantit l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie ». « Cette résolution apportera la paix et la stabilité au Kosovo à partir du moment où elle sera appliquée réellement, surtout sur le point des réfugiés serbes », a-t-il ajouté.

Ces premiers échanges à propos du Kosovo ne sont pas de nature à faciliter la tâche de la Minuk, laquelle risque d'être assimilée sur place à une communauté internationale qui ne songe qu'à se rapprocher de Belgrade sans égard pour les Kosovars. Ils ne contribuent pas jusqu'à présent à désarmer la méfiance des Albanais du Kosovo envers Vojislav Kostunica. « Kostunica est un démocrate et un nationaliste convaincu, à l'inverse de Milosevic qui n'était pas démocrate et n'était nationaliste que par opportunisme », estime ainsi Veton Suroi, éditeur du journal *Koha Ditore*, qui ne passe pourtant pas pour un extrémiste.

Claire Tréan

## PRÉFECTURE de la MARNE

Direction des relations avec les collectivités locales.

Bureau des affaires juridiques.

### AVIS D'ENQUÊTE

RN4

PARIS-NANCY

Projet d'aménagement à 2X2 voies de Vaudoy-en-Brie à Toul.

SECTION SÉZANNE - FÈRE-CHAMPENOISE.

Le public est informé, qu'en application, du code de l'expropriation et de l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2000, une enquête conjointe portant sur :

- l'utilité publique des travaux d'aménagement à 2X2 voies de la RN4 de l'Est de Sézanne à l'Est de Fère-Champenoise,
- le classement en route express de la section Sézanne - Fère-Champenoise du P.R. 22,600 au P.R. 42,750,
- la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de CONNANTRE, FÈRE-CHAMPENOISE et SÉZANNE,

sera ouverte du lundi 30 octobre 2000 au jeudi 30 novembre 2000 inclus

sur le territoire des communes de : SÉZANNE, SAINT-RÉMY SOUS BROYES, PÉAS, SAINT-LOUP, LINTHELLES, LINTHES, PLEURS, CONNANTRE, CORROY ET FÈRE-CHAMPENOISE.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquêtes d'utilité publique du projet, et de mise en compatibilité des P.O.S. des communes concernées, seront déposés au siège principal de l'enquête :

PRÉFECTURE de la MARNE

Direction des relations avec les collectivités locales

Bureau des affaires juridiques

1, rue de Jessaint - 51036 Châlons-en-Champagne cedex.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit :

de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Pendant le même délai, le dossier d'enquête et, le cas échéant, le dossier de mise en compatibilité du POS les concernant directement, sera déposé dans les communes de Sézanne, Saint-Rémy sous Broyes, Péas, Saint-Loup, Linthelles, Linthes, Pleurs, Connantre, Corroy et Fère-Champenoise aux heures et jours habituels d'ouvertures des bureaux à savoir :

- **Sézanne** : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.
- **Saint-Rémy sous Broyes** : le vendredi de 18 h 00 à 19 h 00.
- **Péas** : le mercredi de 18 h 00 à 19 h 00.
- **Saint-Loup** : le vendredi de 8 h 30 à 11 h 00.
- **Linthelles** : le mardi de 19 h 30 à 21 h 00.
- **Linthes** : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 00.
- **Pleurs** : les lundis et jeudis de 17 h 00 à 19 h 00 et les mardis et vendredis de 10 h 00 à 12 h 00.
- **Connantre** : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, les lundis et jeudis de 16 h 00 à 18 h 00 et les mardis et vendredis de 17 h 30 à 19 h 00.
- **Corroy** : le mardi de 13 h 30 à 14 h 30 et le samedi de 11 h 00 à 12 h 00.
- **Fère-Champenoise** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.

De la même façon, les observations du public seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées, par écrit, à la commission d'enquête, au siège principal de l'enquête, pour être annexées au registre.

La commission d'enquête, désignée par le président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dont le siège est à la Préfecture de la Marne à Châlons-en-Champagne, est composée de :

- ♦ M. François Roualet, Président de la Commission d'enquête, Géomètre-expert 4, rue Placet BP 193 51206 Epernay cedex.
- ♦ M. Marc Herrard, Géomètre-expert en retraite 26, rue Sainte-Catherine 51800 Sainte-Ménéhould.
- ♦ M. Alain Senelet, Ingénieur subdivisionnaire des TPE en retraite 7, rue de la motte 10110 Merrey sur Arce.

Le Président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :

- à la mairie de Connantre : le lundi 30 octobre 2000 de 14 h 30 à 17 h 30,
- à la mairie de Sézanne : le mardi 7 novembre 2000 de 14 h 30 à 17 h 30,
- à la mairie de Fère-Champenoise : le samedi 18 novembre 2000 de 9 h 00 à 12 h 00,
- à la mairie de Connantre : le vendredi 24 novembre 2000 de 14 h 30 à 17 h 30,
- à la mairie de Fère-Champenoise : le jeudi 30 novembre 2000 de 14 h 30 à 17 h 30, dernier jour de l'enquête.

A l'issue des enquêtes, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la Préfecture de la Marne, à la sous-préfecture d'Epernay et à la mairie de chacune des communes concernées par le projet, pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne intéressée pourra demander communication du rapport et des conclusions en écrivant à la Préfecture de la Marne - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des affaires juridiques - 51036 Châlons-en-Champagne.

**ASSURANCE-CHÔMAGE** Le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC se sont réunis, lundi 9 octobre, pour tenter de trouver une nouvelle version de la convention d'assurance-

chômage, susceptible de recueillir l'agrément du gouvernement. Avant de les formaliser, ils entendent vérifier, auprès de la ministre de l'emploi, que les modifications proposées per-

mettront de parvenir à un accord. ● **LES SIGNATAIRES** sont prêts à renoncer aux sanctions supplémentaires prévues par le Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE); ils envi-

sagent aussi de suspendre une partie de la baisse des cotisations réclamée par le patronat. ● **LA POSITION DE FO** reste la principale inconnue de la dernière phase des négociations. Le

secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, saisit l'occasion de cette négociation pour organiser sa succession et préparer la candidature de Jean-Claude Mailly.

# Partenaires sociaux et gouvernement proches d'un compromis sur l'Unedic

Le patronat et les trois centrales syndicales signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage sont prêts à d'ultimes ajustements pour obtenir l'agrément du gouvernement. Une nouvelle rencontre avec Martine Aubry est prévue mardi 10 octobre

**DISCRÈTEMENT**, les signataires de la convention d'assurance-chômage, ont mis au point, lundi 9 octobre, les « retouches » qu'ils comptent apporter à leur texte. Démarrée à 18 h 30 et achevée peu avant 22 heures, la réunion de travail a pris des allures d'assemblée clandestine. Enfermés dans les locaux de la Maison des arts et métiers, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les participants - Medef, CGMPE, UPA pour les organisations patronales, CFDT, CFTC et CGC pour les syndicats - avaient donné des consignes de

au ministère de l'emploi, pour présenter les ultimes amendements d'un projet de convention déjà refusé, à deux reprises, par le gouvernement. Cette fois, pourtant, la démarche est différente. Le patronat et les trois syndicats ne présenteront pas la réécriture formelle de leur texte fondateur du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

## « TESTER » LA MINISTRE

Pour ne pas risquer l'affront d'un troisième échec, ils préfèrent, en effet, « tester » au préalable l'accueil de

M. Fabius, le volet des sanctions supplémentaires élaboré dans la convention va ainsi disparaître. Le paragraphe deux de l'article 19, en particulier, donnait pouvoir aux Asedic de suspendre le versement des allocations en cas de refus du chômeur, « sans motif légitime, de s'engager dans un plan d'action personnalisé » qui découle du PARE. Il est désormais supprimé. Une convention entre l'Etat, l'ANPE et l'Unedic devra être rédigée pour clarifier le rôle et les compétences de chacun dans le nouveau dispositif.

La définition du type d'emploi proposé au chômeur, et que celui-ci est tenu d'accepter, a par ailleurs été resserrée. Les notions de « qualifications validées » et de « capacités professionnelles », jugées trop floues par M<sup>me</sup> Aubry, ont intégré des références plus précises à l'expérience et à l'ancienneté professionnelles. Cela rejoindrait l'actuelle définition don-

née par le code du travail. Il restait, pour le patronat, à aborder un point délicat, celui du financement du PARE. Les excédents de l'Unedic (plus de 70 milliards de francs prévus d'ici à 2003) étant, dans les projets initiaux, essentiellement consacrés à la baisse des cotisations employeurs et salariés, exigée par le Medef, l'UPA et la CGMPE, il n'y avait plus assez, aux yeux du gouvernement, pour mettre en place le PARE.

Une première fois, les signataires ont proposé de repousser de six mois les trois tranches d'allègements décidées. Désormais, ils suggèrent de suspendre la dernière tranche (3,23 % pour les employeurs et 1,67 % pour les salariés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003). Une clause de « revoyure », fin 2002, leur permettrait de juger de l'opportunité de son application.

Comme il est semble peu probable que ce seul aménagement satisfasse le gouvernement, les signataires ont

envisagé un geste supplémentaire. La deuxième tranche (3,5 % pour les employeurs, 1,9 % pour les salariés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002) pourrait être de nouveau différée, au grand dam de l'UPA et de la CGMPE.

## NOUVEAU RECU

Ces deux organisations patronales ont vivement protesté contre cette hypothèse, et le Medef n'a pas voulu se désolidariser. « *Le curseur n'est pas définitivement arrêté* », affirme l'un des participants. Ce point devait donc faire, sans doute, l'objet d'une discussion serrée avec le ministère, qui souhaite un effort plus substantiel.

Quinze jours après la rédaction de la deuxième version de la convention, les signataires, à commencer par le Medef, reculent donc encore à nouveau en abandonnant quelques-uns des points qu'ils jugeaient intangibles et cruciaux. De fait, cela va

bien au-delà des « retouches » purement techniques évoquées ces derniers jours par la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat comme par son homologue de la CFTC, Alain Deleu. Pour autant, la question de l'amélioration de l'indemnisation des chômeurs n'ayant pas bougé, il est certain que la CGT ne changera pas de position.

Quant à FO, qui devait être contactée mardi, l'inconnue demeurait. Samedi, en marge du rassemblement de ses militants au stade Charléty, Marc Blondel, secrétaire général, avait posé ses conditions : « *Le minimum, c'est que les sanctions disparaissent et que, sur les excédents de l'Unedic, il y ait une réaffectation plus importante aux chômeurs.* » Pour FO, le verre est-il désormais à moitié vide ou à moitié plein ?

Isabelle Mandraud  
et Caroline Monnot

## La loi et le dialogue social

Le débat sur les rapports du dialogue social et de la loi peut donner lieu à des renversements inattendus. Ainsi, le 3 octobre, au Palais du Luxembourg, la majorité sénatoriale a souhaité instaurer la parité hommes-femmes dans les élections professionnelles (prud'hommes, comités d'entreprise, délégués du personnel). « *D'accord* » sur le fond, la secrétaire d'Etat aux droits de la femme et à la formation professionnelle, Nicole Péry, a cependant exprimé le souhait de « *laisser le dialogue social aller à son terme* ».

L'égalité professionnelle est en effet l'un des neuf chantiers ouverts par le Medef et les syndicats dans le cadre de la « refondation sociale ». « *Sil s'agit de respecter le dialogue social, je me demande pourquoi nous légiférons aujourd'hui !* », a répondu avec humeur Gérard Cornu (RPR, Eure-et-Loir) Sans « *attendre les résultats de la concertation* », les deux amendements de M. Cornu ont été adoptés par la droite. Le PS s'est abstenu.

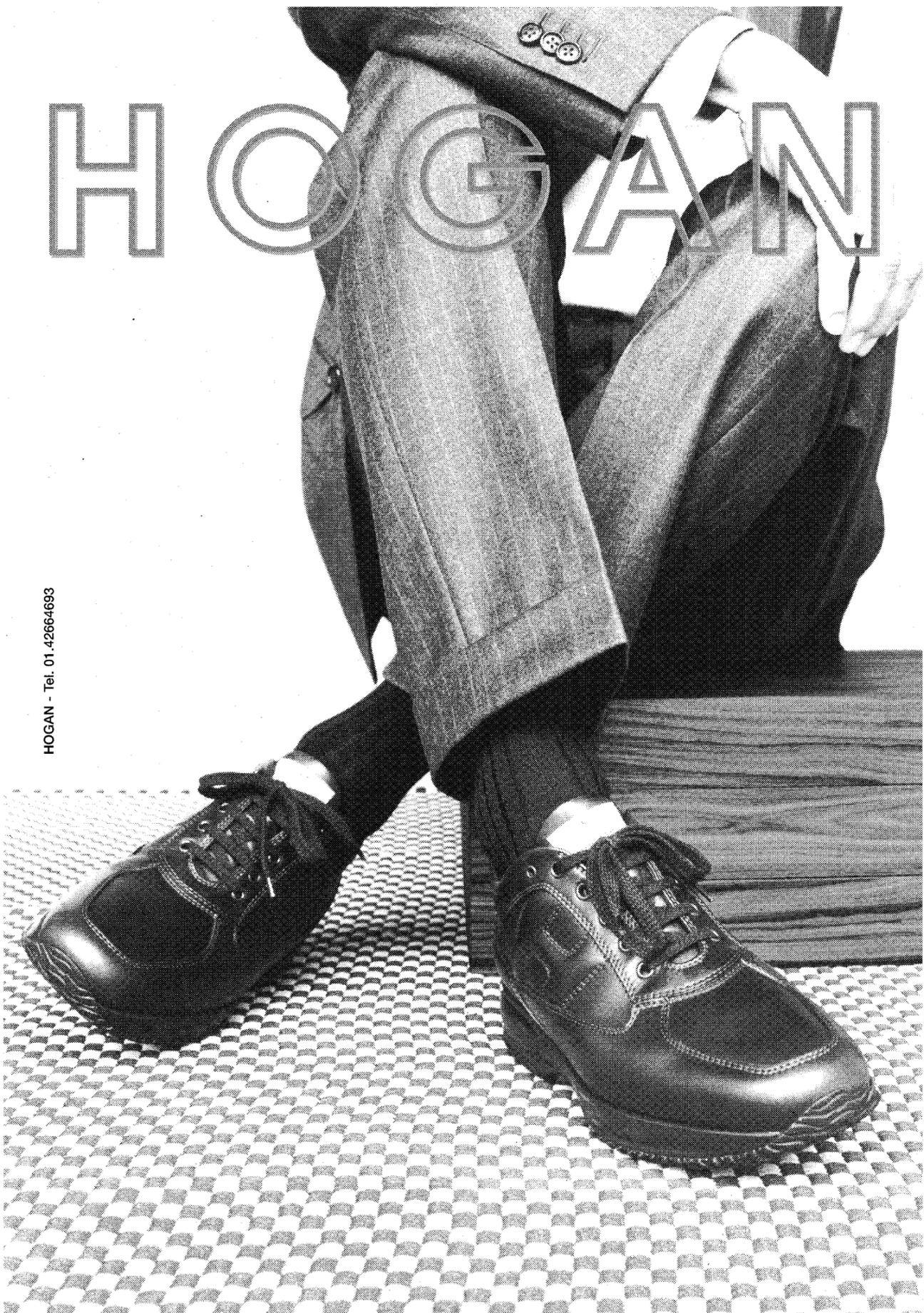
« black-out » total, y compris sur le lieu même de leur rencontre.

Parce que « *le sujet est très politique* » et parce qu'« *il ne faut pas le faire capoter* », selon le négociateur de la CFTC, Michel Coquillon, les signataires tenaient en effet à ajuster leurs positions, entre eux, loin de tout témoin, ainsi qu'à réserver la primauté de leurs propositions à Martine Aubry. Quelques heures plus tôt, à l'heure du déjeuner, celle-ci s'était de nouveau longuement entretenue du sujet avec Lionel Jospin et Laurent Fabius, à Matignon.

Une délégation des signataires devait être reçue, dès mardi après-midi,

la ministre. « *On n'écrit plus rien tant que nous ne sommes pas sûrs d'obtenir un agrément* », explique Jean-Luc Cazettes, président de la CGC. Cette procédure moins solennelle permet également d'éviter une séance de renégociation avec la CGT et FO, avant d'avoir « *bordé* » le terrain avec le gouvernement. Si ce dernier juge les avancées suffisantes, tablent les signataires, leur position s'en trouvera renforcée par rapport aux deux centrales hostiles au texte. FO, en particulier, pourrait dès lors être amenée à les rejoindre plus facilement.

Pour répondre aux critiques exprimées par M. Jospin, M<sup>me</sup> Aubry et



## Marc Blondel ménage sa « gauche » en évoquant sa succession

**C'EST** une mise sur orbite. Jean-Claude Mailly, membre du bureau confédéral de FO, est le candidat de Marc Blondel à sa succession. L'adoubement s'est fait au détour d'une phrase, de manière inattendue, dimanche 8 octobre.

Invité de RMC, le secrétaire général de Force ouvrière est interrogé, à la demande d'un auditeur, sur le rajeunissement des équipes dirigeantes à la tête de grandes organisations. « *Je suis l'expression de ceux que je représente* », indique-t-il, puis il ajoute : « *Si un jeune venait derrière moi, si la position de mon organisation restait identique, il en serait l'expression identique. Ça veut dire que ça ne changerait pas grand-chose.* » Et le dirigeant de FO, dont le mandat actuel court jusqu'au début de l'année 2003, de conclure : « *Ne vous en faites pas, ça ne va quand même pas tarder !* »

### LE PROFIL DE M. MAILLY

Si un jeune... l'hypothèse a des allures de suggestion. Et le message a été reçu 5 sur 5, avenue du Maine, au siège de la confédération. Apparaît, en creux, le profil de M. Mailly, quarante-sept ans, qui remplit, sans mandat électif, la fonction de proche conseiller de M. Blondel, avant de faire directement son entrée au bureau confédéral, lors du dernier congrès de FO, en mars, à Marseille. Jean-Claude Mallet, le « monsieur protection sociale » de FO, incarnant la sensibilité « réformiste traditionnelle » de la vieille maison, correspond moins au croquis esquissé par l'actuel secrétaire général. Pas étonné, l'un des responsables de la confédération y voit la « *confirmation de séries d'indices très forts* », observant que « *Blondel emmène Mailly partout, le forme* ». Le principal intéressé minimise, pour sa

part. « *C'était une boutade de Blondel, rien de plus* », assure M. Mailly.

L'hypothèse d'une succession Mailly ne plaide pas pour un départ brusque de M. Blondel, malgré des rumeurs récurrentes qui le disent partant, dès le printemps 2001, à la faveur d'une vacance du poste de représentant des salariés au Bureau international du travail, à Genève. Plus connu dans l'organisation, dont il maîtrise les arcanes, M. Mallet dispose aujourd'hui encore d'un avantage, d'autant plus que le comité confédéral national a donné la majorité à sa mouvance lors du dernier congrès. M. Mailly, qui a le soutien des militants « lutte de classe » et qui peut compter sur un centre très légitimiste, naturellement sensible à l'onction de M. Blondel, a encore besoin de temps pour s'imposer. Déjà, l'un comme l'autre sillonnent le pays, font le tour des syndicats et unions départementales.

Le coup de pouce ainsi donné par M. Blondel au « fils préféré » fait peu de doute. Le mystère reste toutefois entier sur le moment choisi. Pourquoi maintenant ? A FO, les mauvaises langues font valoir qu'un signal ou gage donné très fort sur la gauche prépare toujours le terrain à une décision très « pragmatique », comme une éventuelle signature de la convention Unedic qui incomberait, alors, au responsable confédéral de FO chargé de l'emploi, Jean-Claude Quentin.

Après avoir lâché sa petite bombe, M. Blondel a quitté Paris. En toute tranquillité, loin des interrogations de l'avenue du Maine, il devait assister, mardi et mercredi, au congrès des syndicats démocratiques de Biélorussie.

C. M.

# Alain Madelin demande à Jacques Chirac de « rendre la parole aux électeurs »

Pour le président de DL, la cohabitation « ne peut pas continuer dix-huit mois de plus »

Le débat sur le calendrier électoral devait être relancé, mardi 10 octobre à l'Assemblée nationale, à l'occasion de l'examen d'un projet de loi

organique sur l'organisation de l'élection présidentielle. Après Valéry Giscard d'Estaing, François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement et Ray-

mond Forni, Alain Madelin rejoint le camp de ceux qui souhaitent bouleverser le calendrier électoral de 2002.

POUR Alain Madelin, cela ne peut plus durer. La « cohabitation-confrontation », la « cohabitation à couteaux tirés », la « démocratie du soupçon », la « crise de confiance » entre les électeurs et les politiques, « au surplus aggravée par les cafouillages sur l'amnistie, la repentance, qui ont agité une partie du RPR », non, tout cela « ne peut pas continuer dix-huit mois et plus ». Aussi, le président de Démocratie libérale a-t-il demandé à Jacques Chirac, mardi 10 octobre, sur RTL, de « rendre la parole aux électeurs » avant 2002.

De quelle manière ? M. Madelin n'a pas exprimé de préférence sur les différentes possibilités qui s'offrent au président de la République : démissionner pour provoquer une élection présidentielle anticipée, dissoudre l'Assemblée nationale pour avancer la date des législatives, ou bien encore combiner les deux. « L'option est ouverte », a-t-il indiqué. Le président de Démocratie libérale, qui se prépare, depuis quelques temps, à être lui-même candidat à l'élection présidentielle, interpelle directement le chef de l'Etat, « car lui se trouve dans la situation d'apporter le remède ».

Ce faisant, M. Madelin s'inscrit d'abord dans la polémique sur l'immunité dont bénéficie le chef de l'Etat et sur l'amnistie, déclenchée par la diffusion du témoignage posthume de Jean-Claude Méry sur le financement occulte du RPR. « Lorsque vous voyez les amis du premier ministre accuser au fond le président de la République d'être un voleur, les amis du président de la



République accuser le premier ministre d'être un manipulateur, eh bien, je crois que la cohabitation ne peut pas continuer comme cela », a fait valoir le député d'Ille-et-Vilaine. « Dans ces cas-là, pour dénouer une crise comme celle-là, la sagesse consiste à aller devant les électeurs », a-t-il ajouté.

## « MALADIE PLUS PROFONDE »

Son argumentation esquisse la trame de ce qui pourrait être un discours de campagne présidentielle pour libéral conséquent : « Je crois que cette corruption et ces affaires sont en réalité le symptôme d'une maladie plus profonde, qui est l'étatisation de la société française (...) Si cette corruption a proliféré,

c'est à cause de la concentration et de la confusion des pouvoirs au sommet de l'Etat. » « La corruption, a ajouté M. Madelin, est de toutes les époques et de tous les régimes. Mais il y a des institutions qui découragent la corruption, (...) une vraie séparation des pouvoirs (...) Et la V<sup>e</sup> République, dont on rêve les institutions, est née de la confusion des pouvoirs (...) Et lorsqu'on confond les affaires et la politique, eh bien, cela conduit, partout et toujours, à l'affairisme. » Après François Hollande, qui a annoncé que le Parti socialiste évoquerait la question de la responsabilité pénale du chef de l'Etat lors des campagnes législatives et présidentielle, le président de DL a prévenu : « Quels que soient les can-

didats à l'élection présidentielle, on ne pourra pas faire l'économie de ce débat refondateur de nos institutions, c'est effectivement le débat que je souhaite mettre au cœur du débat politique français. »

L'initiative du chef de file des libéraux intervient aussi en pleine controverse sur le calendrier électoral de 2002, qui place les législatives quelques semaines avant la présidentielle. Alors que Raymond Forni, président (PS) de l'Assemblée nationale, a rejoint François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement et Valéry Giscard d'Estaing dans le camp de ceux qui veulent renverser cet ordre, le PS a tenté d'apaiser, au moins provisoirement, le débat. Lors de son point de presse hebdomadaire, Alain Claeys, secrétaire national à la coordination, a constaté, lundi, qu'il « y a peut-être un débat institutionnel », mais qu'il « y a surtout une réalité politique et cette réalité politique, c'est que sur cette éventuelle réforme, il n'y a pas de consensus de l'ensemble des formations politiques ». Cette question pourrait être évoquée cependant mardi, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion du projet de loi organique sur l'élection présidentielle, les chevènementistes ayant déposé un amendement en ce sens. L'opposition, elle, s'en tient à la prudence : « traiter immédiatement » cette question serait « une erreur », a observé, lundi, l'orateur de l'UDF, Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire), en ajoutant que « le moment venu, il faudra que cette question soit traitée ».

Cécile Chambraud

## Noël Mamère conteste la valeur de l'immunité présidentielle

« VERT », c'est propre. Derniers arrivés sur la scène politique, les Verts font passer le message avec insistance, depuis la tournée créée par la cassette de Jean-Claude Méry sur le financement occulte du RPR, qui éclaboussait aussi le PS et le PCF. Décidés à encaisser les dividendes de leur honnêteté, puisqu'aucun scandale financier connu ne s'attache à leur nom, et qu'ils se sont fait une spécialité de plaigneurs, ils sont passés à l'offensive mardi 10 octobre.

Dans l'après-midi, Noël Mamère, député de Gironde, devait mettre en cause l'immunité du président de la République, lors de la séance de questions à l'Assemblée, comme il l'avait promis une semaine auparavant. Mardi matin, Yves Contassot, candidat des Verts pour les municipales à Paris, présentait, au cours d'une conférence de presse, sa position sur l'affaire des faux électeurs parisiens. La mécanique, semble-t-il, était bien rodée : le 30 mai, déjà, le candidat des Verts parisiens avait attaqué avec virulence Jean Tiberi et Jacques Chirac, au sujet de cette affaire, en marge de la présentation de ses têtes de liste, tandis que, l'après-midi, Noël Mamère avait fait une sortie remarquée à l'Assemblée contre le chef de l'Etat (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> juin).

Le député de Gironde s'amuse aujourd'hui du rappel au règlement que lui avait infligé le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), à cette occasion. « J'aurais préféré

qu'il dise dedans ce qu'il a dit dehors », soulignait, lundi, le maire de Bègles, au lendemain des déclarations de M. Forni sur l'immunité de M. Chirac (*lire ci-dessous*). « D'ailleurs, il a entièrement raison, le président de la République doit s'expliquer devant la justice », ajoute le porte-parole des députés Verts.

Le moment, cependant, n'est plus aux grandes diatribes : c'est sur le terrain du droit, exclusivement, que M. Mamère entendait se placer. « Je vais démontrer, textes à l'appui, la relativité de la décision du Conseil constitutionnel de janvier 1999 », assurait le député, qui a travaillé avec deux avocats et un constitutionnaliste. Cette décision stipule qu'un président de la République ne peut être poursuivi pendant la durée de son mandat, sauf cas de « haute trahison ».

## « JURISPRUDENCE CONNUE »

C'est faux, dit, en substance, M. Mamère, en s'appuyant sur une décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation qui démontre l'autorité relative du Conseil constitutionnel en matière pénale. « C'est une jurisprudence connue qui peut s'appliquer dans le cas qui nous occupe », affirme le député. « Il faut donc que la chambre criminelle de la Cour de cassation soit saisie », conclut-il, en expliquant que deux voies sont prévues : soit le parquet général, à la demande de la ministre de la justice, soit des parties civiles. Si Elisabeth Guigou « ne fait pas

ce qu'elle doit faire », déclare encore M. Mamère, « alors, la partie civile, qui a subi un préjudice, le fera, c'est-à-dire Pierre-Alain Brosault ». Ce militant écologiste s'était déjà constitué partie civile dans l'affaire des emplois présumés fictifs de la Ville de Paris.

« Il n'est pas question de faire de la castagne ou de la provocation, je ne veux pas m'acharner contre Jacques Chirac », déclarait M. Mamère. « Je défends simplement des principes au nom du droit, parce que c'est le travail des députés de voter les lois et de construire l'Etat de droit », ajoutait-il, faisant assaut de vertu.

De son côté, M. Contassot devait faire le point sur le dossier des faux électeurs parisiens, dont il est le « codécouvreur », notamment à propos de l'extension de l'enquête judiciaire en cours au 20<sup>e</sup> arrondissement. Ces développements concernent l'ancien maire UDF, Didier Bariani. Le chef de file des Verts parisiens devait aussi commenter l'initiative récente du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, sur le « nettoyage » des listes électorales (*Le Monde* daté 8-9 octobre). Le candidat écologiste entendait demander au préfet de Paris le « croisement de toutes les listes électorales », afin de supprimer les « doubles inscriptions » qui, selon lui, sont fréquentes. Il réclame, en outre, un contrôle plus strict, au moment des scrutins, des émargements sur les listes.

Béatrice Gurrey

## Haro de la droite sur le président de l'Assemblée nationale

QUITTER L'HÉMICYCLE pendant la séance de questions au gouvernement ? Interpeller le gouvernement sur les affaires ? La droite tente de trouver une riposte aux propos de Raymond Forni (PS), invitant le président de la République à « s'expliquer » sur l'affaire Méry (*Le Monde* du 10 octobre). Mardi matin, 10 octobre, les trois présidents de groupe de l'opposition de l'Assemblée, Jean-Louis Debré

(RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattei (DL), devaient évoquer le « cas Forni », lors de la réunion de leur bureau. Dimanche 8 octobre, sur Radio J, le président de l'Assemblée nationale a mis en doute l'immunité « dont bénéficierait » le président de la République. Une immunité qui résulterait, selon M. Forni, d'une décision « assez curieuse » et « contestée par tous » du Conseil constitutionnel. « Le président rendrait un grand service en allant s'expliquer », a estimé M. Forni, en précisant qu'« il y a deux possibilités : devant la justice, en qualité de témoin, ou devant les Français ».

Pour l'instant, les trois chefs de file de l'opposition, à l'Assemblée, ont réagi chacun dans leur coin. M. Forni « ne doit pas oublier » qu'il est le président de l'Assemblée et « non un chef militant hargneux », a déclaré M. Debré, en début d'après-midi, dans un communiqué. « Si M. Forni persistait dans son attitude, cela nuirait à la sérénité des débats au Palais-Bourbon (...) M. Forni ou-

blie d'indiquer que le Parti socialiste, alors dirigé par M. Jospin, aurait reçu des millions », a-t-il ajouté.

Un ton en dessous, M. Douste-Blazy a regretté que le « quatrième personnage de l'Etat », dont « le seul devoir » est de « veiller au bon fonctionnement de l'institution parlementaire dans le respect de la séparation des pouvoirs, préfère alimenter les petits échos d'une bien basse politique ».

## « DEVOIR DE RÉSERVE »

Lundi matin, sur LCI, Renaud Donnedieu de Vabres (UDF, Indre) s'était dit « très choqué » des propos de M. Forni, tout en soulignant qu'« immunité ne veut pas dire impunité ». « Ce qui a été commis, le cas échéant, avant l'élection présidentielle, sera évoqué, le cas échéant, par la justice au terme de son mandat », a-t-il ajouté.

M. Mattéi, lui, n'a pas rédigé de communiqué. Interrogé par *Le Monde*, lundi soir, l'élu marseillais a indiqué que « le président Forni a manqué au devoir de réserve le plus

élémentaire que lui impose sa fonction. Quand on est le garant de la bonne tenue des débats parlementaires, on commence par donner l'exemple en surveillant ses propos et en évitant les attaques politiques ». Dans le même esprit, Alain Madelin a déclaré, mardi matin, sur RTL, qu'il ne pouvait « pas accepter que le président de l'Assemblée nationale mette en cause le président de la République ». Il faut, a ajouté le président de DL, trouver « une procédure spéciale » pour « mettre à l'abri la fonction présidentielle de tous les fantasmes procéduriers ». Rien à voir avec la réaction de Claude Goasguen (DL). L'élus parisien a dénoncé « l'animosité », « l'agression » du président de l'Assemblée, qualifié de « petit télégraphiste du secrétaire général du parti socialiste ». « On se croirait en Serbie avant la chute de M. Milosevic », a-t-il jugé. Rien de moins ! Mardi 10 octobre, à l'Assemblée, c'est vraiment la rentrée.

Clarisse Fabre

# Philippe Séguin tente d'apaiser le climat dans la droite parisienne

Sa candidature dans le 18<sup>e</sup> de plus en plus probable

LES ACTEURS de la scène politique parisienne ne font pas relâche. Dans les rôles principaux, à droite, le candidat officiel du RPR à la mairie de Paris, Philippe Séguin, entretient le suspense sur l'arrondissement dans lequel il se présentera lui-même, tandis que le candidat dissident, Jean Tiberi, dramatise sa situation. En second rôle, le député (DL) du centre parisien, Laurent Dominati, mis en examen dans l'affaire des faux électeurs du 3<sup>e</sup> arrondissement et, à ce titre, quasiment assuré de ne pas figurer sur les listes de M. Séguin, tente une démonstration de force en réunissant, mardi 10 octobre, ses « amis » de Démocratie libérale.

A deux jours de la réunion du comité exécutif et du comité départemental du RPR qui devra, jeudi 12 octobre, décider de l'exclusion du mouvement gaulliste, le maire de Paris, suspendu depuis le 26 septembre, a fait distribuer aux militants parisiens une lettre dans laquelle il déclare : « Xavière et moi avons tout donné pour Paris. Mon parti, c'est Paris », écrit encore le maire, qui réaffirme « sa détermination entière ». « Le choix du candidat officiel, récusé par trois des quatre candidats à la candidature a constitué un premier déni de démocratie, estime le maire. Mon exclusion n'en serait qu'un second. » Rude semaine pour M. Tiberi. Mercredi 11 octobre, soit la veille de la réunion décisive sur son avenir au sein de RPR, le maire de Paris sera fixé sur son sort dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris, où il est mis en examen pour « complicité de trafic d'influence ». La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit, en effet, se prononcer sur une douzaine de requêtes en annulation, dont celle déposée par l'avocat du maire, M<sup>e</sup> Thierry Herzog qui demande l'abandon des poursuites pour son client.

M. Séguin sera sans doute très attentif au sort que réservera le RPR à M. Tiberi. Avant la réunion de ses partisans, prévue, le 26 octobre, dans un gymnase du stade Charléty, le député des Vosges a besoin, en effet, que le RPR lui fasse place nette. Sa propre candidature est de plus en

plus probable, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement (*Le Monde* des 8 et 9 octobre), où furent élus Alain Juppé et Jean-Louis Debré – qui dut laisser le PS s'y installer en 1995. « Philippe Séguin met la gauche au pied du mur », a déclaré, dès lundi 9 octobre, Christophe Caresche (PS), député de l'arrondissement et directeur de campagne de Bertrand Delanoë, élu de renouveler, en direction des Verts, son appel à la constitution de listes communales.

Pour Philippe Séguin, le choix du 18<sup>e</sup> sera d'autant moins risqué qu'il aura réussi à apaiser le climat dans plusieurs arrondissements où les élus de droite paraissent tentés par des aventures personnelles. Si, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, le conflit entre le maire (UDF) sortant, Jean-François Pèrin, et le député (RPR) de la circonscription, Jean de Gaulle, semble en voie de résolution, dans le centre de Paris, le député (DL) Laurent Dominati se démène comme un beau diable pour sauver sa tête. « Si je ne gagne pas aux municipales, je suis certain d'être battu aux législatives », a-t-il reconnu dans un entretien au *Figaro* du 10 octobre.

## LAURENT DOMINATI S'ACCROCHE

Convaincu de n'être pas repêché par M. Séguin pour cause de mise en examen, le député, qui souhaitait conduire la liste de droite dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, s'accroche. Sur les trois sièges de conseiller de Paris dont dispose le 4<sup>e</sup>, il brigue celui qui, en cas de victoire de la gauche, reviendra, forcément, à la droite. « Laurent, dit un de ses amis, veut à tout prix garder un pied à l'Hôtel de Ville. C'est d'autant plus crucial pour la famille Dominati que le père, premier adjoint au maire, ne sera pas dans la prochaine équipe. » La partie que doit jouer M. Dominati est vraiment délicate puisque en tant que secrétaire général de DL, il est menacé par Alain Madelin de perdre ce poste s'il se met en travers de la route de M. Séguin. Mardi soir, il ne devrait pas prendre le risque d'annoncer la constitution de listes autonomes mais, simplement, réunir ses « amis » pour les compter.

Christine Garin

## M. Baumel, quatre-vingt-deux ans, désigne son successeur à Rueil-Malmaison

APRÈS TRENTE ANS de mandat, Jacques Baumel, l'un des derniers gaullistes historiques, a décidé de céder son fauteuil de maire de Rueil-Malmaison. Le député (RPR) des Hauts-de-Seine en a fait l'annonce, lundi 9 octobre, non sans préciser qu'il sera une nouvelle fois candidat aux élections municipales de 2001 et qu'il libérera la place, « en cours de mandat », au profit de Patrick Ollier, député des Hautes-Alpes et conseiller spécial chargé de la vie du mouvement auprès de la présidente du RPR.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, M. Baumel a été secrétaire général de l'UNR-UDT, le mouvement gaulliste de l'époque, alors que le général de Gaulle était encore au pouvoir. Il fut, en 1999, l'un des artisans de l'élection de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR et il a désormais en charge, auprès d'elle, l'animation de cercles de réflexion. Envisagée avec gourmandise depuis plusieurs mois, la perspective de sa succession a provoqué d'autant plus de mécontentements qu'aux dernières élections municipales, en 1995, la liste de droite avait été réélue, dès le premier tour, à Rueil, avec près de 64 % des suffrages et qu'aux élections législatives de 1997, M. Baumel avait été réélu député avec plus de 67 % des voix.

Cofondateur de l'UJP, mouvement de jeunes gaullistes, M. Ollier a déjà été adjoint au maire de Rueil, mais impatient de mener une carrière politique, il avait commencé, en 1988, à s'implanter dans les Hautes-Alpes. Il avait cependant conservé des attaches à Rueil-Malmaison. Ses fonctions de vice-président de l'Assemblée nationale comme celles qu'il occupe

à la direction nationale du RPR l'ont conduit à vouloir revenir dans cette commune résidentielle de la petite couronne parisienne. La décision prise à son profit par M. Baumel a été ratifiée par les responsables locaux du RPR, de l'UDF et du RPF.

En revanche, le conseiller en communication Thierry Saussez, adjoint au maire et délégué à l'avenir, a aussitôt remis ses délégations. Dans une lettre adressée à M. Baumel, il « désapprouve » sa décision, en dénonçant « un arrangement en petit comité pour se distribuer les postes ». M. Saussez n'exclut pas de présenter une liste en annonçant son intention d'« aller à la rencontre du plus grand nombre possible de Rueillois » pour déterminer « quelle doit être [son] attitude pour l'avenir ».

## « AU MÉPRIS DES LOIS »

Sans même attendre la décision de M. Baumel, une autre adjointe au maire, Danièle Küss, avait annoncé, dès le 2 octobre, sa propre candidature. Chargée de mission au cabinet du maire de Paris et présidente de l'association des Amis de Jacques Chirac pour le département des Hauts-de-Seine, M<sup>me</sup> Küss dénonçait, tout à la fois, « la candidature d'un homme [M. Baumel] qui aura quatre-vingt-trois ans [en 2001] et qui aura été parlementaire sans interruption depuis cinquante-sept ans, la désignation du successeur en catimini dans les alcôves de la nomenclature, au mépris des lois de la République et de la démocratie, et le machisme indémodable du RPR » dans les Hauts-de-Seine.

Jean-Louis Saux

Faire une carte statistique avec vos données ou plus encore...

[www.MakeYourMap.com](http://www.MakeYourMap.com)

Service gratuit

[www.artique.com](http://www.artique.com)

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

# Les Français gardent une image ambivalente des deux septennats de François Mitterrand

Un sondage de la Sofres à l'occasion de la biographie télévisée de l'ancien président

Selon un sondage de la Sofres, réalisé pour Le Monde et l'émission de France 3 « CQFD », le jugement porté par les Français sur les deux sep-

tennats de François Mitterrand reste contrasté. Si l'abolition de la peine de mort et les grandes réformes sociales, comme la retraite à soixante

ans, sont les événements les plus marquants de cette période, le trait le plus caractéristique du mitterrandisme est la « soif du pouvoir ».

ÉTRANGE MÉMOIRE que celle des Français à l'égard de François Mitterrand. Ambivalente à souhait, tant l'ensemble de la carrière politique et, surtout, le double septennat de l'ancien président de la République ont fait naître de jugements contradictoires. C'était le cas de son vivant. Un lustre après son départ de l'Élysée et quatre ans après sa mort, le constat reste valable, comme en témoigne un sondage de la Sofres, réalisé à l'occasion de la diffusion par France 3, les 9, 10 et 11 octobre, d'un documentaire en quatre épisodes sur la biographie de François Mitterrand.

Interrogés sur les événements du double septennat mitterrandien jugés les « plus marquants », c'est-à-dire « ceux que l'histoire retiendra », les personnes sondées placent nettement en tête de liste l'abolition de la peine de mort (citée par 65 % de l'ensemble des Français et plébiscitée par les jeunes de moins de 25 ans, à 75 %, les cadres à 83 % et les sympathisants de gauche à 73 %). En deuxième rang viennent les grandes réformes sociales – du premier septennat (semaine de 39 heures, retraite à 60 ans) comme du second (RMI) –, jugées marquantes par 53 % des personnes interrogées (74 % chez les communistes, 67 % chez les socialistes, mais 38 % seulement chez les gaulistes). Enfin, la signature du traité de Maastricht sur l'Union européenne vient en troisième position, avec 38 % des réponses. Beaucoup plus en retrait apparaissent les « affaires politico-financières » (18 %), les « grands travaux (Opéra Bastille, Bibliothèque de France) » (18 %), les lois sur la décentralisation (13 %) et la libéralisation de l'audiovisuel (11 %). « Les révélations sur l'action de François Mitterrand pendant l'Occupation » ne sont jugées « marquantes » que par 7 % des sondés.

## Fonctionnaires : le gouvernement retarde les négociations sur les salaires

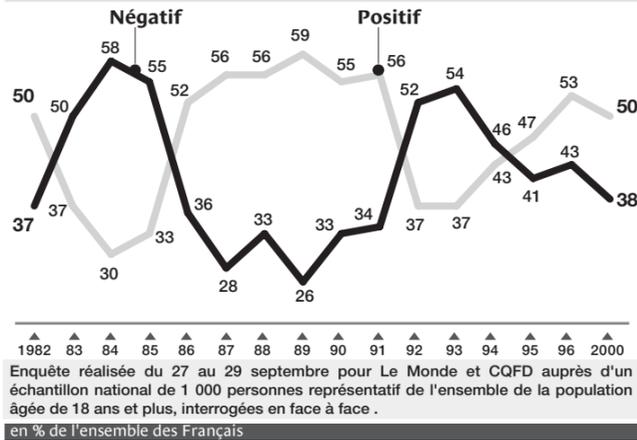
ALORS que les tensions salariales se multiplient dans le secteur privé comme dans les entreprises publiques, le gouvernement reste sourd aux demandes insistantes des syndicats de fonctionnaires, qui réclament, depuis la rentrée, l'ouverture de négociations sur les salaires. Exaspérées par le silence persistant de leur ministre de tutelle, Michel Sapin, qui n'a toujours pas fixé de calendrier aux négociations promises « à l'automne », les fédérations CGT, FO et FSU, majoritaires dans la fonction publique, multiplient, depuis plusieurs jours, les contacts officieux, afin de coordonner leurs revendications et « d'organiser des actions avec les agents ». Actions auxquelles elles souhaitent pouvoir associer la CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CFE-CGC.

Pour l'heure, il est vrai, la mobilisation reste très limitée dans les services. A l'exception des agents de la SNCF, invités à l'action depuis le 28 septembre, et de ceux d'EDF-GDF, dont 20 % ont cessé le travail le 3 octobre, seul le syndicat des agents non administratifs de la FSU, l'Unatos, a appelé à la grève, le 10 novembre. « Il n'y a pas encore de revendications salariales proprement dites », observe Christine Bonnefon, de l'UNSA, mais plutôt une grogne diffuse, sur fond de... cassette-vidéo, de barrages routiers et d'augmentation du prix de l'essence. Les enseignants, qui constituent le gros des troupes au sein de la fonction publique d'Etat, semblent davantage préoccupés par leurs conditions de travail que par leur fiche de paie. Quant aux gardiens de prison, en grève depuis plusieurs jours, ils ne réclament pas une revalorisation du point d'indice, mais des moyens et des effectifs supplémentaires.

Dans ces conditions, le silence du

### 1982-2000 : un jugement en dents de scie

► Le jugement annuel des Français sur le bilan de M. Mitterrand depuis le début de son premier septennat à travers les enquêtes de la Sofres :



Cette colonne « crédit » du bilan de François Mitterrand est cependant corrigée par l'appréciation des personnes interrogées sur ce qui « caractérise le mieux le mitterrandisme » : 44 % des sondés répondent en effet la « soif de pouvoir » ; elles sont même 56 % chez les plus de 50 ans, 58 % chez les cadres, 58 % chez les sympathisants de droite et même 54 % chez les communistes. La deuxième caractéristique (29 %, dont 19 % chez les socialistes et 45 % à droite) répondent la « folie des grands », tandis que la « fidélité à ses idées » (28 %) et le « progrès social » (24 %) ne sont cités qu'ensuite.

### CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Une ambivalence comparable ressort de l'examen des différents domaines de l'action publique : l'ancien président de la République ne recueille un jugement majoritairement positif que sur la construction européenne (60 % contre 22 %), la place de la France dans le monde

(59 % contre 25 %) et la politique sociale (44 % contre 42 %). En revanche, dans tous les autres domaines, son bilan n'est pas jugé, majoritairement, de façon positive : la bonne marche de l'économie française (38 % contre 43 %), la réduction des inégalités (37 % contre 48 %), le pouvoir d'achat (27 % contre 55 %), la sécurité des citoyens

(27 % contre 56 %), la lutte contre le chômage (20 % contre 68 %), enfin, pire encore, la moralisation de la vie politique (18 % contre 62 %). L'ancien chef de l'Etat subit donc, de plein fouet, le souvenir des années de crise et de chômage – ainsi que celles « des affaires » – et ne tire son épingle du jeu, pour l'essentiel, que sur son action diplomatique, notamment européenne, durant quatorze ans.

Au total, le bilan du double septennat de François Mitterrand apparaît « plutôt positif » à un Français sur deux (50 %), contre 38 % qui le jugent « plutôt négatif ». L'appréciation n'a pratiquement pas été modifiée depuis la fin du second septennat, en février 1995, puisque l'on comptait alors, selon la Sofres, 47 % de positifs contre 41 % de négatifs. Cinq ans après, le jugement est seulement un tout petit plus indulgent. Le principal clivage sur ce point est politique : 72 % des sympathisants de gauche portent un jugement positif, ainsi que 58 % des employés et des ouvriers, tandis que 62 % des sympathisants de droite ont un jugement négatif.

Gérard Courtois

## Emploi : les jeunes bénéficient de l'amélioration générale

LES JEUNES qui viennent de sortir du système éducatif bénéficient de l'amélioration générale du marché de l'emploi, à l'exception des « sans qualification ». Selon une étude que publie l'Insee mardi 10 octobre, le taux d'emploi des jeunes, neuf mois après leur sortie, était globalement de 60 % en mars 2000 (50 % en 1998 et 40 % en 1997). Leur taux de chômage baissait de 34 % en mars 1997 à 25 % en mars 2000, soit un retour au niveau de 1992.

Cette reprise bénéficie d'abord aux diplômés du supérieur dont le taux de chômage est tombé à 10 % en 2000 contre 17 % à la fin 1997. Pour les titulaires d'un bac ou d'un diplôme professionnel, il est passé de 30 % à 20 % sur cette période. Le chômage des jeunes sans diplôme baisse également mais moins sensiblement, à 42 % contre 45 %.

En revanche, le chômage des jeunes sans diplôme et sans qualification reste élevé, à 57 %, soit un niveau identique à celui de 1997.

### DÉPÊCHES

■ **TROISIÈME AÉROPORT** : les Verts ont qualifié de « véritable provocation » le projet de construction d'un troisième aéroport dans le bassin parisien, évoqué dans un communiqué publié lundi 9 octobre. Le ministère des transports a indiqué lundi qu'une décision sur ce sujet serait prise à la fin du mois d'octobre. Selon les Verts, un troisième aéroport « contredit les engagements internationaux de la France relatifs à l'effet de serre, il empêche de réfléchir au développement des différents modes de transports de manière durable et équilibrée » et « procède de la fuite en avant vers une plus grande déréglementation du trafic aérien, avec ses corollaires en termes de nuisances, de dumping social, d'insécurité ».

■ **CORSE** : le mouvement nationaliste modéré Mossa nazionale a fait part de son inquiétude, le 8 octobre, face à « l'enlèvement » du processus engagé par Maignon sur l'avenir de l'île. Mossa nazionale s'est dit « inquiète » des déclarations du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, selon lequel « jamais l'expression langue corse obligatoire n'a été utilisée ».

■ **MUNICIPALES** : François Bernardini, ancien premier fédéral du Parti socialiste des Bouches-du-Rhône, mis en examen dans l'affaire de la MNEF, a été désigné, le 5 octobre, par les socialistes d'Istres comme tête de liste pour les élections municipales de 2001. « Il ne peut être question que François Bernardini représente le PS à Istres tant qu'il est dans des procédures judiciaires », a réaffirmé, lundi 9 octobre, François Rebsamen, chargé des fédérations au secrétariat national en rappelant que le maire sortant, Bernardin Laugier, a été investi le 11 juillet.

Et VOUS,  
pour la construction  
de votre réseau sans fil 3G  
avez-vous déjà choisi  
un partenaire ?

Un bon tuyau : voyez d'abord  
ce qu'offre le leader mondial.

Deux des plus grands consultants\* ont désigné Nortel Networks comme le n°1 mondial de l'architecture Internet sans fil de nouvelle génération.

Rien de surprenant à cela quand on sait que Nortel Networks construit actuellement l'Internet sans fil. Ce nouvel Internet haute performance bénéficie d'atouts incontestables : d'abord la mobilité de la technologie sans fil, ensuite la capacité, la vitesse et la fiabilité à 99,9999 % de la dorsale optique Internet de Nortel Networks, leader du secteur. 50 % du trafic européen et 75 % du trafic nord-américain acheminés sur dorsale Internet passent, en effet, par ses systèmes optiques.

Les opérateurs de réseaux sans fil qui optent dès aujourd'hui pour ses solutions bout-en-bout sans fil 3G, ses équipements optiques et ses solutions IP ont inévitablement, grâce à Nortel Networks, une longueur d'avance. Ils peuvent fournir à leurs clients de nouvelles applications et de nouveaux services gourmands en bande passante, quels que soient l'heure et le lieu, et à partir des systèmes les plus divers.

Autrement dit, avec Nortel Networks, les opérateurs de réseaux sans fil vont pouvoir rentabiliser leurs infrastructures et accroître leurs bénéfices. Grâce à son architecture Internet sans fil, leurs marges d'exploitation devraient, selon les estimations actuelles, connaître une augmentation de 100% au cours des 5 prochaines années\*\*.

Si vous opérez dans le secteur des communications sans fil et souhaitez participer à son énorme expansion, il n'y a pas à hésiter. Suivez la voie de Nortel Networks et faites d'Internet exactement ce que vous en attendiez. [www.nortelnetworks.fr](http://www.nortelnetworks.fr)

NORTEL  
NETWORKS

\* The Yankee Group et Herschel Shostack Assoc.  
\*\* Estimation Nortel Networks.

**VACHE FOLLE** Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, explique, dans un entretien au Monde, pourquoi la France maintient son embargo sur les viandes bovines britan-

niques. Selon lui, la position française sur ce point a progressé au sein de l'Union européenne. ● « LES INCERTITUDES ne se sont pas levées », affirme le ministre, rappelant

que plus de 90 pays maintiennent l'embargo. ● EN GRANDE-BRETAGNE, un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») a été détec-

té chez un animal né après l'interdiction définitive des farines animales en 1996. ● L'INTERDICTION de l'utilisation des intestins et des graisses de bovins va être mise en

œuvre « dès que possible », annonce le ministre. ● AUX HERBIERS (Vendée), un éleveur de bovins témoigne de l'émotion suscitée par l'abattage de ses 630 bêtes après un dépistage.

## Pourquoi la France maintient l'embargo sur le bœuf britannique

Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, s'inquiète de l'évolution de l'épidémie outre-Manche. Un an après le refus français de lever l'interdiction visant la viande bovine anglaise, il estime que l'augmentation du nombre de cas décelés en France renforce sa position

« Il y a un an, la France annonçait qu'en dépit de la décision prise par la Commission européenne elle maintenait son embargo sur les viandes bovines britanniques. Cette décision est-elle toujours justifiée ?

— La France ne reviendra pas, avant longtemps, sur cette mesure. Et ce, pour plusieurs raisons. Il faut, tout d'abord, compter avec une procédure contentieuse engagée par la Commission européenne à l'égard de la France. D'un point de vue juridique, cette procédure justifiée n'aboutira pas avant 2001 ou 2002. Rien ne permet d'affirmer que la France sera, au terme de cette action, condamnée. Bien au contraire. Plus le temps passe et plus nombreux sont les arguments qui viennent conforter les éléments sur lesquels nous avons, en 1999, pris cette décision.

— De quels arguments parlez-vous ?

— Il s'agit avant tout de l'évolution des positions européennes quant aux modalités de lutte contre l'ESB [encéphalopathie spongiforme bovine]. Nous observons, objectivement, des avancées qui vont dans le sens de ce que nous défendons il y a un an. Nous avons progressé au niveau de l'Union européenne grâce, notamment, à la modification de la politique du Danemark. Le premier cas d'ESB qui a été diagnostiqué dans ce pays a déclenché une crise majeure, qui a conduit le Danemark à quitter le groupe des Etats qui, malheureusement, demeurent hostiles à toute amélioration de la réglementation préventive vis-à-vis de l'ESB, ce qui a permis de dépasser la minorité de blocage et d'obtenir une majorité qualifiée à l'échelle de l'Union européenne.

— Quels sont les pays de l'UE qui demeurent hostiles à l'adoption d'une politique de prévention parfaitement adaptée au risque ?



JEAN GLAVANY

— En tant que président du conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne, il ne m'appartient pas de pointer du doigt tel ou tel pays. Chacun les connaît ! Ces pays maintiennent des politiques quelque peu aveugles dans ce domaine, et ce, alors même que les experts de l'UE les considèrent comme étant aussi exposés que la France au risque de contamination. Cette ex-

position résulte notamment du fait qu'ils ont, eux aussi, importé dans la période la plus critique des farines britanniques de viande et d'os potentiellement contaminées. Ces pays nient pourtant toujours aussi farouchement être concernés par l'épidémie d'ESB.

— Quels sont les autres éléments qui, selon vous, viennent soutenir la position française ?

— Il y a l'évolution de la situation épidémiologique outre-Manche qui ne manque pas d'inquiéter. Comme l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments l'avait noté il y a un an, le nombre des cas d'ESB diagnostiqués en Grande-Bretagne baisse. Pour autant, il est indéniable que cette baisse se fait de manière moins rapide que prévu. Mon homologue britannique a pris soin, il y a quelques semaines, de m'informer de la découverte d'un cas d'ESB dit « super-naïf », c'est-à-dire concernant un animal né après l'interdic-

tion définitive des farines décidée en 1996. D'autres cas, depuis, ont été observés, ce qui ne plaide pas en faveur de l'extinction totale et rapide de l'épidémie.

— Nous ne pouvons pas, par ailleurs, sous-estimer certaines informations troublantes, comme la concentration géographique de cas humains de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, ce qui soulève de nouvelles questions sur les voies de transmission de l'agent pathogène. Depuis un an, les incertitudes ne se sont pas levées. Nous n'avons observé aucune éclaircie, bien au contraire. Le gouvernement français

« Il ne faut pas sous-estimer le choc psychologique que représente, pour les éleveurs, l'abattage total de leur troupeau »

ne voit aucun élément qui lui permettrait de modifier sa position. D'ailleurs, la situation au niveau international n'est pas si simple : plus de 90 pays maintiennent, comme nous, l'embargo sur la viande bovine britannique.

— La position française n'est-elle pas fragilisée par l'augmentation constante du nombre des cas d'ESB dans l'Hexagone ?

— Non, bien au contraire. Le cheptel bovin français est mille fois moins touché que le cheptel britannique. Mais, en Grande-Bretagne, l'épidémie est sur une pente descendante, alors que, chez nous, elle croît.

— Cela explique que nous n'alléguons pas le dispositif de prévention actuellement mis en place. Tout cela renforce notre capacité à expliquer la rigueur de notre politique. C'est bien parce que nous reconnaissons que nous sommes

concernés que nous pouvons justifier notre politique de précaution.

— Avec la politique d'abattage systématique des troupeaux, la filière viande est-elle toujours en phase avec la politique gouvernementale ?

— La condition de réussite de cette politique tient à notre capacité d'associer les professionnels aux décisions qui sont prises. Je rends hommage aux responsables agricoles qui ont compris que l'intérêt des éleveurs est de bien travailler avec le gouvernement. Cela dit, il ne faut pas sous-estimer le choc psychologique que représente, pour les éleveurs, l'abattage total de leur troupeau. Au-delà de l'indemnisation financière qui est faite et bien faite, il y a la nécessité d'un accompagnement et de la mise en place de cellules d'aide psychologique. C'est le prix que la société française doit payer pour que la précaution demandée soit acceptée par ceux qui en subissent les conséquences.

— Que répondez-vous aux critiques de ceux qui regrettent que les précautions supplémentaires préconisées par le comité Dormont n'aient pas encore été mises en œuvre ?

— De nombreuses mesures ont déjà été mises en œuvre, les dernières en date étant l'interdiction du jonchage [procédé d'abattage consistant à détruire mécaniquement le système nerveux central de l'animal] et l'extension de la liste des matériaux à risque spécifiés. Je n'ai jamais dit que notre dispositif préventif vis-à-vis de l'ESB était parfait, et j'ai toujours affirmé que nous ne cesserions de l'améliorer au fur et à mesure de notre dialogue avec les scientifiques. Les propositions du comité Dormont font l'objet d'un suivi immédiat ou d'interrogations quand la chose est nécessaire pour la filière. Les conclusions seront mises en œuvre dès que possible, qu'il s'agisse des intestins bovins, des graisses bovines, des lacto-remplaceurs ou des colonnes vertébrales. Le plus vite sera le mieux. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

## ARDEUR INTIMITE, SEDUCTION, PREVENANCE et autres secrets d'une, CONCURRENCE ACHARNÉE

Ceux qui s'y prennent bien finissent toujours par gagner. Gagner en croissance de revenus. Gagner en taux de satisfaction clients. Gagner le cœur de leurs actionnaires.

C'est du moins la conclusion d'une étude indépendante menée sur les sociétés utilisant Siebel eBusiness Applications qui affichent en moyenne une progression de 21% de leur taux de satisfaction clients, augmentent leurs revenus de 15% et améliorent la productivité de leur personnel de 20%.

Voilà qui aide à mieux comprendre pourquoi, de janvier 1995 à décembre 1999, les entreprises ayant massivement investi dans Siebel eBusiness Applications ont largement dépassé les principaux indices du marché, pulvérisant ainsi l'index Standard & Poor's 500 d'un incroyable 85%.

Chez Siebel, nous concevons les applications dont les entreprises ont besoin pour affronter l'environnement eBusiness d'aujourd'hui, compétitif et sans merci, dicté par la dure loi du client.

Parce que remplacer un client peut coûter jusqu'à 12 fois plus cher que le conserver, la fidélité est devenue le capital le plus précieux pour toute entreprise. Mais garder la confiance d'un client n'est plus aussi facile qu'auparavant.

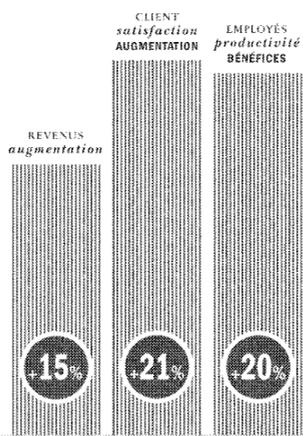


Le consommateur moderne achète n'importe où, n'importe quand, dans n'importe quelle langue, avec n'importe quelle monnaie, et par n'importe quel canal de communication. Qu'il commande sur le Web, via un call center, au détail ou par l'intermédiaire d'un représentant sur le terrain, clairement, c'est le client qui fixe les règles.

Voilà pourquoi vous avez besoin des applications qui donnent à tout un chacun accès à la même information en temps réel - peu importe d'où et avec qui le client dialogue, il garde le sentiment d'une conversation fluide et ininterrompue.

Siebel eBusiness Applications permet désormais aux entreprises d'envergure mondiale et de tout secteur d'activité d'accroître la satisfaction client et la productivité du personnel. Dans le monde brutal qui nous entoure, il est particulièrement payant de soigner ses clients.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR SIEBEL.FR ou au 00800 3743 2350



Comme le montre cette étude récente, les solutions préconisées par Siebel ont généré une augmentation des revenus de 15%, une progression du taux de satisfaction client de 21% et une augmentation de la productivité de 20%. Bonne nouvelle pour les actionnaires. Pas si bonne pour les concurrents.

SIEBEL eBusiness

code 102902

## En Vendée, le spleen de l'éleveur dont les 630 vaches ont dû être abattues

LA ROCHE-SUR-YON de notre correspondant

C'était le 2 septembre : la date reste gravée dans la mémoire d'Henri Loizeau à la manière de

### REPORTAGE

« Entre le moment où je l'ai appris et le départ des bêtes, ça a été trop long »

celle d'un deuil. Ce jour-là, une de ses vaches, âgée de sept ans, « qui ne présentait pourtant aucun signe clinique », est morte au cours d'un vêlage. « Mon vétérinaire m'a appris, le 13 septembre, qu'elle avait l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine). Je ne m'y attendais vraiment pas. Jusqu'à présent, c'était des élevages laitiers ou des élevages hors-sol qui avaient été touchés. Or, je ne fais pas de hors-sol. Ça prouve bien que personne n'est à l'abri. » Installé depuis 1979 aux Herbières (Vendée), cet éleveur membre de la FDSEA a dû se rendre à l'évidence et accepter, comme ses prédécesseurs, de se plier au principe de l'abattage systématique : les 630 bêtes de son troupeau ont dû être abattues.

Ce principe implacable, il le défend « tant que les scientifiques n'auront pas mis au point un test pour les animaux vivants ». Pourtant, reconnaît-il, « entre le moment où je l'ai appris et le départ des bêtes, ça a été trop long. Les derniers animaux ne sont partis que le week-end dernier. Il faudrait que tout soit réglé en huit jours. » Durant cette période,

son associé et lui, mais aussi leurs entourages respectifs, ont eu le temps de broyer du noir. « J'ai même eu envie de jeter l'éponge », confie-t-il.

Pour évacuer le sentiment de culpabilité qui s'empare des éleveurs, la FDSEA de Vendée travaille à la mise en place d'une cellule d'accompagnement. « Nous avons demandé à nos assureurs la prise en charge d'un soutien psychologique pour les éleveurs touchés », explique Luc Guayau, président de la FNSEA. « Quand nous avons un cas tous les trois mois, nous pouvons rencontrer les éleveurs individuellement. Plus maintenant, car les cas sont trop rapprochés », ajoute Joël Limouzin, le président de la FDSEA de Vendée. Au-delà de l'accompagnement psychologique, cette cellule doit aussi permettre d'aider les éleveurs à reconstituer leur cheptel. Principale difficulté : la compatibilité entre les animaux. « Les bêtes sont habituées à certains types de milieux microbiens contre lesquels elles sont immunisées », explique Joël Limouzin. « En les mélangeant, des problèmes sanitaires risquent de se poser. »

Afin de limiter ces risques, l'organisation syndicale vient de lancer « un recensement des animaux disponibles en Vendée et dans les départements limitrophes. Mais pas au-delà ». Henri Loizeau vient de racheter soixante-dix jeunes bovins provenant tous du département. Pour financer cet achat, il a dû emprunter. L'indemnisation par l'Etat doit lui être versée sous trois semaines.

Philippe Ecalte

# La France condamnée pour « violation du droit à la liberté d'expression »

La Cour européenne des droits de l'homme dénonce l'interdiction de rendre compte d'une plainte avec constitution de partie civile dans une affaire opposant l'Etat français à l'ancien hebdomadaire « L'Événement du jeudi »

Dans un arrêt rendu mardi 3 octobre, la Cour européenne des droits de l'homme, chargée de veiller au respect de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, a condamné la France pour « violation du

droit à la liberté d'expression ». Les magistrats de Strasbourg ont estimé que la condamnation, en 1993, de deux journalistes de l'Événement du jeudi, poursuivis pour avoir rendu publique l'existence d'une

plainte avec constitution de partie civile pour « abus de biens sociaux » visant Michel Gagneux, ancien président de la Sonacotra, était disproportionnée « compte tenu de l'intérêt de la société démocratique à assu-

rer et maintenir la liberté de la presse ». La décision de la juridiction française, confirmée par la Cour de cassation, s'appuyait sur une loi de 1931, qui vise à protéger l'honneur des personnes mises en cause.

**UNE DISPOSITION** du droit de la presse qui interdit aux journalistes de faire état des plaintes avec constitution de partie civile déposée contre des particuliers a été jugée contraire à la liberté d'information par la Cour européenne des droits de l'homme. La juridiction de Strasbourg, qui veille au respect de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, a condamné la France, mardi 3 octobre, pour « violation du droit à la liberté d'expression » dans une affaire opposant l'Etat français à l'ancien hebdomadaire L'Événement du jeudi. La cour a estimé que la condamnation par la justice française de deux journalistes poursuivis pour avoir rendu publique l'existence d'une plainte avec constitution de partie civile visant Michel Gagneux, ancien président de la Sonacotra, était disproportionnée « compte tenu de l'intérêt de la société démocratique à assurer et maintenir la liberté de la presse ».

Contrairement à la plainte simple, qui peut être classée sans suite par le parquet, la plainte avec constitution de partie civile permet

à un particulier d'obliger la justice à enquêter sur les faits qu'il souhaite dénoncer. La presse a interdiction de faire état de ces procédures, qui visent parfois nommément des personnes, depuis la loi du 2 juillet 1931. Cette législation, qui cherche à protéger l'honneur des personnes mises en cause, constitue une restriction à l'exercice de la liberté d'information. Elle n'a cependant jamais été abrogée malgré une tentative en 1993. En cas de poursuites, elle entraîne une condamnation quasi automatique des médias, qui encourent jusqu'à 120 000 francs d'amende.

## PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

C'est sur cette base que Michel Gagneux a poursuivi Albert du Roy, ancien directeur de la publication de L'Événement du jeudi, et le journaliste Guillaume Malaurie. Dans un article intitulé « Sonacotra : quand la gauche fait le ménage à gauche » et publié en février 1993, l'hebdomadaire rapportait que les nouveaux dirigeants de la Sonacotra avaient déposé une plainte avec constitution de partie civile pour



« abus de biens sociaux » contre Michel Gagneux, l'ancien PDG de cette société qui gère des foyers de travailleurs immigrés. A l'époque, un audit avait évalué à 88 millions

de francs le montant des sommes évaporées lors d'opérations immobilières avortées. Michel Gagneux a finalement bénéficié d'un non-lieu dans cette affaire.

## Cris et bagarre au procès des militants basques devant le tribunal de Paris

**LE PROCÈS** de neuf militants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA s'est ouvert, lundi 9 octobre devant la 31<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel



### PROCÈS

de Paris, dans un climat d'extrême violence. La salle, emplie majoritairement de sympathisants de la cause basque, s'est enflammée au moment où les prévenus, dont certains portaient un tee-shirt au sigle de l'ETA, pénétraient dans le box. Accueillis sous les applaudissements, les prévenus ont crié en basque : « Vive l'ETA militaire », « luttons jusqu'à la victoire ». Malgré l'avertissement du président du tribunal, Olivier Perusset, qui menaçait d'évacuer la salle, le public a continué son brouhaha, agitant drapeaux basques et banderoles réclamant l'amnistie pour les prisonniers. Avant de commencer l'examen des faits reprochés à quatre des neuf prévenus, dont l'un est jugé par défaut, l'audience a été suspendue.

Une partie des prévenus, non concernés par l'audience, quittaient la salle pour rejoindre le dépôt lorsque le climat a dégénéré. Du mobilier a été endommagé, une vitre brisée et l'ordinateur du greffier jeté à terre. Les gendarmes ont peiné à évacuer les prévenus. José-Javier Arizcuren-Ruiz, dit « Kantauri », considéré comme l'ancien chef militaire de l'organisation, a même tenté d'enjamber le box, avant que des gendarmes mobiles ne parviennent à le maîtriser. Une partie du public s'est remise à hurler : « Indépendance », « le peuple ne pardonnera pas » ou « pas de paix sans amnistie ».

### « INAKI DE RENTERIA »

Ignacio-Miguel Gracia-Arregui, dit « Inaki de Renteria », chef présumé de l'ETA, arrêté le 15 septembre près de Bayonne, devait lui aussi être jugé au cours de ce procès. La grève des surveillants de prisons n'a pas permis qu'il soit extrait de sa cellule de Fresnes. Son cas devait être examiné mardi 10 octobre, comme celui d'Angel Picabea-Ugalde, quarante-deux ans, considéré comme le passeur d'armes de l'ETA vers l'Espagne. Tous sont poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme. Plusieurs dossiers ont été regroupés : détention de faux papiers, d'armes ou d'explosifs. L'audience fait suite, notamment, à la découverte, le 4 avril 1999, d'une cache d'armes à Bayonne, où les empreintes d'« Inaki de Renteria » ont été relevées. Des centaines de kilos d'explosifs, des détonateurs, des pistolets-mitrailleurs, des fusils, des munitions et une documentation de l'ETA avaient été trouvées.

Ignacio-Miguel Gracia-Arregui, quarante-quatre ans, a déjà été condamné par défaut à cinq ans d'emprisonnement le 19 juin 1997 par un tribunal français. Arrêté en mars 1999, objet de huit mandats d'arrêts en Espagne, José-Javier Arizcuren-Ruiz, quarante et un ans, a été condamné à deux reprises : le 3 juin 1999 à dix ans d'emprisonnement et le 23 février à six ans de prison et à une interdiction définitive du territoire français.

Lundi, il devait répondre du délit de détention de faux papiers. Mais fidèle à l'attitude des militants basques, il a refusé de s'expliquer autrement que dans sa langue. Seule, sa compagne, Conchita Iglesias Alvarez, née en France et poursuivie pour le recel d'un véhicule, a accepté de répondre, en français, dans une salle vidée de son public, aux questions du tribunal. Les juges s'intéressaient notamment aux conditions dans lesquelles elle avait loué une maison où ont été retrouvés scanner, disquettes informatiques et machine à écrire. Conchita Iglesias Alvarez a reconnu que les loyers avaient été payés par l'argent de son compagnon. Elle a affirmé ignorer le détail de ses activités.

## Vers une modification de la loi

L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) du 3 octobre, qui dénonce l'interdiction de rendre compte d'une plainte avec constitution de partie civile, pourrait entraîner un changement dans la législation française. Interrogée par Le Monde, mardi 10 octobre, la chancellerie a rappelé que « le principe est d'admettre la primauté des décisions de la Cour. On devrait donc mettre notre droit en conformité ».

La France a déjà dû, par deux fois, modifier sa législation après une décision de la CEDH. La loi du 10 juillet 1991 sur les écoutes téléphoniques a été adoptée après l'arrêt Kruslin du 24 avril 1990, qui avait condamné la France pour violation du « droit au respect de la vie privée et de la correspondance ». Plus récemment, la France a changé sa législation après avoir été condamnée, le 19 mars 1997, pour non-respect des droits de la défense dans l'affaire Hakkar. La loi du 15 juin a permis la révision d'un procès quand celui-ci a été jugé inéquitable par la CEDH (Le Monde du 7 avril).

ouvertes par le parquet, dont les journalistes peuvent rendre compte librement. « Or une telle différence de traitement du droit à l'information ne semble fondée sur aucune raison objective, alors qu'elle entrave de manière totale le droit de la presse à informer le public sur des sujets qui, bien que concernant une procédure pénale avec constitution de partie civile, peuvent être d'intérêt public. En l'espèce, tel était le cas, car cette affaire visait des personnalités du monde politique français et mettait en cause leurs agissements, prétendument frauduleux, à la direction d'une société publique de gestion de foyers d'hébergement pour émigrés ».

Relevant que d'autres mécanismes de protection des personnes mises en cause existent dans le droit français, comme l'atteinte à la présomption d'innocence, la cour a estimé que la France a violé l'article 10 de la convention qui dispose que « toute personne a droit à la liberté d'expression ». La France a été condamnée à verser 50 000 francs aux requérants au titre des frais et dépens.

Cécile Prieur

Acacio Pereira

BRUXELLES MADRID LONDRES

AMSTERDAM

HELSINKI

STOCKHOLM

MONTEVIDEO



## JCDecaux

En 1964 Jean-Claude Decaux crée un nouveau média : les abribus. A la fois élégants et fonctionnels, ils sont installés, entretenus gratuitement et ce service est financé par la publicité. Aujourd'hui, de Stockholm à Montevideo, en passant par Londres, Paris, Madrid et San Francisco, plus de 1300 villes à travers le monde font confiance au groupe JCDecaux, numéro un mondial du mobilier urbain.

les vitrines du monde

## « Erika » : la société italienne chargée du contrôle a été mise en examen

Elle avait autorisé la navigation

LE REGISTRO italiano navale (RINA), la société de classification chargée du contrôle de l'*Erika*, a été mise en examen, en fin de semaine dernière, en tant que personne morale, pour « mise en danger de la vie d'autrui » par la juge Dominique de Talancé qui instruit le dossier du naufrage du pétrolier, survenu le 12 décembre 1999. Le parquet de Paris a confirmé, lundi 9 octobre, l'information annoncée par Philippe de Villiers, président du conseil général de Vendée, et relayée par *Ouest-France*. Un responsable du RINA, dont le nom n'a pas été communiqué, a également été mis en examen.

La magistrate parisienne s'interrogeait depuis de longs mois sur les conditions de délivrance du certificat de navigabilité du pétrolier, pourtant dans un état douteux. Elle s'était rendue en février à Gênes, siège du RINA, afin d'interroger ses responsables. Les deux nouvelles mises en examen s'ajoutent aux six déjà délivrées dans le dossier. Karun Mathur, le commandant du navire, s'était vu reprocher le même chef de « mise en danger de la vie d'autrui ». Giuseppe Savarese, le propriétaire du bateau, et Antonio Pollara, chargé de sa gestion, doivent répondre d'« abstention de mise en œuvre de mesures destinées à prévenir l'accident » et trois gradés de la préfecture maritime d'« abstention volontaire de prendre les mesures permettant de combattre un sinistre ».

### CONTRÔLES SUJETS À CAUTION

Le RINA avait pris en charge l'inspection du navire en 1998, succédant au français Veritas. Un mandataire envoyé en février de la même année avait constaté d'importantes faiblesses dans la structure. Le pétrolier avait été mis en cale sèche à Bijela au Monténégro

pour des réparations qui avaient duré le double du temps prévu. La société de classification avait accordé son autorisation en août.

Les travaux étaient-ils suffisants ? Karun Mathur affirme qu'il avait constaté la persistance de corrosion sur certaines parois, en prenant le commandement du navire, en 1999. Le 22 novembre, dix jours avant que l'*Erika* ne se brise en deux, un nouvel expert du RINA avait mené une inspection à Augusta, en Sicile. Il avait confirmé les appréhensions du capitaine indien mais la société avait malgré tout donné l'autorisation de naviguer.

L'intervention de la société de classification avait été critiquée dans plusieurs rapports. Début octobre, l'autorité maritime de Malte avait souligné « qu'il y avait une corrosion générale à la proue du navire et un amincissement des tôles sur le pont ». La commission d'enquête de l'Assemblée nationale avait estimé, pour sa part, en juillet, que les contrôles du RINA « sont sujets à caution, au moins partiellement ». Se sentant acculée, la société italienne avait tenté, dès le printemps 1999, de « dépayser » le dossier en assignant préventivement les parties civiles françaises devant un tribunal de Syracuse, en Sicile.

Pour Philippe de Villiers, « la mise en examen du RINA est le prélude à la mise en cause de la société Total ». Le Collectif citoyen antimarée noire de Saint-Nazaire estime également que doit être critiquée « la société de "vetting" [chargée de l'inspection et du choix des bateaux NDLR] de Total qui a choisi un navire poubelle ». « Le collectif attend cette mise en examen comme une suite logique à l'enquête judiciaire », poursuit Pascal Braud, responsable du collectif.

Benoît Hopquin

## Poursuite du mouvement social des surveillants de prison

LE BLOCAGE des prisons, organisé depuis le 4 octobre par les syndicats de surveillants pour protester contre le budget 2001 de l'administration pénitentiaire, s'est prolongé lundi 9 octobre. Ce mouvement social devait se poursuivre mardi dans la perspective d'une rencontre prévue mercredi entre l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), FO, la CGT et le cabinet de la ministre de la justice. Les syndicats de surveillants revendiquent des créations postes supplémentaires s'ajoutant aux 330 prévus dans le budget 2001 de la justice. Cent quatre-vingt-neuf de ces postes seront affectés aux nouveaux établissements de Seysses (Haute-Garonne) et du Pontet (Vaucluse), dont l'ouverture est prévue en 2002. Les 187 autres établissements pénitentiaires ne disposeraient donc que de 141 emplois nouveaux, un chiffre jugé très insuffisant par les organisations syndicales.

## Hormones de croissance :

### les juges enquêtent en Belgique

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE sur l'affaire des stocks d'hormones de croissance suspectés d'être contaminés par la maladie incurable de Creutzfeldt-Jacob s'oriente vers la Belgique, où deux juges parisiens se sont rendus, lundi 9 octobre. Marie-Odile Bertella-Geffroy et Olivier de Paris sont saisis de deux informations judiciaires ouvertes, en 1991, pour « homicide volontaire et empoisonnement » et, en 1999, pour « corruption et prise illégale d'intérêt ». L'enquête a révélé que des stocks suspects d'hormones de croissance avaient continué à être écoulés en 1985 et 1986 malgré les mises en garde sur une possible contamination par la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Plus de 70 personnes sont déjà mortes en France de cette maladie à la suite d'un « traitement » comportant des hormones de croissance. Les juges devaient notamment entendre les responsables de la société belge Techland, qui importait des hypophysés de Bulgarie pour le compte de l'institut Pasteur.

## IVG : les syndicats

### de médecins divisés

LA COORDINATION médicale hospitalière (CMH) a désapprouvé, lundi 9 octobre, la menace faite le 5 octobre par le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (SYNGOF) de « ne plus prendre en charge les interruptions volontaires de grossesse (IVG) à partir du 10 novembre ». Elle souligne que « ce mot d'ordre de grève ne peut qu'entraîner une pénalisation arbitraire des femmes concernées ». Elle indique cependant qu'elle « entend soutenir les revendications qui visent à assurer un recrutement compétent et suffisant dans la filière de gynécologie-obstétrique ». Le 9 octobre, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) a également dénoncé ce manque de moyens mais n'a pas appelé à la grève. Ces réactions font suite à l'adoption, le 4 octobre, par le conseil des ministres d'un projet de loi de la ministre de la Solidarité, Martine Aubry allongeant le délai légal de 10 à 12 semaines de grossesse.

# Controverse sur l'accès aux archives de la répression anti-algérienne du 17 octobre 1961

La préfecture de police de Paris refuse la demande de l'écrivain Jean-Luc Einaudi

L'accès aux archives concernant la répression sanglante de la manifestation des Algériens de Paris, le 17 octobre 1961, fait à nouveau l'objet

d'une controverse. Quelques mois après les déclarations de Lionel Jospin favorables aux recherches historiques sur ces événements, Jean-

Luc Einaudi, auteur d'un ouvrage de référence sur le sujet, vient de se voir refuser l'accès aux archives de la préfecture de police de Paris.

rier daté du 29 septembre 2000, Yves Le Breton, chef de cabinet de Philippe Massoni, explique qu'il ne lui paraît pas possible de « déroger aux termes de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives », qui fixe un délai de soixante ans pour l'accès aux documents nominatifs « qui mettent en cause la vie privée ». Ce délai n'étant pas encore atteint pour tout ce qui touche aux événements du 17 janvier 1961, le préfet refuse donc d'ouvrir ses archives.

### PRESCRIPTION DE SOIXANTE ANS

La loi du 3 janvier 1979 instaure en effet une prescription de trente ans pour l'accès aux archives publiques, mais prévoit une série d'exceptions. Ainsi les fonds d'archives « sensibles » de certains ministères comme ceux de la défense, des affaires étrangères ou de l'intérieur, ne peuvent être librement communiqués dès lors qu'elles « mettent en cause la sûreté de l'Etat ou la vie privée des individus ». C'est ainsi que les archives ayant trait à la guerre d'Algérie sont soumises à un délai de prescription de soixante

ans. Voici des mois que le gouvernement étudie une réforme de la loi sur les archives, visant à raccourcir les délais de consultation. Le projet demeure toujours en arbitrage à Matignon.

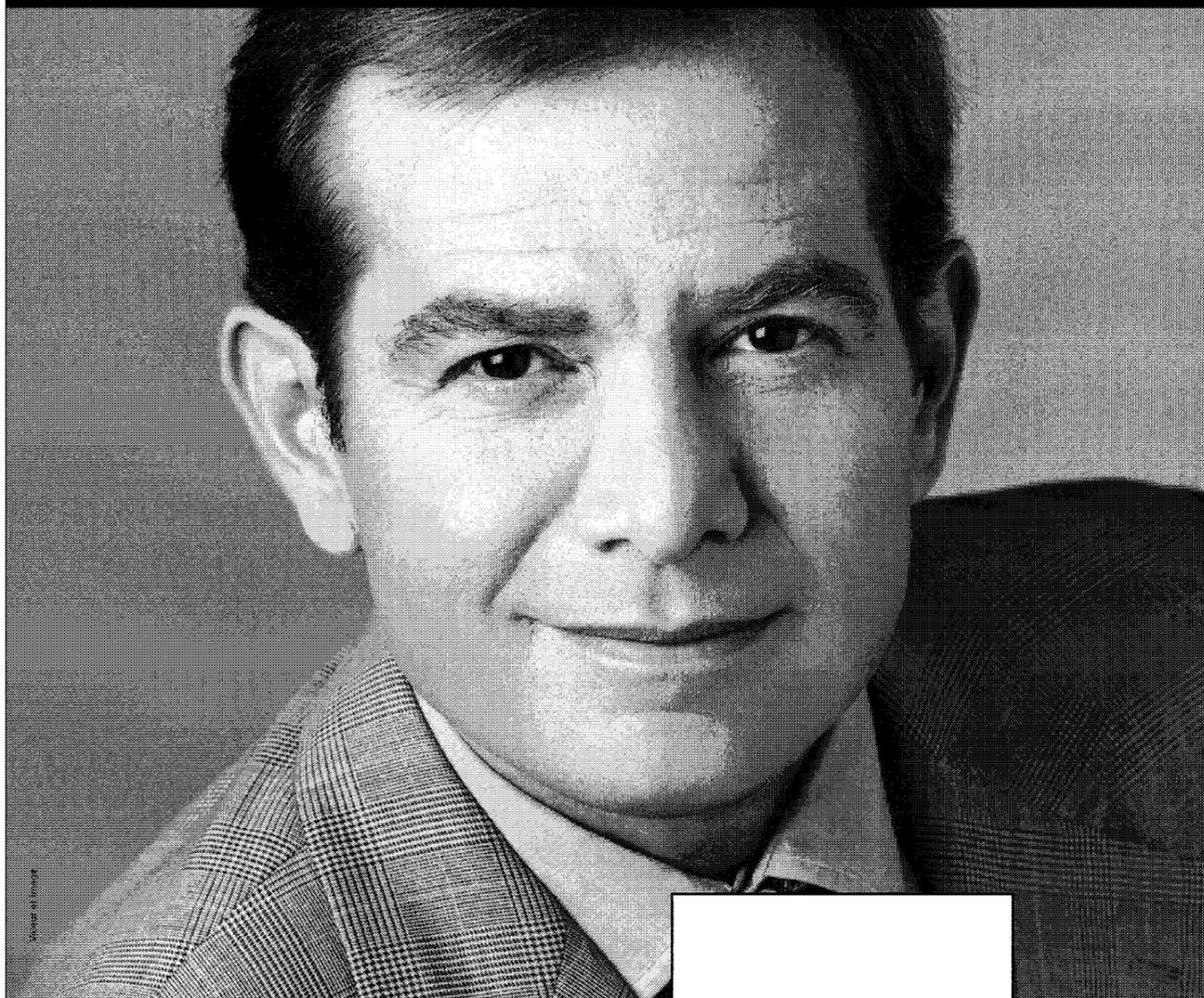
Ces derniers mois, la bataille menée par des historiens pour l'accès à ces archives semblait avoir marqué des points. Le 5 mai, le gouvernement avait décidé « de faciliter les recherches historiques sur la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961 et plus généralement sur les faits commis à l'encontre des Français musulmans d'Algérie durant l'année 1961 ». Le premier ministre avait alors exhorté les ministres responsables de la gestion de ces archives à accorder largement les dérogations nécessaires aux chercheurs travaillant sur cette période. Déjà, en octobre 1997, Catherine Trautmann, alors ministre de la culture, avait annoncé l'ouverture des archives de son ministère. Au même moment, une circulaire de Matignon demandait aux préfets et services responsables de répondre dans un délai maximal de trois mois aux demandes indivi-

duelles de consultations des archives. Un délai largement dépassé s'agissant de M. Einaudi.

Pour l'écrivain, « c'est le règne du bon vouloir du préfet de police qui gère ses archives sans aucun contrôle ». D'autres historiens ont obtenu un feu vert de M. Massoni. « Il y a deux poids, deux mesures. Cette décision arbitraire est dirigée contre mes travaux », s'insurge M. Einaudi. La polémique sur le nombre de morts lors des événements d'octobre 1961 ne cesse de rebondir au gré des publications : trente-deux morts selon un rapport remis, en mai 1998, à Jean-Pierre Chevènement ; quarante-huit décès, d'après un second rapport remis à Lionel Jospin un an plus tard ; plus de deux cents morts selon M. Einaudi. Soucieux de voir cette période enfouie dans la mémoire collective française reconnue comme « crime contre l'humanité », l'Association 17 octobre 1961 contre l'oubli organise un colloque sur le sujet le 21 octobre à l'Assemblée nationale.

Sylvia Zappi

## Avant, pour augmenter mes revenus, je suivais les autres.



finance

aujourd'hui, j'ai découvert les conseils de Véga Finance. Mes placements sont suivis par un spécialiste qui me donne accès à toutes les SICAV du marché ainsi qu'au premier contrat d'assurance-vie sans droit d'entrée. De plus, et c'est un service exclusif de Véga Finance, je reçois gratuitement le guide des SICAV, qui me donne tous les critères de choix pour augmenter mes revenus sans prendre de risques.

Alors maintenant, je fais confiance à Véga Finance. Et les autres feraient bien de me suivre.

148, boulevard Haussmann  
75008 Paris.  
Tél. : 01 45 61 61 00  
www.vegafinance.fr

# PREMIERE SEMAINE ET DEJA 1/2 MILLION DE SPECTATEURS

**“Une œuvre  
tourbillonnante et  
bouleversante...  
Un chef d'œuvre.”**

STUDIO

**“On n'a jamais  
rien vu de tel  
au cinéma.”**

TÉLÉ 7 JOURS

**“Magnifique...  
Un art total...  
Du jamais vu.”**

LE FIGARO

**“Un régal.”**

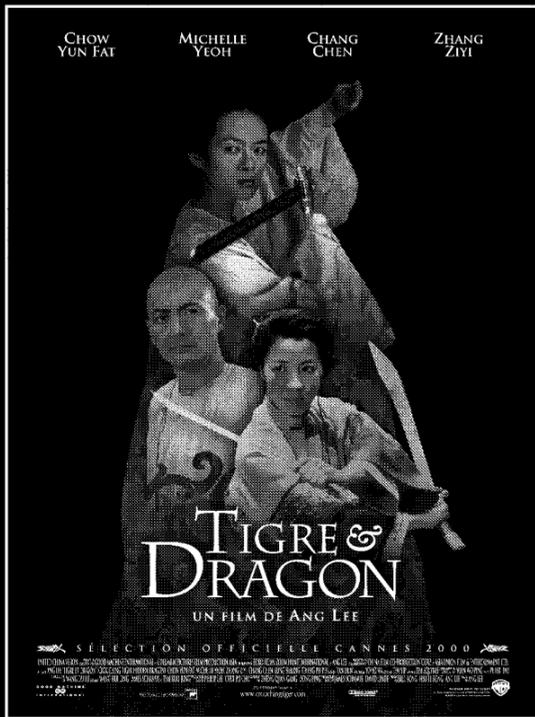
LIBÉRATION

**“Un émerveillement.”**

LE MONDE

**“Magique.”**

TÉLÉSTAR



# TIGRE & DRAGON

UN FILM DE ANG LEE

www.crouchingtiger.com www.tigreetdragon-lejeu.com

GOOD MACHINE INTERNATIONAL DISTRIBUE PAR WARNER BROS. (TRANSFANTIC), INC. WARNER BROS. PICTURES A TIME WARNER ENTERTAINMENT COMPANY © 2000 Warner Bros. Tous droits réservés.

## Les lois montagne et littoral menacées

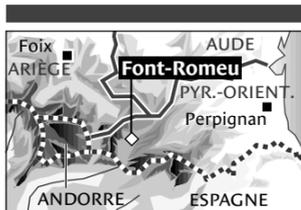
Deux amendements en discussion au Parlement visent à étendre les possibilités d'urbaniser les zones protégées, déjà soumises à de fortes pressions. Reportages en Cerdagne et à Saint-Tropez

**FONT-ROMEU (Pyrénées-Orientales)**  
de notre envoyée spéciale  
« Il est facile d'embrasser du regard tout le pays de Cerdagne (...). Tout autour se dressent de puissantes montagnes qui semblent l'isoler du reste du monde. (...) On est là comme une barque au milieu de la mer. » La Cerdagne, altiplano pyrénéen mi-français mi-espagnol situé à 1 200 mètres d'altitude, inspirait ces lignes lyriques à Emmanuel Brousse, conseiller général du canton à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La plaine dorée par les blés à aujourd'hui d'autres adorateurs, comme Marc Mailliet, un écologiste qui la défend depuis trente ans. Sur la route escarpée qui relie Perpignan aux montagnes, sa voiture peine mais son discours est vibrant : « Vous allez voir ce qu'"ils" font à la Cerdagne. Vous allez voir... »

Direction Font-Romeu : un amas de ferrailles prend ses aises en lisière d'un champ. A Saillagouse, des moignons de route goudronnée, restes d'une ZAC en panne, finissent en impasse. Sur les pentes d'Estavar se multiplient des pavillons. A Targassonne, des chalets de style savoyard, suisse ou finlandais colonisent les flancs nus de la montagne. Le clou de ce caparnaüm architectural se trouve à Caldégas. Au centre du village, une fragile église romane est flanquée d'un court de tennis fatigué. « Retirez le tracteur, retirez le tennis, retirez les lampadaires, ça a de la gueule, non ? », ironise M. Mailliet.

### ABERRATION ARCHITECTURALE

Le voyage s'achève à Font-Romeu, aberration architecturale typique des années 70. La pression immobilière espagnole a marqué la région, surtout au début des années 90, quand les Barcelonais découvraient le ski. Depuis, le rythme des constructions a fléchi, mais il n'a pas cessé. En bordure des villages, des enfilades d'édifices mutans, mi-chalets mi-immeubles, portent des écriteaux en catalan : « Cases a vendr. »



Dans ce contexte, le « cavalier législatif » – un amendement n'ayant rien à voir avec le débat en cours – déposé par le député (PS) de l'Isère François Brottes au cours de l'examen par l'Assemblée nationale de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) affole les associations de défense de l'environnement. Les quelques lignes de l'amendement Brottes autorisent en effet la construction d'immeubles isolés, contrairement à ce que prévoit la loi montagne.

La Fédération nationale de l'environnement voit déjà se profiler « des lotissements et mini-ZAC dignes de la région parisienne ». L'examen de la loi en commission au Sénat commence mercredi 11 octobre, elle devra être discutée en deuxième lecture au Sénat, à partir du 17 octobre, avant d'être définitivement adoptée par l'Assemblée nationale. L'amendement Brottes tout comme l'amendement de Robert Gaïa, député (PS) du Var, qui concerne le littoral (lire ci-dessous), déjà jugés conformes par les deux Assemblées, de-

vraient, sauf coup de théâtre, survivre à ces ultimes lectures.

Pierre Bosselut, le maire (non app.) de Font-Romeu, ne connaît pas cet amendement, lève un sourcil intéressé mais jure que la loi montagne ne le dérange pas : « Notre richesse, c'est l'environnement, la loi montagne le protège », assure-t-il, tout en mimant les gestes d'un homme menotté. Car les batailles autour des plans d'occupation des sols sont plutôt rudes dans la région, et ne tournent pas toujours à l'avantage des élus. Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, en décembre 1999, l'un des arrêtés de lotissement délivrés par M. Bosselut à un promoteur : la parcelle visée était classée.

La loi qui protège la montagne depuis 1985 ne fait pas que des heureux, à voir l'acharnement avec lequel les élus de l'ANEM (Association nationale des élus de la montagne) bataillent à l'Assemblée nationale pour faire passer des amendements étendant les possibilités d'urbanisation.

M. Brottes, le député de l'Isère, se défend pourtant d'avoir donné naissance à un permis de miter le paysage : « Nous avons de vraies difficultés à accueillir de nouvelles populations. Il faut réintroduire un peu de souplesse et de bon sens dans ce système. Les jeunes veulent venir, mais ils n'arrivent pas à se loger ! », explique-t-il, assurant que « la façon dont nous nous sommes bordés évitera les écueils ». Augustin Bonrepaux, député (PS) de l'Ariège et président du Conseil national de la montagne (CNM), fait écho : « On ne peut pas paralyser le développement de la montagne. Il faut pouvoir construire. »

Un habitant de Font-Romeu pointe un doigt vers les hauteurs de la station. « Vous voyez ce magnifique chalet finlandais ? Ça fait trente ans que je vis ici, et pas une seule fois je n'ai vu ses volets ouverts. » Le bourg compte 2 400 habitants à l'année (contre environ 18 000 en saison). En dix ans, il a gagné 100 habitants permanents... et, selon la mairie, 289 appartements ont été construits depuis

1996. Des résidences secondaires pour la plupart. Pour Christian Portello, directeur de l'office du tourisme, l'offre immobilière de la station est « inadaptée ».

Même analyse au comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales : « Nous avons un parc de résidences secondaires énorme, et un parc de lits banalisés marginal. »

La priorité n'est pas à la construction, mais à l'adaptation des bâtiments existants, qui pourrait doper une fréquentation en reflux. « Nous essayons de convaincre les propriétaires de louer leurs chalets », explique M. Portello. Les résultats sont, pour l'heure, plutôt minces. Pendant ce temps, les chalets continuent à sortir de terre. Ils rapportent de l'argent frais aux municipalités.

### « SIRÈNES DE PROMOTEURS »

« Certains maires ont une vision prudente. D'autres répondent aux sirènes des promoteurs », constate Thierry Castells, chef du service urbanisme, habitat et environnement à la direction départementale de l'équipement des Pyrénées-Orientales, organisme chargé de contrôler la légalité des réalisations. Selon M. Castells, les insuffisances des textes rendent difficile le contrôle de légalité. « On fait ce qu'on peut avec les outils que l'on a. Les POS ne sont pas assez normatifs en ce qui concerne l'impact sur les paysages », explique-t-il.

Pour M. Castells, la montagne subit la concurrence acharnée que se livrent les élus pour attirer les équipements : « Nous avons énormément de mal à mettre en œuvre l'intercommunalité en Cerdagne, dit-il. Pourtant, tout le problème est là. »

L'idée d'un parc naturel régional qui amènerait les élus à travailler ensemble est évoquée... depuis plus d'une décennie. Les optimistes voient là un excellent moyen de contenir l'urbanisation anarchique qui grignote la montagne.

Gaëlle Dupont

## L'amendement Gaïa, un secours inespéré pour les paillotes de Saint-Tropez

### TOULON

de notre correspondant  
Temps clair et soleil estival. La saison se prolongera au-delà de l'été... Tout va pour le mieux sur la plage varoise de Pampelonne, où les plagistes semblent rassurés par l'amendement du député PS du Var, Robert Gaïa, adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat, dans le cadre de l'examen de la loi solidarité et renouvellement urbain. Il vise à modifier la loi littoral de 1987 et pourrait mettre un terme aux menaces judiciaires qui pèsent sur les paillotes construites sur cette plage. Pour Jean-Michel Alliou, président du Syndicat du Var des exploitations de bain de mer, « la loi littoral est bonne mais comporte des lacunes, notamment en matière d'exploitation commerciale. Cet amendement vise à créer une brèche en préservant ce qui existe et en permettant la création d'établissements, s'ils sont utiles à l'économie locale et au développement touristique ». L'analyse est un peu sommaire mais elle traduit le soulagement d'une profession.

En effet, depuis cinq ans, la plus célèbre plage de Saint-Tropez (qui est située sur la commune de Ramatuelle) est au cœur des débats. En décembre 1999, la cour administrative de Marseille a confirmé le jugement du tribunal administratif de Nice ayant déclaré cette plage « espace naturel remarquable », ce qui entraînerait la destruction des vingt-huit paillotes qui y sont implantées, lesquelles attirent près de 35 000 personnes par jour en été. Albert Raphaël, maire (PS) de Ramatuelle, a fait appel de cette décision. Depuis, on attend le jugement du Conseil d'Etat.

### ÉTABLISSEMENTS HÉTÉROGÈNES

Pourtant, ce dossier semblait être exemplaire et consensuel. En 1992, le maire avait lancé un plan de requalification visant à détruire ces établissements hétérogènes pour les remplacer par des constructions en bois semi-démontables (comme l'exige la loi), tout en réduisant de 9 000 à 3 500 mètres carrés la surface

occupée par ces paillotes transformées en restaurants de luxe au fil des ans. Le plan faisait l'unanimité, mais une des associations de défense de la nature a introduit un recours auprès du tribunal...

Daniel Canepa, préfet du Var, a tenté de calmer le jeu par la mise en place, au début de l'été, d'un groupe de concertation rassemblant l'ensemble des protagonistes (élus, plagistes, associations) afin de dresser un cahier des charges commun pour l'aménagement de la plage. Mais dès la troisième rencontre, le président de Vivre dans la presqu'île, Jean-Pierre Verspieren, quittait la séance, conditionnant sa participation et celle des autres associations au retrait de l'amendement Gaïa, jugé « sournois et faussement présenté comme allant dans le sens de la protection environnementale alors qu'il légaliserait l'aménagement de Pampelonne, condamné par deux juridictions ».

Ce point de vue est partagé par Nicole Tronche, présidente de

l'Union départementale pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement. Selon elle, « M. Gaïa, pour faire plaisir au maire de Ramatuelle, a initié cet amendement fallacieux, pernicieux, afin de permettre le maintien, sinon la reconstruction des paillotes ». Face à ce que bon nombre de détracteurs qualifient d'amendement de circonstance, le député dénonce la loi littoral, dont la délimitation des périmètres « est l'œuvre de technocrates sans consultation publique », contrairement à la loi de classement de 1930. « Mon amendement permettra à une commune, pour réduire les nuisances, d'élaborer un plan d'aménagement qui doit être soumis à enquête publique, être présenté à la commission des sites avant d'être validé par un arrêté du Conseil d'Etat, assure-t-il. Nous avons donc quatre verrous permettant de faire de l'aménagement en réduisant les nuisances. Et démocratiquement, je ne veux pas qu'on en arrive à une situation aussi honteuse que celle vécue en Corse, où un préfet a été contraint d'autoriser l'ouverture de la paillote que son prédécesseur, avec une méthode illicite, avait fait détruire en application des lois de la République. »

Le préfet du Var, qui voit dans cet amendement « des avantages et des sécurités propres à satisfaire tout le monde », sait pourtant qu'il sera pris « entre l'écorce et l'arbre ». La commune de Ramatuelle, elle, respire, ses installations rapportant 5 millions de francs (0,76 million d'euros) de recettes par an et générant 550 emplois directs. Quant aux plagistes, ils militent « pour l'autorisation de repas du soir, l'ouverture à l'année pour ceux qui le souhaitent et le non-démontage des paillotes quand il ne s'impose pas... » Pour eux, l'amendement Gaïa n'est qu'un premier pas.

José Lenzini

### Deux lois qui permettent de contrôler l'urbanisation

● **Montagne.** Selon la loi montagne du 10 janvier 1985, l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les bourgs et villages existants, sauf si la protection contre les risques naturels impose la délimitation de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement. L'amendement déposé par François Brottes, député (PS) de l'Isère, propose la possibilité de construire « à titre exceptionnel, et après accord de la chambre d'agriculture et de la commission des sites, des zones d'urbanisation future de taille et de capacité d'accueil limitées » (loi SRU, article 10 bis). Les opérations de

développement touristique importantes, baptisées unités touristiques nouvelles (UTN), sont, elles, soumises à un régime particulier. Elles doivent remplir de nombreuses conditions, être portées à la connaissance du public, soumises pour avis à une commission spécialisée et finalement être autorisées ou non par le préfet.

● **Littoral.** La loi littoral du 2 janvier 1986 interdit toute construction nouvelle à l'intérieur d'une bande de 100 mètres à partir du rivage. L'amendement déposé par Robert Gaïa, député (PS) du Var, est ainsi rédigé : « Afin de réduire les

nuisances ou dégradations mentionnées au premier alinéa et d'améliorer les conditions d'accès au domaine public maritime, [le Conseil d'Etat] peut, à titre dérogatoire, autoriser le maintien et la construction d'une partie des équipements ou constructions existants à l'intérieur de la bande des cent mètres (...), dès lors que ceux-ci sont de nature à permettre de concilier les objectifs de préservation de l'environnement et d'organisation de la fréquentation touristique. Les conditions d'application du présent article sont déterminées par décret en Conseil d'Etat » (loi SRU, article 20 septies A).

# Mohamad, simple enfant de Gaza

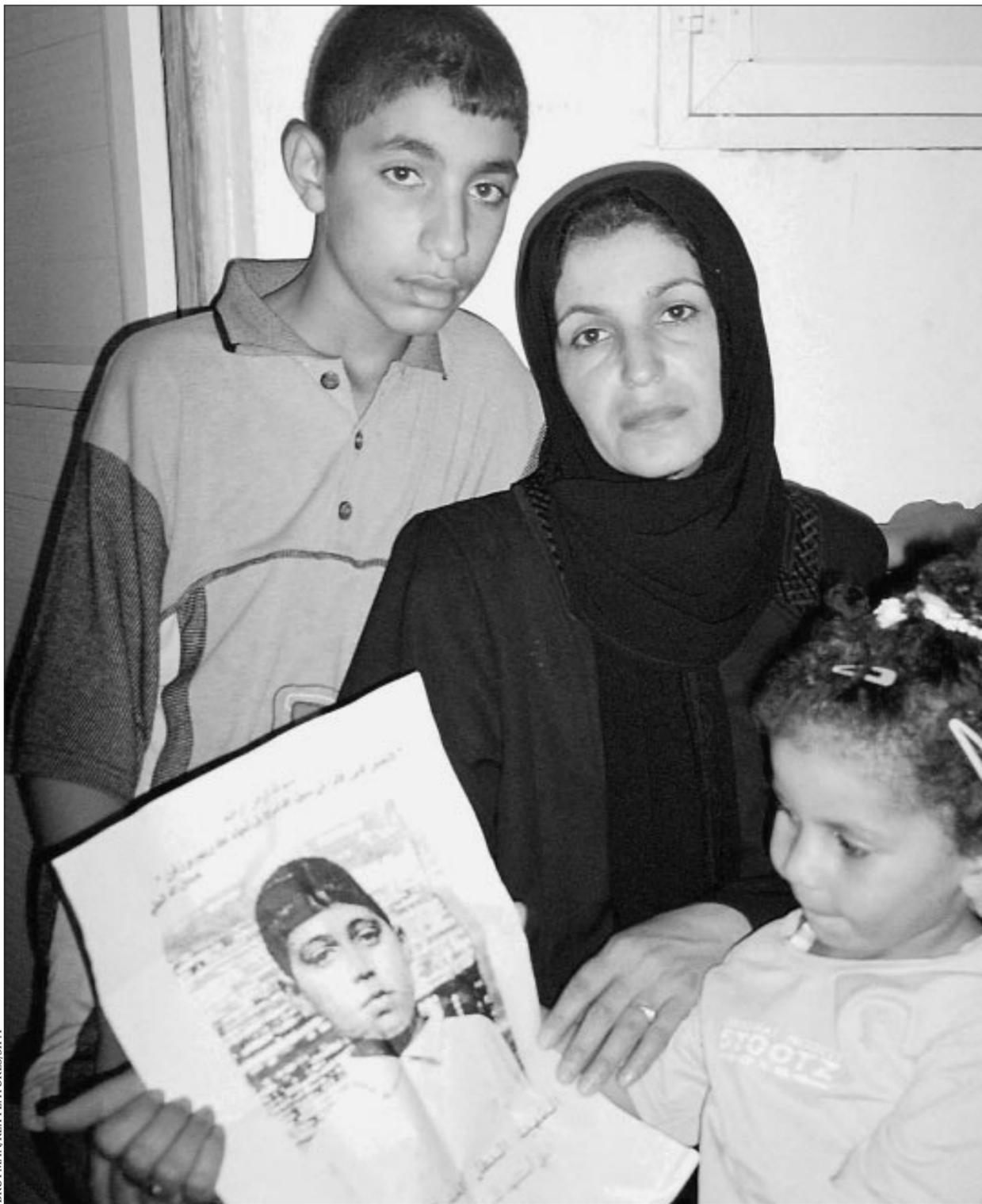
P OUR accéder à la maison, il faut gravir les trois marches de béton d'un escalier qui part sur la droite. La porte de fer est peinte en blanc, comme les murs. Elle dessert une pièce principale dont le carrelage est, par endroits, recouvert de nattes. Un toit de fibro-ciment posé sur des tubes fait office de plafond. A un mur est accrochée une cage. Quatre petits oiseaux chantonnent. De vieilles femmes accroupies sur un matelas disposé le long d'une cloison couvent du regard une femme encore jeune, vêtue d'une robe d'un bleu très sombre. Presque noir. Non loin de là, deux chatons tigrés tentent d'échapper à deux fillettes de six et cinq ans. Il y a quelques jours encore, troublées par le tumulte qui avait saisi les lieux, elles demandaient quand leur frère reviendrait à la maison. Puis elles se sont tuées, sans que l'on soit sûr qu'elles aient compris ce qui s'est véritablement passé. Tout a commencé dans l'après-midi du 30 septembre avec la procession silencieuse des porteurs de la nouvelle : la mort de Mohamad El Dirah, 12 ans, devant la colonie israélienne de Netzarim, dans la bande de Gaza.

Pendant plusieurs jours, Amal, sa mère, a ainsi reçu les condoléances des voisins et des amis du camp de réfugiés de Bourjay, à quelques kilomètres seulement de l'endroit fatidique. Un ministre de l'Autorité palestinienne chargé de l'industrie et des membres du Conseil sont également venus au numéro 62 de la rue El Chauhada, au bloc 5 du camp, en face de l'école que fréquentait l'enfant, gérée par l'UNRWA, l'agence des Nations unies créée pour venir en aide aux Palestiniens chassés de chez eux au cours de la guerre de 1948. Une bâche tendue sur un cadre de fer avait été installée au milieu de la ruelle, courant d'un côté à l'autre du passage, pour la commodité des visiteurs. Ceux-ci ont patienté comme il est d'usage, assis sur les chaises en plastique disposées minutieusement sur les pavés de béton débarassés du sable infernal de Gaza, si prompt à se glisser dans les moindres recoins, au premier souffle venu de la mer.

Les responsables des principaux mouvements associatifs et politiques du territoire avaient apporté avec eux de minces couronnes de fleurs piquées sur un cercle de feuillage. Des messages de condoléances écrits à la main sur de grands cartons étaient accrochés à leur cœur. Les couronnes ont été brûlées par le soleil. Ne restent aujourd'hui que les traditionnelles petites affichettes de deuil collées sur les murs de la rue qui reproduisent le visage appliqué de l'enfant, rehaussé de deux mots en gras : « martyr d'Al-Aqsa ». L'une des deux mosquées de l'Esplanade de Jérusalem. Mohamad ne l'aura jamais vue de ses yeux, comme de nombreux habitants de Gaza, car il est difficile de se rendre là-haut, même si la ville se trouve à moins de cent kilomètres du camp. Mais, comme le dit un voisin, « il faut plus d'autorisations pour prier sur l'esplanade des Mosquées que pour aller aux Etats-Unis ».

L'oncle de Mohamad, Ziad, le frère de son père, se souvient d'un enfant aimant la plage et les animaux, et particulièrement les quatre oiseaux de la maison offerts par un instituteur de son école. « Il était assez vif. Il aimait beaucoup accompagner son père, Jamal. Question obéissance, disons qu'il n'avait rien à envier à ses camarades de classe. » Mohamad, comme avant lui son père, sa mère, et ses oncles et tantes était né à Bourjay. Ses grands-parents s'étaient réfugiés dans la bande de Gaza, placée alors sous autorité égyptienne dans le grand chambardement de 1948.

Le grand-père paternel avait alors dix-sept ans. Il venait d'un village palestinien, Ouadi Hunen, situé à environ 70 kilomètres au nord, à proximité de la ville de Tel-Aviv. Le grand-oncle Youssef, qui était enfant à cette époque, se souvient des Juifs orientaux qui y vivaient. « Ils parlaient arabe, c'étaient des Palestiniens comme nous. » Ce village a disparu. Aujourd'hui, il y a à la place une localité israélienne : Rishon le Sion. La famille El Dirah a quitté Ou-



BRUTMAN/REX FEATURES/SPA

**Le camp de réfugiés de Bourjay, dans la bande de Gaza, pleure son enfant martyr, Mohamad El Dirah, tué le 30 septembre. Mère, frère, oncles, racontent la vie très ordinaire d'un gosse qui aimait les oiseaux et ne parvenait pas à imaginer demain**

di Hunen sans rien pouvoir emporter. « On nous a raconté qu'il y avait des massacres à ce moment-là et qu'il fallait fuir au plus vite », dit Ziad. Des années plus tard, le hasard a voulu que le père de Mohamad, travaillant en Israël, ait à passer régulièrement à proximité de Rishon le Sion, la terre de ses origines.

Peintre en bâtiment, Jamal, comme une bonne partie de ses frères et comme son grand-oncle, a très tôt travaillé en dehors du territoire étroit de Gaza, coincé entre la mer et Israël. « Ce n'était pas le choix du cœur mais il faut bien vivre, ici, il n'y a pas de travail », explique un autre de ses frères. Jamal y gagnait un salaire quotidien certes inférieur à la moyenne israélienne mais équivalent au double des tarifs de Gaza. « Jamal essayait de mettre de l'argent de côté pour pouvoir fonder plus tard une entreprise d'encadrement de fenêtre en aluminium, soupire Ziad, il se

disait que ses fils pourraient s'en occuper s'ils ne trouvaient pas de meilleures situations. » Samedi 30 septembre, le père de Mohamad avait prévu d'aller voir une voiture d'occasion qu'il était susceptible d'acheter pour se faciliter la vie. Avant l'intifada et les accords d'Oslo, on pouvait quitter Gaza à sa guise, mais depuis, pour pouvoir travailler en Israël, il faut se présenter de très bonne heure au point de passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza et rentrer, au plus tard, avant sept heures du soir. De même, lorsque l'on dispose d'une autorisation pour aller prier à Jérusalem, il faut rentrer le même jour.

A Erez, les ouvriers palestiniens doivent emprunter un couloir bardé de tôles long de plusieurs centaines de mètres, puis ils sont soumis à des procédures de contrôle des trois documents qu'ils doivent obligatoirement présenter : une carte d'identi-

té, une carte magnétique et un permis de travail révisable tous les trois mois. Tous rédigés en hébreu. Il faut être marié et avoir des enfants pour pouvoir passer de l'autre côté. Les Israéliens pensent qu'un père de famille est moins susceptible d'organiser des attentats qu'un célibataire. Ce n'est qu'après ces contrôles que les travailleurs peuvent gagner leur lieu de travail. Ils peuvent aller partout sauf à Eilat, pour « raison de sécurité ». Le camp de Bourjay étant assez loin du point de passage, au milieu de la bande de Gaza, le père de Mohamad, obligé de se lever à 2 heures du matin, avait estimé qu'une voiture lui permettrait de gagner plus facilement cette frontière.

Il avait choisi le samedi pour faire cette course parce que c'était son seul jour de congé, compte tenu du shabbat en Israël. Il était en revanche tenu de travailler le vendredi, le jour de repos traditionnel pour les musulmans. Pour se rendre à son rendez-vous, il a emprunté avec son fils la route Salah Eddine qui traverse du nord au sud la bande de Gaza. Il devait passer devant le camp retranché de l'armée israélienne gardant la colonie de Netzarim. Sept ans après la signature des accords d'Oslo qui devaient conduire à la paix entre Israéliens et Palestiniens, quelques milliers de colons continuent en effet d'occuper environ 40 % de la bande de Gaza. La population palestinienne a, quant à elle, dépassé le million depuis longtemps.

Selon l'oncle Ziad, Jamal est passé à l'aller sans encombre devant Netzarim. Faute de pouvoir se rendre à Jérusalem, une foule de manifestants palestiniens s'étaient rassemblés devant la colonie, au bord de la

route, pour protester contre la visite du chef de la droite israélienne, Ariel Sharon, l'avant-veille, sur l'esplanade des Mosquées. Au retour, en revanche, le taxi collectif emprunté par le père de Mohamad a dû stopper un peu avant Netzarim, parce que les coups de feu avaient commencé. Il a voulu traverser à pied l'endroit livré à l'agitation pour rejoindre le camp, de l'autre côté. Mais il y a eu ces tirs.

Amal El Dirah n'a pas vu partir son enfant, ce jour-là. Il s'était levé à l'heure habituelle et il avait joué avec ses sœurs. Les écoles étaient fermées à cause des événements de Jérusalem. Rapidement, il avait quitté la maison. « Il aimait toujours être dehors, ou accompagner Jamal.

**« Je ne souhaite à aucune mère israélienne de vivre ce que je vis. Je sais que le martyre est la meilleure façon de mourir, mais je redoute que cela ne change rien »**

**La mère de Mohamad**

D'ailleurs, les derniers mots que j'ai entendus de lui ont été "où est mon père ?", raconte-t-elle. Peu de temps après, lorsque j'ai demandé à l'une de mes filles si elle jouait avec Mohamad, elle m'a répondu qu'elle l'avait vu partir avec son mari. Je n'y ai plus fait attention. » Quelques heures plus tard, l'inquiétude, puis la peur ont surgi. « On était un peu au courant de ce qui se passait là-bas. J'ai tout d'abord entendu qu'un membre de la famille El Dirah était mort. Puis un peu plus tard, un homme a dit que

non plus à imaginer demain. « J'aimerais bien avoir une bonne situation, être ingénieur ou médecin mais c'est difficile à penser. C'est normal, aussi longtemps que les autres seront là, on ne pourra pas vraiment avoir d'avenir à nous. On ne peut jamais imaginer ce qu'il va nous arriver. » Tout ce que sait Iyad, en revanche, c'est que, malgré ses deux petites sœurs et ses trois frères, sa maison lui paraît désormais bien vide.

Gilles Paris

**La mère de Mohamad, entourée de son fils aîné, Iyad, et de l'une de ses filles tient l'affichette de deuil de Mohamad, « martyr de Al-Aqsa ».**

Jamal avait été tué. J'ai eu l'impression que mon cœur s'arrêtait. J'ai couru sur le perron et j'ai vu plusieurs dizaines de personnes venir vers moi. Ils sont restés silencieux, mais ils savaient. Je crois même qu'ils avaient déjà préparé la tombe dans le cimetière du camp. Puis à mon tour, j'ai su. Plus tard, j'ai vu les images de la scène à la télévision, sur la chaîne palestinienne. Alors, ils ont enlevé le récepteur. »

« Mohamad était déjà mort lorsqu'il est arrivé à l'hôpital Chifa de Gaza-city. Il n'y avait rien à faire, raconte l'oncle Ziad. J'ai pu voir son corps avant la mise en terre. J'ai vu un large trou sur le côté gauche, un peu en dessous du cœur, et plusieurs plaies aux jambes. (...) Je ne souhaite à aucune mère israélienne de vivre ce que je vis. Je sais que le martyre est la meilleure façon de mourir mais je redoute que cela ne change rien, murmure sa mère. On sait bien que cela ne compte pas beaucoup lorsque l'on passe aux négociations internationales. »

JAMAL EL DIRAH, grièvement blessé, a été hospitalisé en Jordanie où devait finalement le rejoindre sa femme. « Il risque de boiter toute sa vie et il ne travaillera jamais plus », indique l'oncle Ziad. La famille a été adoptée par le roi de Jordanie, Abdallah II, qui s'est engagé à leur venir en aide. Les frères et les cousins de Jamal qui sont employés en Israël redoutent à présent de perdre leur permis de travail à cause de ce lien de parenté.

Mohamad n'aura quitté Gaza qu'une seule fois dans sa vie. Il y a deux mois. Lui et son frère aîné Iyad, 14 ans, avaient accompagné leur père qui travaillait sur un chantier de Jaffa, qui jouxte Tel-Aviv, et où vivent de nombreux Arabes israéliens restés sur place après la guerre. Les deux enfants, trop jeunes pour disposer de carte d'identité, étaient en effet enregistrés sur celle de leur père. En présentant leur certificat de naissance, ils avaient pu passer. Une fois sur place, ils s'étaient promenés tous les deux dans une ville qu'ils avaient trouvée riche et magnifique. Très différente de Gaza. « Un paradis ! » Pour Iyad il s'agit de l'un de ses plus beaux souvenirs partagés avec Mohamad. Il retournerait volontiers là-bas mais il n'ira jamais à Tel-Aviv. « Parce qu'il y a beaucoup de Juifs et que ce sont des Juifs qui ont tué mon frère. » Iyad dit cela d'une voix calme. C'est une évidence.

Dans la nuit de samedi à dimanche 8 octobre, les bulldozers de l'armée israélienne sont passés à l'action autour de la colonie de Netzarim pour dégager le champ de tir des soldats du camp retranché. Les lames des engins ont arasé l'endroit où Jamal et Mohamad avaient été accablés et où l'enfant est mort, en face du poste de liaison où s'organisaient, avant l'insurrection, les patrouilles mixtes israélo-palestiniennes chargées de surveiller certains axes stratégiques de Gaza desservant des colonies. Mohamad ne savait pas encore quel métier allait lui plaire. « Il était trop jeune, se souvient l'oncle Ziad, il changeait souvent d'avis. » Aujourd'hui, son frère Iyad ne parvient pas

# Le livre, seul remède au gavage d'immédiat

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'INDIGESTION D'ACTUALITÉ que nous inflige le *direct* permanent n'est pas sans conséquence sur notre rapport avec l'Histoire. De *flash* en *flash*, le nouveau efface le nouveau, le banalise, l'écrase. Il n'y a d'important que le *dernier cri*, aussitôt démodé. Même le passé n'existe que dans l'instant de commémorations décréétées, à date fixe.

Cette dictature du présent, plusieurs livres récents aident à en combattre la soumission. C'est le cas de *Morts pour Vichy*, d'Alain Decaux (Perrin). La façon dont les dossiers Darlan, Pucheu, Laval et Pétaïn ont été mis à jour prouve que la télévision, suspecte de vulgariser les événements, peut aussi en servir la connaissance, par ses appels à témoins d'une étendue inédite. C'est grâce à des émissions anciennes, qui avaient touché d'un coup des publics bien plus vastes que l'imprimé, que l'auteur a reçu des témoignages capitaux, notamment sur l'assassinat de Darlan, enfin élucidé.

Autre vertu de l'écoulement du temps rétabli dans son rythme nature : les révisions des biographies, d'une génération à l'autre. Vingt ans après « le » Lacouture, les travaux de Michel Suffran, de Jean Touzot, et les confidences filiales du *Temps immobile*, une professeure de sociologie, mais aussi animatrice d'« ateliers d'écriture », Violaine Massenet, renouvelle le regard sur François Mauriac (Flammarion), affranchie qu'elle est des pré-supposés moraux et politiques des années 80, de même que du lyrisme mimétique auquel inclinait l'auteur des *Bloc-notes*.

On oublie trop que les sens des grands livres ne sont pas fixés une fois pour toutes, lors de leur parution. La teneur en significations poten-

tielles est la marque des chefs-d'œuvre. Une histoire de leurs lectures successives serait à écrire, surtout en nos temps d'ingurgitations sans lendemain ni révision.

Prenez *1984*, d'Orwell. Le seul discours tenu sur ce *best-seller* de 1949 tourne autour de sa qualité prophétique. L'auteur est félicité d'avoir démonté par l'anticipation les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle – preuve, soit dit en passant, que le roman, tant décrié par les hommes d'action, peut éclairer mieux une époque que l'essai. Le compliment vaut escamotage : il dispense de se demander si le maniement des foudres a survécu, ou non, à l'effondrement des dictatures.

Analyste parmi les plus aigus du conditionnement caché dans nos sociétés marchandes (*Le Bonheur conforme, Les médias pensent comme moi !*), François Brune a eu la curiosité de relire *1984* à la lumière des années 2000. *Sous le soleil de big brother* (L'Harmattan) le démontre : un demi-siècle après, et en pleine euphorie libérale, le livre-culte souvent associé au *Meilleur des mondes* d'Huxley garde toute son actualité terrifiante. Sans paranoïa excessive, Brune met en fait que la tendance de l'homme à écraser et à terroriser son semblable n'a pas disparu avec les fous à moustache qui ont ensanglanté l'Europe. Elle s'est plutôt renforcée, et masquée davantage, grâce aux techniques nouvelles de dissimulation, de normalisation, d'asservissement volontaire au devoir de consommer. En dépit du desserrement apparent des pressions politiques et policières, la déshumanisation annoncée par Orwell serait toujours en marche.

Dernière preuve de l'enrichissement de nos

réflexions, donc de notre liberté, par le livre, seul à même de s'arracher aux myopies de l'immédiat et de dégager des perspectives : *L'Histoire de la langue française 1945-2000*, établie par l'Institut national de la langue française, sous la direction de Gérard Antoine et de Bernard Cerquiglini (CNRS éditions).

Appliquée à notre instrument quotidien de pensée et d'échange, l'érudition a l'avantage de tempérer l'alarmisme où la dégradation apparente de la langue plonge les amateurs, comme l'auteur de cette chronique et ses nombreux correspondants. A y regarder de près, prononciation, orthographe et lexique ne risqueraient pas le naufrage de *Titanic* souvent décrit.

Soit : les progrès de la langue parlée favorisent le relâchement des syntaxes, l'invasion des argots, des modes, des jargons techniques, des vocabulaires du sport, des loisirs, du spectacle – autant de méfaits répertoriés, mesurés – et les contre-feux institutionnels, dont l'enseignement, ne sont pas tous appropriés. Mais le français progresse encore, dans la francophonie comme en France, et ses reculs dans le monde ne seraient ni vertigineux ni fatals.

Pour atteindre tout le public concerné, c'est-à-dire les centaines de millions d'humains nés ou grands avec notre langue dans le gosier, dans l'esprit, et qui craignent pour cette part d'eux-mêmes, il manque à ce recueil de monographies savantes un glossaire de linguistique en français courant, qui traduirait, par exemple, *lexème* ou *mésolécite*. Mais la nouvelle sonne joyeusement : la bataille de ce qui nous fait être et vivre n'est pas perdue !

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Côte d'Ivoire, vers la dictature

**L**ENTEMENT, mais sûrement, la Côte d'Ivoire se dirige vers la dictature militaire. Et, dans le même mouvement, pourrait aussi glisser vers de graves conflits inter-ethniques. C'est une histoire triste, tant ce pays riche de la côte ouest de l'Afrique, peuplé de plus de quatorze millions d'habitants, fut, longtemps, un modèle de stabilité politique, de relatif développement économique et d'ouverture à l'égard des populations immigrées venues de voisins moins bien pourvus, comme le Mali et le Burkina. C'est une histoire qui n'était sans doute pas inévitable et qui, venant s'ajouter aux cauchemars en cours au Libéria, en Sierra Leone et ailleurs le long de cette côte, viendra nourrir un afro-pessimisme qui fait de l'Afrique un continent de plus en plus à l'abandon. C'est une histoire, enfin, qui confirme la loi selon laquelle il est rare que des militaires ayant eu le pouvoir, par le hasard d'un putsch, n'y prennent goût et ne s'y installent, la plupart du temps, pour le plus grand malheur de leur pays.

On avait donc à tort cru pouvoir esquisser un soupir de soulagement lorsque le 24 décembre 1999 un coup d'Etat militaire renversa le régime du président Henri Konan Bédié. Le piètre successeur de feu Félix Houphouët-Boigny avait conduit le pays dans l'impasse financière et la crise économique, le tout sur fond de corruption généralisée. Il y avait plus grave. Menacé, le président et chef d'une des plus grandes formations politiques de Côte d'Ivoire, le Parti démocratique (PDCI), n'avait pas hésité à

exploiter un terreau dangereux, voire explosif, sur lequel Houphouët-Boigny avait toujours pris soin de ne jamais s'aventurer : le thème de l'ivoirité. Dans un pays de composition ethnique et religieuse diversifiée et qui est aussi une très vieille terre d'immigration (quelque trois à quatre millions de Maliens et de Burkinabés y vivaient), c'est manier de la dynamite. De quoi s'agissait-il ? Essentiellement d'éliminer un rival talentueux, le Nordiste et musulman Alassane Ouattara, patron du Rassemblement des républicains (RDR) et ancien premier ministre d'Houphouët-Boigny (1990-1993), au prétexte qu'il serait d'origine burkinabé.

Pour le malheur de la Côte d'Ivoire, le chef de la junte militaire, le général Robert Guéi, fait la même chose, exploitant ultranationalisme et xénophobie. Après avoir dit qu'il n'aurait de cesse, bien sûr, de remettre le pouvoir aux civils, il entend se présenter au scrutin présidentiel du 22 octobre. Et il le fait à la manière d'un futur dictateur. Une justice à sa botte a éliminé les candidats des deux principaux partis – le PDCI et le RDR –, représentant 90 % des élus dans la dernière Assemblée ! Le général-candidat reste seul en lice, ou presque. Ses hommes sèment la terreur dans les quartiers musulmans, tabassant des journalistes, torturant des opposants ou prétendus tels, enlevant et emprisonnant sans mandat les proches de M. Ouattara. Tout se met en place pour un scrutin truqué, prélude à l'installation d'une dictature militaire.

## Pour l'amour du pays par Ronald Searle



## Fallait-il sauver l'euro ?

Suite de la première page

Ce n'est pas la croissance qui détermine la valeur d'une monnaie mais l'usage qui en est fait. Si les Américains épargnaient autant que les Français, il faudrait bien alors qu'ils cherchent à l'étranger les débouchés qui leur seraient retirés par une demande intérieure défaillante : le besoin de rendre les entreprises américaines plus compétitives ferait baisser le dollar. C'est d'ailleurs pour cette raison que les hausses des taux d'intérêt décidées par la Banque centrale européenne ne parviennent pas à rehausser l'euro : les agents anticipent qu'elles agiront comme un frein à la demande interne, au moment où elle est encore fragile.

Le troisième argument évoqué pour expliquer la faiblesse de l'euro est de nature politique. L'euro serait devenu le thermomètre de la construction européenne dont les risques de blocage et les impasses rejailliraient sur la monnaie. L'argument semble intuitif, mais il ne l'est pas. Si la force politique d'une nation déterminait la valeur de sa monnaie, on comprendrait mal pourquoi le franc suisse a longtemps été une monnaie

forte, lors même que la crainte des partisans d'une Europe-puissance est d'avoir accouché d'une Confédération helvétique élargie. Mieux vaut en fait inverser l'argument : ce n'est pas la faiblesse politique de l'Europe qui cause celle de l'euro mais plutôt le contraire. C'est bien la faiblesse de l'euro qu'on a voulu prendre en drapeau de la construction politique européenne, qui rejaillit sur celle-ci. Ce n'est évidemment pas sans conséquences, mais ce n'est pas la même chose.

L'analogie la plus simple pour saisir la situation de l'euro aujourd'hui (y compris son sauvetage récent par les banques centrales) est de revenir sur l'évolution du dollar du début des années 80. Alors que la monnaie américaine s'envolait vers les cours stratosphériques qui devaient la porter à plus de 10 francs en février 1985, bon nombre de commentateurs expliquaient qu'il fallait y lire le signe de la force retrouvée de l'Amérique réaganienne.

L'autoflagellation des Européens sur la valeur de l'euro aujourd'hui ressemble fort – mais en image inversée – aux discours tenus à l'époque sur la supériorité américaine. La force du dollar devait pourtant fort à la puissance politique des Etats-Unis et tout à la politique économique de l'époque. En menant une politique monétaire vigoureuse au moment même où ils menaient

aussi une politique budgétaire laxiste, les Américains avaient fabriqué un cocktail explosif : d'un côté, la rigueur monétaire réduisait la circulation de dollars ; de l'autre, le laxisme budgétaire en augmentait le besoin. Il était inévitable que la monnaie américaine devienne chère et s'apprécie sur les marchés des changes.

### « TROU D'AIR »

L'Europe, lors de la création de l'euro, a fait exactement le contraire. La politique monétaire est devenue beaucoup plus laxiste. Les taux d'intérêt ont d'abord été alignés sur les niveaux les plus bas de la zone puis ont été baissés davantage pour faire face au « trou d'air » du début 1999. La politique budgétaire, quant à elle, sortait de deux années de contraction brutale imposée par le traité de Maastricht. Tout comme le dollar était fort au début des années 80, il était donc inégalement fort que l'euro fut faible lorsqu'il a été créé. Faute de l'avoir prévu, les Européens se sont sentis désavoués. L'euro faible était pourtant bien la réponse adaptée à la conjoncture économique créée par le tour de vis budgétaire et le relâchement monétaire. Et le *policy mix* ainsi choisi était de l'avis général la bonne réponse à une situation de chômage élevé et d'inflation faible.

Fallait-il donc intervenir ? Oui assurément, pour les mêmes raisons

qui ont rendu, en leur temps, nécessaire d'intervenir pour corriger l'évolution du dollar. Une fois qu'elle est lancée dans une direction, il est en effet très difficile qu'une monnaie se stabilise toute seule à un niveau raisonnable. Ce pourquoi il fallut, lors des accords du Plaza, en septembre 1985, un engagement des autorités monétaires pour faire descendre le dollar. C'est à la suite de cet accord que le dollar repassait à 7 francs en février 1986, puis à 6 francs un an plus tard. Jusqu'à ce que sa baisse menace de se prolonger au-delà du souhaitable, rendant nécessaire un nouvel accord, au Louvre en février 1987, pour endiguer sa chute.

On n'en est certes pas à vouloir freiner la hausse de l'euro. Mais il n'est pas inutile de noter que la politique économique européenne s'est sensiblement transformée : la politique monétaire est de plus en plus restrictive et la politique budgétaire plus laxiste qu'elle ne pourrait être compte tenu de la croissance. La banque centrale cède, finalement, à la tentation de vouloir un euro fort et les autorités budgétaires cèdent à leur électoral. L'euro pourrait s'en trouver renforcé, à condition toutefois que la demande ne soit pas casée, mais pour des raisons qui ne seraient pas les meilleures.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Le trompette Roy Eldridge à l'Apollo

LES CONCERTS dominicaux de *Jazz-Parade* ont repris au Théâtre de l'Apollo. Les amateurs regretteront la salle de l'Edouard-VII, qui avait l'an dernier abrité les joutes musicales blanches et noires. Ils n'auront perdu – semble-t-il – qu'un confort. Roy Eldridge et Claude Bolling, qui figuraient au programme de rentrée dimanche, n'ont guère, au vrai, laissé aux auditeurs le temps de s'apercevoir que les fauteuils étaient moins rembourrés et la lumière plus chiche.

Venu avec l'orchestre de Benny Goodman, le trompette noir Roy Eldridge a depuis planté sa tente à Saint-Germain-des-Près. Il paraît s'y plaire, et les habitués de la rue Saint-Benoît ont rarement été aussi choqués. Cet homme a le jazz au corps. Il faut le voir prendre possession de la scène, de l'orchestre, de la salle, avec d'imperceptibles balancements des pieds et de buste.

Avant même qu'il ait sorti une note de son instrument, on sait qu'il va se passer quelque chose de pas ordinaire. Peu de musiciens – même noirs – peuvent autant faire désirer leur musique et mettre leur public en état de réceptivité parfaite. Les premières mesures de ses choros prolongent généralement cette attente. On ne sent pas tout de suite les vertèbres du rythme.

Il s'attarde sur un récitatif qui précède peu à peu le climat du morceau : lentes passes magnétiques où la trompette malaxe en toute liberté une mélodie sans queue ni tête. Puis, négligeant les transitions, il attaque, en force : une note fulgurante dans l'air ou un effet de *growl* rageur, et le tempo s'organise aussitôt, solide, carré jusqu'à la fin.

Pierre Drouin  
(11 octobre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Israël, défense et illustrations

par le rabbin Josy Eisenberg

FACE à l'affreux embrasement qui met à feu et à sang la Terre sainte, il est de mon devoir de témoin. Il se trouve que, résidant en Israël depuis quelque temps, je me trouve un peu aux premières loges, habitant à la lisière de la Jérusalem juive et d'un quartier arabe. Pour l'anecdote, cela m'a valu de recevoir le Nouvel An juif un cadeau singulier : deux cocktails Molotov qui ont eu le bon goût de ne pas exploser. Surtout, j'ai suivi nuit et jour, sur diverses chaînes de radio et de télévision, la manière dont les événements ont été couverts, présentés et interprétés.

Je m'exprime ici en tant que rabbin. Il devrait donc aller sans dire que, la paix étant considérée par les sources rabbiniques comme la valeur suprême, j'y aspire de tout mon être. Pour les mêmes raisons, il va sans dire que je compatis avec une profonde tristesse avec les familles endeuillées. Que les victimes aient été incommensurablement plus nombreuses du côté palestinien est l'inévitable conséquence du déséquilibre entre les moyens mis en œuvre de part et d'autre. Dans ce qui lui apparaît comme un affrontement entre civils et militaires, l'opinion publique prend tout naturellement le parti des civils. Elle n'a pas pour autant systématiquement raison. Israël a été agressé et n'a fait que se défendre. C'est cette justice que je souhaite lui rendre.

Bien entendu, la mort filmée d'un enfant palestinien nous a tous bouleversés. On pense à l'enfant grec qui a un peu changé le cours de l'Histoire. Je suis convaincu qu'il n'a pas été tué de sang-froid, et qu'il est victime de la cynique stratégie d'Arafat, qui consiste à utiliser la mort des enfants pour se concilier les faveurs de l'opinion internationale. Il n'en reste pas moins que :

1. Il s'est agi d'une véritable insurrection, s'attaquant avec une

extrême violence aux personnes et aux biens, ce qu'aucun Etat ne saurait tolérer.

2. Dans ce genre de situation, des bavures graves peuvent se produire. Il est de l'honneur d'Israël d'avoir proclamé sans ambages que toutes les réactions excessives seraient soumises à une commission d'enquête et, le cas échéant, les responsables jugés et sanctionnés. Il est également de l'honneur d'Israël que, face à un

**Une fois de plus, on peut se demander si une certaine mauvaise conscience du monde occidental, après la Shoah, n'incite pas les médias à chercher à démontrer que les juifs se conduisent aussi mal que tous les « monstres froids » que sont les Etats**

déferlement de haine et d'imprécations sans précédent, les responsables politiques n'aient jamais prononcé la moindre parole haineuse.

Toujours en tant que rabbin, comment, à cet égard, ne pas regretter que des responsables religieux aient utilisé leur foi pour inciter à la violence ? Le véritable islam me paraît mériter mieux que cela. Le fanatisme est, hélas ! contagieux. Cette nuit, de jeunes juifs se sont attaqués, à Jérusalem, à des employés arabes et à des biens palestiniens. Où s'arrêtera l'escalade ?

3. Toutes les images de télévision en témoignent : il ne s'agit pas seulement de la confrontation entre des enfants « désarmés » et la puissante armée israélienne, mais d'une véritable guerre, où les enfants ont été placés en première ligne, alors qu'en seconde ligne, la police et les milices palestiniennes

utilisaient en permanence des armes semi-automatiques. Les tirs ne visaient pas seulement Tsalal, mais avec l'appoint de roquettes et cocktail Molotov, des objectifs civils : maisons et voitures.

Bref, contrairement à l'interprétation souvent donnée aux « illustrations » télévisées, l'armée israélienne n'a fait que tenter de se défendre et de protéger les citoyens d'Israël contre de véritables pogroms en cours d'exécu-

tion... Ces faits ont été rarement soulignés.

4. Le parti-pris de nombre de médias occidentaux peut être illustré par deux reportages publiés par le *New-York Times* et *Newsweek*. Ils présentaient une photographie représentant un soldat israélien, une matraque à la main, devant un homme ensanglanté. Cette photo a été légendée comme l'agression d'un Palestinien. Or, il s'agissait d'un étudiant juif américain, qui avait été agressé par des chauffeurs de taxi arabes, leur avait échappé le visage en sang, et avait été sauvé par le soldat israélien. Le père de cet étudiant, M. Grosman, a protesté auprès de ces journaux et leur a fait parvenir une lettre explicite. La seule réaction du *New-York Times* a été : rectification, la personne matraquée est un étudiant américain !...

Une fois de plus, on peut se

demander si une certaine mauvaise conscience du monde occidental, après la Shoah, n'incite pas les médias à chercher à démontrer que les juifs se conduisent aussi mal que tous les « monstres froids » que sont les Etats. Ils ne sont certainement pas des saints ; mais, s'agissant de Tsalal, il est incontestable, au-delà des bavures, que si ses soldats, placés dans des situations inextricables, n'avaient pas fait preuve de retenue, les victimes se seraient comptées par centaines et non pas par dizaines.

5. Qu'il soit clair, enfin, qu'en dépit de la puissance de son armée l'existence d'Israël reste fragile face à l'hostilité non seulement du monde arabe mais aussi des centaines de millions de musulmans du monde entier, qui ont manifesté ces jours derniers leur soutien à la cause palestinienne. La balance n'est guère égale, et la paix tant espérée semble bien réduite en cendres.

Selon la Bible, Isaac et Ismaël, les frères séparés, se sont retrouvés pour l'enterrement de leur père, Abraham. Combien d'enterrements faudra-t-il encore avant que les protagonistes comprennent qu'en enterrant la paix, c'est le message d'Abraham, la fraternité première et toute notre identité d'enfants du Livre qu'ils réduisent à néant ?

Josy Eisenberg est rabbin.

## Une neutralité coupable

LA situation qui s'est créée en Israël et en Palestine depuis l'équipée de Sharon sur l'esplanade des Mosquées et les manifestations qu'elle a entraînées est, nous dit-on, complexe. Elle ne nous autorise certes pas à dire que tous les torts, sans exception, sont du même côté. Mais autorise-t-elle que des complaisances et des précautions diplomatiques fournissent encore un alibi à une neutralité dont les conséquences seront désastreuses ?

Les Palestiniens ont commis des erreurs politiques ? Oui, et même, pour certains, des crimes. Les dirigeants dont ils se sont dotés ne sont pas des modèles d'intégrité, et il ne fait pas toujours bon relever

**Les dirigeants israéliens se sont lancés dans une meurtrière fuite en avant**

de leur administration ? Sans doute. Les discours nationalistes ou théocratiques que professent certaines de leurs organisations de résistance sont rien moins que démocratiques ? Les soutiens dont ils disposent dans le monde arabe ou ailleurs sont parfois entachés d'idéologies aux relents inquiétants ? Force est de l'admettre.

Rien de tout cela, cependant, ne peut équilibrer si peu que ce soit l'accumulation d'injustice, de violences et de meurtres innombrables que représentent, au long des années, l'expulsion de centaines de milliers d'êtres humains de leur pays natal, la banalisation des camps, le rouleau compresseur de la colonisation - parfois ralenti, jamais arrêté, toujours dissimulé dans ses objectifs ultimes -, la répression systématique et disproportionnée, la discrimination ethnique inscrite dans les structures mêmes d'un Etat qui se considère au-dessus du droit et de l'opinion internationale.

Rien de tout cela non plus ne justifierait l'attentisme ou la neutralité d'un concert des nations qui, par son aveuglement, ses calculs stratégiques ou sa lâcheté, n'a déjà que trop contribué au pourrissement de la situation en instrumentalisant les uns ou les autres depuis l'ère des conflits Est-Ouest jusqu'à celle de la *Pax americana*, en passant par les guerres de la religion et du pétrole, et qui a fini par accepter l'intolérable.

Mais voici que, confrontés aux

## L'angélisme progressiste des belles âmes

par Eric Marty

PENDANT plusieurs jours, les belles âmes ont pleuré sur les morts palestiniens. Les belles âmes avaient un symbole, un enfant tué dans les bras de son père dûment filmé et photographié, elles avaient un mythe : la « provocation » d'Ariel Sharon visitant « l'esplanade des Mosquées ». Certains journaux ajoutant à la suite de cette dernière expression, dans une parenthèse descendante, « le mont du Temple pour les Israéliens », inutile d'aller plus loin : on avait compris que, pour les belles âmes, ce lieu était désormais universellement « l'esplanade des Mosquées » et n'était plus le « mont du Temple » que de manière vernaculaire. Il faut évidemment ajouter que, sans cette manipulation géopolitique, le mythe de la provocation de Sharon s'effondrerait, car qui prendrait au sérieux l'information selon laquelle M. Sharon aurait commis une provocation en se rendant au Mont du temple ?

Le motif même de la révolte, si l'on admet la thèse de la provocation, ne choquait pas la belle âme : un juif profanerait par sa présence le troisième lieu saint de l'Islam ! Si Jérusalem était partagée, je souhaite bien du courage à la belle âme pour avaliser les pratiques d'exclusion religieuse auxquelles seront soumis les non-musulmans, et en particulier les juifs. On répondait

conséquences de leurs provocations, et de la destruction systématique des perspectives de paix à laquelle se sont employés leurs gouvernements après l'assassinat de celui qui avait eu le courage et la lucidité de les ouvrir, affolés aussi probablement par les symptômes d'un réveil de la solidarité et de la mobilisation parmi les Arabes israéliens à qui la dignité de citoyens à part entière n'a jamais été reconnue, imbus enfin du mythe de leur supériorité militaire, les dirigeants israéliens se sont lancés dans une meurtrière fuite en avant. Ils préparent une guerre conduite sur le sol même de la Palestine ou du « *Grand Israël* », déjà entièrement contrôlé par eux.

Destinée à frapper de terreur tous ceux qui oseraient se révolter, elle fera des milliers de victimes, déchaînera les haines racistes et enterrera pour très longtemps les perspectives de règlement politique équitable. Et pourtant, ne l'oublions pas, seul ce règlement serait à même de légitimer enfin la souveraineté d'Israël comme une nation parmi les autres, dans des frontières et avec une capitale internationalement reconnues, acceptées par les premiers intéressés, c'est-à-dire les Palestiniens dotés de leur propre Etat.

Ces dirigeants sans jugement, ces militaires sans pitié, ces colons sans scrupules, ces électeurs sans mémoire, n'est-il pas encore temps de les arrêter ? De les rappeler à la vérité et à la justice ? Il faut pour cela que les gouvernements, l'opinion internationale, les Nations unies fassent connaître leur réprobation et les sanctions qu'ils seraient amenés à prendre dans l'hypothèse d'une escalade de la répression. Il faut que la résistance du peuple palestinien, toujours frustrée de ses sacrifices et de sa patience, voie son droit hautement reconnu. Il faut qu'en Israël même, les forces de paix et de réconciliation, qui résistent à l'engrenage et refusent d'être complices de l'impérialisme et du terrorisme d'Etat, reprennent courage et se manifestent. Il faut que leurs efforts soient assurés de la solidarité, de l'admiration et du soutien des démocrates du monde entier. Devant la catastrophe qui approche, ne ménageons pas les nôtres. Toute neutralité serait coupable.

*Etienne Balibar est professeur à l'université Paris-X. Monique Chemillier-Gendreau est professeur à l'université Paris-VII. Jacqueline Costa-Lascoux est directrice de recherches au CNRS. Emmanuel Terray est directeur d'études à l'EHESS.*

alors que M. Sharon n'était pas un juif comme les autres ; mais alors pourquoi répondre à cette prétendue provocation en criblant de pierres des juifs qui précisément étaient des « juifs comme les autres », ceux qui priaient en contrebas des mosquées ? Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, les masques sont tombés et l'on voit mal comment les belles âmes pourraient continuer de s'envoûter à coups de mythes et de symboles : par la destruction du tombeau de Joseph, par les lapidations, par les meurtres, par les appels à la haine, par la martyrologie hystérique, les Palestiniens ne peuvent plus se dire victimes d'une provocation.

La belle âme possède une vision hollywoodienne de l'histoire, une vision qui a pour but de faire pleurer sans pour autant contrevenir à l'optimisme progressiste. Comme toujours, comme jadis, elle retrouve Gavroche et la barricade, et ses lectures d'enfance, ses rêves agrémentés d'exotisme oriental qui confère à sa mythologie française une intensité supplémentaire. Dès lors, les faits s'évanouissent ; que les pierres puissent tout n'effleure pas la belle âme tant la pierre lui évoque confusément un mixte de pavé parisien et de lapidation biblique ; que les Palestiniens aient, les premiers, attaqué avec une violence inouïe (avec des pierres précisément) les juifs priant à côté de « l'esplanade » s'évapore ; que la veille, un soldat juif ait été assassiné, que, en quelques heures, toute la Palestine se soit embrasée ne remet pas en cause sa croyance en l'ineffable du spontanisme.

Enfin, ce ne sont pas seulement les faits que la belle âme écarte de son regard, c'est également tout réflexe analytique, et le mythe joue alors le rôle d'écran : les émeutes palestiniennes ont sans doute des raisons multiples d'être (mais alors elles sont ailleurs que dans une prétendue provocation de Sharon), elles ont cependant une explication politique claire et une seule : prenant exemple sur le Hezbollah du sud du Liban, les Palestiniens veulent transformer un retrait israélien négocié en un retrait qui soit la conséquence d'une défaite militaire et d'une humiliation ; ce n'est pas seulement le Hezbollah du sud du Liban que les Palestiniens imitent mais tous les modèles de lutte de libération nationale qui, pour des raisons évidentes de nécessités idéologiques, ont besoin d'un mythe fondateur, d'un ciment imaginaire dont la dimension guerrière est un ingrédient classique.

Que les Palestiniens jouent du symbole, du mythe, de la mystification, c'est de bonne guerre. Que les médias français, que les hommes politiques et les plus grands responsables, comme le président de la République, soient les canaux passifs de cette propagande laisse rêveur quant à la maturité politique et intellectuelle de la France, quant à son courage à affronter politiquement une situation historique grave, et surtout quant à son irresponsabilité à l'égard de l'avenir inquiétant que ces émeutes laissent présager si un Etat palestinien venait à exister. L'angélisme progressiste des belles âmes ne sait pas imaginer le pire, il en a pourtant, depuis le temps qu'il exerce son magistère en France, une belle expérience.

Qu'Israël ait une responsabilité politique, historique et morale envers les Palestiniens est une évidence dont de nombreux Israéliens sont conscients. Qu'Israël ait fait des erreurs et des fautes, soit. Qu'on critique la manière dont Israël répond aux attaques palestiniennes est légitime. Et l'on comprend parfaitement que, dans le cadre de négociations ou de discussions entre partenaires politiques, certains choisissent tel ou tel camp. Mais pourquoi soutenir la lutte des Palestiniens dans ce qu'elle a d'inquiétant et de dangereux ? Pourquoi manifester une connivence aussi primaire à l'égard d'une désinformation et d'une mystification aussi douteuses ? Pourquoi cette fascination pour un mouvement dont le seul but est de transformer les acquis de la paix en une victoire guerrière ?

*Eric Marty est professeur de littérature française et contemporaine à l'université Paris-VII.*

**tenter l'impossible c'est déjà s'en rapprocher.**

On dit que ce qui mène doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les idées reçues que nous faisons la plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

**United Technologies**  
NEXT THINGS FIRST.  
"We want to lead"

ETIS CARRIER FRATT & WHITNEY SWORSKY HAMILTON SUNDSTRAND INTERNATIONAL FUEL CELLS

www.uts.com Paris-50146

**NOUVELLE ÉCONOMIE**  
Les marchés boursiers internationaux sont victimes d'importantes secousses. ● LA CHUTE des valeurs technologiques américaines est à

l'origine de ce mouvement. L'indice Nasdaq, pour l'essentiel composé de titres high-tech, s'inscrit en baisse de 17,54 % depuis le début de l'année. ● PLUSIEURS VALEURS ve-

dettes du secteur informatique, tels Intel ou Dell, ont perdu près de la moitié de leur valeur depuis le début du mois de septembre, à la suite de mises en garde sur leurs béné-

ficiés futurs. ● LES BOURSES EURO-PÉENNES sont à leur tour touchées par l'inquiétude. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a perdu 2,37 % lundi 9 octobre. ● LA FLAMBÉE des

prix du pétrole, les tensions inflationnistes et les perspectives de hausses des taux des banques centrales sont des facteurs d'instabilité supplémentaire pour les marchés.

# La chute des actions technologiques américaines déstabilise les Bourses

Depuis le début du mois de septembre, les groupes Intel, Dell et Apple ont vu leur capitalisation boursière fondre de moitié. La révision à la baisse des bénéfiques futurs et les craintes inflationnistes inquiètent les opérateurs

LE MOIS d'octobre tient ses promesses. Traditionnellement, les Bourses marquent le pas à cette période de l'année. Octobre 2000 ne déroge pas à cette règle. La chute des principaux indices boursiers est impressionnante depuis une semaine.

En dépit des fêtes du Columbus Day et de Yom Kippour, les boursiers américains se sont montrés particulièrement nerveux lundi 9 octobre. L'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaine a limité son recul à 0,16 %, à 3 355,56 points. Mais en cours de séance, la chute a atteint près de 4 %. Depuis le début du mois, le recul du turbulent Nasdaq est de 8,6 %.

Ce nouvel accès de faiblesse de l'indice qui retrace l'évolution des valeurs technologiques a pesé sur les Bourses européennes : Paris a trébuché, lundi, de 2,37 %, Londres de 1,98 % et Francfort de 1,41 %. Le mouvement a été particulièrement marqué sur les nouveaux marchés européens, où se font coter les jeunes sociétés technologiques. L'indice du Nemax 50 du Neuer Markt allemand a touché son plus bas niveau de l'année en séance pour finir en recul de 3,57 %, à 4 545,9 points. A Paris, l'indice du Nouveau Marché a cédé 4,97 %, à 3 967,01 points, son plus faible niveau de clôture depuis le 18 août.

La chute est impressionnante pour les valeurs informatiques ou des télécommunications qui composent pour deux tiers le Nasdaq. La capitalisation boursière de titres comme Apple, Intel ou Dell a fondu de presque 50 % en quelques semaines (lire page 21).

## NERVOSITÉ

L'Europe n'est pas épargnée. L'action France Télécom, valeur phare de la Bourse de Paris, a été divisée par deux depuis mars et, lundi, elle reculait encore de 5,6 %. Le même jour, le titre Liberty Surf chutait de 10,24 %. L'action de l'éditeur de jeux vidéos Infogrames évoluait sur ses plus bas niveaux de l'année alors que les boursiers attendaient avec appréhension la publication des résultats de la société. Autre signe leur extrême nervosité, le titre du fournisseur de services sur Internet T-Online a plongé de 8 % en séance et a atteint un nou-

veau plancher pour se reprendre et... terminer en hausse de 1,24 % !

La méfiance des investisseurs à l'égard des valeurs technologiques est générale. En Europe, celles qui figurent dans l'indice Euro Stoxx gagnent encore plus de 76 % sur un an. Mais depuis le début de l'année, leur progression n'est plus que de 5 %. Au cours des quatre dernières semaines, elles ont plongé de 16 %.

Les investisseurs s'interrogent sur la capacité des entreprises high tech à soutenir l'investissement productif si la croissance vient à ralentir et si leurs clients limitent eux-mêmes leurs dépenses. « C'est la première fois que les valeurs technologiques, qui représentent 30 % de la capitalisation boursière en Europe et 40 % aux Etats-Unis, vivent un ralentissement économique et cela alors que on s'interrogeait déjà sur les moyens de la valoriser », explique Alain Bokobza, analyste à la Socié-

té générale. « Il est très difficile de valoriser dans l'absolu des sociétés qui ne réalisent pas de bénéfiques ou qui sont sur des métiers jeunes », souligne-t-il. Du coup, les investisseurs se réfugient sur des actions de sociétés dont la visibilité sur les résultats apparaît plus nette. Alors qu'elles étaient boudées en 1999, les actions des groupes pharmaceutiques sont les grandes gagnantes cette année. Celles qui figurent sur l'EuroStoxx ont bondi de 49 % depuis le mois de janvier.

Après une année 1999 excellente, l'an 2000 ne sera probablement pas un bon cru pour les Bourses. Si l'indice CAC 40 affiche une timide progression de 3,61 %, la Bourse de Francfort cède 3,58 %, celle de Londres 9,60 %.

Outre-Atlantique, l'indice Dow Jones perd 8,08 %, tandis que l'indice Nasdaq accuse un plongeon de 17,54 %. La Bourse de Tokyo enre-

gistre un contre-performance similaire, avec un indice Nikkei en chute de 16,41 % depuis le début de l'année.

## TROIS RISQUES PRINCIPAUX

Les raisons pour expliquer la déprime des marchés ne manquent pas. Les investisseurs vivent dans la crainte de trois risques principaux que les anglo-saxons ont baptisé les « trois E » pour « Euro », « Energy » et « Earnings » [bénéfiques].

La baisse de la monnaie unique pénalise les sociétés basées aux Etats-Unis et qui exportent vers le Vieux Continent. Intel, Dell ou encore DuPont, dont l'activité est importante en Europe, expliquent le ralentissement de la progression de leur chiffre d'affaires par la vigueur du billet vert.

Deuxième risque, la hausse du baril de brut touche les entreprises et les particuliers. Le prix du pétrole

pèse sur le revenu disponible des ménages et sur leur consommation. Elle ravive les demandes d'augmentation de salaire, ce qui risque de remettre en cause la compétitivité des entreprises. La tension au Proche-Orient (lire pages 2 et 3) laisse craindre une nouvelle hausse du pétrole alors que le prix du baril était revenu sous la barre des 30 dollars, après l'augmentation de la production décidée par les pays de l'OPEP le 10 septembre et le déblocage des réserves stratégiques aux Etats-Unis et au Japon. Mardi, le cours du crude remontait au-dessus de la barre des 32 dollars, pour le première fois depuis plusieurs jours.

Enfin, les investisseurs s'interrogent sur la performance financière des entreprises américaines, après les nombreuses mises en garde sur les bénéfiques émises ces dernières semaines par des groupes

comme Intel, Apple, Caterpillar et Eastman Kodak. Les analystes de Wall Street prévoient des résultats du troisième trimestre dans l'ensemble corrects mais les perspectives sont floues. Pour certains experts, il existe un risque d'atterrissage violent de l'économie américaine, ce qui se traduirait non pas par un ralentissement de la progression des bénéfiques mais par une baisse. Une telle éventualité n'est absolument pas prise en compte dans les cours, même après la baisse de ces dernières semaines.

Pour compliquer les calculs des analystes, la baisse du taux de chômage aux Etats-Unis en septembre à 3,9 %, son plus bas niveau depuis trente ans, a fait ressurgir les craintes d'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

J. Mo.

## Le pétrole, facteur d'incertitude

La flambée des prix du pétrole a créé une incertitude sur les marchés financiers, notamment en matière d'inflation, selon un rapport publié lundi 9 octobre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

« C'est particulièrement le cas dans certains pays d'Europe de l'Ouest, où le rebond des prix énergétiques s'est accompagné de revers politiques nationaux », notent les experts de l'OCDE. Ils soulignent que le plongeon de 25 % de l'euro face au dollar a amplifié l'impact de la hausse des prix du pétrole.

Ils estiment toutefois que « des raisons macroéconomiques » pourraient expliquer le fait que l'euro s'échange à moins de un dollar. Selon eux, la mise en place de réformes structurelles, telles la création d'institutions financières pour l'ensemble de la zone, est nécessaire pour accroître la confiance des investisseurs internationaux dans les actifs libellés en euros.

## TROIS QUESTIONS À...

### PATRICIA D'ILLE

**1** Vous gérez Soprane Nouvelles Technologies, un fonds de la banque privée Saint Dominique, qui a progressé de 207,12 % sur un an (au 29 septembre 2000) et affiche une des meilleures performances de sa catégorie. Comment analysez-vous la baisse des valeurs technologiques ?

Le contexte n'est pas favorable. Des éléments perturbent la vision des marchés. La hausse du pétrole et les mouvements sur les devises, conjugués à une élection présidentielle américaine dont les résultats sont incertains, ne contribuent pas à la sérénité des investisseurs. Les avertissements publiés par les entreprises américaines sur les bénéfices du troisième trimestre ont eu un impact fort. Les baisses annoncées ne sont pas une remise en cause des perspectives de croissance de l'économie américaine et ne justifient pas les plongeurs auxquels nous avons assisté. Mais ces avertissements ont touché de grands noms comme Intel ou Dell. Il faut en limiter la signification économique. Aux Etats-Unis, la croissance reste saine. L'économie ralentit mais on n'assiste pas à un retournement du cycle. En 2001, le produit intérieur brut américain devrait progresser d'environ 4 %.

**2** Pensez-vous que le recul des valeurs technologiques va se poursuivre ?

Non, car on ne devrait pas assis-

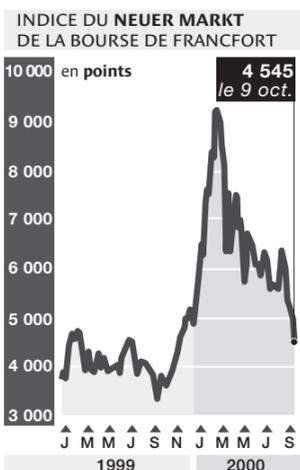
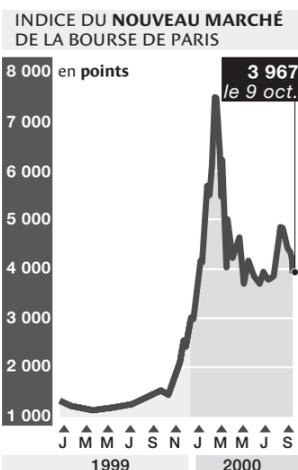
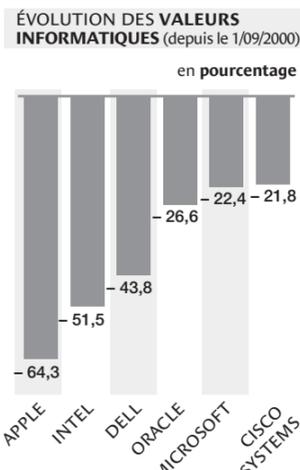
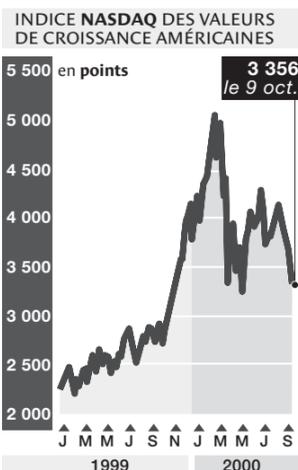
ter à un ralentissement dramatique de leur activité. Les clients dépenseront moins pour augmenter leurs capacités de production, mais devraient continuer à investir pour améliorer leur productivité. Traditionnellement, les mois de juillet et août sont faibles en termes d'activité, et les ventes se réalisent en grande partie en septembre. Or, cette année, des événements – non récurrents – sont venus perturber la rentrée, comme la flambée du brut ou les grèves dans les transports en Europe. La baisse que l'on observe sur certains titres est une opportunité d'achat.

**3** Quel type de sociétés technologiques privilégiez-vous ?

Celles qui apportent une forte valeur ajoutée aux entreprises et qui les aideront à améliorer leur productivité en optimisant les canaux de distribution ou en réduisant leurs coûts, comme c'est le cas pour le *business to business* (commerce interentreprises). Tandis que les clients devraient diminuer leurs dépenses d'équipement en PC, ils devraient consacrer leurs budgets d'investissement à l'amélioration des réseaux Internet. Les équipementiers des télécommunications avec le développement du transfert des données en sont les principaux bénéficiaires. Enfin, la détention et le traitement des informations sont de plus en plus stratégiques pour l'entreprise, et le marché du stockage de données est en forte croissance.

Propos recueillis par  
Joël Morio

## Des chutes impressionnantes



Source : Bloomberg

## La conjoncture informatique ne suscite pas l'inquiétude

Les déboires de quelques vedettes du secteur seraient accidentels

L'INDUSTRIE informatique est-elle en crise ? Depuis la mi-septembre, les analystes, les investisseurs et les industriels tentent de décrypter les oracles distillés par les nouvelles Cassandra du secteur : Intel, Apple et Dell. Trois des plus importantes entreprises ont brutalement refroidi l'ambiance en prévenant les investisseurs que leurs résultats pour les prochains trimestres ne seraient pas à la hauteur de leurs espérances.

L'effet de ces avertissements a été immédiat : depuis début septembre, l'action Apple s'est effondrée de 65 %, Intel a fondu de plus de la moitié et Dell a reculé de près de 44 %. De telles évolutions boursières devraient en principe sanctionner un brutal renversement de conjoncture et l'anticipation d'un cycle de forte dépression pour l'informatique mondiale. A y regarder de plus près, rien ne semble pourtant accréditer cette analyse radicale.

Pour le moment, il est impossible de conclure que les accidents de parcours rencontrés par ces entreprises sont les signes annonciateurs d'une crise profonde. Soit parce que les difficultés sont largement la conséquence de problèmes internes, soit parce que le diagnostic porté par les entreprises concernées sur l'évolution de leur marché est beaucoup plus nuancé que la réaction des Bourses.

Le cas d'Apple est ainsi largement déconnecté de la situation dans le reste de l'industrie informatique. La société a annoncé que ses résultats, pour le quatrième trimestre 2000, seront de 33 % inférieurs aux attentes. Tous ses types de machines sont touchés par cette révision en baisse, mais Apple a particulièrement surestimé les ventes de son nouvel ordinateur, le G4 cube. Les analystes estiment qu'Apple a réussi à investir une niche du marché, avec ses ordinateurs iMac et iBook, mais qu'il est condamné à innover sans cesse pour se faire une place dans le monde Microsoft-Intel (Wintel). Apple, recentré sur le grand public et les PME, est particulièrement vulnérable à la guerre des prix entre constructeurs, alors que ses concurrents peuvent réaliser de meilleures marges sur les serveurs et les PC d'entreprises.

## REPORTS ET ABANDON

Les déboires d'Intel pourraient, au contraire, illustrer une tendance lourde de l'industrie, car ses microprocesseurs équipent plus de 80 % des ordinateurs vendus dans le monde. Pourtant, là encore, il n'est pas possible de transposer les difficultés d'Intel au reste de l'industrie. Le numéro un mondial des microprocesseurs a, certes, mis en avant le ralentissement de la conjoncture européenne, mais il a

surtout accumulé les déboires en interne. Le groupe a renoncé à lancer une puce de bas de gamme, baptisée Timna, en raison de retards pris dans sa conception et d'un moindre intérêt manifesté par les constructeurs. Intel a également indiqué qu'il allait repousser de fin octobre à la semaine du 20 au 26 novembre le lancement du Pentium IV, sa nouvelle génération de microprocesseurs, qui doit succéder au Pentium III, en raison de dysfonctionnements des cartes graphiques. Il a enfin stoppé, en août, la livraison de sa nouvelle puce Pentium III de 1,13 gigahertz, actuellement la plus rapide de sa gamme, en raison d'une anomalie sur un circuit et a dû rappeler celles qu'il avait déjà commencé à livrer.

Le cas de Dell est certainement plus inquiétant. Le numéro un mondial de la vente directe a averti, mercredi 4 octobre, que son chiffre d'affaires sur l'année serait inférieur de 3 % aux attentes des analystes, soit une croissance de son chiffre d'affaires de 27 %, contre 30 % initialement prévus ! Il est vrai que le champion de la vente directe d'ordinateurs avait habitué les actionnaires à une croissance de ses ventes supérieure à 40 %. Désormais premier fabricant aux Etats-Unis et deuxième mondial, derrière Compaq, Dell doit s'attendre à enregistrer des chiffres de croissance plus proches de la moyenne du marché (entre 15 et 20 %). Dell, qui promet des profits en phase avec ses prévisions au troisième trimestre, a prévenu qu'il ne pourrait maintenir le rythme si les ventes continuaient de ralentir au prochain trimestre.

Champion du « juste-à-temps » et des flux tendus, Dell est bien placé pour ressentir, le premier, les changements de conjoncture. « J'ai été surpris de la soudaineté du changement de la tendance, en un

mois ou deux, en Europe mais peut-être aussi aux Etats-Unis », explique au Monde Eric Meurice, vice-président Europe de Dell.

Ces signaux d'alerte laissent pour l'instant de marbre de nombreux analystes. « La stratégie gagnante de Dell n'a pas changé, ses concurrents ne sont pas devenus plus compétitifs, ses positions dans les serveurs seront encore plus fortes avec le lancement du microprocesseur 64 bits d'Intel », explique ainsi Steve Fortuna, analyste PC de Merrill Lynch, qui recommande le titre à l'achat.

Les analystes de la banque d'affaires américaine, tout comme les cabinets d'étude de marché comme IDC ou Dataquest, continuent de tabler sur des croissances fortes : entre 17 % et 18 % de croissance en volume pour le marché informatique au troisième trimestre, et 20 % pour le dernier trimestre de l'année.

## RELAIS DE CROISSANCE

En amont, l'industrie électronique est même en pleine euphorie. La demande en semi-conducteurs (puces électroniques) ne cesse de s'accroître, compte tenu de l'explosion du marché des appareils électroniques utilisant des composants analogiques et numériques.

Les ventes mondiales des semi-conducteurs devraient encore progresser de 37 % cette année, pour atteindre 231 milliards de dollars, selon Dataquest. A tel point que même un éventuel ralentissement du secteur de l'informatique pourrait ne pas peser sur l'industrie des semi-conducteurs. Les téléphones portables, les agendas électroniques, les décodeurs numériques, les terminaux d'accès à Internet, les DVD et les consoles de jeu sont prêts à prendre le relais et à alimenter la croissance du secteur.

Christophe Jakubyszyn

## Analystes et industriels polémiquent sur la croissance en Europe

INTEL, DELL ET APPLE ont pointé du doigt le continent européen pour tenter d'expliquer leurs récentes difficultés. La faiblesse de l'euro, qui renchérit le prix des ordinateurs importés, et surtout le ralentissement de la conjoncture seraient, selon eux, responsables du tassement de leurs ventes. « L'euro rend les produits plus chers. Les conditions économiques ne sont pas aussi bonnes, il y a là-bas [en Europe] des incertitudes, il y a eu une baisse de la confiance dans la région », a notamment expliqué le directeur financier de Dell, James Schneider.

Eric Meurice, vice-président de Dell Europe, précise, pour *Le Monde*, son analyse : « Nous avons enregistré une baisse sensible de la mise en œuvre de gros programmes informatiques, mais aussi du renouvellement régulier des matériels », affirme-t-il. « Il semble que les entreprises européennes aient réduit leurs investissements, après les efforts importants consentis en 1998 et 1999 pour le passage de l'an 2000, et que la hausse du dollar ait rogné les budgets informatiques, exprimés en euros », explique-t-il. « On ne peut pas encore parler de véritable tendance, même si le décrochage a été très brutal au troisième trimestre », ajoute M. Meurice. Pour tenter de relancer le marché, Dell vient de décider d'offrir une prime de 1 000 francs pour tout ordinateur acheté.

Ce ton alarmiste n'est pas encore pris très au sérieux par les analystes. « Dell a surtout raté sa

stratégie commerciale à l'égard des petites et moyennes entreprises, contrairement à Gateway, son concurrent », explique ainsi Steve Fortuna, l'analyste PC de Merrill Lynch. Bruce Stephen, vice-président PC du cabinet IDC, relativise aussi les propos des industriels. « La demande en Europe est traditionnellement faible au troisième trimestre, mais c'est le continent qui offre la plus forte croissance au dernier trimestre », assure-t-il.

## ERREURS STRATÉGIQUES

Le groupe GFK démonte aussi l'analyse d'Intel. Selon ses experts, les déboires du numéro un mondial des microprocesseurs en Europe ne sont pas dus à une baisse du marché mais bien à des erreurs stratégiques : ainsi, la part de marché d'AMD, le rival d'Intel, serait passée de 8 à 12 % en Europe pendant les mois de juillet et août. Dell, qui utilise principalement les puces d'Intel, aurait été entraîné dans le recul du numéro un mondial des semi-conducteurs.

Rarement les divergences entre analystes et industriels ont été aussi grandes. Il faudra maintenant attendre la publication des résultats de l'ensemble des constructeurs informatiques, et ceux du prochain trimestre, pour savoir si l'Europe a servi d'alibi à certains et, dans le cas contraire, si le ralentissement de la croissance restera circonscrit au continent.

C. Ja.

## Prochaine mise en Bourse de Nexans

Alcatel poursuit son recentrage sur les télécommunications et Internet. Il a regroupé ses activités de câbles en cuivre au sein d'une nouvelle entité, Nexans, qui sera mise en Bourse « avant la fin de l'année », a déclaré son président, Gérard Hauser, lundi 9 octobre. Le principe de l'opération avait été annoncé en mai par Serge Tchuruk, président d'Alcatel, qui ne détiendra plus à terme aucune participation dans Nexans. Le groupe de télécommunications conservera ses activités de câble optique.

Avec un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros, dont 49 % dans le domaine de l'énergie et 20 % dans les télécommunications, Nexans se situera au troisième rang mondial de l'industrie du câble, derrière l'italien Pirelli et le japonais Sumitomo. La société, dont le bénéfice net s'est élevé à 121 millions d'euros en 1999, est estimée à environ 1 milliard d'euros par les analystes. L'entreprise envisage de procéder à des acquisitions, notamment aux Etats-Unis dans le domaine des télécommunications.

## JC Decaux : des stock-options pour la paix sociale

LA DIRECTION ET LES SYNDICATS CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC du groupe publicitaire JC Decaux ont conclu le 2 octobre un accord prévoyant une revalorisation salariale et l'octroi de stock-options pour tous les salariés, en échange de l'abandon de plaintes déposées contre l'entreprise aux prud'hommes. L'accord prévoit principalement une revalorisation de la prime d'ancienneté, qui devrait se traduire par une hausse de 3 % des salaires, ainsi que l'attribution de stock-options.

L'application de cet accord reste subordonnée au retrait des plaintes déposées au printemps par plus de 150 salariés qui estiment insuffisant le montant de leur prime d'ancienneté, versée par l'entreprise mais fixée par la convention collective de branche. En plus des diverses revalorisations et l'octroi de stock-options, l'entreprise s'engage à verser à chaque salarié ayant engagé une action en justice une indemnité transactionnelle de 3 000 francs « en contrepartie de son désistement ». La fédération CFDT conteste cet accord et juge que ses délégués ont été « manipulés ».

## Londres reste la ville européenne préférée des dirigeants

LE CABINET DE CONSEIL EN IMMOBILIER HEALEY & BAKER a interrogé pour la dixième année consécutive 500 dirigeants de sociétés sur leur perception des métropoles européennes dans lesquelles ils sont implantés ou pourraient l'être. Paris conserve sa deuxième position, toujours devancée par Londres, et suivie par Francfort, Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Madrid, Milan, Zurich et Munich.

Sur les trente métropoles classées, la seule autre ville française est Lyon (18<sup>e</sup>). En dix ans, Madrid et Barcelone ont le plus progressé. Elles sont en tête pour la qualité de vie et apparaissent juste derrière Dublin, Londres et Amsterdam pour l'environnement fiscal et administratif. Sur ce critère, Paris et Lyon ne sont qu'en 14<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> position. Dans la rivalité Paris-Londres, la capitale britannique garde une longueur d'avance : elle est considérée comme le premier centre financier et comme la mieux placée pour profiter des activités liées à Internet dans les cinq prochaines années. Paris a pour atouts ses transports et la disponibilité du personnel.

# Jean-Philippe Thierry va succéder à Antoine Jeancourt-Galignani à la présidence des AGF

La maison mère, Allianz, renforce son pouvoir

L'assureur allemand Allianz a décidé d'accélérer la succession d'Antoine Jeancourt-Galignani à la tête de sa filiale française les AGF. Il partira un

an plus tôt que prévu. Le géant de Munich a choisi une compétence extérieure, Jean-Philippe Thierry, actuellement président de Generali en

France. La direction générale des AGF risque d'être profondément modifiée dans les mois qui viennent.

ALLIANZ a pris les choses en main. Antoine Jeancourt-Galignani quittera plus tôt que prévu son poste de président des AGF, filiale française de l'assureur allemand. Jean-Philippe Thierry, actuel président de Generali France, concurrent d'Allianz, va lui succéder lors de l'assemblée générale du groupe prévue pour fin mai 2001, comme annoncé dans *La Lettre de l'Expansion*, lundi 9 octobre. Il arrivera aux AGF début 2001. Cette passation de pouvoir sera officiellement annoncée mercredi 11 octobre.

Les rumeurs sur un départ anticipé de M. Jeancourt-Galignani se sont multipliées ces dernières semaines. Le discours officiel, depuis le rachat des AGF par Allianz fin 1997, indiquait que M. Jeancourt-Galignani quitterait ses fonctions en janvier 2002, le jour de ses soixante-cinq ans, ce qui est la règle chez Allianz. Son départ aurait alors été entériné par l'assemblée générale présentant les comptes 2001, soit en mai-juin 2002.

Au siège de l'assureur, lundi, on laissait entendre que M. Jeancourt-Galignani avait lui-même souhaité avancer son départ. Mais c'est bien Allianz, qui détient 51 % de sa filiale française, qui a accéléré le mouvement, selon plusieurs sources, « pour clarifier la situation ».

### METTRE FIN AUX SPÉCULATIONS

C'est le départ de Dominique Bazy, directeur général des AGF, pour la présidence d'UBS Warburg France, annoncé le 29 juillet, qui a précipité les choses. L'actionnaire allemand ne l'a pas retenu, et a pris en main le dossier en juillet, cherchant un candidat extérieur, mieux à même selon lui « de mettre fin aux conflits internes ». Les discussions ont été menées par Henning Schulte-Noelle, président du directoire du géant de Munich, et définitivement conclues à la mi-septembre. Allianz n'a toutefois pas souhaité rendre publique cette décision, laissant Yves Mansion, directeur général des AGF, se porter offi-

ciellement candidat à la présidence des AGF. Ce dernier n'a pas été retenu, tout comme Jean-François Debrois, un autre directeur général des AGF, candidat plus discret. M. Mansion pourrait d'ailleurs quitter le groupe. En interne, certains ont critiqué la « méthode », notamment le fait de ne pas avoir été informé avant lundi matin. Allianz confie un proche de la compagnie, a voulu montrer qu'il est le seul maître à bord. L'assureur allemand a aussi voulu mettre fin aux spéculations sur le titre. Il avait ces derniers jours été très entouré, se distinguant comme la plus forte hausse la semaine dernière (+12,86 %, à 61 euros), sur fond de rumeurs sur un possible départ anticipé du président.

Ironie du sort, Allianz recrute le président de Generali France, les deux groupes qui s'étaient affrontés pour conquérir les AGF il y a trois ans. La compagnie française était allée trouver l'assureur allemand pour contrer l'offre hostile de l'assureur italien. Jean-Philippe Thierry était alors président du directoire de Worms et C<sup>ie</sup> (qui coiffait notamment l'assureur

Athena), qui avait lui-même fait l'objet d'une offre des AGF, pour contrer celle de Pinault, en septembre 1997. C'est finalement les AGF qui l'avaient emporté. M. Thierry avait préféré rejoindre Generali début 1998 plutôt que de rester au directoire des AGF.

Jean-Philippe Thierry, qui fêtera ses cinquante-deux ans dans quelques jours, est reconnu comme un professionnel de l'assurance. Il a démarré dans la compagnie familiale GPA en 1978 jusqu'à en prendre la présidence en 1989. Il a mis en œuvre le rapprochement de GPA avec les autres compagnies de Worms et C<sup>ie</sup>, dont il devient président du directoire en 1997. Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et de la faculté de sciences économiques de Paris, M. Thierry a fait toute sa carrière dans l'assurance. M. Thierry « est un entrepreneur, plus qu'un politique », confie l'un de ses proches. Le groupe Generali se donne trois mois pour lui trouver un successeur. Le choix se fera là aussi au siège de la maison mère à Trieste.

Pascale Santi

## Jules et Jim

Dauphin Affichage lance Jules et Jim, deux nouveaux réseaux qui ne pèsent pas moins de 850 GRP chacun sur les pôles urbains de plus de 90 000 habitants. Jules? Il est leader sur les axes et les points stratégiques et bénéficie des nouveaux Ecrans Dauphin éclairés, désignés par Wauquiez. Quant à Jim, c'est l'unique réseau d'affichage élaboré à partir du concept d'aires urbaines de l'INSEE pour capter la nouvelle mobilité urbaine. Retrouvez Jules et Jim sur [www.dauphin-affichage.com](http://www.dauphin-affichage.com)

Vous êtes partout,  
nous aussi.

**EDAUPHIN**  
AFFICHAGE

## Les chauffeurs de bus vosgiens font valoir le « droit de retrait »

ÉPINAL

de notre correspondante

Depuis lundi 2 octobre une cinquantaine de salariés de la Société de transport automobile des hautes Vosges (STAVH) ont engagé un conflit original contre leur direction. Les chauffeurs de la société de transport, qui assure notamment le ramassage scolaire dans le département, font valoir leur droit de retrait car ils estiment qu'ils mettent leur vie et celle des usagers en danger en continuant à travailler. Le droit de retrait, qui n'induit ni sanction ni retenue de salaire pour le salarié qui l'utilise, a été validé par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'entreprise. L'utilisation collective du dispositif prévu dans l'article L 231-8-1 (loi du 23 décembre 1982) du code du travail - à différencier du droit de grève - est une première.

Huit mois après le dernier conflit social qui avait paralysé la STAVH en janvier 2000, la colère gronde à nouveau au sein des conducteurs. Le mouvement a démarré au dépôt d'Épinal à l'appel de la CFDT Transports, et les deux dépôts de Saint-Dié et de Colmar se sont rapidement ralliés. Seul le dépôt de Verdun n'est pas touché

### Une étude sur la santé mentale au travail

Le Bureau international du travail (BIT) a présenté, mardi 10 octobre, un rapport sur la santé mentale au travail, réalisé à partir d'enquêtes menées en Allemagne, aux États-Unis, en Finlande, en Pologne et au Royaume-Uni. Dans ces Etats, un travailleur sur dix en moyenne souffre de dépression, d'anxiété, de stress ou de surmenage, risquant l'hospitalisation et le chômage.

« Dans de nombreux pays, écrit le BIT, les départs à la retraite anticipés pour troubles mentaux sont de plus en plus courants, à tel point que ces troubles sont en train de devenir le premier motif de versement des pensions d'invalidité. » Dans l'Union européenne, le BIT estime que le coût lié aux problèmes de santé mentale représente entre 3 et 4 % des produits intérieurs bruts. La dépression affecte de plus en plus la population active. En Allemagne, les pathologies dépressives sont responsables de près de 7 % des départs précoces à la retraite.

par le mouvement. Lundi 9 octobre la STAVH comptait 58 personnes faisant valoir leur droit de retrait sur un total de 260 salariés.

### GUERRE SYNDICALE

Un conflit qui s'enlise sur fond de guerre syndicale entre la CFDT majoritaire au sein de l'entreprise et Force ouvrière car les délégués FO qui continuent à travailler ne s'associent pas à l'action.

« Le danger vient du fait que les chauffeurs ne peuvent pas bénéficier de leur repos. Ils ont des temps de travail trop longs », souligne Michel Fleuret, délégué CFDT. L'accord signé en janvier dernier prévoit trois jours de repos par « quatorzaine » et au moins un week-end complet de repos par mois. « Il y a non seulement des lacunes au niveau des repos mais également au niveau des horaires », précise Patrick Blaise (CFDT). « Certains chauffeurs travaillent jusqu'à quatorze heures par jour. » En une semaine la liste des revendications s'est allongée et les négociations portent également sur les 35 heures et les salaires jugés excessivement bas par la CFDT.

Depuis dix jours, les salariés qui occupent le terrain se rassemblent tous les matins devant la gare routière avant de défilé dans les rues d'Épinal avec un crochet devant la mairie et la préfecture. Si les usagers, à l'image des parents d'élèves, sont solidaires, les défilés quotidiens des chauffeurs n'attirent pas la foule.

Au cours de la semaine, le PDG de l'entreprise, Guy Charton, a fait quelques concessions mais elles sont loin de satisfaire les salariés et leurs délégués syndicaux. Tout en reconnaissant les difficultés de recrutement de l'entreprise, il a proposé une augmentation de 2 % des salaires et fait une croix sur l'activité tourisme pour dégager plus de conducteurs. Vendredi 6 octobre, l'inspection du travail a nommé un médiateur : Bernard Fischer, le directeur régional du travail et des transports, a rencontré les salariés et les délégués syndicaux une première fois lundi. Au cours d'une réunion qui a duré tout l'après-midi, les syndicats ont pu exposer l'ensemble de leurs revendications. Sur fond de maintien du droit de retrait accompagné cette fois-ci par un appel à la grève pour muscler le mouvement, les deux parties devaient se retrouver à nouveau mardi 10 octobre autour d'une table.

Katrin Tluczyront

En ce moment, chez Dauphin,  
on a tendance à prendre du poids.

# La direction des NMPP envisage de supprimer 797 emplois d'ici à 2003

Les syndicats ont rejeté « sur le fond et sur la forme » les conséquences sociales du plan de modernisation des Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Les négociations doivent se poursuivre parallèlement aux travaux de la table ronde sur l'avenir du système de distribution

C'EST EN FIN de compte un peu moins que prévu, mais l'annonce de la suppression de 797 emplois parmi les 2 390 salariés des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), au lieu de 1 000 à 1 200 initialement attendue, n'a pas suffi à atténuer l'opposition des syndicats. D'une seule voix, leurs représentants (CGT, CGC, CFDT, CFTC et FO) ont rejeté « sur le fond et sur la forme l'intégralité du plan » que la direction a soumis au comité central d'entreprise réuni lundi 9 octobre.

Prévue depuis plusieurs mois, mais retardée après l'engagement d'une procédure devant la justice (*Le Monde* du 4 juillet), la présentation de ce projet de réduction d'un tiers des effectifs – auxquels s'ajoutent les CDD et les départs naturels – est la conséquence directe du « plan stratégique » de modernisation proposé par la direction pour tenter d'atténuer les effets de la crise économique et financière de la principale entreprise de distribution. Menacées par la concurrence des Messageries lyonnaises de presse (MLP), qui lui auraient fait perdre l'équivalent de 680 millions de francs de chiffre d'affaires depuis 1996 – en récupérant notamment *Marianne* ou *Point de vue* –, tiraillées entre des intérêts contradictoires, empêtrées dans des lourdeurs internes, les NMPP ont subi une dégradation progressive de leur situation.

En l'état, le déficit d'exploitation est estimé par la direction à 129 millions de francs en l'an 2000, pour se creuser jusqu'à 277 millions de francs en 2003. Une réalité que la société, dont le capital est détenu à 51 % par les coopératives de presse et à 49 % par le groupe Hachette, opérateur, ne pouvait laisser perdurer.

Adoptée dans son principe en février, à la suite des discussions entre Jean-Luc Lagardère et les représentants des éditeurs, la réforme des NMPP a déjà connu un début d'exécution. Depuis septembre, les journaux et magazines bénéficient de la réduction des coûts de distribution, qui devraient passer de 9 % à 6 % en 2003. Dans le même temps, Ha-

chette s'est engagé à suspendre la perception de sa redevance d'opérateur, d'environ 90 millions de francs.

Dans son volet de restructuration industrielle, le plan prévoit une réorganisation des centres et la suppression de celui de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Cette unité de 130 salariés, spécialisée dans la gestion des inventus, serait confiée à un sous-traitant. Ailleurs, la modernisation se traduira par des suppressions de postes. Parallèlement, des discussions ont été engagées pour réduire le nombre de dépositaires grossistes de 350 à environ 200 ; s'y ajoutent 30 plateformes destinées au traitement spécifique des quotidiens. C'est notamment le cas en Ile-de-

France, où la société Paris Diffusion Presse (PDP) devrait être restructurée de 504 à 329 salariés. Le siège des NMPP est lui aussi concerné, qui passera de 744 à 533 personnes.

Au total, ces réductions d'effectifs affectent l'ensemble des catégories : 429 ouvriers, 129 employés et 239 cadres. Selon la direction, 650 des personnes concernées auront dépassé, en 2003, l'âge de cinquante-cinq ans, le terme retenu pour les départs en préretraite. Faute d'avoir obtenu l'accord des pouvoirs publics pour l'engagement d'un plan social FNE, des discussions sont en cours pour l'adoption d'une convention-cadre de branche sur le modèle de celle appliquée dans le secteur de l'automobile, prévoyant des mises à la retraite anticipée à partir de cinquante-sept ans. Devant les syndicats, la direction s'est engagée à prendre à sa charge la différence et estime être en mesure de « fournir des solutions de reclassement ou de reconversion aux autres salariés concernés ».

Rejetant les différents aspects de ce plan, les syndicats n'ont, pour l'heure, pas fermé la porte aux né-

gociations. Alors que la réunion du CCE aurait eu lieu dans un climat « sérieuse et responsable, dépourvu de menace », les représentants des salariés entendent utiliser le délai prévu par la loi pour présenter des contre-propositions. La Filpac-CGT, majoritaire dans l'entreprise, compte également sur les résultats de la table ronde sur l'avenir de la distribution de la presse, réunie par le Conseil supérieur des messageries sous la présidence d'Yves de Chaisemartin, pour tenter d'infléchir les mesures envisagées.

## MENACE DE DÉMANTÈLEMENT

Ses dirigeants ont ainsi indiqué que le plan de restructuration des NMPP était indissociable de la réforme attendue du système actuel en cours de discussion tout au long du trimestre. « Nous sommes ouverts à toutes les solutions de modernisation », a précisé Laurent Jourdas, délégué CGT, à condition qu'elles garantissent la solidarité et la pérennité entre les titres ». Selon lui, « si rien pour l'instant ne permet de lancer des mots d'ordre [de blocage] », la menace reste réelle en cas de désaccords persistants sur des mesures qui conduiraient à

« un démantèlement d'un système qui garantit le pluralisme. » Avec pour objectif de réaliser 464 millions de francs d'économies par an au terme de sa mise en œuvre en 2003, le plan des NMPP reste soumis à d'autres incertitudes. L'accord conclu entre Jean-Luc Lagardère et les éditeurs prévoyait une aide publique de 200 millions à 250 millions de francs de l'Etat justifiée par la prise en compte de la mission « d'intérêt collectif » que représente le traitement des quotidiens, à l'origine d'un réel surcoût.

Alors que Catherine Trautmann, alors ministre de la culture et de la communication, avait accepté d'en négocier le principe, la réalité de cet engagement a récemment été remise en cause par Catherine Tasca, qui lui a succédé Rue de Valois. Enfin, les hypothèses de la direction des NMPP n'intègrent pas les conséquences financières et sociales d'un éventuel départ du *Parisien*, résolu à assurer sa propre distribution. Une éventualité à laquelle la direction et les syndicats des NMPP restent « fermement » résolus à s'opposer.

Michel Delberghe

## L'activité de l'entreprise

- Les NMPP sont la première société de messagerie de presse en France, avec près de 80 % du marché de la vente au numéro. Créées en 1947, elles regroupent cinq coopératives d'éditeurs qui détiennent 51 % du capital. Le groupe Hachette, avec 49 %, est opérateur de l'entreprise.
- Il existe en France près de 350 dépôts de presse et 32 000 diffuseurs.
- En 1999, les NMPP ont distribué, en France et dans 113 pays, plus de 3 000 titres pour le compte de 660 clients, ce qui a représenté 2,83 milliards

d'exemplaires, dont 63 % de magazines, 33,5 % de quotidiens et 3,5 % de produits multimédias.

● Toujours en 1999, les NMPP ont généré près de 19 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) de vente en prix public des titres.

## Le Docteur Rotule perturbe TF 1 dans « Qui veut gagner des millions »

LE JEU « Qui veut gagner des millions ? », diffusé avec succès chaque samedi soir sur TF 1, est-il truqué ? La polémique a été lancée la semaine dernière par un jeune étudiant niçois, Fabrice Le Dantec, téléspectateur « tintinophile », qui a adressé une lettre à plusieurs journaux. Il écrit « être tombé de son siège » le samedi 30 septembre à l'énoncé et la réponse de la treizième question de ce jeu qui a permis à l'heureux candidat de passer, avec l'aide du public, le palier du million de francs et de remporter par la suite la somme record de quatre millions de francs.

La question était formulée ainsi : « Dans les aventures de Tintin, quel médecin vient soigner le capitaine Haddock ? ». Le candidat avait à choisir entre quatre réponses : A.- D' Rotule ; B.- D' Omoplate ; C.- D' Ménisque D.- D' Tympan. Hésitant, bien que fervent lecteur de Tintin, le jeune candidat avait jugé prudent d'utiliser un joker en faisant appel au vote du public qui, grâce à un boîtier électronique, peut formuler sa réponse. A 73 %, le public avait voté pour le D' Rotule, ce qui était la bonne réponse. Or, pour Fabrice Le Dantec, cette proportion de bonnes réponses est « plus qu'improbable ». « Le nom de Rotule n'apparaît dans toute l'œuvre (de Tintin) que dans une seule case : à la page 25 de Objectif Lune, son nom figure sur une plaque à la porte de son cabinet » écrit-il. « A aucun autre moment, dans l'œuvre de Tintin, il n'est fait mention du nom de ce personnage pourtant connu par 73 % du public (...) Nous sommes en face de ce que l'on peut considérer comme une singularité des probabilités. (...) Une case parmi les 15 000 contenues dans les 22 albums de Tintin... ». Le *Journal du Dimanche* précise, dans son édition datée du 8 octobre, que le D' Rotule apparaît aussi dans l'album *Les Bijoux de la Castaflore*.

Contactée par *Le Monde*, Laurence Jomand, productrice de Starling (Expand) qui commercialise en France le jeu « Qui veut gagner des millions ? », affirme « qu'il n'y a eu ni tricherie, ni manipulation du public ». Dans sa réponse à M. Le Dantec, la productrice – qui cite en référence l'œuvre de Cyrille Mozgovine « *De Abdallah à Zorrino, dictionnaire des noms propres de Tintin* » (Ed. Castermann) –, explique que « sur le plan factuel, il est incontestable que le D' Rotule existe dans les aventures de Tintin, même s'il y fait des apparitions brèves et épi-

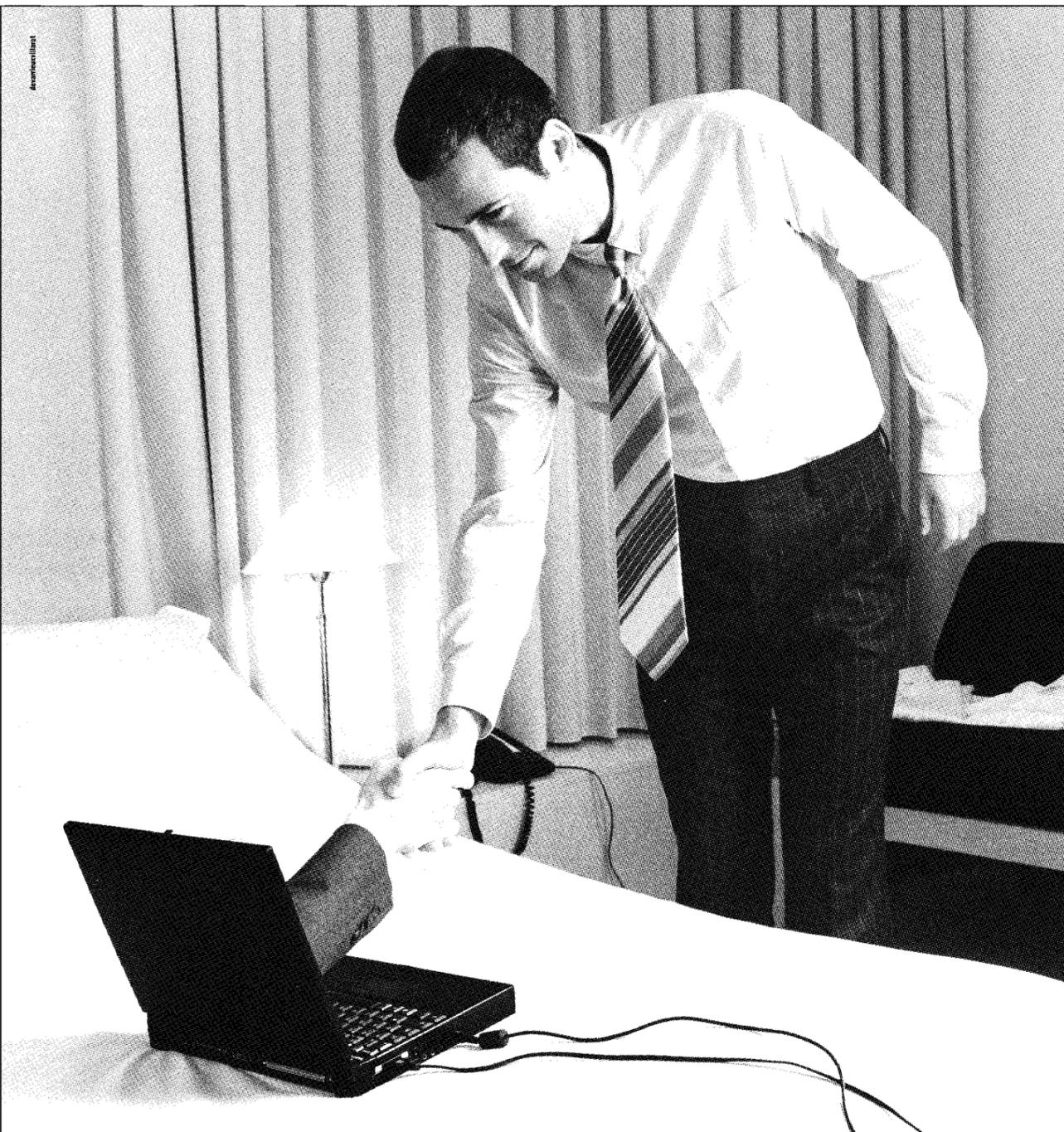
sodiques ». Elle poursuit : « Conformément aux règles mondiales du jeu, le pourcentage indiqué fait référence au nombre de votes exprimés, et non au nombre total de spectateurs présents sur le plateau ». Ainsi, sur les 200 personnes qui composent le public de cette émission enregistrée la veille de sa diffusion, il est possible que seule une petite poignée de personnes décide de voter. « Si pour une question, il n'y a que 10 votants et 7 réponses pour la proposition A, l'ordinateur indiquera logiquement que le public a voté à 70 % pour cette proposition », explique Laurence Jomand.

## UNE LACUNE COMBLÉE

Malheureusement, pour cette émission au cours de laquelle a été posée la question sur le D' Rotule, aucun système informatique de vérification du nombre de votes n'avait été installé et la production ne peut donc « prouver sa bonne foi ». Une lacune qui a été comblée dès l'émission diffusée le samedi 7 octobre. « Dans cette polémique, nous avons affaire à ce que les publicitaires appellent la « notoriété assistée » par opposition à la « notoriété spontanée », poursuit Laurence Jomand. « Il est probable que si le public avait été invité à se souvenir du nom du médecin, nos spectateurs seraient, dans leur grande majorité, restés cois. Mais, le nom du D' Rotule a évoqué des souvenirs profondément enfouis et néanmoins très vivaces chez des personnes qui, comme tous les Français, ont lu et relu Tintin », conclut-elle.

De son côté, TF 1 refuse toute polémique. « Nous sommes tout à fait sereins sur ce sujet », précise la chaîne. « Un jeu qui capte 8 millions de téléspectateurs provoque nécessairement des contestations. » Pour la Une, la seule préoccupation est de savoir s'il y aura d'autres gagnants à 4 millions de francs car les sommes actuellement en caisse récoltées grâce aux appels téléphoniques et au Minitel ne s'élèveraient qu'à 5 millions. « Dans le cas où les recettes ne seraient pas suffisantes, nous ferions jouer le contrat d'assurance qui a été signé avant le lancement de l'émission », indique Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF 1. La diffusion hebdomadaire de « Qui veut gagner des millions ? » est prévue jusqu'à la fin novembre et devrait reprendre pour les fêtes de Noël.

Daniel Psemy



## e.creditlyonnais.fr

La nouvelle banque sur Internet avec des conseillers personnels dedans.

Le Crédit Lyonnais lance e.creditlyonnais et vous disposez enfin sur Internet d'une grande banque intégralement en ligne. En ouvrant votre compte sur e.creditlyonnais.fr, vous bénéficiez de tous les services bancaires du Crédit Lyonnais et surtout, vous dialoguez par e-mail ou par téléphone avec un conseiller personnel attiré qui apporte des solutions à vos questions d'argent. e.creditlyonnais.fr, votre nouvelle banque sur Internet.



CREDIT LYONNAIS

**TABLEAU DE BORD**

**AFFAIRES**

**INDUSTRIE**

● **SCHNEIDER ELECTRIC** : le groupe électrique a annoncé, mardi 10 octobre, l'acquisition de Crouzet-Automatismes auprès de Thomson-CSF, et de Positex auprès du suisse SIG.

● **SANOPI-SYNTHÉLABO** : le groupe pharmaceutique français a racheté à la société américaine OrthoLogic les droits de vente d'un médicament contre les douleurs articulaires, le Hegalun, pour le marché orthopédique américain, a-t-il indiqué lundi 9 octobre.

● **E.ON** : le géant allemand de l'énergie a annoncé lundi la fermeture d'une de ses centrales nucléaires, la première en Allemagne depuis l'accord signé en juin entre Berlin et les industriels du secteur sur l'abandon de l'atome. Le groupe, qui a également annoncé la fermeture de neuf unités conventionnelles, a justifié sa décision par les « surcapacités sur le marché en Allemagne et en Europe ».

● **GÉLAGRI-BRETAGNE** : environ 300 salariés des usines de légumes surgelés et de plats cuisinés de la filiale du groupe coopératif breton Coopagri, ont entamé lundi matin un mouvement de grève pour réclamer notamment une hausse de salaire de 1000 F, a-t-on appris de source syndicale.

● **DAIMLERCHRYSLER** : le groupe automobile fait un audit de la compétitivité de sa filiale américaine Chrysler afin de l'améliorer. Ce bilan devrait aboutir au montage, pour la première fois, de moteurs diesel Mercedes-Benz sur des véhicules Chrysler, indiquait mardi le quotidien britannique *Financial Times*.

● **VOLKSWAGEN** : le constructeur automobile allemand entend investir 3 milliards de deutschmarks (1,5 milliard d'euros) supplémentaires en Chine dans les cinq ans à venir. Volkswagen a déjà investi 1,5 milliard d'euros dans ce pays. Il y contrôle 50 % du marché de la voiture particulière, estimé à 500 000 véhicules en 1999.

**SERVICES**

● **YSL** : les sociétés Yves Saint Laurent Parfums et Parfums

Van Cleef et Arpels (YSL Beauté) ont obtenu en justice l'interdiction de vente sans autorisation sur Internet de leurs produits par la société Parfumsnet, a annoncé lundi YSL Beauté, division du groupe de luxe italien Gucci.

● **NEWS CORP** : le groupe de Rupert Murdoch a ouvert des négociations « préliminaires » et « informelles » avec le russe Gazprom, pour lui racheter sa participation de 30 % dans Media Most, propriétaire de NTV, chaîne privée la plus populaire, a annoncé, lundi 9 octobre, le *Wall Street Journal*.

● **C+N** : le groupe de tourisme allemand, détenu à parité par la compagnie aérienne Lufthansa et le groupe de distribution KarstadQuelle, a indiqué lundi qu'il allait augmenter son capital de 400 millions de deutschmarks (204,5 millions d'euros). Sa capacité de financement devrait ainsi passer à 1,1 milliard de deutschmarks (560 millions d'euros).

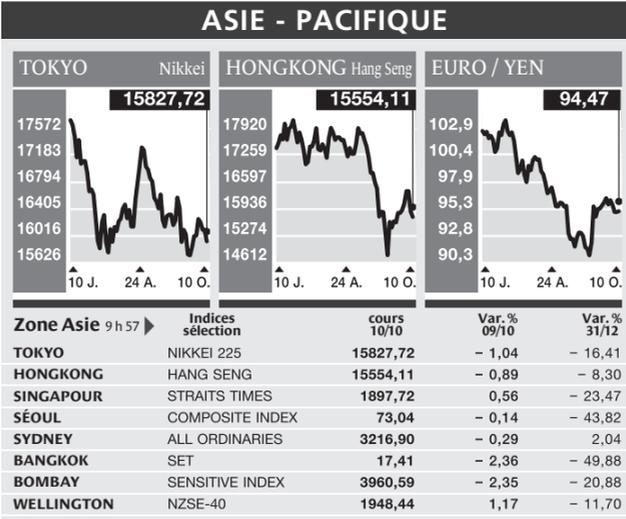
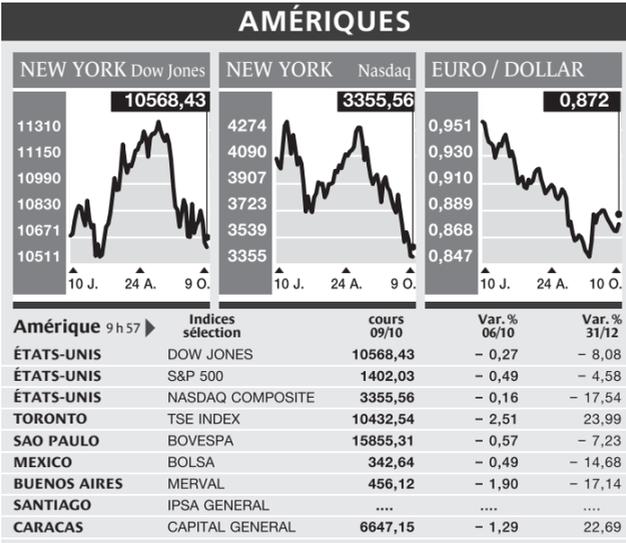
● **LUFTHANSA** : la compagnie aérienne allemande a annoncé lundi avoir signé à Pékin un accord de partage de code avec la compagnie chinoise Air China. Les deux compagnies exploiteront sous les mêmes numéros de vols les liaisons Francfort-Pékin et Francfort-Shanghai.

● **LANDTEL/PPR** : l'opérateur de télécommunications Landtel France va reprendre 75 % de Kertel au groupe Pinault-Printemps-Redoute. PPR conservera 20 % du capital.

**FINANCE**

● **BANCA INTESA-BANCA COMMERCIALE ITALIANA (BCI)** : la cotation des actions des deux banques italiennes a été suspendue à Milan mardi matin dans l'attente d'un communiqué, les conseils d'administration des deux établissements devant approuver leur fusion complète et le rachat par Intesa des 30 % de BCI qu'elle ne détient pas encore.

● **MEDIOBANCA-LAZARD** : selon le *Financial Times* du 10 octobre, les deux banques d'affaires envisageraient de resserrer leurs liens capitalistiques pour renforcer leur coopération. Lazard indique toutefois qu'il n'y a pas de discussion en cours.



**SUR LES MARCHÉS**

**PARIS**

**DANS LES PREMIERS** échanges, mardi 10 octobre, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,93 %, à 6 166,71 points. La Bourse avait terminé en forte baisse lundi, toujours sensible à l'évolution du marché aux Etats-Unis. L'indice américain du Nasdaq perdait plus de 3,5 % au moment de la clôture du marché parisien. L'indice CAC 40 avait fini en repli de 2,37 %, à 6 110,06 points, après avoir reculé jusqu'à 6 082,79 points, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis le 26 mai.

**FRANCFORT**

**A LA BOURSE** de Francfort, l'indice DAX progressait très légèrement de 0,04 %, à 6 683,69 points, mardi matin. Le baromètre du marché allemand avait poursuivi sa baisse lundi, perdant 1,41 % à 6 680,78 points à la clôture sous l'effet de la chute des valeurs technologiques.

**LONDRES**

**L'INDICE FOOTSE** de la Bourse de Londres gagnait, mardi matin, 0,23 %, à 6 278,9 points. La Bourse de Londres avait clôturé, lundi, en forte baisse de près de 1,97 %, à 6 264,8 points, dans la foulée du Nasdaq.

**TOKYO**

**LA BOURSE** de Tokyo a clôturé en baisse mardi, affectée par les pertes du Nasdaq et la faillite du douzième assureur-vie japonais, Chiyoda Mutual Life. Le Nikkei a perdu 1,04 %, à 15 827,72 points.

**NEW YORK**

**LES VALEURS** américaines ont clôturé en légère baisse, lundi 9 octobre, malgré la persistance des inquiétudes des investisseurs sur les valeurs technologiques. Les échanges ont été limités en raison d'un jour férié aux Etats-Unis (« Columbus Day »). L'indice Dow Jones a abandonné 28,11 points (soit un recul de 0,27 %), à 10 568,43 points, tandis que le Standard&Poor's des 500 valeurs de la côte a cédé 6,96 points (soit 0,49 %), à 1 402,03 points. L'indice de la Bourse électronique du Nasdaq s'est réplié en fin de séance de seulement 5,45 points (soit une baisse de 0,16 %), à 3 355,56 points, après avoir abandonné jusqu'à 130 points en cours de séance.

**TAUX**

**AU DÉBUT** des transactions, mardi 10 octobre, les marchés obligataires européens s'inscrivaient en repli. Evoluant mécaniquement à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement des emprunts du Trésor à 10 ans remontait légèrement à 5,36 % en France et à 5,22 % en Allemagne.

**MONNAIES**

**L'EURO** se ressaisissait face au dollar dans les premiers échanges mardi, à 0,8698 dollar, malgré la révision en hausse du chiffre d'inflation en Allemagne qui a atteint en septembre son plus haut niveau en glissement annuel depuis décembre 1994. Face au yen, le dollar reculait à 108,44 yens.

**ÉCONOMIE**

**Prudence sur les perspectives économiques au Japon**

L'ASSAINISSEMENT du secteur financier n'est pas achevé et la faillite de la compagnie d'assurance-vie Chiyoda Mutual Life Insurance Co incite à la prudence sur les perspectives économiques du pays, a estimé mardi 10 octobre le ministre de la planification économique, Taichi Sakaiya. « La faillite de Chiyoda Life est l'exemple qui montre pourquoi nous ne pouvons être optimistes sur l'économie », a-t-il déclaré lors d'un point de presse. Le ministre a également ajouté qu'il continuera de surveiller attentivement l'effet de la hausse des cours du pétrole sur l'économie et sur les tarifs appliqués par les entreprises les plus affectées par les prix du pétrole, telles que les compagnies aériennes.

● **LES PRIX DE GROS INTÉRIEURS** au Japon ont baissé de 0,1 % en septembre par rapport au même mois de l'année dernière et d'autant sur un mois, a annoncé la Banque du Japon, mardi.

● **LES COMMANDES DE MACHINES** du secteur privé ont fortement augmenté au Japon en août sur un an, progressant de 45,8 % après une hausse de 17,9 % en juillet.

● **CHINE** : la Chine est le deuxième pays récipiendaire d'investissements étrangers directs (IDE) au monde, après les Etats-Unis, représentant quelque 306 milliards de dollars pour la période de 1979 à 1999, a indiqué lundi l'OCDE dans un rapport consacré aux marchés financiers.

● **ÉTATS-UNIS** : les industriels américains sont moins optimistes pour les trois mois à venir notamment en raison d'une baisse de la production et d'un ralentissement de la croissance des nouvelles commandes, selon l'enquête mensuelle de *Dun & Bradstreet* publiée lundi.

● **SYRIE** : le ministre syrien des affaires sociales et du travail, M<sup>me</sup> Baria Koudsi, a demandé aux entreprises privées d'augmenter les salaires de leurs employés de 25 %, a rapporté l'agence officielle SANA.

● **IRAN** : la sécheresse qui sévit en Iran a coûté au pays 3,4 milliards de dollars en un an, a indiqué lundi Ahmad Khoram, directeur adjoint de la construction au ministère de l'intérieur, selon l'agence officielle IRNA.

● **KOWEÏT** : les pays membres de l'OPEP devront procéder à des réductions « appropriées » de leur

production au deuxième trimestre de 2001 pour éviter une chute majeure des cours pétroliers, a averti lundi un rapport économique au Koweït.

● **EUROPE** : la qualité de crédit des entreprises européennes a continué de se dégrader au 1<sup>er</sup> semestre 2000, en raison des fusions-acquisitions, des performances des entreprises, mais aussi de l'augmentation du nombre de sociétés qui se font noter, selon une étude de l'agence de notation Standard & Poor's publiée lundi.

● **ALLEMAGNE** : l'inflation des prix à la consommation en Allemagne a été révisée à 0,5 % sur un mois en septembre et à 2,5 % sur un an, contre 0,4 % et 2,4 % précédemment, a annoncé mardi 9 octobre l'Office fédéral de la statistique. Le taux annuel d'inflation est le plus élevé depuis décembre 1994.

● **ROYAUME-UNI** : les prix facturés par les producteurs britanniques ont enregistré en septembre une progression mensuelle de 0,3 % en données brutes, après une baisse confirmée à 0,3 % pour août, a annoncé lundi l'Office de la statistique nationale (ONS).

● **Le secteur financier britannique** a enregistré sur le troisième trimestre 2000 le plus faible taux de croissance de ses activités depuis décembre 1997, selon une enquête publiée lundi par la Confédération de l'industrie britannique (CBI) et par le cabinet PricewaterhouseCoopers.

● **SLOVAQUIE** : le gouvernement slovaque a adopté lundi à Bratislava un projet de budget pour 2001, prévoyant un déficit de 37,848 milliards de couronnes (860 millions d'euros), a annoncé le premier ministre Mikulas Dzurinda.

● **RUSSIE** : les marchés financiers russes peinent à se remettre de la crise de 1998, même si les bases de la restructuration du secteur bancaire et financier sont en place depuis le printemps 1999, a estimé lundi l'OCDE dans un rapport sur les marchés financiers.

● **Le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd)**, Jean Lemierre, a signé des accords de prêts pour plus de 60 millions d'euros.

● **LETTONIE** : les prix à la consommation ont augmenté en Lettonie de 0,1 % en septembre par rapport à août, et ont progressé de 2,2 % par rapport à septembre 1999, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques.

**VALEUR DU JOUR**

**DMC sort du rouge**

**APRÈS CINQ ANNÉES** de restructuration, DMC sort enfin du rouge. Le groupe textile a annoncé lundi 9 octobre avoir dégagé un résultat d'exploitation bénéficiaire de 22 millions de francs (3,4 millions d'euros) au premier semestre 2000. Un an plus tôt, il affichait une perte de 226 millions de francs. Le résultat net est certes encore largement négatif, à 298 millions de francs (45,4 millions €), mais il est nettement réduit par rapport aux 462 millions de pertes du premier semestre 1999. La Bourse a salué l'annonce d'un fort rebond de l'action DMC : elle a terminé la séance à 4,35 euros, soit une hausse de 8,75 %.



C'est au prix fort que DMC paie sa remise à flots. De cessions en fermetures d'activités déficitaires, le périmètre de l'ancien empire textile Dollfus-Mieg & Co s'est réduit comme peau de chagrin. En 1996, son chiffre d'affaires atteignait 6,3 milliards de francs. En 1999, il était tombé à moins de 4,4 milliards. Dans le même temps, les pertes se sont creusées, passant de 590 millions à 670 millions de francs. Les ventes consolidées sont encore en baisse de 25 % au premier semestre, à 1,8 milliard de francs, résultat des dernières cessions. Au début de l'été, le groupe français a mis en vente ses activités fil à coudre et tissus d'ameublement. Plusieurs repreneurs sont sur les rangs : le britannique Coats Viyella, l'allemand Amman et l'espagnol Induter. Les deux métiers principaux de DMC (67 % du chiffre d'affaires)

sont désormais les tissus sportswear et les loisirs créatifs (il exploite notamment la chaîne de magasins Loisirs et Création), qui ont contribué ensemble à hauteur de 60 millions de francs au résultat d'exploitation. Reste à réduire l'endettement et à reconstituer les fonds propres du groupe. Au 30 juin, la dette consolidée était encore de 1,2 milliard de francs, mais Jacques Boubal, le président du directoire, se fait fort de la ramener à 800 millions d'ici la clôture de l'exercice 2000. Quant aux fonds propres, les principaux actionnaires de DMC, le groupe hongkongais Cha, la Caisse des dépôts, les AGF et la Société Générale, seraient prêts à participer à une recapitalisation.

Pascal Galinier

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE... 7,4526
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE... 1,5213
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE..... 0,6006
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE... 73,1000
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN... 0,3968
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN..... 0,5394
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NEO-ZÉLAND... 3,9502
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	0,78756	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	8,32894	DRACHME GRECQUE... 339,4200
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS... 35,6100
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS..... 15,6466

10/10 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	....	0,92357	0,87265	0,13303	1,45630	0,57346
YEN.....	108,27500	....	94,47000	14,40500	157,66000	62,07500
EURO.....	....	1,14593	....	0,15245	1,66805	0,65705
FRANC.....	....	7,51685	6,94240	....	10,94830	4,30985
LIVRE.....	....	0,68667	0,63420	0,59950	....	0,39365
FRANC SUISSE.....	1,74380	1,61010	1,52135	0,23205	2,54010	....

**Taux d'intérêt (%)**

Taux 09/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,80	4,87	5,34	5,69
ALLEMAGNE...	4,76	4,97	5,21	5,59
GDE-BRETAG.	6,19	5,98	5,11	4,64
ITALIE.....	4,76	4,91	5,59	6,01
JAPON.....	0,30	0,47	1,81	2,75
ÉTATS-UNIS...	6,44	6,23	5,82	5,85
SUISSE.....	2,70	3,45	3,83	4,23
PAYS-BAS.....	4,71	4,91	5,36	5,67

**Matières premières**

En dollars	Cours 09/10	Var. % 06/10
<b>MÉTAUX (LONDRES)</b>		
CUIVRE 3 MOIS.....	1942,50	-0,13
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1522,50	-0,23
PLOMB 3 MOIS.....	482,50	-0,52
ÉTAIN 3 MOIS.....	5343	-0,50
ZINC 3 MOIS.....	1107,50	-0,67
NICKEL 3 MOIS.....	7615	-0,33
<b>MÉTAUX (NEW YORK)</b>		
ARGENT A TERME.....	4,93	-0,20
PLATINE A TERME.....	154228,50	+0,57
<b>GRAINES DENRÉES \$/BOISSEAU</b>		
BLE (CHICAGO).....	267	-0,09
MAÏS (CHICAGO).....	197,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	168,00	....
<b>SO</b>		

VALEURS EUROPÉENNES

● Lundi 9 octobre, l'action du groupe financier belgo-néerlandais Fortis, qui bénéficie d'une double cotation, a cédé 7,18 %, à 32,30 euros, à Bruxelles et 7,38 %, à 32,36 euros, à Amsterdam après avoir annoncé l'acquisition de l'assureur néerlandais ASR Verzekeringsoep. Le cours de ce dernier s'est envolé de 49,56 % à 98,56 euros.

● Le titre British Telecom s'est adjugé 4,29 %, à 960 pence, lundi, dans l'espoir que le départ de directeur financier Robert Brace débouche sur une restructuration du groupe.

● L'action DaimlerChrysler a gagné 0,86 %, à 51,75 euros, lundi, après avoir annoncé le regroupement de toutes ses activités de commerce électronique dans une nouvelle unité baptisée DCX Net.

● Les valeurs dites technologiques ont fortement chuté sur l'ensemble des marchés boursiers européens, lundi, dans le sillage de l'indice américain du Nasdaq. En Allemagne, les titres les plus affectés ont été ceux de SAP, le numéro un mondial du progiciel, qui a abandonné 3,69 %, à 234,62 euros, Deutsche Telekom, qui s'est effrité de 2,06 %, à 375,51 euros et Siemens, qui a perdu 2,35 %, à 141,49 euros.

● Le groupe énergétique E.ON a terminé en baisse, lundi, de 1,21 %, à 59,6 euros. Le géant allemand a annoncé lundi la fermeture d'une de ses centrales nucléaires.

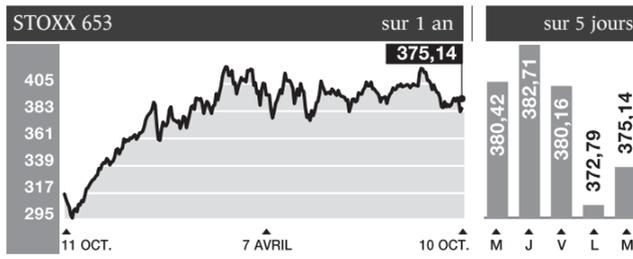


Tableau de données financières pour l'indice STOXX 653, incluant des titres comme KLM, HILTON GROUP, LVMH, etc.

Tableau de données financières pour l'indice STOXX FINS P, incluant Woolwich PLC.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau de données financières pour le secteur Alimentation et Boisson, incluant Allier Domecq, Associated Brit F, etc.

PHARMACIE

Tableau de données financières pour le secteur Pharmacie, incluant Altana AG, AstraZeneca, Aventis, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau de données financières pour le secteur Biens d'Équipement, incluant Abb N, Adecco N, Aeroparti Di Ro, etc.

10/10 10h29

AUTOMOBILE

Tableau de données financières pour le secteur Automobile, incluant Autoliv SDR, Basf Ag, Bmw, etc.

BANQUES

Tableau de données financières pour le secteur Banques, incluant Abbey National, Abn Amro Holdin, All & Leics, etc.

BOC GROUP PLC

Tableau de données financières pour BOC Group PLC et autres titres.

CONGLOMÉRATS

Tableau de données financières pour les Conglomérats, incluant D'Ieteren Sa, Azeo, Gbl, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau de données financières pour les Télécommunications, incluant Atlantic Teleco, Eircom, British Telecom, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données financières pour le secteur Construction, incluant Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, etc.

PRODUITS DE BASE

Tableau de données financières pour les Produits de Base, incluant Aceralia, Acerinor R, Aluminium Greec, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données financières pour le secteur Construction, incluant Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données financières pour le secteur Construction, incluant Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données financières pour le secteur Construction, incluant Acciona, Aktor Sa, Uponor -A, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données financières pour le secteur Construction, incluant Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Tableau de données financières pour le secteur Chimie, incluant Air Liquide, Akzo Nobel Nv, Basf Ag, Bayer Ag, etc.

Publicité pour le Volkswagen Sharan TDI 115, boîte 6 vitesses. Inclut une image de la voiture et des informations techniques.

WILLIAM DEMANT

Tableau de données financières pour William Demant.

ÉNERGIE

Tableau de données financières pour le secteur Énergie, incluant Bg Group, Bp Amoco, Bp Amoco, etc.

SERVICES FINANCIERS

Tableau de données financières pour le secteur Services Financiers, incluant Al, Almani, Alpha Finance, etc.

BAA

Tableau de données financières pour Baa, Barco, Bba Group Plc, etc.

ÉNERGIE

Tableau de données financières pour le secteur Énergie, incluant Bg Group, Bp Amoco, Bp Amoco, etc.

SERVICES FINANCIERS

Tableau de données financières pour le secteur Services Financiers, incluant Al, Almani, Alpha Finance, etc.

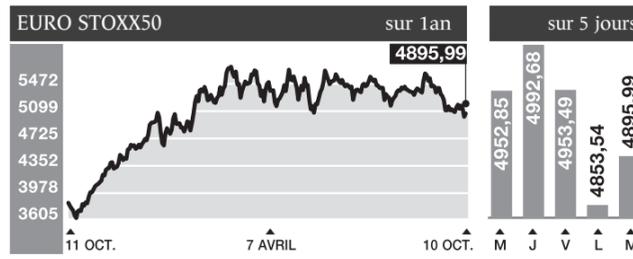


Tableau de données financières pour l'indice EURO STOXX50, incluant Sandvik, Sauro Arbon N, Schneider Elect, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau de données financières pour le secteur Commerce Distribution, incluant Ava Allg Hand C, Boots Co Plc, Buhrmann Nv, etc.

ASSURANCES

Tableau de données financières pour le secteur Assurances, incluant Aegis Group, Aegon Nv, Agf, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau de données financières pour le secteur Haute Technologie, incluant Alcatel, Altec Sa Reg, Asm Lithography, etc.

MEDIAS

Tableau de données financières pour le secteur Médias, incluant Mondadori, B Sky B Group, Canal Plus, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données financières pour le secteur Services Collectifs, incluant Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau de données financières pour le secteur Biens de Consommation, incluant Aholid, Altadis -A, Amadeus Global, etc.

AMSTERDAM

Tableau de données financières pour le secteur Amsterdam, incluant Airspray Nv, Anpranov, Ct/ac, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

Le cours de l'action Infogrames s'inscrivait en hausse de 2,13 %, à 24 euros, au début des transactions à la Bourse de Paris, mardi 10 octobre. La société a annoncé une perte nette annuelle de 27,1 millions d'euros au titre de 1999/2000, contre une perte de 20,3 millions en un auparavant. L'éditeur de jeux électroniques a expliqué qu'au quatrième trimestre le marché a connu « une concordance de phénomènes de transition », comme l'attentisme des consommateurs à l'annonce de nouvelles consoles de jeux et la concurrence des jeux en ligne sur Internet.

Le titre Thomson-CSF se négociait en hausse de 1,16 %, à 47 euros, en début de séance, mardi. Avant l'ouverture du marché, le groupe a dévoilé la cession de Crouzet-Automatismes à Schneider Electric pour un montant de l'ordre de 235 millions d'euros.

L'action Pinault Printemps Redoute (PPR) gagnait 0,96 %, à 189,8 euros, mardi dans les premiers échanges. Le groupe « n'a pas besoin d'une grosse opération pour assurer sa croissance », a déclaré aux Echos le président Serge Weinberg, niant ainsi toute discussion avec le britannique Kingfisher.

Le titre France Télécom cédait 0,28 %, à 108,2 euros, mardi matin, après un article dans La Tribune qui confirme que les négociations avec Equant sont près d'aboutir.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 10 OCTOBRE Cours à 9h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 9 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

Table with 5 columns: ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHN., ATOS CA, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZEO(EXG.ET.), BIC, BAIL INVESTI, BAZAR HOT. V., BIS, BNPPARIBAS, BOLLORÉ, BOLLORÉ INV., BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF., BULLY, BUSINESS OBJ., B T P (LA CI), BURELLE (LY), CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORR., CARREFOUR., CASINO GUICH., CASINO GUICH., CASTORAMA DU., CEAI INDUSTRI., CEGID (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA., CHRISTIAN DI., CJC-ACTIONS, CEMENTS FRAN., CLARINS, CLUB MEDITER., CNP ASSURANC., COFACE, COFELIXP, COLAS, CONTINENTRE., CPR., CRED.FON.FRA., CFF.RECYCLIN., CREDIT LYONN., CS COM.ET SY., DAMART., DANONE., DASSAULT-AVI., DASSAULT SYS., DE DIETRICH, DEVAUX(LY)#, DEV.R.N-P.CA., DMC (DOLLFUS), DYNACTIION., EIFFAGE., ELIOR., ELEC.MADAGAS., ELF AQUITAINE., ENTENIALEX., ERAMET., ERIDANIA BEG., ESSOR INTL., ESSLER., EULER.,

Table with 5 columns: EURAFRANCE., EURO DISNEY., EURO TUNNEL., FAURECIA., FIMALAC SA C., F.F.P. (NY), FINAXA., FIVES-LILLE., FONCLYON., FRANCE TELECOM., FROMAGERIES., GALERIES LAF., GAUMONT., GECINA., GEOPHYSIQUE., GFI INFORMAT., GROUPE ANDRE., GROUPE GASCO., GR.ZNANNIER., GROUPE GTM., GROUPE PARTO., GUYENNE GASC., HAVAS ADVERT., IMERY(S)EXIM., IMMOBANQUE., IMMEUBLES DE., INFOGRAMES E., IM.MARSEILLE., INGENICO., IS., ISAD., KAUFMAN ET B., KLEPPIERRE., LABINAL., LAFARGE., LAGARDERE., LAYECRE., LEBON (CIE), LEGRAND., LEGRAND ADP., LEGRAND INDUS., LIBERTY SURF., LICINDUS., L'OREAL., LOUVRE., LVMH MOET HE., MARINE WENDE., METALEUROPE., MICHELIN., MONTPEUT SA., MOULINEX., NATEXIS BO P., NATEXIS QP., NEBOST., NORBERT DENT., NORD-EST., NRJ GROUP., OBERTHUR CAR., OLIPAR., OXYG.EXT-ORI., PECHINEY ACT., PECHINEY B P., PENAULLE P., PERNOD-RICAR., PEUGEOT., PINAULT-PRIN., PLASTIC OMN., PSB INDUSTRI., PUBLICIS GR.,

Table with 5 columns: REMY COINTRE., RENAULT., REXEL., RHODIA., ROCHETTE (LA.), ROYAL CANIN., ROUGIER., RUE IMPERIAL., SADE (NY), SAGEM SA., SAGEM ADP., SAINT-GOBAIN., SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTH., SCHNEIDER EL., SCOR., S.E.B., SEITA., SELECTIBAIL., SILEC., SILIC CA., SIMCO., SKIS ROSSIGN., SOCIETE GENE., SODEXHO ALI., SOGEPARC (FI.), SOMMER ALLIB., SOPHIA., SOPRA., SPIR COMMUNI., SR TELEPAR., STUDIOCANAL., SUCR.PITHIVI., SUEZ LYONDE., TAITTINGER., TFI., TECHNIP., THOMSON-CSF., THOMSON MULT., TRANS FINA E., TRANSICIEL., UBI SOFT ENT., UNIBAIL., UNILOG., USINOR., VALCO., VALLOUREC., VIA BANQUE., VICAT., VINCI., VIVENDI., VIVENDI ENVI., WANADOO., WORMS (EX.SO.), ZODIAC.,

Table with 5 columns: International, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 9 octobre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Euros, francs\*\*, Date cours

Table with 5 columns: ÉC. MONÉT.D.10 30/1/98., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., ÉPARCOURT-SICAV D., GÉOPTIM C., HORIZON C., PRÉVOYANCE ÉCUR. D., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C., ÉCUREUIL PRUDENCE C., ÉCUREUIL VITALITÉ C., CRÉDIT AGRICOLE, EUROCO SOLIDARITÉ, LION 20000 C/3 11/06/99, LION 20000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, SILVINTER, TRILION, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C\*, ACTILION DYNAMIQUE D\*, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C\*, ACTILION ÉQUILIBRE D\*, ACTILION PRUDENCE C\*, ACTILION PRUDENCE D\*, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MASTER OBLIGATIONS, OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., OPTALIS ÉQUILIB. C., OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION C., OPTALIS EXPANSION D., OPTALIS SÉRÉNITÉ C., OPTALIS SÉRÉNITÉ D., PACTE SOL. LOGEM., PACTE SOLTIERS MONDE., UNIVAR C., UNIVAR D., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, INDOCAM VAL. RESTR., MASTER ACTIONS, MASTER OBLIGATIONS, OPTALIS DYNAMIQ. C., OPTALIS DYNAMIQ. D., OPTALIS ÉQUILIB. C., OPTALIS ÉQUILIB. D., OPTALIS EXPANSION C., OPTALIS EXPANSION D., OPTALIS SÉRÉNITÉ C., OPTALIS SÉRÉNITÉ D., PACTE SOL. LOGEM., PACTE SOLTIERS MONDE., UNIVAR C., UNIVAR D., CFC Credit Industrial et Commercial, CFC FRANC., CFC FINUNION., CFC OBLI LONG TERME.,

Table with 5 columns: CAC MONÉT., CAC OBLIG., CAC TRIMESTRIEL D., CAC ÉPARCOURT-SICAV D., CAC GÉOPTIM C., CAC HORIZON C., CAC PRÉVOYANCE ÉCUR. D., CAC FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CAC ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C., CAC ÉCUREUIL PRUDENCE C., CAC ÉCUREUIL VITALITÉ C., CAC CRÉDIT AGRICOLE, CAC EUROCO SOLIDARITÉ, CAC LION 20000 C/3 11/06/99, CAC LION 20000 D/3 11/06/99, CAC SICAV 5000, CAC SILVAFRANCE, CAC SILVARENTE, CAC SILVINTER, CAC TRILION, CAC FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CAC ACTILION DYNAMIQUE C\*, CAC ACTILION DYNAMIQUE D\*, CAC ACTILION PEA DYNAMIQUE, CAC ACTILION ÉQUILIBRE C\*, CAC ACTILION ÉQUILIBRE D\*, CAC ACTILION PRUDENCE C\*, CAC ACTILION PRUDENCE D\*, CAC INTERLION, CAC LION ACTION EURO, CAC LION PEA EURO, CAC FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, CAC INDOCAM VAL. RESTR., CAC MASTER ACTIONS, CAC MASTER OBLIGATIONS, CAC OPTALIS DYNAMIQ. C., CAC OPTALIS DYNAMIQ. D., CAC OPTALIS ÉQUILIB. C., CAC OPTALIS ÉQUILIB. D., CAC OPTALIS EXPANSION C., CAC OPTALIS EXPANSION D., CAC OPTALIS SÉRÉNITÉ C., CAC OPTALIS SÉRÉNITÉ D., CAC PACTE SOL. LOGEM., CAC PACTE SOLTIERS MONDE., CAC UNIVAR C., CAC UNIVAR D., CAC CFC Credit Industrial et Commercial, CAC CFC FRANC., CAC CFC FINUNION., CAC CFC OBLI LONG TERME.,

SECOND MARCHÉ

MARDI 10 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; 1 offre réduite; 2 demande réduite;
◆ cours précédent; 1 Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

LEGAL & GENERAL BANK

Table with 5 columns: STRATÉGIE IND. EUROPE., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, STRATÉGIE CAC., STRATÉGIE INDICE USA., ADDILYS C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE EUROPE D., AMPLITUDE MONDE C., AMPLITUDE MONDE D., AMPLITUDE PACIFIQUE C., AMPLITUDE PACIFIQUE D., ANCIENNEL FRANCE D PEA., ÉLÉANCE EURO D PEA., ÉMERGENCE E-POST.D PEA., GÉOBILYS C., GÉOBILYS D., INTENSYS C., INTENSYS D., KALEIS DYNAMISME C., KALEIS DYNAMISME D., KALEIS DYNAMISME FR C., KALEIS ÉQUILIBRE C., KALEIS ÉQUILIBRE D., KALEIS SÉRÉNITÉ C., KALEIS TONUS C., LATITUDE D., LATITUDE D., OBLITIUS D., OBLITIUS D PEA., POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIERE SI., POSTE PREMIERE 1 AN., POSTE PREMIERE 2-3., REVENUS TRIMESTR. D., TRÉSORA C., TRÉSORA D., TRÉSORYS C., SOLSTICE D., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIERE 8 ANS C., POSTE PREMIERE 8 ANS D., SG ASSET MANAGEMENT, SERVEUR VOCAL.,

LA POSTE

Table with 5 columns: ADDILYS C., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE AMÉRIQUE D., AMPLITUDE EUROPE D., AMPLITUDE MONDE C., AMPLITUDE MONDE D., AMPLITUDE PACIFIQUE C., AMPLITUDE PACIFIQUE D., ANCIENNEL FRANCE D PEA., ÉLÉANCE EURO D PEA., ÉMERGENCE E-POST.D PEA., GÉOBILYS C., GÉOBILYS D., INTENSYS C., INTENSYS D., KALEIS DYNAMISME C., KALEIS DYNAMISME D., KALEIS DYNAMISME FR C., KALEIS ÉQUILIBRE C., KALEIS ÉQUILIBRE D., KALEIS SÉRÉNITÉ C., KALEIS TONUS C., LATITUDE D., LATITUDE D., OBLITIUS D., OBLITIUS D PEA., POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., POSTE PREMIERE SI., POSTE PREMIERE 1 AN., POSTE PREMIERE 2-3., REVENUS TRIMESTR. D., TRÉSORA C., TRÉSORA D., TRÉSORYS C., SOLSTICE D., FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS, POSTE EUROPE C., POSTE EUROPE D., POSTE PREMIERE 8 ANS C., POSTE PREMIERE 8 ANS D., SG ASSET MANAGEMENT, SERVEUR VOCAL.,



**SCIENCES** Le prix Nobel de physiologie ou de médecine 2000 a été décerné, lundi 9 octobre à Stockholm, à un Suédois, Arvid Carlsson, et à deux Américains, Paul Green-

gard et Eric Kandel. ● **LES TROIS CHERCHEURS**, qui se partageront une somme d'un peu plus de 1 million d'euros, ont été récompensés pour avoir décrit un mode de trans-

mission des signaux entre les cellules nerveuses. ● **ARVID CARLSSON** a découvert le rôle d'une substance chimique, la dopamine, dont le manque provoque la maladie de

Parkinson. ● **PAUL GREENGARD** a montré comment cette dopamine et un certain nombre d'autres transmetteurs exerçaient leur activité. ● **ERIC KANDEL** a expliqué comment

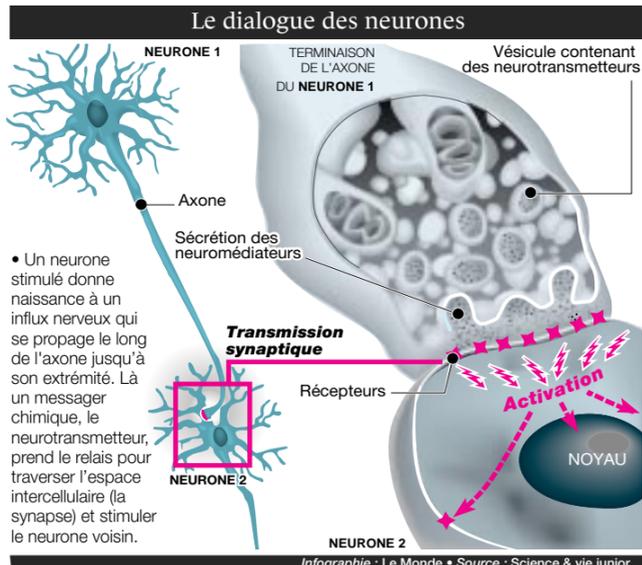
les modifications de l'efficacité des synapses – points de contact par lesquels les neurones communiquent – intervenaient dans notre capacité à apprendre et à mémoriser.

## Le Nobel de médecine récompense trois spécialistes du cerveau

Arvid Carlsson, Paul Greengard et Eric Kandel ont été distingués pour avoir décrit un mode de transmission des signaux entre les cellules nerveuses. Leurs recherches ont permis de comprendre certains troubles neurologiques et ainsi de mieux les traiter

**UN PHARMACOLOGUE** suédois, Arvid Carlsson, et deux neurologues américains, Paul Greengard et Eric Kandel, ont obtenu conjointement, lundi 9 octobre le prix Nobel de médecine 2000 pour des travaux ayant permis de mieux comprendre les mécanismes de la transmission des signaux dans le système nerveux. En d'autres termes, ils ont mis au jour la façon dont les cellules nerveuses communiquent entre elles.

Ces signaux prennent la forme de l'émission par une cellule de molécules appelées neurotransmetteurs, reçus par les cellules avoisinantes en des points de contact appelés synapses. Le grand mérite d'Arvid Carlsson, à l'Institut de pharmacologie de Göteborg, en Suède, est d'avoir caractérisé, vers la fin des années 50, un neurotransmetteur majeur du cerveau, la dopamine.



C'est dans la partie inférieure du cerveau, dans une région appelée ganglions de la base, que la dopamine est en plus forte concentration.

### UNE AIDE AUX PARKINSONIENS

Ces régions jouent un rôle très important dans le contrôle des mouvements, et Arvid Carlsson a montré que la dopamine est indispensable pour cette tâche. Le manque de dopamine entraînant l'apparition de raideur et de mouvements incontrôlés de même type que ceux survenant dans la maladie de Parkinson, il fut alors simple de rapporter à cette absence les symptômes de cette maladie. Un médicament miracle fut alors mis au point pour soulager les malades, la L-Dopa, qui est transformé en dopamine dans le cerveau et restaure ainsi une motricité normale.

Une cellule nerveuse est au contact de milliers d'autres cellules nerveuses par l'intermédiaire de ses prolongements arborescents, ou dendrites, qui lui transmettent de l'information. La cellule la transforme et intègre l'ensemble des informations reçues au même moment. Cette intégration non seulement permet ou empêche la transmission du signal principal, mais aussi se traduit par la modification de nombreuses protéines qui contrôlent l'état de la membrane qui entoure la cellule, la rendant plus ou moins excitable, etc.

Paul Greengard a montré que l'ensemble des tâches accomplies à l'intérieur de la cellule sous l'action d'un signal reçu à sa membrane est sous le contrôle de signaux que les protéines s'adressent elles-mêmes. Ceux-ci se manifestent essentiellement sous forme d'ajout (phosphorylation) ou d'excision (déphosphorylation) de radicaux chimiques (phosphates) attachés aux protéines dont ils modifient la structure spatiale et la fonction. Ces réactions chimiques sont accélérées par des enzymes (protéine kinases et protéine phosphatases) dont la découverte a fait faire un grand pas à la connaissance des mécanismes de transmission des signaux cellulaires.

« L'apport génial de Paul Greengard a été de montrer que ce mécanisme de phosphorylation déjà décrit dans le passé était universel et jouait un rôle fondamental dans le système nerveux », commente Jean-Antoine Giraud (Collège de France), qui a passé quelques années dans son laboratoire. La transmission du signal nerveux par des cascades de phosphorylations-déphosphorylations est régie, dans les neurones répondant à la dopamine, par une protéine centrale, DARPP-32, qui contrôle la fonction de nombreuses autres protéines, à la manière d'un chef d'orchestre, et permet ainsi de modifier l'excitabilité des synapses rapides qui, elles, fonctionnent de manière non pas chimique mais électrique.

### GRÂCE À UNE LIMACE

« Ce sont aussi des phénomènes de phosphorylation-déphosphorylation qui sont à la base de la formation de la mémoire, a montré Eric Kandel, insiste Isabelle Mansuy, qui travaille aujourd'hui en Suisse après quatre années de stage post-doctoral passées dans son laboratoire. *Psychiatre de formation, il a acquis une maîtrise de la recherche biologique qui lui a permis de se servir de tous les outils apparaissant successivement tels que l'électrophysiologie, qui permet de mesurer l'activité électrique des cellules nerveuses, la biologie moléculaire, pour supprimer ou activer de façon permanente des gènes codant pour des protéines impliquées dans les phénomènes de la mémoire, et la biologie cellulaire dans son implication dans la transmission synaptique lente et le stockage de l'information.* »

« Il a dans le même temps développé des techniques d'étude du comportement, ce qui lui a permis de vérifier, chez l'animal, ce que la biologie cellulaire ou moléculaire lui avait suggéré. Il est un de ceux qui ont le plus contribué au rapprochement des psychiatres et des biologistes. » C'est sur une petite limace de mer qu'il a mis en évidence les fondamentaux de la biologie de la mémoire, en particulier la « potentialisation à long terme » qui fait reposer la mémoire dans les synapses. L'application de ces théories à la souris a pu être contrôlée par des études de comportement.

### ESPOIR POUR LA MÉMOIRE

La gradation entre mémoire à court terme et mémoire à long terme tient à l'importance de la stimulation appliquée à la membrane de la cellule. Ainsi, un stimulus fort et de longue durée

### Transmission rapide, transmission lente

La transmission synaptique entre deux cellules nerveuses se fait le plus souvent directement, par transfert de charges électriques. Le potentiel d'action – la décharge électrique – arrive à la jonction synaptique entre deux neurones, dépolarise la membrane de la seconde cellule, qui déclenche à son tour un potentiel d'action. C'est ce qu'on appelle la transmission synaptique rapide. A la fin des années 60, Paul Greengard a décrit une autre forme de transmission synaptique, dite lente, qui survient lorsque le signal est relayé par des neurotransmetteurs (dopamine, noradrénaline, sérotonine). La fonction de la cellule nerveuse qui reçoit un tel signal est transformée pendant une période de plusieurs secondes à plusieurs heures. Ce type de transmission est impliqué dans les fonctions les plus basiques du cerveau, comme la régulation de l'humeur et la vigilance. La transmission synaptique lente contrôle en outre la transmission synaptique rapide, qui permet le langage, les mouvements et la perception sensorielle.

permet de mémoriser un souvenir à long terme. En outre, la stimulation des protéines kinases a pour conséquence d'activer les protéines cellulaires et d'affecter la synthèse de nouvelles protéines qui aident à la production de nouveaux prolongements nerveux favorisant la création, pour la mémoire, de nouveaux réseaux nerveux.

L'ensemble de ces recherches en neurosciences a été couronné par la mise au point de nombreuses classes de médicaments, actifs contre la dépression, les psychoses et la maladie de Parkinson. On en espère de nouveaux contre les troubles de la mémoire.

Elisabeth Burseaux

### Un Suédois et deux Américains récompensés

● **Arvid Carlsson** est né le 25 janvier 1923 à Uppsala (Suède). Il est professeur émérite et dirige le département de pharmacologie de l'université de Göteborg (Suède). Médecin de formation, il s'est consacré aux neurosciences et a travaillé en particulier sur la maladie de Parkinson et la schizophrénie, ainsi que sur les antidépresseurs et les neuroleptiques.

● **Paul Greengard** est né le 11 décembre 1925 à New York. Il dirige le laboratoire de neuroscience moléculaire et cellulaire à l'université Rockefeller, à New York. Biochimiste au départ, il a ensuite été professeur

de pharmacologie et de psychiatrie à la faculté de médecine de l'université Yale (Etats-Unis). Il a notamment travaillé sur la schizophrénie.

● **Eric R. Kandel** est né le 7 novembre 1929 à Vienne (Autriche) et a été naturalisé américain. Psychiatre de formation, il travaille, après en avoir été le directeur, au Centre de neurobiologie et du comportement de l'université Columbia, à New York, où il enseigne, après avoir dirigé ce centre. Lauréat du prix Lasker de recherche médicale fondamentale en 1983, il s'est, lui aussi, spécialisé dans l'étude des neurosciences.



Nous livrons vos colis dans plus de 20 pays d'Europe, comme le prouvent ces 3 exemples.

**Euro Express : le nouveau réseau de messagerie en Europe.** Euro Express, le réseau européen créé par Deutsche Post, réunit des partenaires professionnels reconnus pour leur compétence locale dans plus de 20 pays. Tout est mis en œuvre pour vous offrir un service personnalisé de la plus haute qualité s'appuyant sur un prestataire unique à travers toute l'Europe. En France, votre partenaire est Ducros Euro Express. Pour plus d'information : [www.ducros-euroexpress.com](http://www.ducros-euroexpress.com)

DUCROS

EURO EXPRESS



PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

## De Broadway au Palace

Les créateurs restent fidèles aux clichés du rêve américain ou à ceux des années 80

**LES BOUSCULADES** devant la salle Wagram pour la présentation de la deuxième collection de prêt-à-porter Viktor & Rolf, dimanche 8 octobre, évoquaient plus l'ambiance survoltée d'un concert rock



que celle d'un défilé de mode. La prestation des duettistes néerlandais, âgés de trente ans, a dépassé – une nouvelle fois – les espérances du public. Sur l'air de *Singing in the Rain*, le lieu s'est transformé pour une trentaine de minutes en scène d'un théâtre de Broadway. Sous les faisceaux de lumière, ce ne sont pas des mannequins mais les jeunes élèves d'une école de claquettes d'Amsterdam qui ont présenté les modèles, attentivement surveillés en coulisse par leur professeur.

### YAMAMOTO AU POPB

Après les imprimés « stars ans stripes », les chemises à col blanc et les vêtements de sport estampillés d'un sceau, les créateurs continuent de détourner les clichés du rêve américain. Ensemble à la Fred Astaire, veste queue-de-pie bousculée, trois-pièces gansé de coton argent, jupette de pom-pom girl revisitée témoignent de la justesse et de la singularité du trait. Grimés d'une fausse moustache, ces Gil-

bert and George de la mode en costumes immaculés ont joué, lors du final, les meneurs de revue en esquissant des pas de claquettes. Ici, la mise en scène, parfaitement soignée, ne sert pas à combler le vide d'un propos. Alors que leur prêt-à-porter est diffusé, pour leur première saison, dans une trentaine de points de vente, ceux qui se sont imposés en moins de trois ans comme les chefs de file de la nouvelle couture se voient déjà consacrés par une exposition rétrospective (au Musée de Groningue (Pays-Bas), de novembre à mars).

Yohji Yamamoto, lui, a choisi le Palais Omnisport de Bercy pour présenter ses exercices de style en noir et blanc sur des mannequins au teint diaphane chaussées de gettas. Soutenues comme des traînes, les poches donnent la structure du vêtement. Le créateur japonais s'amuse avec de grandes bourses à fermoir métallique argent qui s'intègrent aux robes de soie noire. Retenu, dans un costume en laine sèche, ou lumineux, dans une robe de soie duchesse, le noir s'accorde à toutes les humeurs et tous les jeux de volumes.

C'est certainement en hommage à Yohji Yamamoto que Paco Rabanne a présenté, lundi, une série de robes amples de cuir noir sur des jupons de tulle. Résolument commerciale, la collection, destinée à des femmes qui n'ont « plus rien à prouver », selon le pompeux dossier de presse, ne prend pas de risques et recycle tous les thèmes du couturier-astrologue, des pastilles de Rhodoïd au cuir clouté. Cette saison, le jersey métal s'habille de reflets de nacre dans des bikinis ou des robes-tuniques, comme ce modèle qui dévoile la naissance des fesses de la sculpturale Alek Wek.

Les clins d'œil aux années Palace se retrouvent dans la collection baptisée Parade de Gaspard Yurkievich. Le poing agrippé à leur web-

cam, des Japonaises à la coupe de cheveux dégradée ont scruté avec attention les joggings du soir en nylon satiné du créateur. La fête s'est poursuivie chez Isabel Marant avec un blouson étroit de cuir noir sur une jupe vaporeuse chair, une veste en jean brodée étoile filante, un pantalon en lamé bleu ou un body strassé de miss porté sur des résilles. Mains dans les poches, les mannequins avancent avec assurance et se plaisent à sourire au public, loin des visages fermés qui refroidissent les podiums.

Dries Van Noten a accueilli ses hôtes, lundi à 16 heures, avec un feuilleté croustillant aux framboises d'une cinquantaine de mètres de long. Le créateur anversois célèbre avec générosité « *élégance juvénile et fraîcheur années 20* » dans des mousselines et des georgettes de soie imprimées de fleurs fondues pastel ou de motifs Art déco, bousculées parfois par la rigueur d'une veste d'homme à la carrure large. Le détail de coupe s'illustre par l'ouverture d'une manche ou les superpositions de plissés à l'arrière d'une robe. Vestes de tulle et de mousseline moelleuse à motifs point de croix ou étoiles brodées de paons en daim et perles irisées viennent sublimer le travail de la main.

Anne-Laure Quilleriet

*Ci dessus, claquettes et coiffures à la Liza Minnelli pour le défilé-spectacle de Viktor & Rolf. A gauche, la bourse de soie s'intègre au vêtement dans la collection de Yohji Yamamoto. A droite, les années 80 revues par Gaspard Yurkievich.*



## Gaspard Yurkievich ne laisse rien au hasard

**UNE SEMAINE** avant la présentation de sa collection, qui a eu lieu lundi 9 octobre, Gaspard Yurkievich, vingt-huit ans, arborait l'air apaisé et confiant des bons élèves qui se passent du bachotage de dernière minute. « *Je développe la même idée depuis deux ans et demi. Au lieu de raconter des histoires de princesses, j'essaie d'exprimer une féminité ambivalente à la fois sensuelle et volontaire* », expliquait-il. Comme une image filée de saison en saison, les collections varient autour d'un thème annuel. Pour le printemps 2001, le créateur a retrouvé dans la dentelle de Calais stretch le côté glamour du lamé or et argent à effet damier de l'hiver, la brillance en moins. Aux bloomers et aux oreilles « Star Trek » strassées de la saison dernière répondent cette année robes ballons et masques-lunettes emperlés.

Les tissus stimulent l'imagina-

tion et créent des univers nouveaux. Avant même d'avoir fini une collection, Gaspard Yurkievich choisit au Salon Première Vision les matières de la saison prochaine. Sur une trentaine de tissus sélectionnés, neuf sont retenus pour habiller « *avec cohérence* » les quarante silhouettes du défilé. « *Cette collection s'est faite en sept mois. Une fois les tissus livrés, les prototypes ont été réalisés entre fin juillet et mi-septembre par une modéliste, sur croquis* », explique-t-il, avant d'ajouter : « *J'aime bousculer les idées reçues sur les tissus en les décalant dans des formes plus contemporaines.* »

### BEAUTÉS CLASSIQUES

Pour cette saison, il a travaillé la soie imperméabilisée, à l'envers, dans des sweats dos nus à l'aspect vinyle qui se sont dérobés plus d'une fois aux aiguilles des couturières. Né dans les années 70, Gas-

pard Yurkievich mixe – à l'image de sa génération – les styles et les références sans souci de contradiction. Pour présenter ses maillots de bain, il s'est souvenu d'un clip de Blondie où la chanteuse portait un modèle sous une veste d'homme.

Pour le défilé, le créateur prend en main le casting, préférant aux mannequins atypiques de la saison dernière – qui avaient monopolisé l'attention – des beautés plus classiques. Deux jours avant le show, il se consacre au stylisme, cherche la juste tension, qui, en douze minutes, fera passer clairement son message volontairement ambigu qu'illustrent jodhpurs de gabardine en version moulante portés avec des boots aiguilles ou robe en dentelle noire aux manches déployées comme la colerette d'un iguane.

Louise Roque

## Eric Bergère en pleine lumière

**LUNDI 9 OCTOBRE** au Carrousel du Louvre, l'élégance des Noirs du Mississippi et de Bahia do Brazil inspirait à Eric Bergère une collection fluide et gracieuse dans des tons très sobres – blanc, grège, chocolat – déclinés en nuages de mousseline, dentelle dorée, jersey de viscose ou lin laqué au travers de modèles sagement exubérants : robes-trench, blouse à panneaux, pantalons Ali Baba, grandes jupes de coton crépon, sans oublier les corselets, version cuir sanglé de la ceinture du docteur Gibaud. Très française dans son équilibre, sa netteté lumineuse et son souci du corps, cette collection devrait une fois de plus conquérir Tokyo, où Eric Bergère dispose depuis septembre d'une seconde boutique en propre. Et peupler son salon de vente parisien, proche de l'église Saint-Roch (1<sup>er</sup> arrondissement),

décoré par India Mahdavi Hudson, où le créateur reçoit, depuis juillet, les touristes japonais venus acheter ses vêtements moins cher que dans leur archipel.

A quarante ans, le jeune prodige qui séduisit Hermès à l'âge de dix-neuf ans – les dix années suivantes seront employées à dessiner le prêt-à-porter féminin de la marque – semble oublier l'ombre relative où l'avait confiné l'établissement progressif et prudent de son affaire. Avec un art consommé de la coupe, un tombé flatteur qui relève presque du sur-mesure, une facilité d'emploi très moderne et un sens du romantisme bien conduit, ce dandy appliqué à su prospérer sans perdre son âme et se révèle, chaque année, avec plus d'éclat...

Jacques Brunel

DES PRIX IRRÉSISTIBLES, DES GRANDES MARQUES,  
DES NOUVELLES COLLECTIONS... EN UN MOT : LES TBM

LES TBM

DU 11 AU 21 OCTOBRE  
JEUDI 12 JUSQU'À 22H  
SAMEDI 14 JUSQU'À 20H  
DIMANCHE 15 10H À 19H

LE BON MARCHE

RIVE GAUCHE

www.lesbonmarc.com

LES OUVRIERS DU TAKASHI



# Semainier

Napoléon pas mort, ancien bréviaire, cap sur l'Asie

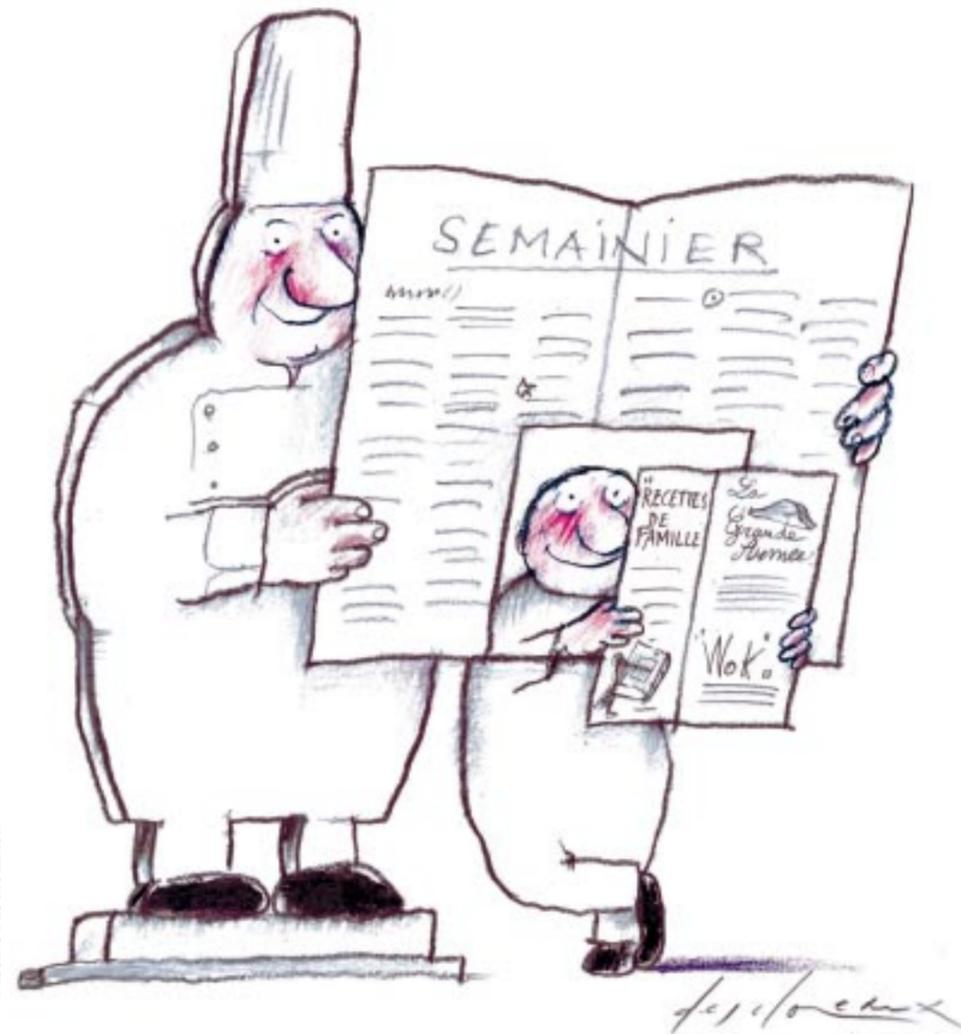
ILS AVAIENT commencé par redresser le dos de leurs clients avec les chaises carcérales du docteur Starck. On les retrouve aujourd'hui offrant aux mêmes le douillet des velours de l'Empire. C'est ça le talent. Sentir le moment où les lubies sont à renoueler. Auvergnats à la mode de Paris, les frères Costes seront à retenir comme les plus fins maniganciers des migrations de toutes ces petites soupes d'ablettes qui s'en vont frétiller là où on leur impose de partir se montrer. Dernier filet où il convient d'aller se faire dorer l'écaillé, Le Café de l'Esplanade, rue Fabert, aux Invalides, dont Jean-Claude Ribaut a récemment parlé ici, et peut-être, plus démonstrative encore, cette brasserie impériale, La Grande Armée, située à l'angle de l'avenue du même nom et de la rue de Presbourg.

Tous à mon commandement, vive l'Empereur ! Et que je n'entende pas un émettre le moindre couac. Dans son pénible et terrifiant roman sur la pénible et terrifiante campagne de Russie, *Il neigeait*, Patrick Rambaud laisse vaguement entendre que même les plus chauds, disons les moins frieux, parmi les partisans de la politique du César aux pieds froids finiront par douter des capacités du patron en chef de la déconfiture à bien mener la retraite. Manger du cheval mort accompagné de ceinturon bouilli, en suçant, pour les plus chanceux, des glaçons de vin vieux, finissait par enrayer les enthousiasmes. Les transis de 1812 s'interrogeaient.

## LE JEU SIMPLE DU WOK

C'est dans la nature du conquérant de laisser des ardoises à l'Histoire et, pour les Français, Napoléon pose et posera toujours problème. Ici, apparemment pas. Aucune gêne à se retrouver au bivouac entre vrais ou moins vrais admirateurs du capitaine sanglant, mais tous émotivement prisonniers d'un décor drapé dans le symbole ; l'ironie du carton-pâte n'empêchant ni la ferveur ni le confort. On ressort de l'endroit avec des brandebourgs sur le veston, une Rolex au poignet et des débuts de moustaches de voltigeurs. On peut y commander des huîtres, du dos de bar rôti, des œufs cocotte, des T. bones béarnaise ou du foie de veau à l'anglaise ; à l'anglaise pour ne jamais oublier le vieil ennemi.

DESSINS DESCLOZEUX



Rapide, correct, économique.

Restons encore un instant sur le champ de bataille et regrettons que les vivandières d'Ulm ou de Wagram n'aient eu dans leurs fourgons cet outil bien fait pour redonner du moral aux soldats : *Recettes de famille*. Du solide, du clair, tout en images savoureuses et goûteuses. La tambouille sans peine avec large explication des gravures. Aucune honte à suivre à la lettre la préparation de cette somme de plats de haut appétit. Ils sont rares désormais, les bréviaires ménagers, à jouer la carte du robuste et du sans chichis. Nous sommes devenus délicats, soucieux, précieux. On se rassasie d'un rien pour raison suffisante et pénitente que c'est sous le cilice du repas moderne que nous conserverons la ligne d'une jeunesse bientôt éternelle. Beaucoup de foutaises tout de même

dans les programmes de ces devins en longévité...

Non, si nous avons un espoir de nous nourrir différemment sans y laisser trop de plumes, c'est de l'Asie que viendront les tentations. L'avancée du Japon le montre. Confidentielle et considérée comme barbare il y a encore une dizaine d'années, sa cuisine est en train de s'imposer dans la gamme des exotismes fréquentables. Et avec elle, le Sud-Est asiatique et les alentours Pacifique. Une vraie liberté de table apparaît, débordant nos anciens rituels, les remisant aux rayons des arts primitifs.

Rue des Taillandiers, dans ce 11<sup>e</sup> arrondissement aux nuits baroïlées, Wok, depuis plus d'un an, donne le ton de ces nouvelles fringales en même temps que le périmètre des territoires fraîchement conquis. Public jeune et populaire, parisien, mais aussi banlieusard ; beaucoup de macdonaldistes en vadrouille, en rééducation, non pas de palais, mais de sensations. Ce qui est déjà considérable. Le jeu est simple. Proposition d'une gamme de légumes, de poissons et de

viandes, que l'on mélange jusqu'à acceptation des volumes du bol et que l'on porte au « woker », qui assaisonne à la sauce demandée et qui fait cuire devant l'affamé. Retour à la table d'hôte et dévoration. Succès énorme.

Pourquoi ? L'objet d'abord, la poêle chinoise traditionnelle, à fond bombé, d'origine mongole, qui assure de l'authentique ; le tour de main du cuisinier ensuite, qui séduit et étonne ; l'appropriation du plat enfin, car, dans leur confusion, aucun ne se ressemble et tous ont leur originalité. Voyage dans le 11<sup>e</sup>, mais pas seulement : voyage autre part, un peu plus loin.

Jean-Pierre Quélin

★ La Grande Armée, 3, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris, tél. : 01-45-00-24-77. Environ 230 F, 35 €.

★ *Recettes de famille*, Anne Willan, éditions Marabout. 248 pages, 99 F, 15,1 €.

★ Wok, 23, rue des Taillandiers, 75011 Paris, tél. : 01-55-28-88-77. Formule : 120 F, 18,3 €.

## Les raviolis

Rien n'est moins italien que le ravioli. Du moins en conserve. Car nos voisins transalpins ont beau revendiquer la paternité de ces deux carrés de pâte à nouilles renfermant des farces diverses, ils n'en consomment jamais en version appertisée. Le ravioli dans son pot de fer blanc est une invention française. C'est en 1949 que la maison Buitoni lança sa fameuse boîte jaune. En un demi-siècle, nos compatriotes ont fait des raviolis en conserve un des plats phares du placard : chaque ménage en achète en moyenne six boîtes par an. La consommation de ce plat italien est à peu près égale au fil de l'année. A peine si les ventes s'échauffent en période de rentrée des classes et début janvier,

Italiens, qui ne jurent que par les raviolis frais, ont une tout autre vision des choses. Pour eux, raviolis ne rime pas avec économies. C'est au contraire un plat de fête que l'on sert traditionnellement au dîner de Noël, et même pendant les repas de noces dans certaines provinces. Le mot de ravioli n'a pourtant pas des origines bien festives. Il serait issu du mot « rabiole » qui, en dialecte génois, signifie « bricole, chose de peu de valeur, petit bout ». De fait, la farce des premiers raviolis était sans doute faite des restes du plat de la veille ou de l'avant-veille, que l'on hachait menu pour en garnir la pâte. Chaque région d'Italie se prit vite d'engouement pour l'objet, au point

après les agapes du réveillon. Les

d'afficher un ravioli à sa façon. Tant sur le fond (la farce) que sur la forme. Mantoue se targue de ses raviolis à la citrouille ; en Ligurie, on vante les mérites des pansottis servis avec une sauce aux noix ; en Sardaigne, on ne jure que par les culingliones, larges raviolis farcis de ricotta et d'épinard ; Turin est fière de ses agnolottis garnis de beurre et de sauge, etc. La palme de la belle histoire revient à Bologne, capitale des tortellinis, petits raviolis repliés sur eux-mêmes en forme de demi-cercle. L'inventeur de cette forme serait un cuisinier de la ville, secrètement amoureux de la femme de son patron et qui, l'ayant surprise nue dans son sommeil, n'osa lui suggérer son amour autrement qu'en créant cette pâte dont la forme évoquait le nombril de l'aimée.

La plupart des raviolis italiens sont farcis de légumes, ce qui les différencie encore des raviolis français et appertisés. Chez nous, 80 % des ventes concernent en effet les raviolis « pur bœuf ». Cette dénomination ne vous garantit toutefois que 7,5 % de viande dans la boîte, soit deux fois moins que dans une conserve de raviolis à la bolognaise. Les végétariens n'ont pas à faire grise mine : depuis trois ans, les leaders des ventes, Buitoni et Panzani, proposent des raviolis qui sont respectivement l'un aux quatre légumes, l'autre aux sept légumes.

Guillaume Cruzet

★ Panzani ou Buitoni : boîte de 800 g de raviolis pur bœuf, 10 F (1,5 €) environ ; 13,80 F (2,1 €) environ en version bolognaise.

## Brasserie

### MARTY

Marty a fait peau neuve. Le décor années 30 a été dépeint et rénové par le décorateur Guy Canot. M. Péricouche, petit-fils des fondateurs, Marte et Etienne Marty, qui ouvrirent l'établissement en 1913, a fait appel aux conseils de Guy Legay, l'ancien chef du Ritz, et pour l'exécution à un nouveau cuisinier, Thierry Colas, ancien de La Tour d'Argent, de La Pérouse et du Relais Louis XIII. Toutes ces bonnes fêtes, fort heureusement, n'ont pas réussi à détruire le charme de cette vieille brasserie. La carte continue de sacrifier au plaisir d'un banc d'huîtres, aux escargots au chablis, à la tête de veau sauce gribiche et au tartare de bœuf et pommes frites ménagères. Parmi les innovations, le guacamole d'avocat aux crevettes ou les tomates en grappe mozzarella ne font que modérément « tendance ». En revanche, le navarin d'agneau aux légumes primeurs et la marmite de lapin cuisiné aux échalotes confites sont toujours sur la carte, comme les profiteroles et le clafoutis aux abricots. Magnifique cave. Le service manque un peu d'entrain. A la carte, compter 200 F (30,5 €). ★ 20, avenue des Gobelins, 75005 Paris. Tél. : 01-43-31-39-51. Tous les jours. Service continu au bar.

Jean-Claude Ribault

Chaque samedi  
LE MONDE TELEVISION  
avec Le Monde  
DATÉ DIM./LUNDI

**GASTRONOMIE**  
Publiés

**PARIS 5<sup>e</sup>**  
**L'Atlas**  
Gastronomie Marocaine  
Salon de réception. Traitement  
12, boulevard Saint-Germain  
☎ 01.46.33.86.98 - F/jeudi

**PARIS 5<sup>e</sup>**  
**SUSAN'S PLACE**  
Tex Mex  
(Les prix Européens du  
meilleur Chili Cox Carne)  
Spécialité d'or pour  
le TEXAS NACHOS  
Plats végétariens mexicains  
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)  
☎ 01.43.54.23.22 - Sco (sq 23h15)

**PARIS 7<sup>e</sup>**  
**LA TERRASSE**  
Face à l'École Militaire, qualité et tradition,  
au 1<sup>er</sup> étage son restaurant gastronomique  
Menu 180 F (vin compris)  
Menu prestige à 225 F avec homard  
- Banc d'huîtres -  
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

**PARIS 9<sup>e</sup>**  
**A la Cloche d'Or**  
Restaurant Français  
de tradition  
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin  
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

**PARIS 9<sup>e</sup>**  
**LES AGAPES**  
SPEC du TERROIR et CATALANES  
FORMULE 105 F - MENU 130 F  
GRATIN de PETONCLES - GAZPACHO  
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07  
43, rue Le Pelletier - F/Sam. Dim.

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**MONIAGE GUILLAUME**  
Cheminée - Spécialités de Poissons  
et Bouillabaisse, Homards du Vivier.  
Salon part. 25 pers. - Chères confort\*\*  
MENU CARTE : 185 F/245 F  
88, rue de la Tonnerre-Lavoisier. Tél. 01.42.22.96.15

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AU MOULIN VERT,**  
une addition sans surprise 189 F déjeuner  
ou dîner. Mir maison, vin et café compris.  
La cuisine directement inspirée du marché  
et de la saison se décline dans un menu  
large et varié : 12 entrées, grand choix de  
viandes et poissons, fromage ou dessert.  
Le chef élabore plats et sauces dans un  
savoir équilibré de tradition et de qualité.  
Tout est frais et mijonné sur place avec un  
très bon rapport qualité/prix et servi dans  
un cadre verdoyant, spacieux et chaleureux.  
N° Alsia - Sen de Montparnasse. To les jrs.  
Salon de 20 à 80 personnes - 34 bis, rue des Plantes,  
Paris 14<sup>e</sup>. Tél. 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

Chaque lundi avec  
**Le Monde**  
DATÉ MARDI  
retrouvez  
**LE MONDE**  
ECONOMIE  
Chaque jeudi avec  
**Le Monde**  
DATÉ VENDREDI  
retrouvez  
**LE MONDE**  
DES LIVRES  
Retrouvez chaque  
semaine la rubrique  
"GASTRONOMIE",  
renseignements :  
☎ 01.42.17.39.63

**LIBRAIRIE DES GOURMETS**  
98, rue Monge - Paris 5<sup>e</sup>  
Tél/Fax : 01 43 31 16 42 / 60 32  
Gastronomie, Œnologie, Animations et  
Dégustations - Cours de Cuisine : Sam.  
14 Oct. à 15h avec Laurence Guarnieri

# Journée très agitée

MERCREDI. Une perturbation circule rapidement sur la France au cours de la journée de mercredi, apportant des précipitations sous forme de pluie ou d'averses.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel est chargé avec des averses fréquentes. Des orages peuvent éclater. Le vent souffle fort avec des rafales de 130 km/h près des côtes et de 90 à 100 km/h à l'intérieur des terres. Il fait de 13 à 16 degrés.

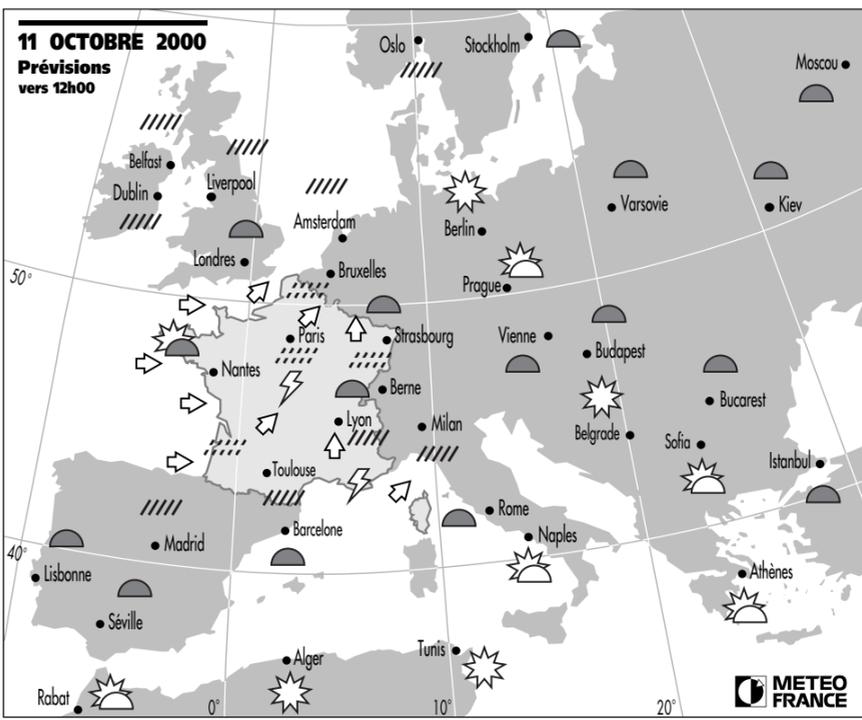
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Des averses ponctuent la journée et quelques orages peuvent éclater sur le Bassin parisien, le Nord-Picardie et les Ardennes. Le vent de sud-ouest souffle fort avec des rafales entre 90 et 110 km/h près des côtes et entre 80 et 100 km/h ailleurs. Il fait de 13 à 17 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Le ciel est très nuageux sur le nord-est avec des averses localement orageuses. Le vent souffle entre 70 et 90 km/h. Il fait de 15 à 18 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le ciel est couvert sur Midi-Pyrénées et Aquitaine avec de la pluie soutenue puis des averses localement orageuses. Sur Poitou-Charentes, le ciel est variable avec des averses; des orages peuvent éclater près des côtes. Le vent est encore fort, avec des rafales entre 100 et 130 km/h près des côtes et 70 à 100 km/h ailleurs, à l'exception de l'est du Midi-Pyrénées, où le vent est plus faible. Il fait de 16 à 20 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le ciel est couvert et des averses succèdent à la pluie du matin sur l'Auvergne et le Limousin. Sur les Alpes, le ciel est couvert avec de la pluie. Le vent est fort avec des rafales entre 70 et 90 km/h. Il fait de 12 à 18 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le ciel est couvert et est accompagné de pluie. Sur la Corse, le ciel est voilé. Le vent de sud-ouest souffle à 80 km/h entre Corse et continent. Il fait de 18 à 21 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Los Angeles 2640 FRF\*

San Francisco 2640 FRF\*

Vous êtes déjà là-bas

bookers.fr

© 2000 ebookers.com snc. Licence L00477001  
Tous droits réservés de disponibilité.

**PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE 2000**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	9/16 P	
AJACCIO	10/23 C	NANTES	10/15 P
BIARRITZ	12/17 P	NICE	13/20 C
BORDEAUX	12/17 P	PARIS	10/14 P
BOURGES	11/15 P	PAU	11/18 P
BREST	10/14 N	PERPIGNAN	14/20 P
CAEN	9/14 N	RENNES	9/13 N
CHERBOURG	9/13 N	ST-ETIENNE	8/16 P
CLERMONT-F.	9/13 P	STRASBOURG	10/17 P
DIJON	8/15 P	TOULOUSE	12/17 P
GRENOBLE	6/14 P	TOURS	10/13 P
LILLE	9/15 P	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LIMOGES	10/14 P	CAYENNE	23/32 S
LYON	9/17 P	FORT-DE-FR.	24/30 S
MARSEILLE	11/19 P	NOUMEA	21/26 S

PAPEETE	23/28 P	KIEV	8/13 C	VENISE	14/19 C	LE CAIRE	20/29 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	14/19 C	VIENNE	10/16 C	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	9/14 P	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	18/27 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	10/13 C	BRASILIA	21/33 S	RABAT	16/22 S
AMSTERDAM	9/13 P	LUXEMBOURG	6/9 P	BUENOS AIR.	14/24 S	TUNIS	19/28 S
ATHENES	18/25 S	MADRID	8/15 P	CARACAS	24/29 S	<b>ASIE-OCEANIE</b>	
BARCELONE	16/23 C	MILAN	12/19 P	CHICAGO	3/15 S	BANGKOK	25/32 P
BELFAST	8/11 P	MOSCOW	3/10 C	LIMA	16/20 S	BEYROUTH	22/26 S
BELGRADE	14/23 S	MUNICH	-3/15 C	LOS ANGELES	11/21 S	BOMBAY	26/31 P
BERLIN	6/16 S	NAPLES	17/22 S	MEXICO	5/12 S	DIJAKARTA	29/32 C
BERNE	6/14 C	OSLO	7/10 P	MONTREAL	5/12 S	DUBAI	25/33 S
BRUXELLES	10/13 S	PALMA DE M.	17/26 S	NEW YORK	11/18 S	HANOI	25/33 S
BUCAREST	8/16 C	PRAGUE	6/15 S	SAN FRANCISCO	12/14 C	HONGKONG	26/28 P
BUDAPEST	11/18 C	ROME	16/22 C	SANTIAGO/CHI	6/21 S	JERUSALEM	20/28 S
COPENHAGUE	9/12 S	SEVILLE	16/23 C	TORONTO	8/15 S	NEW DEHLI	22/34 S
DUBLIN	8/11 P	SOFIA	8/17 S	WASHINGTON	8/18 S	PEKIN	7/15 S
FRANCFORT	2/12 P	ST-PETERSB.	5/12 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	17/23 C
GENEVE	8/13 P	STOCKHOLM	8/11 C	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	26/31 P
HELSINKI	4/11 C	TENERIFE	19/23 S	DAKAR	25/31 S	SYDNEY	13/18 C
ISTANBUL	14/20 C	VARSOVIE	9/17 C	KINSHASA	20/30 P	TOKYO	20/24 C



Situation le 10 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 octobre à 0 heure TU

METEO FRANCE

# PRATIQUE Comment céder son abonnement de téléphone mobile

IL ARRIVE qu'on n'ait plus l'usage de son téléphone mobile, alors qu'on s'est engagé pour une formule longue durée : dix-huit mois ou deux ans. Lorsqu'on n'est pas dans un cas de résiliation prévu par le contrat, la meilleure solution consiste à trouver un volontaire pour reprendre l'abonnement. C'est ce qu'a fait Paul G., titulaire d'un Loft Itinériss « Privilège » de vingt-quatre mois.

Il n'a malheureusement pas pris la précaution de demander à son successeur, trouvé par petite annonce, de lui fournir des justificatifs (relevé d'identité bancaire, photocopie d'une pièce d'identité), ni d'envoyer lui-même la demande de transfert d'abonnement. Il s'est contenté de remettre son téléphone mobile à l'intéressé et de lui faire confiance pour compléter le formulaire. Résultat : Paul a reçu le mois suivant une facture de... 1 700 F ! Son reprenneur, qui lui avait donné une fausse adresse, n'avait pas transmis le dossier et en avait profité pour dépasser largement le forfait de deux heures, d'un montant de 165 F.

La première difficulté a consisté pour Paul à faire la preuve de sa bonne foi auprès de la compagnie

de téléphone. Celle-ci s'obstinait à répondre que tant qu'elle n'était pas en possession des pièces justificatives du reprenneur, Paul restait son seul interlocuteur. Pendant ce temps, une nouvelle facture de 2 200 F était débitée de son compte. Paul a porté plainte, a fait opposition au prélèvement automatique, et l'affaire est venue devant la justice. Mais dans l'intervalle, il n'a pu empêcher son inscription au « fichier des impayés ».

La procédure de cession est sem-

blable chez les trois opérateurs. Elle nécessite l'intervention du service clientèle. Celui-ci envoie au titulaire de l'abonnement un questionnaire à remplir conjointement par les deux protagonistes. Celui qui reprend l'abonnement doit joindre à la demande la photocopie de sa carte d'identité ou de son passeport, un relevé d'identité bancaire, un chèque annulé et des justificatifs de domicile.

Il est recommandé d'envoyer ce dossier en recommandé avec accusé de réception. Le délai de

transfert de ligne est variable : huit jours chez Bouygues, dix jours chez Itinériss, trois semaines chez SFR.

**ATTENDRE L'AVIS DE TRANSFERT**

Il n'y a pas d'interruption du service, et la remise de l'appareil équipé de la carte Sim s'opère directement entre les deux personnes, aux conditions convenues entre elles s'il y a un rachat du téléphone. C'est pourquoi il est indispensable d'attendre l'avis de transfert envoyé par le service clientèle, avant

exemple). En cas de licenciement de l'abonné dans le cadre d'un CDI, mais à l'issue du sixième mois seulement.

- Chez Itinériss : déménagement dans une zone non couverte ou à l'étranger, handicap physique incompatible avec l'utilisation du téléphone mobile, licenciement, surendettement, faillite personnelle, redressement judiciaire, emprisonnement de l'abonné. L'abonné peut également résilier en cas de non-respect du contrat par l'opérateur : augmentation des tarifs, suppression de certains services, changement de son numéro d'appel.

de se séparer de son mobile. L'opération est gratuite chez Itinériss, où l'on a même le choix entre deux dates pour le transfert effectif de la ligne. Les frais de dossier payables par le nouvel abonné s'élevaient à 60 F chez Bouygues et à 150 F chez SFR.

L'intérêt que l'on peut trouver à reprendre un abonnement de téléphone mobile est plus ou moins grand selon les compagnies. Chez SFR, le nouveau titulaire doit se réengager pour un an et ne bénéficie pas des avantages de son prédecesseur : il perd l'ancienneté de l'abonnement, tant pour la garantie « carré rouge » (une heure de communications gratuites au bout de six mois d'abonnement) que pour le renouvellement de son mobile à des tarifs avantageux au bout de dix-huit mois.

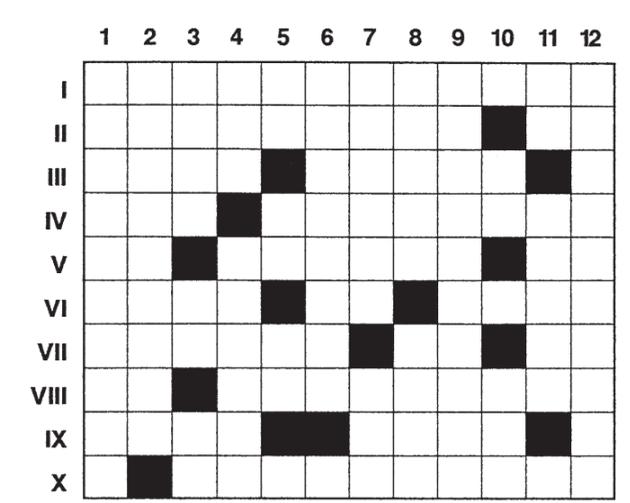
Chez Bouygues, le reprenneur héritera des facilités accordées au précédent titulaire. Chez Itinériss, le reprenneur ne perd pas l'ancienneté de l'abonnement ; il doit simplement s'engager à aller jusqu'au bout de la période prévue par le contrat, pour le « Privilège 24 mois ». Enfin, la cession est impossible pour certains abonnements particulièrement avanta-

geux, comme la formule « Soirs et week-ends gratuits » de SFR.

Lorsque le contrat arrive à échéance, il est plus simple de le résilier par lettre recommandée avec accusé de réception, en respectant le préavis indiqué dans les conditions générales d'abonnement : un mois chez Itinériss, deux mois chez SFR, trois mois chez Bouygues. Mais les opérateurs ont coutume de se cramponner à leurs abonnés qu'ils accablent d'innombrables courriers. « J'ai pris note de votre décision de résilier votre abonnement. Sachez toutefois que vous pouvez réaliser d'importantes économies grâce à notre offre de fidélité : une réduction de 20 F par mois, si vous vous réengagez pour deux ans. Sans appel téléphonique de votre part, la résiliation de votre contrat sera effectuée le 4 octobre », écrivait, en janvier dernier, le service client à un abonné d'Ola-Itinériss, qui a reçu deux lettres successives. Chez SFR et chez Bouygues, on indique que l'opérateur tentera également de retenir le client en lui proposant de nouveaux avantages, mais on assure qu'il ne recevra que des relances téléphoniques.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 243



**HORIZONTELEMENT**

I. Fait la lumière à tout moment. - II. Un homme, une alouette... l'un est chétif, l'autre grasse. Ile. - III. Plateau andin. Transgresse. - IV. Lancée pour contrôler. Tourne sur elle-même. - V. Possessif. Mises en place avec difficulté. Neuf à chaque tour. - VI. Egalement. Dans la caisse. Rencontre amoureuse. - VII. Stimulant apprécié des Anglais. Voyelles. Fin d'infinif. - VIII. Romains en Italie. Victime des excès de Bercy. - IX. Grand rassemblement de cardinaux. Donne beaucoup de travail à son père en fin d'année. - X. Désagréable.

**VERTICALEMENT**

1. Directement ou non, elle touche tout le monde. - 2. Problème en pleine mer. - 3. Argent des ados. Dans le noéud. Bouts de noéud. - 4. Pour les intimes de M<sup>me</sup> Perón. Descend jusqu'au genou. - 5. A gauche sur la rive. Se rend. Académie. - 6. Perdre son temps ou partir en voyage. - 7. Qui devraient trouver leur place. Mé-

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

moire du son et des images. - 8. Descente. Remue-ménage à l'intérieur. - 9. Leurs miroirs permettent de voir très loin. - 10. D'un auxiliaire. Mouvement au stade. - 11. Patrie d'Abraham. Du cochon pour les joailliers. - 12. Reviennent à l'essentiel.

Philippe Dupuis

**SOLUTION DU N° 00 - 242**

**HORIZONTELEMENT**

I. Chatouilleux. - II. Lapin. Vautré. - III. Ibis. Germain. - IV. Ni. Aar. Met. - V. Stance. In. CP. - VI. Dure-mère. DRH. - VII. Ode. Emergeai. - VIII. Ee. Oser. Rail. - IX. FM. Nenni. - X. Lancettes. Té.

**VERTICALEMENT**

1. Clins d'oeil. - 2. Habitude. - 3. Api. Are. Fn. - 4. Tisane. OMC. - 5. On. Acnés. - 6. Grément. - 7. Ive. RER. - 8. Larmier. Ne. - 9. Lumen. Grès. - 10. Etat. Dean. - 11. Uri. Craint. - 12. Xénophilie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE PROBLÈME N° 195

**Championnat du monde francophone 2000**

Jouée à la Cité des sciences de Paris, l'épreuve reine a été remportée par le Français Florian Lévy.

**1. Tirage : DINOSTU.**

a) Trouvez un mot de 33 points.  
b) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (la solution est donnée ci-dessous).

**Tirage suivant : ACDEHIZ.**

c) Trouvez et placez deux Scrabbles. Écrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).  
Solution de b) : ETUDIONS, J 5, 75, faisant JET.  
**Tirage suivant : AEILMNP.**

d) Trouvez et placez un Scrabble.  
Solution de c) : DECHAIINEZ, 11 D, 107, faisant FISC.

**2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.**

e) Il existe trois mots prononcés « anô ». Quels sont-ils ?



**Solutions dans Le Monde du 18 octobre. Solutions du problème paru dans Le Monde du 4 octobre.**

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) VIAGERE, 5 A, 85, en collante à gauche de NOUEUSE.  
b) RIVETAGE, O 11, 67 - GAVE-RIEZ, 12 A, 96 - DEGREVAI, L 5, 78, ou l'anagramme DIVERGEA - VENGÉRAL, N 3, 68 - VERBIAGE, 8 E, 65 - LEVIGERA, réduira en poudre, 9 H, 64.  
c) BRIEFES, exposés, ou l'anagramme FRISBEE - DEFIBRES - BRIEFES - BRIFFEES, mangées, ou l'anagramme REBIFFEES - FEBRILES, ou l'anagramme FELIBRES - FIBREUSE, ou l'anagramme RUBE-FIES, rougis (la peau).

Michel Charlemagne

## CINÉMA

La semaine se répartit entre deux pôles cinématographiques majeurs : les Etats-Unis et l'Asie. D'Amérique arrivent – sous le signe du dialogue entre humanité et monstruosité – deux objets rares. Le premier est un documentaire d'Errol Morris, *Mr Death*, qui dresse le portrait saisissant de Fred Leuchter, ingénieur de la mort américain converti aux thèses négationnistes. Errol Morris se livre à une analyse aigüe de la banalité du mal et des dérives du pouvoir technocratique. L'importante rétrospective consacrée à Tod Browning par le Musée d'Orsay prolonge à sa manière cette réflexion sur les marges de l'humanité, en sortant l'auteur de *Freaks* du ghetto fantastique. Sur des thèmes moins grinçants et plus quotidiens, trois films asiatiques démontrent, par leur qualité de mise en scène, la vitalité cinématographique de ce continent. Pour son souffle poétique, *Le Tableau noir*, de l'Iranienne Samira Makhmalbaf ; pour la virtuosité de son intrigue amoureuse, *Suzhou River*, du Chinois Lou Ye ; pour son extraordinaire puissance d'évocation, *Les Coupeurs de bois*, du Vietnamien Vuong Duc – heureuse surprise d'un pays dont on était depuis longtemps sans nouvelles.

## Les monstres humains de Tod Browning

VICTIME d'une étiquette qui l'essentiellement associé au fantastique cinématographique, l'auteur de *Freaks* aura eu le malheur d'être d'abord glorifié par les purs amateurs du genre ou bien par les critiques surréalistes, deux catégories dont on sait qu'elle s'affolent souvent pour peu de chose. Les uns et les autres auront pourtant eu raison de s'obstiner.

En projetant une rétrospective de quelque vingt films de Tod Browning, la plus complète présentée à ce jour en France, le Musée d'Orsay consacre l'importance qu'a prise désormais le cinéaste, qui ne se mesure plus seulement à la lumière d'une légitimation récente d'un cinéma fantastique sorti de son ghetto, mais aussi à la prise de conscience d'une radicale singularité de son œuvre.

Les monstres de Browning ne ressemblent pas (à l'exception de son *Dracula*) aux créatures traditionnelles du cinéma de la peur. Ses films sont passionnants pour la façon dont ils inventent des corps cinématographiques détachés du naturalisme et des conventions figuratives.

Il est né en 1882, à Louisville, dans le Kentucky. A l'âge de seize ans, il quitte ses parents pour travailler dans des cirques et des fêtes foraines. Il réalise son premier film

en 1917. Sa rencontre avec l'acteur Lon Chaney, véritable génie de la transformation et de la déformation corporelle, sera cruciale. Elle va fusionner dans un accord parfait, porter à incandescence les fantasmes du cinéaste et les capacités du comédien.

## ZOOM

Le réalisateur de « Freaks » refuse souvent la rhétorique spectaculaire du fantastique

Dans *The Blackbird* (1926), Chaney incarne un brigand qui se déguise, le jour, en clergyman infirme ; dans *L'Inconnu*, un lanceur de couteaux qui se fait couper les bras par amour ; dans *West of Zanzibar* (1928), un ancien artiste de cirque paralytique qui poursuit en Afrique l'amant de sa femme. En 1932, Browning signe ce qui peut être considéré comme son chef-d'œuvre, *La Monstrueuse Parade* (*Freaks*). Il met en scène d'authentiques monstres de fêtes

foraines (homme-tronc, sœurs siamoises, femme à barbe, squelette humain, nains) qui se vengeront sauvagement d'une écuyère qui a séduit un des leurs (un nain) pour lui voler ses économies.

La mise en scène chez Tod Browning est simple et refuse souvent la rhétorique spectaculaire du fantastique traditionnel. Le cinéaste pratique un art essentiellement réaliste et se contente de traquer une monstruosité authentique, un grotesque de la nature. Obsédé par les notions de bien et de mal, Browning articule celles-ci avec celles de la laideur et de la beauté, qu'il relativise volontiers.

Ses monstres sont à la fois émouvants et impitoyables, ils rejoignent la communauté des hommes non seulement par la possession de qualités qui les rattacheront à celle-ci et les élèveront au-dessus de l'animalité, mais par leur brutalité profonde et innée. C'est de cette inhumanité de l'humanité que nous a aussi parlé le cinéma de Tod Browning, qui meurt en 1962 à Santa Monica.

Jean-François Rauger

★ « Tod Browning l'insolite ». Du 13 octobre au 5 novembre, à l'Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion, Paris 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-49-47-57.

## RENCONTRE

## Silvia Balea, prosélyte des cinémas latins

« Votre salle, le Latina, participe à l'opération "Paris capitale du cinéma d'art et d'essai". Du 11 au 17 octobre, les salles d'art et d'essai de la capitale proposeront un tarif unique de 20 F (3 €). Que programme le Latina à cette occasion ?

– Un concentré de notre travail tout au long de l'année : une reprise à Paris des films du Festival du cinéma italien d'Annecy, qui seront soumis à l'appréciation d'un jury de lycéens italianisants. C'est la cinquième année que nous organisons cette opération, et l'on voit bien que les jeunes sont intéressés par les cinématographies autres que celles qui dominent. Le 17 octobre, nous projeterons en avant-première *La Racine du cœur*, le nouveau film de Paulo Rocha, un auteur que la salle suit depuis ses débuts.

– Alors que d'autres cinémas d'art et d'essai organisent leur vie autour d'un quartier où se consacrent à l'histoire du cinéma, vous mettez en avant une idée de communauté culturelle...

– Le Latina présente une centaine de films par an, exclusivement latins, en espagnol, en italien, en roumain ou francophones non français. Nous programmons vingt nouveaux films par an. Le Latina n'a besoin que de deux ou trois films porteurs dans l'année pour faire le reste de son travail, pour faire découvrir de jeunes auteurs, pour organiser des rétrospectives. Nous arrivons à faire 2 000 entrées en une semaine sur les "gros" films latins.

– Et c'est là que l'on reparle des cartes ?

– Depuis l'apparition de la carte UGC illimitée, nous avons enregistré une baisse des entrées de 13 %. Avec *La Vierge des tueurs*, de Barbet Schroeder, nous avons mis deux semaines à réaliser les 2 000 entrées que nous aurions faites en sept jours avant la carte. Mais je me refuse à adhérer à l'une des cartes des majors. Je ne souhaite pas pousser le public du Latina au zapping cinématographique, sous l'apparence d'une liberté du public. J'ai mis du temps à créer une ambiance au Latina, que je veux préserver. En revanche, si une carte des cinémas indépendants se crée à Paris, je suis prête à y adhérer. Dans un contexte pareil, les cinémas d'art et d'essai ont besoin d'une aide supplémentaire, d'une implication plus forte des pouvoirs publics, si nous voulons préserver la diversité culturelle. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

## Fred A. Leuchter Junior, ingénieur de la mort

Mr Death. A travers l'histoire de cet Américain qui a basculé dans le négationnisme, Errol Morris propose une réflexion sur la barbarie technocratique

Film documentaire américain d'Errol Morris. (1 h 30.)

Les dysfonctionnements et les incongruités de la société américaine – depuis *Gates of Heaven* (1978), prospection sur l'amour immodéré des animaux domestiques, jusqu'au *Dossier Adams* (1988), révélation d'un déni de justice – constituent la pierre de touche de l'œuvre d'Errol Morris. *Mr Death*, son nouveau film, est un saisissant portrait de Fred A. Leuchter Junior, pseudo-ingénieur américain spécialisé dans les systèmes de mise à mort employés lors des peines capitales aux Etats-Unis, avant que sa conversion au négationnisme ne ruine sa carrière. Cette histoire grinçante se réduirait à une chronique excentrique si le documentariste Errol Morris n'avait l'intelligence, à travers elle, de frapper la barbarie moderne au cœur. *Mr Death* est la conjugaison cinématographique de Charles Baudelaire et de Hannah Arendt, viatiques utiles dans la traversée de l'ignominie proposée par ce film.

En lever de rideau, le personnage parle tranquillement de son métier : la mort. Fred Leuchter, petit homme au front dégarni et aux grosses lunettes qui lui mangent le visage, travaille à la construction et à l'« amélioration » des chambres à gaz, chaises électriques et autres potences qui font

les beaux jours des exécutions capitales aux Etats-Unis. C'est un homme sérieux, aux compétences reconnues, à la rationalité sans faille, qui œuvre « par souci humanitaire ». L'allure débonnaire du personnage contraste violemment avec la réalité qu'elle recouvre, décrite dans une terminologie euphémistique de sinistre mémoire : il n'est question ici que d'« efficacité maximale », de « rentabilité », de « coûts de main-d'œuvre », tant il est vrai que « le corps humain n'est pas facile à détruire ».

Jusqu'à là, tout va bien pour Fred Leuchter, auxiliaire légal de la justice américaine. Les choses se compliquent quand il prend fait et cause, en 1998, pour le néonazi Ernst Zündel, et produit à son procès le résultat d'une recherche « scientifique » qu'il a menée clandestinement à Auschwitz, selon laquelle les chambres à gaz n'ont pas existé. Le film, qui montre un Leuchter pathétique en train de marteler avec un piolet les murs des chambres à gaz du camp, précise en contrepoint que ses recherches ne tiennent pas debout sur le plan scientifique et qu'il n'a trouvé à Auschwitz que ce qu'il voulait y voir : un mythe. C'est ici que l'ingénieur commence son chemin de croix : déconsidéré, ruiné, quitté par sa femme et réduit au chômage, il erre aujourd'hui sur les routes américaines, persuadé de payer le prix de la vérité et de la liberté d'expression.



Fred A. Leuchter Jr, spécialiste des exécutions capitales, exclu de la société après avoir basculé dans le négationnisme.

Et voici ce qu'écrivait Hannah Arendt, en 1951, dans *La Nature du totalitarisme* (Payot, 1990) : « Ce dont la domination totalitaire a besoin, en guise de principe d'action, c'est d'une préparation des individus qui les destine à remplir aussi bien la fonction de bourreau et celle de victime. Or, cette double propédeutique, succédant du principe d'action, n'est autre que l'idéologie. (...) Comme la pensée idéologique est indépendante de la réalité existante, elle considère tout ce qui est factuel comme un artefact et, par conséquent, elle ne connaît plus de critère fiable permettant de distinguer vérité et fausseté. » Errant dans ce que l'auteur nomme encore « le paradis

des imbéciles où tout est connu a priori », Fred Leuchter ferait presque pitié, encore qu'on puisse se demander pourquoi consacrer un film à un crétin aussi pathétique.

## FERMENTS TOTALITAIRES

Mais *Mr Death* ne se contente pas d'être une réfutation édifiante des thèses négationnistes. Il est bien davantage que cela, pour deux raisons. La première est que ce film constitue, en filigrane, une redoutable mise en accusation de la société américaine. Alfred Leuchter Jr y est comme la soudaine révélation d'un possible trait d'union entre les ferments totalitaires de la démocratie (la peine de mort aux Etats-Unis) et

le totalitarisme à l'état pur (le génocide nazi). Ce n'est pas au nom de l'inégalité des races que le bourreau Leuchter perfectionne ses machines de mise à mort, mais en vertu des principes d'humanisme et de pragmatisme qui gouvernent la démocratie américaine : cherchez la différence.

Il y a ensuite qu'il est impossible au cinéma, sans courir aussitôt à l'échec, de se conformer à l'avis autorisé de Pierre Vidal-Naquet : « On peut et on doit discuter sur les "révisionnistes" (...), on ne discute pas avec les "révisionnistes" (in *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, 1987). » Parler avec le révisionniste, Errol Morris ne fait que cela ; mieux, il le laisse parler et calque la mise en scène de son film (où abondent les plans de machines et de rouages divers) sur l'univers mental de Leuchter, dont l'acuité du délire et le degré de souffrance n'apparaissent qu'avec plus d'évidence. *Mr Death* est à ce titre l'histoire de la passion de Leuchter, qui est de fait le seul personnage à être véritablement incarné, et donc sauvé, dans ce film. Les garants de la réalité que sont ses proches (sa femme, son beau-fils) ou l'historien qui réfute point par point ses thèses ne sont convoqués qu'à titre d'indices, le plus souvent en voix off.

Ce qui ressort de ce dispositif, c'est l'écrasement esseulement d'un individu qui, de la même façon qu'il débarrassait la société d'éléments jugés non désirables, s'est, un beau

jour, de lui-même retranché de l'humanité. *Mr Death* ne serait à ce titre qu'une mise en cause des Etats-Unis comme paragon du monde moderne. Hannah Arendt, en désignant cet isolement des individus comme une des sources du phénomène totalitaire, distinguait entre l'homme solitaire, chez qui se poursuit le dialogue avec la société des hommes, et l'homme esseulé, en lequel « sa propre compagnie elle-même l'a abandonné ». Le film incarne exemplairement cette question de l'anéantissement de l'humanité en nous-mêmes.

Fred A. Leuchter Jr, en niant l'anéantissement des juifs, dissimule à peine qu'il combat son abysmal sentiment d'insignifiance. En faisant exister ce personnage anéanti, Errol Morris réintègre Leuchter dans la société des hommes et fait œuvre de cinéma. En poète visionnaire de notre modernité, Charles Baudelaire avait à sa manière dressé le portrait de Leuchter, dans *L'Héautontimorouménos*, le fameux « bourreau de soi-même » des *Fleurs du mal* : « Je suis de mon cœur le grand vampire, un de ces grands abandonnés, au rire éternel condamnés, et qui ne peuvent plus sourire ! » Réfugié en Californie, ne tenant plus qu'au fil du rejet qu'il suscite, le mot de la fin appartient à Leuchter, devenu l'ombre de lui-même : « C'est dur de se retrouver seul au milieu de nulle part. »

Jacques Mandelbaum

## Religion, culture ou civilisation ?



Jocelyne Lenglet-Ajchenbaum  
Yves Marc Ajchenbaum  
Les judaïsmes

M folio  
LE MONDE  
actuel  
IN ÉDIT

## Errol Morris, cinéaste

## « C'est un conte moral sur un entrepreneur qui est allé trop loin »

« Quand avez-vous entendu parler de Fred Leuchter pour la première fois ?

– En octobre 1990, sous la manchette du *New York Times*, « Une exécution sans douleur ». C'était deux ans et demi après le témoignage de Leuchter en faveur du néonazi Ernst Zündel, et on ne faisait pas mention de son révisionnisme. La télévision et les journaux ont souvent parlé de Leuchter, le présentant comme un expert. Leuchter n'a jamais pratiqué d'exécution, ni même assisté à une seule.

Sa femme le dit dans le film : « Fred ne tue pas les gens, il met au point les engins pour les exécuter. » Plusieurs organisations juives sont intervenues, en vain, auprès de la chaîne ABC pour signaler que Leuchter était révisionniste.

– Comment expliquez-vous cette attitude des médias ?

– Le *New York Times* décrivait simplement le travail de Leuchter, et expliquait qu'en cas de retour de la peine de mort, nos chaises électriques étaient défectueuses. Personne ne tenait à faire de son travail une affaire de morale. Son rôle dans

le procès Zündel lui a valu beaucoup de problèmes, d'où le titre de mon documentaire, *Grandeur et décadence de Fred A. Leuchter Jr*, qui est un conte moral sur un entrepreneur qui est allé trop loin.

– Quels ont été vos rapports avec Leuchter ?

– Je ne le déteste pas. Je le trouve dérangeant. Je ne lui ai jamais dit que j'étais juif. Je ne tenais pas à jouer la carte de la confrontation. Je voulais, au contraire, que Fred développe paisiblement son raisonnement absurde.

– Pensez-vous qu'il y ait un lien logique entre le métier de Leuchter et ses convictions négationnistes ?

– Mon film ne donne pas de réponses faciles. Il devient clair assez vite que Leuchter ne sait pas qui il est. Il ne comprend rien et vit dans sa bulle, se percevant comme un héros, un humaniste. Il se prend pour une espèce de Galilée, un scientifique qui a découvert la vérité.

– Il y a un moment précis dans le film où cette folie éclate. C'est lorsque Leuchter s'écrie que les nazis n'auraient pas pu utiliser

les chambres à gaz sans s'empoisonner, ajoutant qu'il aurait été le seul capable de faire fonctionner cette machine de mort.

– C'est le moment le plus fou. J'ai revu récemment *Rashomon*, de Kurosawa. Ce n'est pas un film sur la relativité de la vérité, comme on l'affirme souvent, mais un film sur la manière dont les gens refusent de regarder le monde et préfèrent le reconstruire à leur propre image. Fred Leuchter va à Auschwitz, dans une chambre à gaz, mais il s'y déplace comme dans un rêve.

– Comment a réagi Fred Leuchter lorsque vous lui avez montré votre film ?

– Il l'a adoré. Il était gêné sur certains points. Pas à cause de moi, mais du chimiste qui démontrait simplement que la méthode d'investigation de Leuchter pour prouver la non-existence des chambres à gaz était débile. Fred a dit que ce chimiste n'était pas honnête, sans jamais discuter le principe même de sa démonstration irréfutable. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

# Lou Ye, pour l'amour d'une sirène

EN L'ÉCOUTANT, on ne reconnaît pas la voix mélancolique qui accompagne, *off*, son deuxième film, *Suzhou River*. Evoquant sa vie, Lou Ye en rit volontiers – d'un

## PORTRAIT

Le cinéaste a réussi à faire d'un petit projet une coproduction internationale

rire tendu, pourtant. Cet homme au cheveu ras, au corps de combattant de kung-fu d'où émane une énergie concentrée, inquiète, raconte qu'il est né en 1965 à Shanghai. Dès l'enfance, il a aimé dessiner et peindre ; il a approché très jeune le monde du cinéma en travaillant sur des dessins animés, s'est emballé pour les possibilités expressives du film au point de retourner à l'école.

Il aurait dû sortir de l'Institut d'études cinématographiques de Pékin en 1989 – les événements de Tiananmen le contraindront à attendre son diplôme un an de plus. Il l'obtient avec quelques condisciples qu'on appellera les cinéastes de la « sixième génération », successeurs des Zhang Yimou, Chen Kaige, Wu Tien-min, Tian Zhuang-zhuang, qui ont ressuscité le cinéma chinois après la révolution culturelle et l'ont imposé en Occident.

Lou Ye est réticent à ce concept de génération, ne trouvant guère de point commun entre ses films et ceux de Zhang Yuan, Wang Xiaoshuai, Lou Yue, Liu Binjiang ou Zhia Zang-ke. Il a pourtant tenté de fédérer des réalisateurs de son âge en s'autoproclamant producteur d'un projet de dix films en vidéo numérique baptisé « Super City ». Le financier qui avait accepté d'investir dans ce qu'il croyait être des films grand public a interrompu le projet après avoir visionné quatre films d'auteur. Déçu par cet échec (aucun des quatre films n'a été diffusé), mais satisfait de la tentative (ils ont été bien reçus dans les festivals où ils ont été projetés), Lou Ye envisage de renouer avec la production si sa carrière de réalisateur lui en laisse le loisir.

## TRÉSORS D'INGÉNOSITÉ

Elle commence en 1993 avec *Week-end Lovers* (inédit en France), qui mit deux ans à obtenir le visa de censure. Elle continue avec un film en numérique qu'il tourne en ce moment, « consacré à une fille du Shanghai d'aujourd'hui qui fait des petits boulots pour gagner sa vie ». Il voudrait tourner ensuite *Palais d'été*, s'il trouve les moyens de le financer. Ces moyens dépendront de l'accueil en Europe de *Suzhou River* – en Chine, le film, produit hors du système des studios, n'est pas autorisé. Pour produire

*Suzhou River*, dont le désir lui est venu « en étant séduit par l'image, à la télévision, d'une sirène de bar comme celle que joue Zhou Xun », il a déployé des trésors d'ingéniosité et de patience. Une première tournée d'investisseurs a permis de réunir quelques bailleurs de fonds, dont une fabrique de bière. De quoi commencer le tournage. Les amis du cinéaste ont mis la main à la poche, il a pu continuer, mais pas terminer.

Le circuit des festivals internationaux – le Pusan Production Project, le Fond Hubert Bals mis en place par Rotterdam, le Festival de Göteborg en Suède – ainsi que les Studios de Babelsberg ont, grâce aux efforts du producteur Philippe Bober, transformé un projet minuscule en coproduction internationale. Avec pour effet secondaire la présence au générique du musicien allemand Jörg Lemberg, choisi parmi quatre-vingts candidats chinois, japonais et européens. Lou Ye affirme que, pour un cinéaste chinois contemporain, il n'existe que deux possibilités : la dépendance idéologique et économique du système officiel ou l'extrême précarité du travail en marge de celui-ci. Il opte sans ambiguïté pour la seconde : « Dans le système officiel, il est impossible de faire des bons films. »

J.-M. F.



Lou Ye a choisi l'extrême précarité du travail en marge du système officiel chinois.

## Drames et mystères au fil de la rivière

*Suzhou River*. Une étrange histoire d'amour, filmée sous l'empire des eaux et de la mélancolie

Film chinois de Lou Ye. Avec Zhou Xun, Jia Hongsheng, Hai An. (1 h 23.)

Deux choses touchent d'emblée, tandis que commentent à se dérouler les longs plans gris-bleu du film. La voix, mélancolique à l'extrême, d'une douceur sourde, qui fait de son récit un chant, une manière de blues urbain *unplugged*, dont le solo accompagne tout le film. Et les visions, flottant à la surface des choses, au long de la rivière qui donne son nom au deuxième long métrage de Lou Ye. Cette rivière artificielle, conçue comme artère d'une métropole elle aussi artificielle, devenue à la fois l'un des organes vitaux de Shanghai, un de ses moins ragoutants cloaques et un symbole, irrigue littéralement le film. La beau-

Noyé de pluie et de vodka, s'embaumant de larmes, roulant soudain d'une violence rageuse, « *Suzhou River* » est un film liquide

té délicate des images documentaires par lesquelles il s'ouvre impressionne d'emblée mais ce qui touche le plus est la profonde similitude entre ces images et la voix.

La voix raconte une, ou des histoires. Celle(s) du narrateur, cinéaste comme d'autres sont photographes pour noces et banquets, et d'un autre homme nommé Mardar – dont le nom s'écrit comme « moteur » en chinois, parce qu'il conduit une moto. Mardar, que la caméra semble découvrir au hasard parmi la foule, est un petit voyou, coursier, chauffeur privé d'une jeune et belle héritière, amoureux transi d'icelle, kidnappeur complexé qui échouera à sauver sa belle. Elle disparaît dans les eaux polluées de la Suzhou. Elle réapparaît dans un bocal.

Devenue sirène, attraction affublée d'une grande queue de poisson dans un bar à la mode. Mardar l'aime à nouveau. Mais est-ce la même ou une autre ? Et est-ce l'histoire de Mardar, ou celle du narrateur, qui nous est racontée ? Les questions se posent, comme des notes sur une portée. Les réponses n'importent pas du tout, tout cela est bien trop liquide.

Jean-Michel Frodon

Film vietnamien de Vuong Duc. Avec Quoc Tri, Le Vu Long, Vu Dinh Than, Ngoc Bich (1 h 25).

D'abord, on est content. Simplement parce qu'il est rare de voir un film vietnamien atteindre nos écrans. Ensuite, on ne comprend rien, et on est encore plus content. Qu'est-ce que c'est que cette histoire de type qui tue des chiens pour les servir aux clients de sa gargote ? Qu'est-ce que ce mélange d'élégance des images et de trivialité brutale des comportements et des paroles ? Tandis que l'on s'interroge, les villageois furieux de voir leurs clébards transformés en kebab réduisent en cendres la paillote du tenancier cynocide.

Ruiné, Buong, le patron mal embouché, met sur pied un nouveau plan de carrière : être bûcheron dans la jungle, exaltante perspective pour laquelle il enrôle toute sa famille, ainsi que Ngoc, jeune diplômé sans travail. Le film se met alors à ressembler au monde luxuriant et mortellement

dangereux dans lequel il se déroule. Des histoires commencent à proliférer dans tous les sens comme végétation après la mousson. Une histoire de travail et d'aventure : l'établissement de cet équipage en pleine cambrousse, coupant des arbres pour un exploitant brutal et avare ; une histoire d'amour entre l'étudiant et la fille du patron ; la rivalité violente entre le jeune homme et son aîné. Et encore : un conte moral, une fable politique, une parabole écologiste, un polar, une élegie nostalgique d'une époque où le monde était encore plus dur, mais ses règles plus claires.

## PRÉSENCE INTENSE

Le film construit une véritable réflexion sur nature et culture ; il montre les similitudes entre les lois de la véritable jungle et celle qui est la jungle qu'est l'univers du profit. *Les Coupeurs de bois* réussit le prodige non seulement de mener de front tous ces types de récits, mais de les relier entre eux, emportant dans un même élan considérations théoriques, sentimentales ou romanes-

## Portrait d'un fou Memento. L'enquête déstructurée d'un vengeur amnésique égare le spectateur

Film américain de Christopher Nolan. Avec Guy Pearce, Joe Pantoliano, Carrie-Anne Moss. (1 h 56.)

Christopher Nolan a poussé aussi loin que possible dans son deuxième film l'un des thèmes de prédilection du roman noir, l'amnésie. Raymond Chandler introduisait régulièrement dans ses romans un passage où son détective, Philip Marlowe, était assommé. Ce coup sur la tête signalait la déstructuration du récit, dont *Le Grand Sommeil* constitue l'exemple canonique. *Memento* pousse à l'extrême cet effilochement, puisant la narration classique du film noir à la première personne s'effectue ici sur un récit raconté à l'envers, en commençant par la fin.

Leonard Shelby, le personnage principal de *Memento*, porte des costumes haute couture, roule en voiture de sport, loge dans des motels au confort vétuste et règle ses dépenses avec des liasses de dollars comme tombées du ciel... On ne saurait mieux dire, puisque Leonard Shelby ignore tout de l'origine de cette voiture, de ses costumes ou de sa fortune en liquide. Il ne se souvient que de l'assassinat et du viol de sa femme, et n'est animé que par l'objectif de retrouver son assassin. Leonard Shelby souffre du syndrome de Korsakov – des pertes de mémoire récurrentes qui effacent tout

souvenir au bout de quelques minutes.

*Memento* repose sur une idée forte, absente de la majeure partie des films noirs aujourd'hui et qui n'est pas l'amnésie, mais le choix du réalisateur de faire coïncider le point de vue du spectateur avec celui de son héros. Dans *Memento*, très vite, on ne comprend plus rien et on en ressent un certain plaisir. Plusieurs trouvailles visuelles – la manie de Leonard Shelby de sortir son polaroid pour photographier toutes ses rencontres et de noter au dos du cliché ses impressions, ses visites chez un tatoueur pour se faire inscrire sur le corps des informations susceptibles de l'aider à poursuivre son enquête – viennent soutenir intelligemment un film qui, progressivement, semble pâtir de son principe de départ, l'enlèvement du récit.

La complexité devient le handicap de *Memento*, auquel il aurait fallu une très grande rigueur scénaristique pour tenir son pari. Le visage émacié de Guy Pearce, déjà aperçu dans *L. A. Confidential*, de Curtis Hanson, et *L'Enfer du devoir*, de William Friedkin, donne une dimension malade au film – le physique du héros venant renforcer son malaise mental. Si on prend *Memento*, film noir intéressant, comme une étude sur la folie, alors il devient passionnant.

S. Bd

## La loi de la jungle, la vraie

Les Coupeurs de bois. Jeu de métaphores dans la forêt vietnamienne, en proie au désir et à la cupidité

Outre un choix très sûr dans la composition de ses plans, outre une interprétation qui aide à dessiner chacun, le réalisateur Vuong Duc dispose d'une arme secrète : la vigueur, on pourrait dire la brutalité, avec laquelle il filme.

Hommes et arbres, romances et conflits, corps et paroles prennent devant sa caméra une verdeur, une présence intense et troublante, qui rendent la vision du film parfois difficile lors des scènes paroxystiques. Mais impossible de reprocher au réalisateur une quelconque malhonnête-

té dans sa manière de montrer ces scènes, tant leur virulence prend place au cœur des enjeux du film.

Ceux-ci sont aussi, forcément, cinématographiques, lorsqu'il faut s'interroger sur la puissance de séduction que dégage le personnage « bestial » face au manque de force du gentil représentant de la morale. Ce trouble-là, distillé sans être jamais résolu, augmente la force et l'intérêt d'un film brûlant et sombre, qui éveille de longs et complexes échos.

J.-M. F.

**THEATRE MONTPARNASSE**  
Location 01 43 22 77 74

**Niels ARESTRUP** **Emmanuelle SEIGNER**

**Fernando Krapp m'a écrit cette lettre**

de **Tankred DORST**  
mise en scène **Bernard MURAT**  
avec **Jacques BRUNET** • **Stéphane HÖHN**

"Il faut aller voir Niels Arestrup au Théâtre Montparnasse."  
LE FIGARO - Pierre Marcabru.

"On est troublé longtemps après la représentation par ce drôle de drame efficacement monté par Bernard Murat et superbement interprété par deux fauves de théâtre. Niels Arestrup, humain trop humain, qui rend toujours possibles, en vrac, toutes les turpitudes de ses personnages ; Emmanuelle Seigner, d'une somptueuse beauté, et qui dégage en scène ce qu'on y avait plus vu depuis longtemps : l'élégance et la puissance, le tragique et la grâce."  
TELERAMA - Fabienne Pascaud.

"Admirable fable métaphysique, intrigue neuve et haletante, personnages d'une ambiguïté fascinante."  
FRANCE INTER - Jean-Marc Stricker.

"Courez-y tellement Arestrup est formidable. et Seigner sa digne suivante."  
LE CANARD ENCHAINÉ - Bernard Thomas.

"Sous la direction de Bernard Murat, Niels Arestrup et Emmanuelle Seigner se livrent ici aux sortilèges de la manipulation. Explosif et tragique..."  
L'EXPRESS - Fabienne Arvers.

"Le bonheur de cette belle soirée paradoxale et bouleversante, ce sont Emmanuelle Seigner et Niels Arestrup. Dans le rôle bref du père, Jacques Brunet est parfait. Dans celui du versatile et peu courageux séducteur, Stéphane Höhn est très convaincant."  
LE QUOTIDIEN DU MEDECIN - Armelle Heliot.

LE FIGARO PREMIERE MICROFUSION LE FIGARO QUOTIDIEN FRANCE 8

AU RESTAURANT DU 1<sup>er</sup> ETAGE, FORMULE DINER-SPECTACLE 310F

## HORS CHAMP

■ Les Britanniques sont les principaux bénéficiaires de Media, le plan d'aide au cinéma et à l'audiovisuel de l'Union européenne. Ils ont en effet bénéficié de 31,48 % des apports financiers de Media durant la période 1996-1999, loin devant la France (24,49 %) et très loin devant l'Allemagne (8,44 %). Un résultat ironique lorsqu'on sait que les représentants d'outre-Manche reprochent systématiquement aux aides communautaires de les défavoriser.

■ Monique Barbaroux devient directrice générale adjointe du Centre national de la cinématographie, en remplacement de Daniel Goudineau, devenu directeur général adjoint de La Cinquième. Monique Barbaroux, énarque de quarante-sept ans, a été tour à tour directrice générale de la Comédie-Française, de l'Union centrale des arts décoratifs, du Centre Pompidou et du Parc et de la Grande Halle de La Villette.

■ Frédéric Mitterrand devient président de l'avance sur recettes. Il supervisera les travaux des quatre collèges (aide aux premiers films, aide aux autres films, aide à la réécriture, aide sur film terminé). En 1999, la commission (tous collègues confondus) s'est engagée sur cinquante films, soit un tiers de la production française. Elle disposait d'un budget total de 143,5 millions de francs (21,88 millions d'euros).

EN 1999, la part du cinéma national sur le marché allemand a doublé par rapport à l'année précédente (celle de *Titanic*) passant de 8,8 % à 15,1 %. Mais une bonne part de cette augmentation est due au succès outre-Rhin d'*Astérix et Obélix contre César*, film financé à plus d'un tiers par des investisseurs allemands. Pour 2001, Rolf Bähr, le directeur de la Filmförderunganstalt, équivalent fédéral du Centre national de la cinématographie français, espère renouer avec ce succès grâce à *Enemy at the Gates*, le film que Jean-Jacques Annaud a tourné cette année dans les studios de Babelsberg. Cette relation d'un épisode de la bataille de Stalingrad aura pour interprètes Jude Law dans le rôle d'un Russe et Ralph Fiennes dans celui d'un Allemand. Réalisateur français, comédiens britanniques, mais argent allemand. Grâce à des dispositions fiscales favorisant tous les investissements dans l'industrie cinématographique, y compris aux Etats-Unis (récemment rapportées par le gouvernement Schröder), l'industrie cinématographique allemande vient de traverser une phase d'euphorie financière, d'autant que de nombreuses sociétés en ont profité pour se lancer en Bourse. Nombre d'entre elles ont vu leur capitalisation enfler prodigieusement à la

faveur du boom des valeurs de la nouvelle économie.

Sans remonter jusqu'au *JFK* d'Olivier Stone, produit en 1991 avec des capitaux allemands, les distributeurs de RFA et d'autres investisseurs ont financé un grand nombre de projets hollywoodiens, entre autres le nouveau studio Revolution de Joe Roth, l'ancien patron de Sony, qui a conclu un accord portant sur trente-six films avec le distributeur allemand Senator.

Ce boom financier touche à sa fin. D'une part en raison du recentrage des mesures fiscales en faveur de la seule production allemande et européenne, à cause des vigoureux

corrections boursières du moment d'autre part. Il n'empêche, le marché allemand du cinéma donne des signes de bonne santé. En 1999, 149 millions de tickets de cinéma ont été vendus en RFA, aboutissement d'une progression régulière sur cinq ans (en 1995, on ne comptait que 124,5 millions d'entrées). Ces chiffres s'expliquent par un parc de salles en pleine mutation. Les Länder de l'ex-RDA sont désormais dotés de cinémas flamboyants neufs. Sur tout le territoire, les multiplexes ont éclos et, ces derniers mois, les salles à bon marché, qui proposent des films sortis depuis quelques mois à 5 deutschemarks

(2,5 €) la place, ont contribué à l'augmentation du nombre des entrées. Leur apparition et les inquiétudes qu'elles suscitent sur un marché par définition instable sont l'équivalent allemand du débat français autour des cartes d'abonnement.

## RENAISSANCE BERLINOISE

Mais la vigueur financière et commerciale du cinéma en RFA ne profite que très partiellement aux films allemands. La part de marché de la production nationale oscille entre 10 et 15 % - des variations dont l'ampleur traduit la fragilité de la production nationale - depuis cinq ans. Pourtant les films tournés en langue allemande et destinés avant tout au marché national disposent de moyens comparables à ceux des films français. La moyenne du budget des longs-métrages allemands est de 7,9 millions de deutschemarks (4,03 millions d'euros). Nombre d'entre eux rencontrent un réel succès populaire, des comédies pour la plupart, mais aussi cette saison un thriller, *Anatomie*, produit par la filiale allemande de la major américaine Columbia.

Le cinéma d'auteur allemand, lui, cherche toujours sa vitesse de croisière. En l'absence d'un financement massif des chaînes de télévision, il reste tributaire des distribu-

teurs pour le financement privé, des Länder et de l'administration fédérale pour l'argent public. Chaque Land dispose d'un mécanisme d'aide à la production. Hambourg, par exemple, dispense chaque année 19 millions de deutschemarks (9,7 millions d'euros) en avances sur recettes (dont le taux de recouvrement reste très bas) à des projets. La seule condition d'attribution est que les producteurs dépendent au moins une fois et demie la somme avancée. Ces aides décentralisées ont permis l'éclosion de firmes de productions dans tout le pays.

Mais la renaissance berlinoise menace cette décentralisation. L'existence d'un secrétaire d'Etat fédéral à la culture, poste créé par le chancelier Schröder, a permis à la RFA de prendre part de manière plus active aux initiatives européennes ou aux négociations internationales, où elle était jusqu'ici représentée par tel ou tel des Länder. Ce rééquilibrage entre centre et périphérie ne concerne pas que le pouvoir politique. Les producteurs de Hambourg, par exemple, dont la ville n'est qu'à deux heures de voiture de Berlin, doutent de leur capacité à maintenir des structures de production si près de la capitale retrouvée.

T. S.

## Fin de boom financier pour le cinéma allemand

L'augmentation du nombre de spectateurs ne profite que très partiellement à la production nationale

## Le mur et la RAF

Dix ans après la réunification, plus de vingt ans après la mort en détention d'Andreas Baader, Gudrun Enslin et Jan-Carl Raspe, chefs de la Rote Armee Fraktion, le cinéma d'auteur allemand jette un regard en arrière. Sur les dix films présentés au 5<sup>e</sup> festival du cinéma allemand organisé du 11 au 17 octobre au cinéma l'Arlequin à Paris sept tournent autour de l'un ou l'autre des deux thèmes : *Les Légendes de Rita*, de Volker Schlöndorff, évoquent l'exil d'une terroriste en RDA ; *Contrôle d'identité*, de Christian Petzold, déjà remarqué à Venise, montre la cavale d'un couple et de sa fille, prisonniers de quinze ans de clandestinité, pendant que *L'Insaissable*, d'Oskar Roehler, est le portrait presque sadique d'une intellectuelle de gauche déboussolée par la chute du mur.

Cette programmation en forme d'échantillon représentatif est par définition d'une qualité inégale, mais elle frappe par la volonté d'inscrire les films dans les bouleversements allemands de cette fin de millénaire.

## Mystères de l'errance

Le Tableau noir. Dans les montagnes du Kurdistan iranien, une vision de la misère de la guerre

Film iranien de Samira Makhmalbaf. Avec Bahman Ghobadi, Saïd Mohamadi, Behnaz Jafari (1 h 25).

Comme une colonne d'insectes, des hommes portent sur leur dos un tableau noir dans la montagne. Il y a, dans les premières images du film de Samira Makhmalbaf, un degré

d'abstraction graphique qui captive : les silhouettes de ces instituteurs sont corrigées par le grand rectangle des tableaux ; les montagnes nues forment un arrière-plan magnifique, indéchiffrable. En contrepoint à ces images qui ne disent rien d'immédiat, qui ouvrent un champ infini de possibilités, les répliques qu'échangent les porteurs de tableaux bombardent d'informations sans grâce (à

moins que les sous-titres n'appauvrissent les dialogues). Ces hommes sont des instituteurs à la recherche d'élèves. Ils errent au nord de l'Irak, près de la frontière avec l'Irak, dans une contrée où les séquelles de la guerre entre les deux pays comme la persistance de la revendication nationale kurde ont installé durablement la guerre et la misère.

Il y avait donc une explication à

ces mystères, et tout le film sera construit de cette manière, posant des énigmes à coups d'images absurdes et hypnotisantes, tentant de les résoudre par l'information, par la pédagogie, exactement comme ces instituteurs qui tentent d'insuffler un peu de savoir dans ces terres sans raison. Très vite, le groupe initial se disperse, et le film s'attache aux pas de deux hommes qui à leur tour se séparent à la fourche de deux chemins. C'est que la jeune Samira Makhmalbaf (vingt-quatre ans) est parfois prise dans son système de mise en scène. La beauté des figures qu'elle trace à l'écran et l'originalité de ses idées de cadrage ne suffisent pas toujours à donner chair et grâce à sa frénésie symbolique.

## LE POUVOIR DE MONTRER

C'est le cas pour cette scène de séparation. Cet agacement va croissant pendant un long moment, celui que la cinéaste consacre à Reebor (joué par le réalisateur Bahman Ghobadi), qui a rejoint un groupe d'enfants contrebandiers. Malgré la spontanéité brute des enfants comédiens, malgré le tragique de situation (ces gamins sont coincés entre les exigences des caïds de la contrebande et des douaniers à la gâchette facile), on finit par avoir envie de les laisser sur place. Le tableau noir devient l'accessoire d'une salle de classe cinématographique dont la réalisatrice-institutrice ne laissera sortir aucun élève-spectateur avant qu'il n'ait assimilé la leçon.

On parle ici d'un petit quart du film. Heureusement - miracle du montage alterné -, Saïd, l'autre instituteur (joué par un comédien non professionnel, Saïd Mohamadi, au jeu d'une simplicité irréprochable), a croisé l'errance d'une troupe de vieillards qui cherche à regagner son village en Irak. Ils sont accompagnés d'une jeune veuve et de son enfant. Le système de Samira Makhmalbaf s'épanouit alors. Entre la réalité, cent fois montrée à la télévision, du malheur des réfugiés et l'inventivité de la cinéaste s'établit une harmonie terrible. La volonté de démontrer devient pouvoir de montrer. Ce qui était rabâchage devient, par la grâce d'une inspiration sans faille, l'évocation lumineuse de la misère de vies consacrées à échapper à la mort.

Il faut faire la part de la contrainte dans cette manière de faire du cinéma. Des interdits encore en vigueur en Irak, Samira Makhmalbaf a fait la matière (le drame kurde, jamais explicitement nommé) et la manière (la disposition dans l'espace de l'homme et de la femme à l'écran) de son film. Elle affronte ces difficultés avec une rage et un brio qui font penser que, demain, quand il sera possible d'appeler les gens et les choses par leur nom, Samira Makhmalbaf continuera de faire des films indispensables.

Thomas Sotinel

## Dans la famille Makhmalbaf...

ON CONNAISSAIT le réalisateur Mohsen Makhmalbaf. Ses films, notamment *Le Cycliste* (1989), *Salam Cinéma* (1995), *Un instant d'innocence* (1996), *Gabbeh* (1996), *Le Silence* (1998), distribués en France, l'ont imposé comme l'un des cinéastes majeurs de la nouvelle vague iranienne, au point qu'on l'a souvent présenté comme l'« autre » chef de file de cette cinématographie, au côté d'Abbas Kiarostami. Mais voici qu'apparaît sa fille, Samira, éclatante de vie et de talent, avec *La Pomme*, salué par le Festival de Cannes 1998 et par les cinéphiles du monde entier, puis *Le Tableau noir*, prix du jury cannois en 2000. Voici sa femme, Makhzieh Meshkini, dont *Le jour où je suis devenue une femme* vient d'être sélectionné à Venise et primé à Toronto, et même son fils, Meysam, réalisateur du *making of* du *Tableau noir* et photographe de plateau sur le *Silence*. Jusqu'à la fille cadette, Hanna, qui, à neuf ans, présente un court métrage vidéo à Locarno.

Tous portent les couleurs de la Makhmalbaf Film House, qui est loin de se limiter à une société de production familiale. Située au bout d'une impasse, dans le centre de Téhéran, cette étonnante pépinière de cinéma est installée dans une maison discrète de trois étages, où voisinent appartements privés, bureaux et locaux techniques. Cet étrange lieu est né du désir de Mohsen Makhmalbaf, pur autodidacte et fier de l'être, de créer un centre d'enseignement du cinéma. En 1995, après la réalisation de *Salam Cinéma*, il demande au ministère de la culture et de l'orientation islamique l'autorisation d'ouvrir un centre d'enseignement, mais essuie un refus. Qu'à cela ne tienne, il ouvre sa propre maison à ses proches, à ses amis, et à des artistes qu'il admire.

Chacun enseigne ce qu'il connaît - le cinéma, la photographie, les arts plastiques, la littérature -, tous apprennent. Plus qu'une université du savoir théorique, Makhmalbaf a voulu créer un lieu d'échange d'expériences. Il généralise ainsi, à plus large échelle, ce qu'il avait commencé des années auparavant avec Samira, alors encore enfant. Samira a toujours été entourée de cinéma. Depuis qu'elle est toute petite, elle a regardé son père écrire, tourner et monter ses films, et à huit ans, elle jouait une petite bohémienne dans *Le Cycliste*. « Les scénarios de mon père étaient mes livres de chevet, je les lisais avant de m'endormir », raconte-t-elle aujourd'hui. Rien d'étonnant à ce qu'elle ait rêvé de devenir elle aussi réalisatrice. Ce que son père, qui ne fait pas les choses à moitié, a pris très au sérieux.

« Il voulait me tester, alors il me réveillait à 3 heures du matin en me disant : tu veux faire du cinéma ? Alors, lève-toi et au travail ! » Après son bac, Samira intègre l'université familiale, y étudie pendant quatre ans, et décroche une « maîtrise-de-cinéma Makhmalbaf ». Aujourd'hui,

cette université a fermé ses portes, le maître n'ayant plus guère la disponibilité de continuer à y enseigner : tout en préparant son prochain film, *Le Test de la démocratie*, il s'occupe aussi de la vente des œuvres familiales. Si la Makhmalbaf Film House ne bénéficie guère des maigres subsides de l'Etat, elle a cofinancé les films « maison », la plupart avec Fabrika Film, puissante filiale italienne de Benetton, dirigée par Marco Müller, jusqu'à cette année directeur du Festival de Locarno.

« Mon père me réveillait à 3 heures du matin en me disant : tu veux faire du cinéma ? Alors, lève-toi et au travail ! »

Samira Makhmalbaf

Lorsqu'on lui demande si cette ruhe familiale n'est pas un peu étouffante, Samira rappelle que lorsqu'elle montait *Le Tableau noir* à Téhéran, sa belle-mère était en tournage au sud de l'Irak, et qu'aujourd'hui où elle rentre enfin se reposer à Téhéran, son père est en plein tournage. C'est tout juste si cette famille de réalisateurs parvient à se rencontrer... Heureusement qu'il y a les festivals !

Agnès Devictor

OCTOBRE 2000 N° 550

**CAHIERS DU CINÉMA**

**FREAKS**  
Tod Browning ou le meilleur des monstres

**NANTES**  
Un «petit» dans la bataille des cartes

**LA CAPTIVE**  
Vertige d'Akerman

**PIALAT**  
sort du silence

25 - 30 Octobre

**FIAC 2000**

EXPOSITIONS PERSONNELLES POUR L'AN 2000

PAVILLON DU PARC  
PARIS EXPO  
PORTE DE VERSAILLES

Reed-OIP:  
Tél. : 01 41 90 47 80  
www.fiac-paris.com

## HORS CHAMP

■ Le Grand Prix du Festival du film britannique de Dinard a été attribué, le 8 octobre, à *Billy Elliot*, de Stephen Daldry. Le jury était présidé par Anouk Aimée. Ce premier film est déjà un des plus gros succès de la saison outre-Manche, où il a rapporté 4,2 millions de dollars (4,9 millions d'euros) pendant sa première semaine d'exploitation.

■ Une sélection des « Collections » d'Arte sera proposée, à partir du 11 octobre, au Cinéma des cinéastes, à Paris. Produites sous l'égide de Pierre Chevalier, les collections de l'unité fiction d'Arte France - « Tous les garçons et les filles », « Les Années lycée », « Gauche/droite... » - ont donné naissance à des films comme *Le Pêril jeune*, de Cédric Klapisch, ou *Beau travail*, de Claire Denis. On pourra découvrir en avant-première *Sa mère, la pute*, de Brigitte Roïan, produit dans le cadre de la collection *Petites caméras*.

■ Le distributeur américain Artisan a décidé de sortir le film *Requiem for a Dream*, de Darren Aronofski, avec le label NC17 (strictement interdit au moins de 17 ans), ce qui privera le film - qui dépeint la vie d'une famille de toxicomanes - de publicité dans la presse et à la télévision. D'habitude, la menace du NC17 conduit les producteurs et les distributeurs à modifier le contenu des films, comme le fit la Warner pour *Eyes Wide Shut*, de Stanley Kubrick.

## Une offensive documentaire tous azimuts

Trois manifestations pour témoigner de la richesse du genre

ON OBSERVE, sans surprise, une grosse offensive documentaire dans les salles en ce mois d'octobre. Plus que jamais, face au danger d'uniformisation que fait planer sur l'offre des films la concentration des circuits et l'abandonnement illimité, les exploitants indépendants cherchent à marquer leur originalité. Le recours à un genre réputé pauvre et qui ne s'avère finalement pas moins riche que celui de la fiction, les possibilités de rencontres et de débats qu'il suscite, l'esprit de liberté et d'aventure dont il procède, les domaines négligés de la réalité auquel il se confronte leur donnent mille fois raison. Trois manifestations concomitantes, à Paris et en Seine-Saint-Denis, en témoignent.

Deux d'entre elles sont des rendez-vous installés depuis quelques années déjà. Ainsi l'association Documentaire sur grand écran propose-t-elle, tous les dimanches jusqu'au 31 décembre, un nouveau cycle thématique, consacré à la représentation de l'artiste au cinéma. Du cinéaste Tarkovski vu par Chris Marker (*Une journée d'Andreï Arsenévitch*, 1999) au couturier Yohji Yamamoto cousu main par Wim Wenders (*Carnet de notes sur des villes et des vêtements*, 1989), en passant par Herbert von Karajan dirigé par Henri-Georges

Clouzot (*Karajan en concert*, 1968), un grand nombre de domaines de la création seront abordés, posant chacun la question particulière de leur figuration au cinéma. A noter plus particulièrement une journée dédiée au défunt Robert Kramer (le 5 novembre), ainsi que deux programmes spéciaux (les 24 et 31 décembre) qui régaleront les amateurs de divas.

## DE FLAHERTY À WISEMAN

En Seine-Saint-Denis, l'association Périphérie fait la part belle à la « place du spectateur » (dimanche 22 octobre, 19 h 30, au Georges-Méliès de Montreuil), dans l'esprit original qui gouverne depuis sa création cette manifestation au programme pléthorique, et qui consiste à privilégier, autour d'un film ou d'un travail en cours, les échanges entre professionnels et public autour de la pratique du documentaire. Beaucoup de rencontres passionnantes en vue, au cours desquelles on s'interrogera sur la meilleure façon de « transmettre le désir de cinéma » (dimanche 14 octobre, 14 heures, au Magic cinéma de Bobigny) ou encore sur « la place du hasard dans le cinéma direct » (dimanche 22 octobre, 10 h 45, au Georges-Méliès de Montreuil).

Enfin, nouveauté cette année,

l'irruption massive du documentaire au Studio des Ursulines, une des salles les plus bucoliques de Paris, où Annie Bichet, sa programmatrice et directrice, a décidé de frapper un grand coup pour l'automne. Une rétrospective des plus grands titres de l'histoire du genre (de *L'Homme d'Aran* de Robert Flaherty à *Titicut folies* de Frederick Wiseman) y voisinerait avec la présentation de films contemporains, telles les magnifiques *Leçons de ténèbres* de Vincent Dieutre (présenté en avant-première et en présence du réalisateur le vendredi 27 octobre à 21 heures), qui nous emmènent, entre amour de soi, de l'art et du monde, aux frontières ultimes du genre, sans jamais s'éloigner de son cœur.

J. M.

★ Bravo l'artiste ! du 8 au 31 octobre, Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17<sup>e</sup>.

Tél. : 01-53-42-40-20.  
Les rendez-vous documentaires, du 11 octobre au 31 novembre, Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5<sup>e</sup>.  
Tél. : 01-43-54-38-06.  
Les 6<sup>es</sup> rencontres du cinéma documentaire, du 13 au 22 octobre en Seine-Saint-Denis.  
Tél. : 01-48-95-23-60.

## NOUVEAUX FILMS

## CHANSONS DU DEUXIÈME ÉTAGE

■ Dans une cité non précisément située quoique apparemment nordique et irréfutablement moderne, une série d'événements étranges se succèdent, de plus en plus violents, chaotiques et absurdes. Le film, qui fut présenté en compétition au Festival de Cannes, organise un crescendo de visions hallucinées, figurant de manière stylisée l'aberration de la vie contemporaine dans le monde industrialisé, l'aliénation de l'homme et le mal

de vivre en société. Roy Andersson travaille moins comme un cinéaste que comme un plasticien, on peut reconnaître la force de son imaginaire visuel déclinant des figures connues de la fantasmagorie surréaliste, mais la légitimité cinématographique de son entreprise demeure aussi introuvable que le simplisme de son message laisse désappointé.

J.-M. F.  
Film suédois de Roy Andersson. Avec Lars Nordh, Stefan Larsson, Torbjörn Fahlström, Sten Andersson. (1 h 38.)

## MAYBE BABY

■ Ben Elton est humoriste de profession. Il a coécrit la série *Black Adder*, qui servit de marchepied à la gloire planétaire de *Mr Bean*. Elton est également l'auteur de romans, dont *Popcorn*, excellente satire hollywoodienne. Il a aussi écrit des pièces de théâtre. En revanche, il n'est pas metteur en scène de cinéma, comme le prouve *Maybe Baby*, son premier film, consacré aux efforts créatifs de plus en plus désespérés d'un couple londonien, interprété par Hugh Laurie (l'aristocrate dégénéré dans *Black Adder*) et Joely Richardson. Sur le versant

grosse farce, Ben Elton n'a rien oublié de ses classes à la télévision, comme le prouve l'intervention de Rowan Atkinson en gynécologue, ou celle d'Emma Thompson en prosélyte des rites de fertilité *new age*. Sa seule réussite tient à la démonstration - déjà maintes fois effectuée - qu'il ne suffit pas d'accumuler les bonnes idées pour faire un scénario, *a fortiori* un film. T. S. Film britannique de Ben Elton. Avec Hugh Laurie, Joely Richardson, Hugh Laurie. (1 h 44.)

## JEU DE RÔLE

■ Un ambitieux scénario combine l'archaïsme de la célébration de la Semaine sainte à Séville et les puissances postmodernes du *videogame* et du jeu de rôle inspirant une partie qui aurait fait irruption dans la vie, selon les lois perverses du *reality show*. Mais une réalisation sans inspiration et une interprétation terne ne laissent sur le pavé andalou qu'un téléfilm au fantastique poussif, aux scènes d'action athéniques et aux prétentions théoriques rapidement vidées de tout enjeu. Tandis qu'un quidam affronté malgré lui un malade ayant transformé la ville en champ d'exercices terroristes au gré de ses lubies mégalomanes, on se demande bientôt comment sortir d'une si vaine partie.

J.-M. F.  
Film espagnol de Mateo Gil. Avec Edouardo Noriega, Natalia Verbeke, Paz Vega. (1 h 48.)

## URBAN LEGEND 2, LE COUP DE GRÂCE

■ Ce bon vieux tueur en série, égorgueur de *teenagers*, dépeceur de jowencelles, décapiteur de midinettes, a décidé, cette fois-ci, de sévir au sein d'une école de cinéma. Sur un campus se trament de sourdes rivalités entre étudiants décidés à rafler le prix Hitchcock (pitié pour lui !) avec un film de fin d'études qui ressemblerait aux séries Z de terreur qu'Hollywood fabrique par quintaux. L'assassin (sournoisement) masqué élimine progressivement tout le casting. Le scénario sème des fausses pistes grosses comme des pyramides d'Égypte. Une ou deux scènes bien sanglantes (les fenêtres à guillotine méritent leur nom) témoignent du souci actuel des studios hollywoodiens de corser à nouveau, après des années aseptisées, la représentation de la violence dans les films, tout comme les comédies recourent à des situations scabreuses. Ça leur passera sans doute.

J.-F. R.  
Film américain de John Ottman. Avec Jennifer Morrison, Matthew Davis, Hart Bochner. (1 h 38.)

## MR DEATH

(Lire page 32)  
SUZHOU RIVER, LES COUPEURS DE BOIS, MEMENTO (Lire page 33)  
LE TABLEAU NOIR (Lire page 34)  
LE MONDE À L'ENVERS, AU NOM D'ANNA  
La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition

## Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Les Rivières pourpres	2	577 241	620	▼ -23 %	1 549 850
2 Tigre et Dragon	1	419 293	338		419 293
3 L'homme sans ombre	3	193 975	530	▼ -39 %	1 223 295
4 Apparences	4	183 636	387	▼ -20 %	1 352 110
5 Virgin Suicides	2	79 945	94	▼ -17 %	199 940
6 O'Brother	6	77 409	372	▼ -25 %	1 251 662
7 Tout va bien, on s'en va	1	77 462	142		77 462
8 60 secondes chrono	7	59 501	282	▼ -32 %	2 307 416
9 Une blonde en cavale	1	58 369	156		58 369
10 Ce que je sais d'elle	1	58 120	119		58 120

\* Période du mercredi 4 octobre au dimanche 8 octobre inclus

*Tigre et Dragon* se taille, pour le compte de Hollywood, la part du lion et vaut à son auteur, le Chinois Ang Lee, sa meilleure impulsion française. Avec un nombre de spectateurs par copie supérieur à ceux des *Rivières pourpres* de Mathieu Kassovitz, pourtant sorti dans une combinaison d'écrans deux fois plus élevée, son kung-fu stylisé sonne légèrement les policiers hexagonaux Reno et Cassel. Lesquels n'en continuent pas moins leur ascension fulgurante au sommet du box-office, et se posent d'ores et déjà comme les candidats idéaux pour faire encore plus de bien à l'industrie du cinéma français que le criminel Harry. On notera également l'excellent score réalisé par *Tout va bien, on s'en va* de Claude Mourières, qui fait une entrée remarquable dans le peloton de tête, ainsi que la très notable continuation du « petit » film de Sofia Coppola, *Virgin Suicides*, qui atteint les deux cent mille entrées. Début moins évident pour le splendide *Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, qui, avec quelque quarante mille spectateurs, conserve cependant toutes ses chances pour l'avenir.

Source : "Ecran total"

(Publicité)

**THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS ÉLYSÉES**

COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL

**glengarry**  
de David Mamet  
adaptation Pierre Laville  
mise en scène Marcel Maréchal  
avec Michel Duchaussoy  
Jean-Pierre Moulin  
Jean-Marc Thibault  
Christopher Thompson  
Philippe Uchan  
Antony Cochin, Lionel Vitrant

Réservation 01 44 95 98 10

SCOPÉ PREMIÈRE

## SORTIR

## PROVINCE-PARIS

## Australie

Les Jeux olympiques de Sydney viennent de s'achever. Le monde entier a tourné ses regards vers ce pays lointain et isolé. Quelques belles expositions d'art aborigène et d'art contemporain australien permettent de prolonger notre curiosité et d'appréhender différentes facettes de cette société de l'outback. Le Musée de Picardie, à Amiens, présente deux expositions : « Bonheurs des antipodes », avec les œuvres de Mikala Dwyer, Fiona Foley, Joe Furlonger, James Houston, Guo Jian, Patricia Piccinini, William Robinson et Harry Wedge, artistes contemporains et « Australie, le temps du rêve ». D'autre part, le Musée de l'abbaye de Saint-Riquier présente « Tradition et présence de l'art aborigène », avec une quarantaine d'œuvres

d'artistes contemporains, parcourant trois régions artistiques majeures, la Terre d'Arnhem, le Désert central et les Kimberley. Enfin, à l'occasion des portes ouvertes de la Bastille à Paris, la galerie Cyrille Varet présente des peintures de l'artiste australien David Bromley.  
*Musée de Picardie, 48, rue de la République, Amiens (80). Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 octobre. Tél. : 03-22-97-14-00. 20 F. Musée départemental de l'abbaye de Saint-Riquier (80). Tous les jours de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 novembre. Entrée libre. Tél. : 03-22-28-20-20. Cyrille Varet, viaduc des Arts, 67, avenue Daumesnil, Paris 12<sup>e</sup>. Du lundi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, le dimanche de 15 heures à 18 heures. Tél. : 01-44-75-88-89. Entrée libre.*

## GUIDE

## FESTIVALS CINÉMA

**Paris, capitale du cinéma art & essai**  
Dans 40 cinémas d'art et d'essai, Paris. Du 11 au 17 octobre. Tarif unique 20 F. Tél. : 01-53-42-40-20.

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
Théâtre de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
Don Giovanni  
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 11 et 12 octobre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.  
Ignatus, Polo  
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18<sup>e</sup>. Les 11 et 12 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 80 F.  
Ernesto Tito Puentes  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. Les 11, 12, 13 et 14 octobre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. Les 11, 12, 13 et 14 octobre, 20 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. De 110 F à 150 F.  
Orchestre national de France  
Prokofiev : Concerto pour piano et orchestre n° 3. Tchaïkovski : Symphonie n° 5. Michel Béroff (piano), Yutaka Sado (direction).  
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. Le 11 octobre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.  
Ensemble BDC  
Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4<sup>e</sup>. Les 11 et 12 octobre, 19 heures ; le 13 octobre, 18 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. De 30 F à 60 F.  
Jacques Vidal Quintet  
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 10 et 11 octobre, 20 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.  
Sophia Domancich Trio  
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 11 et 12 octobre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.  
Ignatus, Polo  
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18<sup>e</sup>. Les 11 et 12 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 80 F.  
Ernesto Tito Puentes  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. Les 11, 12, 13 et 14 octobre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

## L'école pour quoi faire ?



## En octobre

■ Dossier :

## L'école pour quoi faire ?

Une institution à la recherche de ses missions.

Entretien avec Eric Hobsbawm.

Qui enseignera les langues en primaire ?

Débat : faut-il enseigner l'histoire des religions ?

Ces jeunes qui fuient l'école.

Les Abattoirs de Toulouse transforment le musée...

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## EN VUE

■ Les candidatures féminines affluent à l'université Saint Andrews, en Ecosse, où le prince William étudiera en 2001.

■ Le président Vojislav Kostunica, souhaitait, dès lundi 9 octobre, que la résidence de Slobodan Milosevic soit restituée à son propriétaire Alexandre Karageorgevic, prétendant au trône de Yougoslavie. Milan Protic, maire de Belgrade, invitait, dès le même jour, la princesse Jelisaveta Karadjordjevic, membre de la famille royale, à retourner au « Vieux château », son ancien palais.

■ Bulent Ecevit, premier ministre, présente le service de presse des services secrets turcs, « qui fournira l'occasion de recevoir des informations de première main sur le renseignement et la sécurité nationale ».

■ Chu O-ming et Wang Jie, adeptes du mouvement interdit d'inspiration bouddhiste Falungong, qui avaient demandé par écrit des poursuites judiciaires contre le président chinois Jiang Zemin, ont été arrêtés avant que l'encre ne sèche.

■ Redoutant que sa mère ne s'y oppose au nom de sa religion, Brent Bond, témoin de Jehovah agressé à la machette dans une rue de Londres, s'est empressé d'accepter une transfusion sanguine avant de s'évanouir.

■ Depuis que Chea Morn, leur général, commandant la IV<sup>e</sup> région militaire, leur a construit un bar karaoké dans le parc historique des temples d'Angkor, les soldats cambodgiens cantonnés dans la jungle peuvent se défouler en chantant.

■ Des émeutes ont fait des morts et des blessés, samedi 7 octobre en Iran, parmi les habitants d'Ajabchir, exaspérés par l'attribution de numéros à six chiffres réservés aux villages, alors qu'ils réclamaient à la compagnie des téléphones un code de ville à quatre chiffres seulement.

■ Récemment, à Ouroumieh, pendant un discours du président iranien Mohammad Khatami, favorable aux réformes, une centaine d'émeutiers ont attaqué les commerçants de la ville à l'épée.

■ Le commandant Michael « Bronco » Lane, officier à la retraite britannique, a offert au musée national de l'Armée ses dix doigts de pieds et les cinq doigts de sa main droite, gelés lors d'une expédition sur l'Everest, en 1976. « Ce don témoigne d'un humour typiquement militaire », observe la porte-parole de l'établissement, qui n'exposera qu'une moitié du lot.

■ Davo Kazrnica, Slovène, premier homme à dévaler à ski l'Everest, samedi 7 octobre, a rencontré le cadavre d'un alpiniste gelé.

Christian Colombani

## La « question kurde », entre réforme et statu quo

Un an et demi après l'arrestation du chef du PKK, Abdullah Öcalan, la revue « Confluences Méditerranée » constate que le pouvoir turc « multiplie des signaux contradictoires » envers les Kurdes

DIX-HUIT MOIS après l'arrestation d'Abdullah Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), où en est la « question kurde » en Turquie ? C'est le thème abordé par la revue trimestrielle *Confluences Méditerranée* dans son numéro de l'été 2000.

« Rien n'a substantiellement changé » depuis la capture du chef de la rébellion armée, constate l'universitaire Gülistan Gurbey, dans un article intitulé « Le pouvoir turc multiplie les signaux contradictoires ». Le gouvernement de la Turquie, déplore l'auteur, coince « entre une politique d'annonce de réformes et le maintien du statu quo » n'a pas réussi « à définir une nouvelle politique kurde ».

Surtout, explique-t-il, la perspective de voir le PKK se transformer en une force politique légale est

jugée « encore plus dangereuse » que la stratégie de la violence longtemps prônée par cette organisation. Le renoncement à la lutte armée et les appels à la paix du chef kurde un peu avant sa condamnation à mort, en juin 1999, ne semblent guère avoir été entendus. Il faut dire que « le système Öcalan » tel qu'il est décrit par un autre auteur, Chris Kutschera, jette le doute sur la capacité du PKK à se muer en une force politique ordinaire.

Le journaliste, qui a approché de près les structures internes de ce parti, donne à voir « une longue histoire de dissidences et d'exclusion » au sein d'une organisation « que l'on croyait monolithique ». Mais les révélations de Salahattin Celik, ex-proche d'Öcalan, font froid dans le dos : « Il y a eu plus de cin-



quante à soixante exécutions juste avant le congrès de 1986 (...). Il n'y avait plus de place pour les enter- rer ! Certains étaient de simples mili-

tants, des Kurdes du Liban accusés d'être des « agents », coupables « de ne pas exécuter les ordres » (...). L'objectif d'Öcalan était de montrer sa force, de faire peur. »

## UN FILM CONTROVERSÉ

Loin d'Öcalan et de sa revendication d'un Etat kurde, Kendal Nezan retrace, dans une excellente étude, l'histoire de la constitution du nationalisme identitaire chez ce peuple de près de trente millions d'âmes, écartelé entre quatre pays du Proche-Orient et porteur d'une culture très ancienne, héritée de celle des Mèdes, peuple qui défait la puissante Assyrie en l'an 612 avant notre ère. L'auteur, directeur de l'Institut kurde de Paris, explique comment l'empire ottoman, qui « se voulait avant tout l'Etat universel des musulmans », accorda, entre

le XVI<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup>, une grande autonomie aux provinces kurdes. Particulièrement éclairante, l'analyse de Nicolas Monceau, consacrée au traitement de la « question kurde » à travers le cinéma en dit long sur les contradictions dont est pétrie la société turque d'aujourd'hui. Ainsi le film *Voyage vers le soleil* de la réalisatrice Yesim Ustaoglu – qui narre l'amitié tragique de deux jeunes hommes, l'un Turc, l'autre Kurde – va connaître un accueil mitigé à sa sortie dans le pays, en 1999 : « Présenté en avril 1999 aux festivals internationaux d'Istanbul et d'Ankara, le film obtient tous les prix et reçoit l'ovation du public, mais ne trouve pas de distributeurs en Turquie », où il faudra attendre le 3 mars 2000 pour voir sa sortie en salle.

Salué parce qu'il osait montrer certaines des « réalités turques » (violence policière, exode des populations kurdes), le film fut aussi violemment critiqué pour avoir induit l'idée d'une discrimination envers les Kurdes : le jeune héros turc, mat de peau et détenteur d'une arme, va connaître un sort peu enviable parce qu'il est pris par erreur pour un « terroriste » kurde. Mais, même « passé sous silence par les médias turcs », le film est finalement montré – y compris dans les provinces kurdes et sans qu'aucune coupe n'ait été exigée – et connaît un certain succès, preuve que le problème de la redéfinition de l'identité nationale en Turquie est tout de même d'actualité.

Marie Jégo

## DANS LA PRESSE

## MARIANNE

Jean-François Kahn

■ Ces photos nous hantent. Et pourtant, ne nous interdisons pas de le crier : non, les Israéliens ne sont pas des tueurs d'enfants ! Non, les Serbes n'étaient pas, dans leur immense majorité, des monstres sanguinaires à la solde de Milosevic. Ils viennent de le montrer. (...) A la vue des images insoutenables diffusées par les télévisions, l'émotion étirent les démocrates et les combattants de la paix. Prenons garde cependant qu'un excès d'émotion ne se retourne contre la démocratie et la paix. Hier, l'émotion nous conduisit à faire le jeu de

Milosevic. Le peuple serbe vient de nous rappeler à la raison. Comme le peuple israélien demain !

## FINANCIAL TIMES

■ La réaction excessive et brutale des forces israéliennes aux émeutes palestiniennes a contribué à la mobilisation de l'aide arabe et à la sympathie du reste du monde à l'égard de M. Arafat. Ce dernier apparaît aujourd'hui plus fort que lorsque le président Clinton l'avait pratiquement accusé d'avoir gâché les chances de succès lors des pourparlers de Camp David. Mais cette force est une illusion. M. Arafat n'a fait que se laisser porter par la vague d'indignation palestinienne qu'il est, quoique en disent les

Israéliens, incapables de contrôler pour l'essentiel.

## FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ Tenons pour acquis que les leaders des deux camps cherchent activement à conclure, enfin, sept ans après la signature des premiers accords, la paix tant attendue. (...) Mais qu'en est-il des peuples aujourd'hui ? Prenez les Palestiniens. Cela fait sept ans qu'on leur promet l'autodétermination. Cela fait six ans qu'on leur annonce la fin de l'occupation israélienne. Cela fait cinq ans qu'ils ont élu un Parlement. Que voient-ils ? Depuis 1994, 50 000 colons supplémentaires se sont installés en Cisjordanie,

Israël a fait construire 400 kilomètres de routes stratégiques destinées à découper en petits morceaux un éventuel Etat palestinien afin que celui-ci ne dispose pas de la continuité territoriale, et tout cela, c'est de la terre confisquée et des maisons détruites. (...) En face, une vieille angoisse ressurgit dans la population israélienne, angoisse tangible jusque dans les communautés de la diaspora, celle de l'insécurité, celle même parfois du risque d'anéantissement, même si l'on sait que stratégiquement Israël peut écraser tous ses voisins arabes. Et cette angoisse-là alimente la croyance primaire de ceux qui pensent qu'on ne peut traiter avec les Arabes que par la force.

www.cartables.net

Trois profs qui ne se sont jamais vus ont créé ensemble un site pédagogique



cartables » allait naître dès février 1999.

Béatrice vit à Cholet, dans le Maine-et-Loire, Patrick à Chiré-en-Montreuil, dans la Vienne, et Jean-Jack à Avignon. Après de longues concertations, ils se sont réparti les rubriques, à charge pour chacun

de les enrichir et de les mettre à jour. L'abondant courrier des visiteurs parvient simultanément dans leurs trois boîtes aux lettres et ils se partagent la rédaction des réponses, après en avoir délibéré. Les frais d'hébergement du site sont partagés équitablement et chacun

paie sa connexion Internet : « La solidarité qui est à l'origine du Net des Cartables nous donne une formidable image de marque auprès des instituteurs », explique Béatrice. « Ils savent que nous n'avons aucun intérêt financier et que notre seule motivation est pédagogique. Alors ils sont de plus en plus nombreux à nous aider. Nous sommes devenus un catalyseur d'énergie. »

Pourtant, malgré l'appui régulier d'une trentaine d'enseignants et celui, ponctuel, de quelques utilisateurs, Béatrice, Patrick et Jean-Jacques sont épuisés par les multiples tâches de gestion du site : pas assez de temps, trop de travail, des dépenses qui augmentent proportionnellement à la hausse de fréquentation... Hostiles à toute forme de publicité, ils rêvent d'un mécène ou, à défaut, de subventions publiques. A ce jour, les seuls encouragements officiels qui leur ont été adressés provenaient du ministère de l'éducation québécois.

Géraldine Faes

## SUR LA TOILE

## CANULAR

■ Lors d'un débat électoral retransmis par plusieurs chaînes de télévision, Hillary Clinton, candidate démocrate à l'élection sénatoriale de l'Etat de New York, et son rival républicain, Rick Lazio, ont dû donner leur avis sur un projet de loi baptisé « 602P », visant à créer une taxe sur les courriers électroniques. L'un et l'autre ont déclaré qu'ils s'y opposeraient. Un tel projet de loi n'a jamais existé, il s'agit d'un canular circulant sur Internet depuis déjà plusieurs mois, mais les journalistes et les candidats se sont laissés abuser. « 602P » ne correspond à aucun système de numérotation de projets de loi fédéraux.

## PRIX DE L'ESSENCE

■ Le site Compilo a répertorié dans toute la France 4 385 stations-service pratiquant des prix inférieurs à la moyenne de leur région (en général des supermarchés). Des cartes interactives et des indicateurs d'itinéraire permettent de les localiser.

www.compilo.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

**Autorisation de prélèvements**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mois)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

## A suivre par Luc Rosenzweig

QUELLE SOIRÉE épique ! Du feuilleton en veux-tu, en voilà ! De l'amour, de la mort, du suspense ! Du journal du soir à celui de la nuit, on sollicite nos émotions, nos sens, notre jugement à propos d'événements présents (la Serbie), d'histoires romanesques (*La Bicyclette bleue*), d'histoire du siècle (le portrait de François Mitterrand).

Vojislav Kostunica est-il un bon ou un méchant ? Sa première prestation en direct dans le journal de PPDA va sans doute faire froncer quelques sourcils dans le cercle des moralistes germanopratin, dont Poivre d'Arvor s'était fait le messenger par ses questions. Le tombeau de Milosevic ne semble pas décidé à suivre en tout point la ligne définie pour la Serbie à Washington, Londres ou Paris, sur le sort à réserver au dictateur déchu, ou l'avenir du Kosovo. Ce qui amènera PPDA à lui demander si, par hasard, il ne serait pas un peu nationaliste sur les bords.

Reste l'énigme François Mitterrand. Disons-le d'entrée, le portrait en images du défunt président signé Jean Lacouture et Patrick Rotman est un document exceptionnel. Par sa clarté, par son souci

Le nationalisme étant, comme chacun sait, le patriotisme des autres. Autre question, non moins sérieuse, Laetitia Casta est-elle une actrice ? Nous n'eûmes pas trop de tout un épisode de *La Bicyclette bleue*, mélodrame en couleur d'après le roman de Régine Deforges, pour aboutir à une réponse claire et nette : oui. La jeune Corse peut aussi nous donner des émotions esthétiques qui ne sont pas obligatoirement liées à la mise en alerte de nos hormones par sa seule présence. Ce feuilleton, étendard de France 2 dans la catégorie fiction de prestige, se laisse regarder agréablement, mais a tendance parfois à nous casser les oreilles avec sa musique boursouflée de Michel Legrand. A suivre, donc.

Reste l'énigme François Mitterrand. Disons-le d'entrée, le portrait en images du défunt président signé Jean Lacouture et Patrick Rotman est un document exceptionnel. Par sa clarté, par son souci

pédagogique, par sa brutalité même, lorsqu'il confronte, en l'espace d'une seconde, l'homme à ses mensonges. Toutes ces petites libertés prises avec la vérité étaient dans l'ensemble déjà connues, parfois reconnues par l'intéressé lui-même, mais prennent une force particulière lorsqu'elles sont insérées dans un continuum dont chaque élément donne un sens au suivant. Et pourtant, en dépit de toutes ces cachotteries, ces dissimulations, dont on sait qu'elles n'ont pour seul but que de servir une ambition politique insatiable, on ne peut se résoudre à tout jeter. Lorsque les puissants enfreignent les lois de la morale commune, le peuple se demande d'abord : « En quoi cela m'a-t-il porté tort ? » Sage-ment, il refuse de se substituer au jugement suprême et ultime, et évalue son maître élu à l'aune de son action sur les hommes et les choses. A suivre, et pour longtemps...



# Paris menace Monaco de légiférer en l'absence d'un « accord rapide » sur le blanchiment

## Deux rapports officiels jugent insuffisants les efforts de la principauté

**LE GOUVERNEMENT** de Lionel Jospin a rendu public, mardi 10 octobre, deux rapports ministériels qui recommandent une « remise à plat rapide » des relations entre la France et la principauté de Monaco. Le premier, qui émane du ministère de l'économie et des finances, porte sur « les relations économiques et financières » entre ces Etats souverains liés par une série de conventions bilatérales. Le second, qui provient du ministère de la justice, concerne « les relations juridiques et judiciaires dans le domaine de la justice pénale » entre Paris et Monaco. Les ministres concernés, Laurent Fabius et Elisabeth Guigou, se fondent sur ces rapports pour souhaiter « une remise à plat rapide de ces relations dans le sens d'une clarification, d'une plus grande transparence et d'une efficacité accrue ».

Quatre mois après le rapport acablant consacré à Monaco par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la délinquance financière en Europe (Le Monde du 22 juin), le constat du gouvernement français est tout aussi sévère. Les deux ministères s'étaient engagés à faire le point sur les difficultés soulevées par un rapport parlementaire au titre accusateur : « Principauté de Monaco et blanchiment : un territoire complaisant sous protection française ». Côté ministère des finances, l'établissement d'un « état des lieux objectifs » a mis en évidence « un certain nombre d'insuffisances et souvent un écart important entre le droit et le fait », commente-t-on à Bercy. Ces carences ont été relevées « dans la plupart des domaines (relations douanières et fiscales, monnaie, banque, finance, assurance, lutte contre le blanchi-

ment des capitaux » qui intéressent la coopération entre les deux états. Côté ministère de la justice, « l'insuffisance des accords bilatéraux de coopération, dont le contenu se limite le plus souvent à établir des principes généraux peu contraignants, ainsi que la nécessité de renforcer la lutte contre le blanchiment » sont particulièrement déplorées.

### DISCUSSIONS « BIEN ENGAGÉES »

Le détachement de fonctionnaires français en principauté, qui conduit souvent à cautionner des pratiques douteuses, selon les conclusions de la mission parlementaire, est, en outre, stigmatisé par les rapports gouvernementaux. Ces derniers documents « redéfinissent et clarifient le statut des magistrats et des fonctionnaires du ministère des finances français détachés à Monaco, en limitant la du-

rée de leur présence en Principauté », note Bercy sur ce point.

Si les discussions avec les autorités monégasques sont « déjà bien engagées » dans certains domaines, notamment dans le cadre des négociations sur les modalités de l'introduction de l'euro à Monaco et du renforcement de la coopération judiciaire entre Paris et la principauté, le ministère des finances demande la mise en œuvre de négociations rapides pour « traiter des difficultés relevées dans les domaines douanier, fiscal, financier, judiciaire et représentatif ». Non sans menacer : « A défaut d'un accord rapide sur les mesures nécessaires et leur calendrier d'application, le gouvernement proposera au Parlement des mesures législatives pour mettre fin à de telles situations. »

Erich Inciyan

## Le personnel de « Libération » approuve la recomposition du capital

**A L'ISSUE** du vote intervenu lundi 9 octobre, le personnel du quotidien Libération a approuvé, à une large majorité, le plan de recomposition du capital qui lui a été soumis par la direction, après l'avis favorable rendu par le conseil de surveillance (Le Monde du 3 octobre). Avec un taux de participation de 74,4 %, les trois sociétés de personnels (rédacteurs, fabricants et administratifs) se sont, à 71,65 %, exprimés en faveur de la solution proposée avec 171 oui, 54 non et 16 bulletins blancs et nuls.

Après l'annonce du désengagement partiel du groupe Pathé de Jérôme Seydoux, dont la participation est passée de 60,8 % à 20 %, le personnel est appelé à devenir le premier actionnaire de la Société anonyme d'investissement presse (SAIP), éditrice du quotidien. A terme, il devrait disposer de 36,4 % du capital, par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement et d'un plan d'entreprise en voie de création. A la même hauteur que

Pathé, la société britannique de capital-risque, Investors in industry (3i), disposera de 20 % du capital et a annoncé son intention de participer au financement des investissements futurs du journal.

### D'AUTRE ORGANES DE PRESSE

La participation personnelle de Serge July, PDG, et de Evence-Charles Coppée, directeur général, respectivement de 2 % chacun, a été intégrée dans les 14,1 % de la société Communication et participation, représentant les amis du journal. Enfin, le plan associe d'autres organes de presse français et étrangers : le pôle communication du groupe Suez-Lyonnais (3 %), le quotidien espagnol El Mundo (2 %), bruxellois La Libre Belgique (2 %), Le Nouvel Observateur (1 %), La Dépêche du Midi (1 %) et le magazine Nova (0,5 %).

Ce résultat a aussitôt été salué par Serge July, PDG de la SAIP. Dans un éditorial publié dans l'édition de mardi 10 octobre, il évoque « l'oppo-

rtunité de réorganiser Libération de manière à en renforcer l'indépendance, de mettre en place des partenariats industriels et financiers diversifiés et d'assurer le financement de nos développements ». (...) La logique de notre histoire, c'est de développer un groupe journalistique, avec des partenaires qui adhèrent à cet objectif, c'est de développer des associations avec d'autres médias, pour rendre possibles des projets dont la nature est le journalisme », précise-t-il.

De son côté, le conseil de surveillance de la société civile des personnels (SCPL) considère que « le montage de recomposition du capital constitue un compromis satisfaisant » et indique que, « en soutenant ce plan, les salariés actionnaires de Libération ont exprimé leur volonté de conforter leur rôle d'acteur majeur dans le capital et le fonctionnement de leur entreprise ».

Michel Delberghe

## L'Allemagne pourrait interdire le parti néonazi NPD

### BERLIN

de notre correspondant

La machine est lancée : les autorités allemandes veulent faire interdire le parti néo-nazi NPD. Le ministre de l'intérieur Otto Schily a annoncé lundi 9 octobre qu'il était favorable à une telle mesure, qui doit être prise par la cour constitutionnelle de Karlsruhe (dans plusieurs mois, sinon plusieurs années). Le ministre estime que les pièces disponibles sont « accablantes et suffisantes ». Pour lui donner un poids politique, la demande d'interdiction devrait être déposée de manière conjointe par le Bundesrat, la chambre représentant les Länder, le Bundestag, et le gouvernement.

Le NPD avait connu son heure de gloire à la fin des années 60, manquant de peu son entrée au Bundestag en 1969. A la fin des années 90, sous la férule d'un nouveau chef (Udo Voigt), il s'est ra-

jeuni et s'est fixé pour objectif de fédérer les skinheads, notamment dans l'ex-RDA.

Ce parti qui professe ouvertement une idéologie national-socialiste a accueilli des personnages comme Manfred Roeder, condamné en 1982 à treize années de prison pour attentats à l'explosif contre des foyers d'immigrés, ou Horst Mahler, ancien terroriste de la Fraction armée rouge passé à l'extrême droite. En quelques années, le nombre de ses adhérents a doublé pour atteindre 8 000. Inexistant sur le plan électoral, le NPD a atteint son meilleur score aux élections régionales de Saxe (Dresde) à l'automne 1999 avec 1,4 % des voix.

L'idée d'une interdiction du NPD a été lancée cet été par le ministre de l'intérieur bavarois Günther Beckstein (membre de la CSU, branche conservatrice de la démocratie-chrétienne), après l'attentat

non élucidé de Düsseldorf, qui a fait dix blessés dont sept juifs originaires de l'ex-URSS le 27 juillet. Le NPD avait déjà suscité une vive émotion en défilant à Berlin en janvier 2000 sous la porte de Brandebourg. L'idée a été vite reprise par le chancelier Gerhard Schröder.

### LE RISQUE D'UN ÉCHEC

M. Schily, lui, a eu plus de réserves au début, pour des raisons juridiques : les juges de Karlsruhe placent la barre très haut. Seuls deux partis ont été interdits depuis 1949 : le parti néonazi SRP en 1952 et le parti communiste allemand (KPD) en 1956. Il ne suffit pas qu'un parti poursuive des objectifs non constitutionnels pour l'interdire. La Cour constitutionnelle doit estimer qu'il « met en danger ou cherche à détruire les principes fondamentaux de la démocratie » d'une façon « combative et active-agressive ».

Le NPD le sait. Pour éviter l'interdiction, il impose dans ses manifestations à ses membres une discipline de fer - interdiction d'alcool, de violences, d'insignes nazis. Exactions racistes et batailles ont lieu hors du cadre officiel du NPD.

Un échec devant la cour de Karlsruhe aurait des conséquences désastreuses, car il donnerait au NPD un certificat de respectabilité, ce qui explique certaines réserves au sein des Verts et du parti libéral sur la procédure suivie. D'autres, dans la CDU, estiment qu'il est dangereux de faire plonger les néo-nazis dans la clandestinité. Toutefois, selon les renseignements généraux, la simple menace d'interdiction a déjà désorganisé la scène d'extrême droite, tandis que le NPD a annulé ses manifestations jusqu'à nouvel ordre.

Arnaud Leparmentier

## Le redémarrage d'une centrale nucléaire tchèque mécontente les Autrichiens

### PRAGUE

de notre correspondant

Neuf heures viennent de sonner, lundi 9 octobre, lorsque la télévision tchèque CT1 et sa concurrente privée Nova interrompent leur programme pour retransmettre, en direct, le lancement du processus de réaction nucléaire dans le premier réacteur de la centrale contestée de Temelin. Dans la salle de contrôle du premier bloc (1 000 mégawatts), modernisé par l'américain Westinghouse, le premier ministre social-démocrate Milos Zeman tient dans une main une paire de ciseaux, dans l'autre un ruban tricolore tendu entre deux pupitres de commandes. L'étoffe coupée, les ingénieurs de service, chemisettes blanches et cravates sombres, pianotent sur leurs claviers d'ordinateurs, manipulant des boutons. Des voyants s'allument : dans vingt-quatre heures, la fission des premiers atomes devrait se produire.

M. Zeman distribue sourire et

poignées de mains à son ministre de l'industrie, Miroslav Grégr, aux dirigeants de la compagnie nationale d'électricité (CEZ), aux techniciens présents. Lors de la conférence de presse qui suit, le chef du gouvernement est rayonnant, remercié « tous ceux qui ont travaillé à la construction de la centrale » ainsi que la présidente de l'Office tchèque de sécurité nucléaire qui a donné son feu vert en début d'après-midi, puis les techniciens de la centrale nucléaire de Dukovany, qui « produit en toute sécurité depuis vingt ans 25 % de notre électricité ».

### UNE QUESTION D'HONNEUR

Sûr de lui, il balaise les doutes d'un revers de main, villipendé les journalistes qui « posent toujours les mêmes questions », ironise sur les dirigeants politiques autrichiens qui ont, jusqu'au bout, tenté d'empêcher l'achèvement de Temelin, situé à seulement 60 km de la frontière austro-tchèque.

Si l'humeur est à la fête à Temelin et dans de nombreux foyers tchèques, où le démarrage de la centrale est devenu une question d'honneur, en Autriche, c'est la consternation. Le Kronenzeitung, le très populaire quotidien du soir, donne le ton. A la une, il titre « Tchernobyl à nos frontières », au-dessus d'une photographie des tours de refroidissement de la centrale, derrière une croix du cimetière du village de Temelin. « Depuis aujourd'hui, nous vivons dans la peur de l'atome », commence l'article, au diapason des craintes de 90 % des Autrichiens face au nucléaire.

Ces dix dernières années, les dirigeants de Vienne ont usé de tous les moyens pour convaincre leurs homologues pragoïses de renoncer au nucléaire. Depuis plusieurs semaines le climat est devenu exécrable entre les deux capitales : les barrages de la fron-

tière austro-tchèque par des anti-nucléaires autrichiens se sont multipliés et le chancelier Wolfgang Schäussel a menacé de bloquer le processus d'intégration de Prague à l'Union européenne. La veille, il a appelé son homologue à « ne pas prendre de décision irréversible » tout en promettant, dans le cas contraire, d'empêcher la fermeture du chapitre des négociations d'adhésion concernant l'énergie. Benita Ferrero-Waldner, chef de la diplomatie autrichienne, a obtenu de ses collègues réunis lundi à Luxembourg qu'ils prennent note du contentieux entre Vienne et Prague sur la centrale de Temelin. Bruxelles, comme le Conseil européen, se sont, jusqu'à présent, gardés d'intervenir dans cette polémique austro-tchèque.

Martin Plichta  
(avec Joëlle Stolz à Vienne)

## Douce Aphrodite

par Pierre Georges

**QUI VEUT GAGNER** des millions ? En voilà une question ! Des millions ? Des milliards oui, des trillions, halte aux rêves étiqués ! Ce que l'on voudrait, mille sabords, c'est périr étouffé sous une montagne d'argent, dououreusement acquise, péniblement gagnée, au risque d'une entorse du cerveau le samedi soir à la veillée télévisuelle !

Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV ? De la Jument verte de Marcel Aymé ? Du labrador noir de Mitterrand ? Blanc peut-être, mais je vais demander au public. Verte, me semble-t-il, mais téléphonons à belle-maman pour confirmation. Noir, encore qu'il faille procéder par élimination. Éliminons le fuchsia et le jaune ; bon, que reste-t-il, noir ou blanc ? Non Jean-Pierre, pas de doute : noir c'est noir, voilà ma réponse. C'est votre réponse définitive ? C'est ma réponse définitive, Jean-Pierre ! Bon, alors, vérifions. Silence, suspense, spots de publicité. Orgues et félicité. C'était noir ! Bravo, formidable, quel talent, vous venez de gagner 4 trillions de trilliards !

Ainsi va la télévision, la Française de télévision désormais ! La grande Foire du trône avec Loto incorporé et Roue de la fortune assistée. Entrez, entrez, Monsieur Jean-Pierre est là. Maître des félicités sonnantes et trébuchantes, hôte de ces lieux enchanteurs où volètent, dans un ciel azur et parfumé, des chèques mille-pattes.

TF 1, Télé-Fortune de première ! Et vous voudriez que l'on pleure, qu'on s'indigne, s'interroge, se pose la douloureuse question de savoir si

cette noble entreprise de jackpot à portée de toutes les bourses pourrait être vaguement truquée ? Que l'on lance les agrégés en tintinophilie sur la piste de la fameuse affaire Rotule, du nom de l'obscur et néanmoins célèbre praticien que personne ne connaît à la ville, mais que 73 % du public foucaultien put, miracle, citer sans se tromper ?

Ah non ! N'allons pas cracher dans la soupe riche du samedi soir, la soupe à la fortune du grand pot ! Qui veut gagner des millions ? Poussez pas, derrière ! Ne serait-ce que pour avoir vu, samedi, une jeune fille sage suer sang et eau sur la colle à 50 patates (ou à 30, ou à 70) - quel était le nom de la déesse grecque de l'amour : Aphrodite, Vénus, et (on ne se souvient plus, mais peu importe), disons Diane et Athéna ? Pour l'avoir vue, pauvre, indécise face à la colle, sous le regard de sa mère implorante, mater dolorosa des samedis épiques où les citrouilles deviennent carrosses télévisuels. Pour l'avoir entendue appeler, au téléphone et à la rescousse, sa sœur, Anne peut-être bien. Pour l'avoir vue, grâce à un système de joker, éliminer l'infâme et troublante Vénus. Pour l'avoir entendue d'une voix ferme, quoique tremblante, et définitive, bien que déjà repentante, donner sa réponse : « Aphrodite, Jean-Pierre ! ». Oui, pour toutes ces raisons-là et pour quelques autres, on s'est dit que l'affaire Rotule, si grave soit-elle, ne nous empêcherait pas de nous taper le derrière sur le fauteuil de bonheur. Et la tête contre les murs, de rage. C'est votre réponse définitive ? Oui, Jean-Pierre !

## Les échantillons d'urine du Tour de France pourraient être détruits

**UN MOIS ENCORE**, pas plus. C'est le délai fixé par l'Union cycliste internationale (UCI) pour conserver les échantillons d'urine, qui ont été congelés lors des contrôles antidopage réalisés sur le Tour de France, en juillet, en vue de rechercher la présence d'EPO (érythropoïétine). Si d'ici au 15 novembre le Comité international olympique (CIO) n'a pas validé la méthode de détection de l'EPO du laboratoire français de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), ces échantillons de « pipi congelé » « seront détruits », a annoncé lundi 9 octobre l'instance dirigeante du cyclisme.

Le 15 novembre correspond à la « date que le ministère français de la jeunesse et des sports a proposée pour lui permettre d'entreprendre d'autres démarches auprès du CIO afin d'obtenir la validation de la méthode d'analyse développée par le laboratoire de Châtenay-Malabry », a indiqué l'UCI. Lors des Jeux olympiques, à Sydney, le CIO a autorisé la mise en place d'une méthode australienne de recherche de l'EPO, basée sur des prélèvements sanguins, couplée à la méthode française.

### DÉPÊCHES

■ **RELIGION** : les catholiques de Seine-Saint-Denis se sont déclarés majoritairement favorables à l'ordination d'hommes mariés, lors de leur synode qui s'est achevé dimanche 8 octobre. Ils souhaitent aussi que des femmes puissent être ordonnées diacres et que les divorcés remariés ne soient plus exclus de l'eucharistie. L'évêque de Saint-Denis, M<sup>gr</sup> Olivier de Berranger, s'est engagé à transmettre ces vœux au Vatican, tout en reconnaissant qu'il ne lui appartenait pas « de décider de les appliquer ».

**ANYWAY.com**

**VOLS ALLER/RETOUR\***  
Taxes aéroport comprises

DUBLIN	@ 790F	TENERIFE	@ 1790F
LONDRES	@ 885F	POINTE A PITRE	@ 2290F
TUNIS	@ 1390F	SAN FRANCISCO	@ 2710F
ATHENES	@ 1590F	ATLANTA	@ 2410F
LISBONNE	@ 1390F	BOSTON	@ 2210F
MARRAKECH	@ 1490F	MADRID	@ 860F

**www.anyway.com**  
**0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\***



**PORTRAIT**  
«Chronic'art», webmagazine culturel, est sorti du rang sur le Net. Cyril De Graeve en dirige la rédaction.  
**P. VI**

### CYBERCULTURE

Le site disinformation.com, annuaire de la marginalité et de la bizarrerie en ligne depuis 1996, se lance dans les affaires en ouvrant sa librairie.

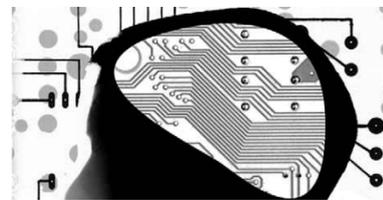
**P. XIII**



### ENTREPRISES

Les portails américains ont su conquérir le Vieux Continent. Mais les cybermarchands européens résistent.

**P. IX**



### MÉTIERS

Au sein de l'entreprise, le responsable de l'organisation doit savoir piloter le changement pour mieux le coordonner.

**P. XV**

**GROS PLAN**  
Le multimédia investit l'automobile, mais peut détourner l'attention du conducteur.

**P. XI**



### ENQUÊTE

## Les pages perso de plus en plus pro

Sur le Web, chaque internaute a droit à son lopin d'octets.

Un espace de partage où l'esprit de communauté le dispute au nombrilisme

«**WEBMASTERS**, votre talent mérite d'être récompensé!» Une épreuve pour les professionnels de l'Internet? Pas du tout. A l'instar des Nets d'Or, créés par France Telecom en 1998 pour sortir de l'ombre cette «force vive de l'Internet» que représentent les pages personnelles, Webmasters : Ze concours, créé par i(France), s'adresse aux experts comme aux amateurs. A tous les

passionnés créateurs de sites et pages perso, «artisans anonymes de l'Internet». Ou presque! Car, pour mettre en marche les compteurs, les pages candidates devront bien entendu être hébergées chez i(France). Combien sont-ils exactement, ces adeptes du cybermoi, ces propriétaires d'un petit lopin de 5,20,50 mégaoctets mis gracieusement à leur disposition par le fournisseur d'accès

ou par un de ces hébergeurs spécialisés dans les communautés, qui en échange de l'espace accordé disposent sur leur site des bandeaux publicitaires? En France, l'Association des fournisseurs d'accès (AFA), qui regroupe l'essentiel de ces deux types de sociétés, recensait en juillet 2000 près de 600 000 pages personnelles pour 8 millions d'internautes. Moins de 10% donc. C'est peu au regard des efforts déployés par les mêmes entreprises pour séduire les apprentis webmasters en leur facilitant la tâche. Mais c'est finalement beaucoup lorsqu'on sait qu'une page personnelle qui ne vit pas équivaut à une page qui n'existe pas.

Car il ne suffit pas de créer des liens – motivation première de tous les concepteurs de pages personnelles –, il faut encore les entretenir par des interventions régulières sur tous les supports, page personnelle, liste de diffusion ou forum. A ce prix, et à ce prix-là seulement, certains sortent de l'anonymat et ont une chance de conserver de façon durable leur notoriété. «J'ai dû remettre à jour le site plus de cent fois depuis sa création en juin 1999», dit Boris, lauréat des Nets d'Or dans la catégorie sciences et techniques. Il se flatte d'avoir pu totaliser 28 000 visiteurs sur un sujet aussi pointu que le nombre pi. Pourtant son plus grand sujet de fierté, ce n'est pas cette modeste audience, mais deux mails d'encouragement que lui ont envoyés les spécialistes français et québécois du fameux 3,14.

Sous la page perso se cache toujours la communauté. Même si elle est limitée à la famille, à quelques proches. On construit sa page personnelle pour se présenter dans d'autres lieux virtuels ou pour trouver d'autres adeptes de la moto, de la pêche à la mouche ou de la pâte à sel. Un schéma qui ne daterait pas d'hier puisque Patrice Flichy, chercheur au Laboratoire techniques, territoires et société de l'université de Marne-la-Vallée, le fait remonter à la naissance du réseau des réseaux. «Internet reste très marqué par le modèle des pionniers, dit-il. Celui des universitaires et celui, communautaire, de la contre-culture californienne.» Les premiers auraient construit un réseau qui répondait à leur modèle de communication, mettant sur un espace personnel leurs travaux pour les rendre accessibles aux autres. Les seconds, bricoleurs, amateurs, rêvaient de dépasser les pros. Jusqu'à tenter de refaire un Arpanet, l'ancêtre d'Internet, avec des PC à la place des serveurs Unix!

L'imitation est une valeur forte des pages perso. Combien d'entre elles sont nées ainsi, d'un mélange de copier-coller du code d'autres pages? Pourtant, il ne faudrait pas croire que les espaces personnels n'évoluent pas, qu'il s'agit d'un éternel brassage d'éléments finis. Au fil du temps, de nouvelles tendances se dessinent, comme ce glissement vers «l'expression personnelle» sous forme de sons, clichés et vidéos échangés que note Martine Gingras, pionnière québécoise du Net. Les sites événementiels sont plus courants, tendant à remplacer des sites permanents et immobiles. Certains internautes se sont même lancés dans les affaires, au mépris de l'esprit de gratuité qui présidait jusque-là. Toutes choses qui laissent penser qu'il existera toujours une bonne raison de quêter son quart d'heure de célébrité sur le Net. En faisant aussi bien que les pros!

Corinne Manoury



Galérie de portraits d'auteurs de pages personnelles.

Lire pages IV et V

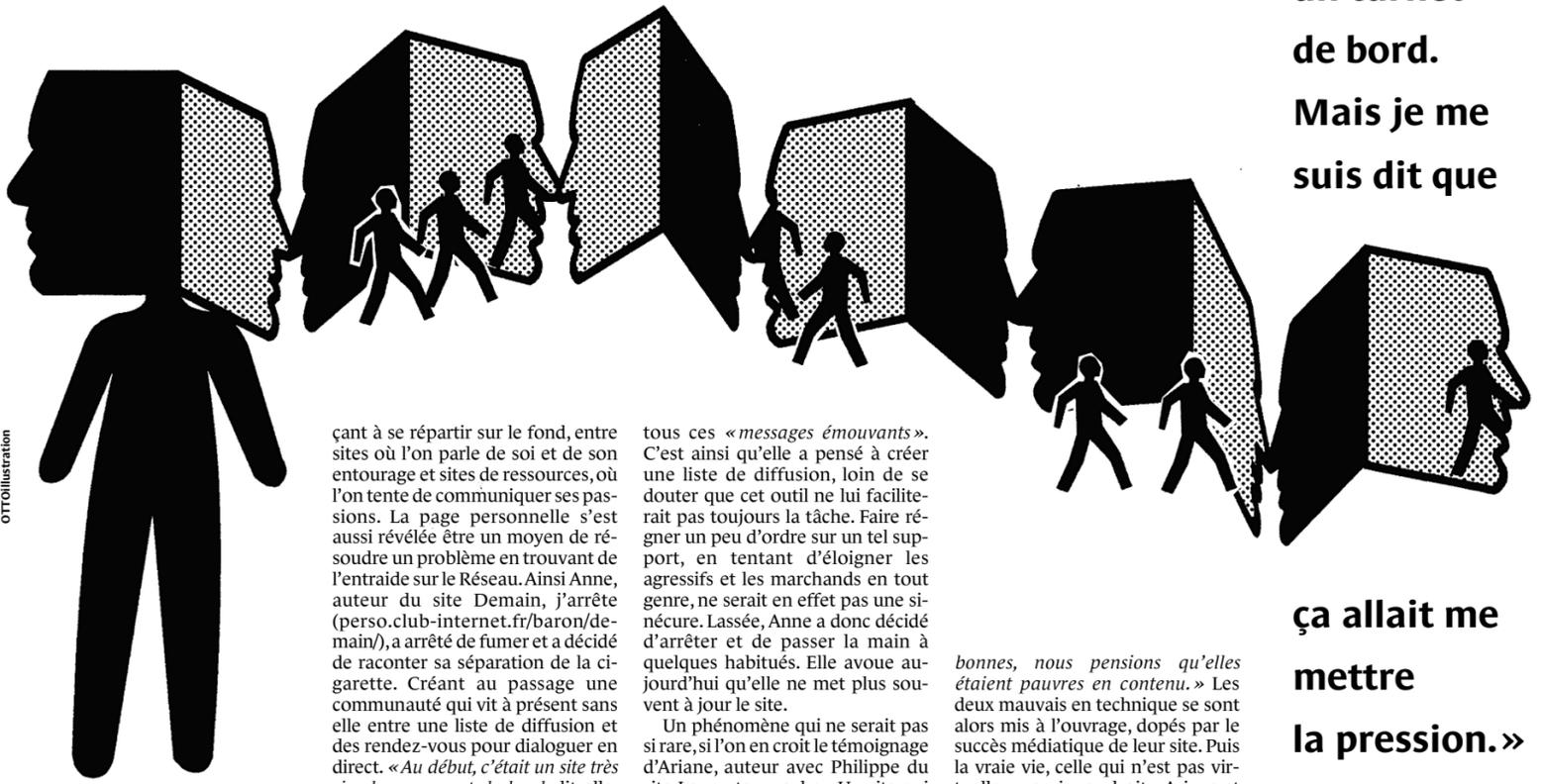


Construire sa page personnelle devient une démarche plus structurée grâce aux logiciels et à l'aide des hébergeurs de sites. Mais savoir séduire et retenir les visiteurs exige une discipline que tous les auteurs ne partagent pas.

PUBLICITÉ

# Près de 400 millions d'internautes, et moi et moi et moi...

Se faire connaître, trouver de l'aide, apprendre une technologie... Les motivations s'affichent en filigrane



**UN FOND** noir au centre duquel on distingue une femme rousse, toute d'orange et de lumière vêtue. Gros plan sur Nathalie Desmazeau, dont le nom est affiché le long de cette silhouette. Commençons par les origines, ou plutôt l'origine, comme il est écrit au-dessus de sa tête. Nous voici face à un ouvrage relié, patiné par le temps. D'un clic, on l'ouvre. Et là, au fil des mouvements de souris, on commence à déambuler entre repères historiques et photos noir et blanc, voire sépia. Toute la famille de Nathalie est là ! Et pour mieux faire connaissance, il suffit de se positionner sur les clics. Le nom du parent en question s'affiche alors.

Ce préambule terminé, passons donc de l'autre côté du miroir, histoire de savoir qui est la plus belle. Un mur de photos. Nathalie de 1987 à l'an 2000, tour à tour punkette, crinière brune hérissée, un peu gitane avec de grands anneaux aux oreilles, version dimanche à la campagne, le canotier vissé sur la tête, ou encore chic, cheveux courts ondulés, savamment coiffés.

C'est un beau site Web, drôle, émouvant. Il est très réussi, riche d'un point de vue technique, avec du son, des images animées. Si bien qu'on finit par se poser la question de savoir qui est cette Nathalie Desmazeau qui donne son nom au site ? Une artiste encore inconnue, qui cherche un peu de célébrité ? Une graphiste, une informaticienne qui voudrait montrer son savoir-faire de façon originale ? Non, une simple internaute qui rêvait « d'un petit coin totalement personnel » pour parler des gens qu'elle aime, leur « rendre hommage ».

Enceinte, et donc limitée dans ses mouvements, elle s'est installée de longues heures devant son PC, a appris Flash 3 pour les besoins de son livre de famille et a finalement trouvé dommage de tout garder caché au fond d'un dossier sur son disque dur. C'est ainsi qu'est née sa page personnelle, qu'elle a pu se présenter au Nets d'Or, concours organisé par France Télécom et où elle a finalement raflé un prix lui assurant une petite reconnaissance, un quart d'heure de gloire à la Andy Warhol, sur cet immense réseau qu'est Internet.

Apprendre à maîtriser une technologie, telle était donc la motivation de Nathalie, une des trois plus courantes, pour construire sa page personnelle, si l'on en croit Valérie Beaudouin et Julia Velkovska, du laboratoire des sciences sociales de France Télécom R&D. Au cours de leurs travaux sur la constitution d'un espace de communication sur Internet, les deux sociologues ont en effet interrogé une quarantaine de possesseurs de pages personnelles. Des échanges qu'elles ont eus avec eux, il est ressorti que leurs motivations s'articulaient presque toujours autour des notions de « faire connaître », partager une passion ou mettre à disposition des informations, « se connaître », s'exprimer librement, apprendre ou se

lancer un défi, ou « se faire connaître », sortir de l'anonymat, acquérir une certaine notoriété. « *Même si ce dernier item est rarement cité par les internautes* », notent-elles. Et si ces trois justifications en cachent généralement une plus importante, qui est de créer des liens avec les autres. Cette grille de lecture prend une nouvelle dimension dès lors qu'on la recalcule sur la courte histoire d'Internet. La motivation de faire connaître aurait en effet largement prédominé aux premières heures du Web. Quand on a demandé à Anita N'Guyen, lauréate des premiers Webs d'Or, en 1995, ce qui l'avait poussée à construire sa page personnelle, elle a répondu que son premier contact avec le Web lui avait donné le sentiment d'une grande richesse et d'une grande puissance tout en la laissant désorientée, perdue. Elle avait alors eu envie de faire partager ses découvertes à d'autres internautes et s'était mise à répertorier tous les sites intéressants qu'elle connaissait, les mettant à la disposition des autres sur sa page personnelle.

« *Le Web à ses débuts était un espace vierge de moteurs de recherche, explique Martine Gingras, pionnière chez les créateurs de pages personnelles québécoises et aujourd'hui productrice chez Branchez-vous !, premier réseau Internet francophone en Amérique du Nord. Il était aussi difficile de trouver de l'information que d'y signaler sa présence et découvrir d'autres personnes. L'hypertexte a alors permis de répondre à deux questions essentielles : comment partager et avec qui ? Car lorsqu'on plaçait un lien vers un autre site, on en obtenait souvent un en retour. Et diffuser ses signets, c'était une manière de prendre place dans un réseau de citation.* »

Les pages personnelles auraient alors évolué dans leur forme « au rythme de la technologie qui les supportait ». « *Alors que les fureteurs acceptaient sans cesse de nouvelles options d'affichage, il n'aurait pas été de bon ton d'expérimenter sur des sites officiels. Les webmasters utilisaient donc leur page perso pour tester les nouvelles possibilités* », dit Martine Gingras. Tout en commen-

çant à se répartir sur le fond, entre sites où l'on parle de soi et de son entourage et sites de ressources, où l'on tente de communiquer ses passions. La page personnelle s'est aussi révélée être un moyen de résoudre un problème en trouvant de l'entraide sur le Réseau. Ainsi Anne, auteure du site Demain, j'arrête (perso.club-internet.fr/baron/demain/), a arrêté de fumer et a décidé de raconter sa séparation de la cigarette. Créant au passage une communauté qui vit à présent sans elle entre une liste de diffusion et des rendez-vous pour dialoguer en direct. « *Au début, c'était un site très simple, un carnet de bord, dit-elle. Mais je me suis dit que ça allait me mettre la pression. L'idée avait été lancée comme une boutade.* »

Aidée d'une graphiste, parce qu'elle ne sait pas dessiner, Anne a en effet commencé par utiliser les 5 Mo mis à la disposition des internautes par son fournisseur d'accès. Puis elle a référencé son site dans différents moteurs de recherche, pour se rendre compte, le volume de courrier grandissant, qu'il devenait très long de mettre en ligne

tous ces « messages émouvants ». C'est ainsi qu'elle a pensé à créer une liste de diffusion, loin de se douter que cet outil ne lui faciliterait pas toujours la tâche. Faire réagir un peu d'ordre sur un tel support, en tentant d'éloigner les agressifs et les marchands en tout genre, ne serait en effet pas une sinécure. Lassée, Anne a donc décidé d'arrêter et de passer la main à quelques habitués. Elle avoue aujourd'hui qu'elle ne met plus souvent à jour le site.

Un phénomène qui ne serait pas si rare, si l'on en croit le témoignage d'Ariane, auteure avec Philippe du site Les cartes moches. Un site qui eut son heure de gloire en 1997, alors que l'internaute était invité à pénétrer dans ce temple du mauvais goût en cliquant « sur la grosse moule » de la carte postale qui faisait office de page d'accueil. « *Nous sommes partis en pleine gloire* », dit Ariane, avant d'expliquer que l'idée du site leur était venue en fréquentant les espaces de discussion en direct. « *Tout le monde avait sa page personnelle et si, Philippe et moi, nous les trouvions techniquement*

bonnes, nous pensions qu'elles étaient pauvres en contenu. » Les deux mauvais en technique se sont alors mis à l'ouvrage, dopés par le succès médiatique de leur site. Puis la vraie vie, celle qui n'est pas virtuelle, a repris ses droits. Ariane et Philippe ont pris conscience du temps que leur prenaient les mises à jour et ont fini par concéder que si le site ne restait qu'une *private joke*, ça ne leur posait pas de problème.

Pour tous ces pionniers, et ceux qui les suivent aujourd'hui, l'esprit est certes de se créer un peu de notoriété, mais pas au prix d'efforts trop lourds.

Corinne Manoury

« Au début, c'était un site très simple, un carnet de bord. Mais je me suis dit que

ça allait me mettre la pression. »  
Anne, auteure du site Demain, j'arrête

## Votre site m'intéresse

Lieux d'expression sur la Toile, les pages personnelles peuvent se révéler lucratives

**LA PAGE** personnelle, passe-temps d'amateur, cri du cœur, totalement désintéressé ? Pas vraiment. Il existe bel et bien un business des pages perso, l'argent rentrant dans les poches de l'hébergeur des pages et dans celles du concepteur de la page. Certain des hébergeurs, Multimania ou iFrance dans l'Hexagone, Tripod ou Geocities aux Etats-Unis, ont bâti tout leur modèle économique sur marché, en proposant aux internautes outils logiciels et espace sur leurs disques pour réaliser et stocker les pages perso. Et en espérant vendre des chiffres d'audience contre des revenus publicitaires.

Pour attirer le plus de pages possible, Multimania, une des introductions en Bourse les plus spectaculaires de la nouvelle économie française au printemps dernier, a parié sur une débauche de services gratuits pour webmasters amateurs. La société, qui s'était lancée sur ce créneau dès 1995, alors sous le nom de « virtuelle baguette », afin de rendre compte de l'actualité, alors très ténue, des pages personnelles francophones, compte aujourd'hui plus de 5 millions de

pages Web hébergées. Olivier Heckmann, son directeur contenu et communauté, a une conception étendue de la page perso : « *Le chat, les forums sont également une forme d'expression personnelle. Nous proposons donc aux internautes des outils pour lancer des chats perso, des forums perso, bientôt la communauté perso avec agenda et annuaire partagés – ainsi que de la vidéo et du son en ligne, donc des webTV et des radios perso, ou un fil AFP dédié perso.* » Tout cela a un coût, puisque plusieurs dizaines de millions de francs ont été déjà investis par Multimania. Les seules sources de revenus de la société, la publicité et l'affiliation, ne suffisent toujours pas à la rendre bénéficiaire.

La page perso semble payer davantage chez iFrance, qui en revendique 200 000 à ce jour. L'hébergeur, une SSII reconstruite sur ce créneau en 1998, table sur 40 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000. La société a opté pour un budget de communication limité, moins de 10 millions de francs dépensés en deux ans, et des revenus tirés d'une activité de marque blanche (c'est-à-dire la revente, sans afficher le nom de la marque iFrance, de son savoir-faire d'hébergeur et de boîte à outils de sites perso pour des portails).

Ces deux sociétés sont pourtant, à l'image de leurs grands cousins d'Amérique du Nord, Geocities racheté par Yahoo, ou Tripod, acquis par Lycos, regardées avec gourmandise par des portails qui, s'étant aperçus que les pages perso étaient un lieu de destination du

Web très fréquenté, y voient un moyen de renforcer leur propre activité.

Du côté des auteurs – amateurs – de pages personnelles, les revenus générés sont encore de l'ordre du fantôme. Pour Olivier Heckmann, chez Multimania, « *nous ne voulons pas entrer dans les propositions démagogiques du genre : faites une page perso et vous deviendrez millionnaire. Nous faisons effectivement passer des bandeaux publicitaires sur des sites perso, mais ils ne perçoivent rien* ». Les pages perso devenues professionnelles, ayant soudainement attiré des annonceurs et déposé leur statut de SARL dans la foulée, ne sont pourtant pas si rares. Multimania, par exemple, était au départ une page perso. « *La plupart des sites d'information sur le matériel informatique sont passés professionnels* », note, de son côté, Marc Prieur. Lui est un authentique « millionnaire de la page perso », puisqu'il a vendu en juin dernier son site personnel, hardware.com, à LDLC, revendeur lyonnais de matériel informatique, pour 18 millions de francs. A presque 21 ans, si Marc Prieur s'est aujourd'hui enrichi (virtuellement seulement, puisque la vente de sa page, devenue une petite PME en 1999, s'est faite par échange de titres), il reste rédacteur en chef de son site, et assure disposer d'une grande indépendance éditoriale. « *J'avais lancé mon site en mai 1997, au moment de passer mon bac de gestion, et j'avais continué à mon entrée en BTS. En cours d'année, un journal informatique parisien m'a proposé un poste et j'ai*

lâché les études, mais pas mon site, pour travailler. » Il a vite besoin de matériel pour les tests qu'il diffuse en ligne et fait appel à LDLC, qui accepte de lui prêter des ordinateurs en échange de bandeaux publicitaires sur son site. Le jeune homme et les responsables de l'entreprise s'apprécient et collaborent ainsi pendant plus d'un an. En début d'année 2000, LDLC a besoin de contenu sur son site, tandis que hardware.com a développé un ton et une audience : affaire conclue, pour 18 millions de francs, sans discussion de la part de Marc Prieur : « *Ils m'auraient proposé la moitié, j'aurais quand même accepté* », assure l'intéressé.

La « vraie-fausse » page personnelle gagne aussi sa place dans la stratégie de personnages publics. Un marché qui profite à la fois à l'hébergeur et à la personnalité qui s'exprime sur le site. C'est sur ce créneau que s'est lancée la start-up Athleteline, qui propose à des dieux du stade (vingt-cinq pour l'instant, ces derniers signent un contrat pour cinq ans) la conception et l'hébergement de leur page perso, contre un « *outil de gestion de leur image* ». Mais derrière nicolasanelka.net, mariejoperec.net, fabienbarthez.net, se cachent des rédacteurs Athleteline, qui houpillent les sportifs afin d'alimenter les sites et écrivent les textes. Revenus modestes – Athleteline espère 3 millions de francs de chiffre d'affaires pour l'année 2000 –, mais revenus quand même.

Cécile Ducourtioux

### Sites clés

1994

www.cyberie.qc.ca

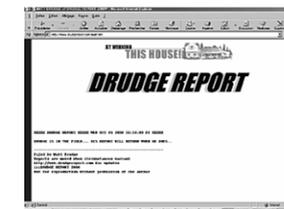
Sur sa page, Jean-Pierre Cloutier, journaliste canadien, lance le premier magazine hebdomadaire de Toile. Au commencement simple collection de chroniques, Cyberie se définit désormais comme l'hebdomadaire de « l'actualité du réseau » et est ouvert aux annonceurs publicitaires.



1995

www.drudgereport.com

Matt Drudge, un obscur vendeur dans une boutique de souvenirs à Hollywood, met en ligne un recueil hebdomadaire de bruits de couloir et d'indiscrétions : le Drudge Report est né. Trois ans plus tard, la feuille de chou révèle l'affaire Monica Lewinsky et ébranle la Maison Blanche.



PUBLICITÉ

# Comment réussir sa page personnelle

**CHACUN** est libre de créer, sur la Toile, sa « home page ». D'autant plus que la création de pages Web est techniquement accessible à tous. Pour créer son site personnel, quelques conseils.

D'abord, le matériel nécessaire : tout simplement un micro-ordinateur, PC ou Mac, équipé d'un modem (périphérique de communication). Bien entendu, il faut un accès au Réseau. Quant à l'hébergement d'une page personnelle sur un serveur connecté au Réseau, ce n'est aujourd'hui plus du tout un problème. Tous les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), qu'ils soient gratuits ou payants, offrent ce service. En outre, de nombreux sites Web se proposent d'abriter vos pages, moyennant l'affichage d'un bandeau publicitaire sur le site hébergé, le vôtre.

De même la mise en ligne des pages n'est plus réellement problématique. Désormais, les hébergeurs tels que Multimania ou Respublica prennent le néophyte par la main, grâce à des outils automatisés intégrés à leurs sites Web. Le webmestre en herbe remplit des champs de formulaires et, au bout de quelques clics de souris, obtient un site en ligne configuré selon un modèle préétabli (site d'album familial, de CV, de vacances, etc.). C'est rapide, efficace et à la portée de n'importe quel néophyte, mais c'est un site qui ressemble à des milliers d'autres sites... A part les parents et collègues, personne ne lui rendra visite!

Tous les webmasters du monde s'accordent pour dire que l'audience d'un site passe par son contenu. Encore faut-il présenter correctement l'information. Pour commencer, avant la création proprement dite des pages, le webmestre structure son site sur... du papier afin d'en dessiner l'architecture, c'est-à-dire l'arborescence des pages, leur contenu (texte et graphique) et les liens qui les rassemblent. C'est seulement après cette première étape qu'il crée les pages en question en utilisant le HTML (*hyper text markup language*).

Le HTML est un langage d'édition qui permet de coder une page Web à l'aide de commandes de mise en forme, appelées également

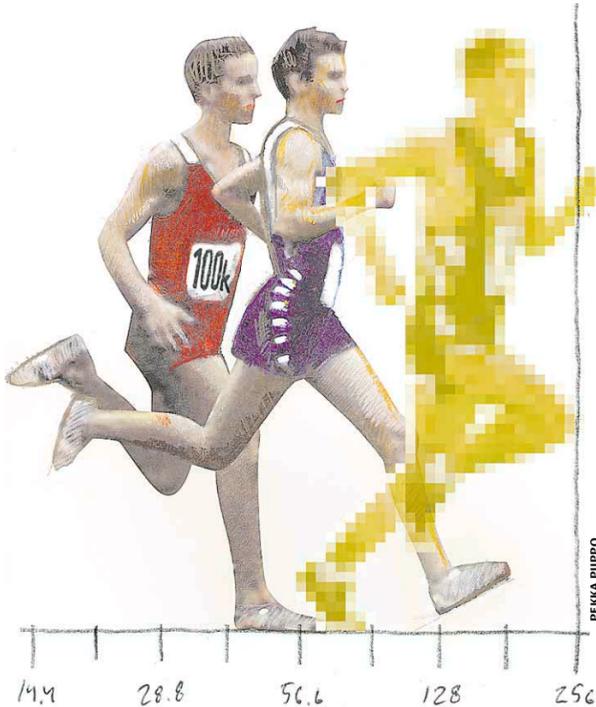
## Créer son site sur le Web est techniquement et financièrement accessible à tous. Quelques conseils pour se faire connaître du monde entier

des balises. Le navigateur (Explorer ou Netscape) interprète donc ces balises pour afficher la totalité de la page à l'écran. Si certains puristes continuent à coder les balises manuellement avec un traitement de texte, la plupart des webmasters utilisent des éditeurs HTML comme FrontPage (Microsoft) ou Dreamweaver (Macromedia), qui leur permettent de créer facilement une page Web dans une interface graphique. Des versions allégées ou limitées dans le temps d'utilisation de ces programmes sont disponibles gratuitement en téléchargement sur les sites des éditeurs.

La maîtrise des éditeurs HTML, comme celle de n'importe quel logiciel, est une question de pratique. Les versions récentes contiennent des aides qui guident l'utilisateur pas à pas, à choisir la police du texte, la couleur de son fond d'écran, puis à intégrer le texte et les images à l'endroit désigné... Quant au design du site, son interface et son graphisme, c'est plutôt une affaire de goûts personnels.

Reste toutefois quelques règles d'or, élémentaires et logiques, à respecter, pour que son site soit lisible, convivial et facile d'accès.

Première recommandation, alléger au maximum la taille de la page d'accueil. Pour un site personnel, elle ne doit pas dépasser 50 ko ! Les images, les animations, le fond d'écran... tout cela pèse très lourd. Sur votre micro-ordinateur, la page



créée se charge rapidement, mais une fois mise en ligne, à une heure d'affluence, elle met du temps à s'afficher... N'oubliez pas que tous les internautes ne bénéficient pas encore d'Internet à haut débit ! Pour alléger la page d'accueil, affichez par exemple vos images en format timbre avec un lien permettant de les voir en haute résolution si l'internaute le souhaite. Toujours dans cette optique, la présence de fichiers son en page d'accueil est déconseillée.

Côté images, les navigateurs n'affichent que deux formats : le gif, qui ne comprend au total que 256 couleurs, est utilisé en général pour les petits dessins, boutons et banderoles animées ; le jpeg (ou jpg), qui contient des milliers de couleurs et convient mieux aux images en haute résolution. « *Évitez de tomber dans les pièges de la facilité en agrémentant vos pages de gifs animés flous et clignotants dans tous les sens, d'images de fond coucher de soleil sur une plage des Seychelles. Faites sobre et efficace* », conseille ainsi l'hébergeur Respublica.

Ainsi, l'interface doit rester simple et lisible : un fond d'écran clair pour une police foncée ou le contraire, pour que les textes ressortent. Harmonisez donc couleurs, polices, images, animations au sein d'une charte graphique qui fera l'identité de votre site. Un site Web ne doit pas être un labyrinthe dans lequel se perdent les inter-

navigateurs, enlucés dans les méandres d'une navigation non intuitive et non hiérarchisée. Incluez toujours des retours au sommaire, pour que le visiteur puisse revenir à la page d'accueil d'un clic.

L'utilisation des *frames* (en français : cadres), qui divisent le navigateur en plusieurs fenêtres afin d'en faciliter la lecture, est discutable. Certains webmasters s'en servent, d'autres le déconseillent. Selon ces derniers, les *frames* posent un problème de compatibilité entre les navigateurs, entre Explorer et Netscape. Parfois, l'un les affiche, l'autre pas. En tout cas, si vous utilisez des *frames*, testez hors connexion votre site à la fois sous Explorer et Netscape, pour détecter de visu d'éventuels bogues d'affichage.

Finalement, après avoir créé vos pages sur votre micro-ordinateur, il est temps de les mettre en ligne. Pour cela, utilisez un logiciel FTP (*files transfert protocol*), qui transfère vos pages vers le serveur de l'hébergeur. Voilà, votre site personnel est ouvert !

Il ne vous reste plus qu'à le référencer sur les moteurs de recherche, afin que les internautes du monde entier connaissent son existence et, éventuellement, viennent vous rendre visite.

Hai Nguyen

- [www.respublica.fr](http://www.respublica.fr)
- [www.multimania.com](http://www.multimania.com)

## Le top des réseaux

### Des sites de conseil



#### [www.aidenet.com/pageperso0.htm](http://www.aidenet.com/pageperso0.htm)

L'internaute trouvera sur ce site « personnel et à but non lucratif » tous les conseils élémentaires pour créer ses propres pages. Un lexique HTML (*hyper text markup language*), le langage le plus simple pour commencer à développer des pages Web soi-même. Pour ceux que cela rebute, un mode d'emploi original et détaillé des logiciels d'édition HTML les plus courants est également disponible. Des fonds d'écran, icônes et images animées libres de droits sont également disponibles.

#### [progweb.free.fr](http://progweb.free.fr)

La page personnelle de Nicolas Vivien – un étudiant en électronique – propose de véritables cours en ligne, organisés en plusieurs leçons, qu'il est possible de télécharger. Au programme : le HTML, mais également des langages plus élaborés (Java, etc.).

#### [www.scripts-france.net](http://www.scripts-france.net)

Sur cette page perso, Laurent Séguin et Thomas Durand proposent des scripts – des petits programmes en marge de la page Web sont disponibles pour rendre les pages plus attractives. En Java ou en CGI (*common gateway interface*), ces petits programmes ajoutent des fonctionnalités qu'il n'est pas possible de réaliser avec le HTML (animations interactives, etc.). Chaque script proposé est accompagné de ses lignes de code, pour, à terme, être capable de programmer soi-même ses animations.

#### [perso.wanadoo.fr/laurent.naintre](http://perso.wanadoo.fr/laurent.naintre)

Le site de Laurent Naintre centralise plus de 200 logiciels gratuits, dont certains se révèlent utiles à la création, à la maintenance et à la mise en ligne de pages personnelles. Des logiciels d'édition HTML ou encore de FTP (*file transfert protocol*) sont disponibles sur cette page perso, qui propose de plus une série de liens intéressants vers des sites proposant des scripts de Java ou de CGI.

#### [www.domaine-achat.com](http://www.domaine-achat.com)

#### [www.intersites-France.com](http://www.intersites-France.com)

Pour ceux qui veulent affecter à leurs pages un nom de domaine propre, ces deux sites proposent une assistance pour l'achat d'un nom de domaine. L'utilisateur est guidé, étape par étape, de la recherche d'un nom de domaine aux solutions d'hébergement du site.

#### [www.multimania.fr/webmaster](http://www.multimania.fr/webmaster)

A l'image de tous les hébergeurs (Wanadoo, Free, Freesbee, Worldonline, Club Internet, Liberty Surf, etc.), Multimania propose sur son site un atelier de création de pages Web. Banque d'images, scripts et sélection de sites perso très réussis complètent les cours de programmation en HTML. Une logithèque est en outre mise à la disposition des internautes et de nombreux utilitaires sont téléchargeables.

Une sélection de Stéphane Foucart

## Glossaire

### File transfert protocol (FTP)

Protocole de transfert de fichiers sur Internet. Après avoir créé ses pages Web, il est en effet nécessaire de les télécharger vers l'hébergeur. Plusieurs logiciels ad hoc – parfois gratuits – sont disponibles, dont les plus populaires sont Cute FTP, Site Publisher ou encore Smart FTP.

### Héberger

L'hébergeur est le propriétaire du serveur sur lequel vos pages sont stockées. La grande majorité des fournisseurs d'accès – y compris les fournisseurs d'accès gratuit (Free, Worldonline, Liberty Surf, Freesbee, etc.) – proposent à leurs clients un espace variant de 20 à 150 Mo pour héberger leurs pages.

### Référencer

Pour donner une visibilité maximale à sa page perso, il est nécessaire de la référencer, c'est-à-dire de l'inscrire dans les bases de données des principaux moteurs de recherche. Cette inscription se fait en ligne, sur le site de chaque moteur de recherche, en introduisant les mots-clés qui définissent le mieux le contenu de vos pages.

### Éditeur HTML (Hyper Text Markup Language)

Logiciel permettant de développer des pages en HTML sans pour autant maîtriser les codes de ce langage. L'interface graphique de ces logiciels permet de visualiser, pendant le développement des pages, le résultat qui apparaîtra sur le navigateur qui chargera la page. C'est le principe « *Wysiwyg* », acronyme de « *What you see is what you get* » ou « *Ce qu'on voit est ce qu'on obtient* ».

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES SUR [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

## En cours de construction

DANS la courte histoire des outils permettant de créer une page personnelle, les internautes sont passés de l'âge de pierre, où il fallait développer à la main, à l'ère de l'opulence, avec une multitude de solutions permettant de monter des pages en quelques minutes.

En effet, au début des années 90, il n'y avait rien. Les pionniers ont développé leurs pages avec des éditeurs de texte comme NotePad ou WordPad, rentrant eux-mêmes les balises HTML au petit bonheur la chance. « *Les internautes ont dû utiliser les outils bureautiques qui existaient* », explique Patrick Steinfurt, le directeur des programmes d'Infonie. Il y a quatre ans, c'était NotePad et WordPad.

Après les éditeurs de textes, et notamment Word, qui voyait ses fonctions s'enrichir, les logiciels de création de pages sont entrés en scène. Sont ainsi apparus les éditeurs Wysiwyg (« *what you see is what you get* », ce qu'on développe à l'écran sera identique sur le navigateur Web) PageMill, FrontPage et DreamWeaver, qui permettent de

## Des outils de plus en plus sophistiqués pour créer sa page

visualiser le rendu de la page avant sa publication.

Mais le Web se démocratisant, il attire tous les jours de nouveaux utilisateurs. « *Tout le monde n'est pas informaticien : les auteurs de pages perso n'ont ni la passion ni le temps pour créer des pages en s'attaquant au code* », ajoute Patrick Steinfurt, chez Infonie. *Notre travail, c'est donc d'aider ces nouveaux venus à créer leur page sans se casser la tête*. » Du coup, les hébergeurs font eux-mêmes des choix d'outils et créent des procédures simplifiées de mise en ligne de page. Dès ses débuts, Wanadoo a ainsi signé un partenariat avec l'éditeur FileMaker et met à disposition des internautes le logiciel Claris HomePage

sur son kit d'installation. Le côté Wysiwyg facilite le travail des utilisateurs, mais ce n'est pas suffisant. C'est pour ces amateurs que les hébergeurs mettent au point des solutions qui permettent de créer des pages perso sans toucher à un éditeur HTML. « *Nous allons leur proposer un générateur de site sur lequel il n'y aura que des options à cocher, des papiers peints et une boîte de dialogue pour entrer le texte du site* », ajoute Charles-Henri Patoor, le responsable de l'animation et de la modération des pages personnelles de Wanadoo. *Ensuite, l'internaute peut envoyer son site sans passer par un serveur FTP*. »

Et, avec la sophistication des pages perso, qui accueillent des images animées, les hébergeurs de pages personnelles poussent la logique de la prise en main des internautes un cran plus loin, avec des leçons sur la technologie Flash et des astuces pour créer des GIF animés ou des tableaux.

« *Cela dit, il y aura toujours deux types d'utilisateurs, les néophytes et les passionnés* », reprend Olivier Eck-

mann, le cofondateur de Multimania et directeur des contenus. *Mais 70% restent des débutants, qu'il ne faut pas dégoûter. C'est pourquoi il y a une montée en puissance des outils en ligne*. » Les assistants en ligne permettent de structurer les sites, en proposant des modules préformatés, des options de mise à jour. Multimania propose ainsi un WebMinute qui permet aux internautes de créer leur page en quelques clics.

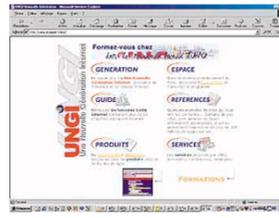
« *Quant aux logiciels résidant sur le PC de l'internaute, on ne travaille pas trop dessus, même si, pour les gens qui veulent faire des pages pointues, rien ne les remplace. Mais c'est un marché particulier* », note Olivier Eckmann. Cette frange d'auteurs de pages perso, les « forts en Web », qui aiment se frotter aux lignes de code et mettre les mains dans le cambouis, continuent à utiliser DreamWeaver, à ajouter images animées et sons à leurs pages, et à gérer des bases de données en ligne... quitte à faire peur aux administrateurs réseaux des hébergeurs.

Pierre Bouvier

1995

[www.imagnet.fr/ime](http://www.imagnet.fr/ime)

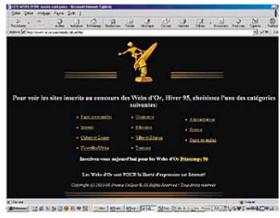
Gilles Maire met en ligne Un Nouveau guide Internet, un guide sur tous les aspects de l'Internet destiné aux néophytes comme aux utilisateurs confirmés du Réseau. Après avoir donné naissance à un livre en 1996, la page perso débouche sur la création d'une entreprise de formation à l'Internet.



1995

[www.france.com/webdor](http://www.france.com/webdor)

La société France Online décerne à Anita Nguyen un « Web d'or » pour sa page personnelle, la première récompense attribuée à une page perso. Son site, une visite guidée de l'Internet, hébergeait également les pages de ses deux enfants, parmi les plus jeunes, en France, à avoir mis en ligne leurs propres pages.



**meilleurtaux.com**

LE N°1 DU CREDIT SUR INTERNET

**TOUS LES CREDITS DE 5 000 A 10 MILLIONS DE F**

**24 Banques à votre Service.**

SERVICE GRATUIT

Désir  
de partager  
ses idées et  
ses passions,  
envie de  
s'amuser  
ou simplement  
plaisir de  
se montrer.  
Autant de  
motifs de créer  
une page  
personnelle  
sur le Web.

## Petits jeux entre amis

[www.angelfire.com/pa3/bennygsad/](http://www.angelfire.com/pa3/bennygsad/)

FRANÇAIS de naissance, Benjamin Grangereau, 15 ans, s'est installé, voilà un an, avec sa mère et son jeune frère aux Etats-Unis, à Pine Grove, une petite ville de l'Etat de Pennsylvanie. Depuis, le garçon fréquente le lycée de Pine Grove, joue au football américain et entretient, depuis sept mois, un site personnel, nommé BennyG's Pad.

C'est un site comme un autre, perdu dans la masse anonyme des sites personnels. Il est inconnu du grand public, constamment en construction... Comme tant d'autres webmasters en herbe, le jeune garçon partage en ligne ses passions, ses amitiés. Sa page d'accueil est bilingue, anglais et français. Il y apporte de nouvelles choses au moins une fois par semaine. Son site a accueilli, jusqu'à ce jour, 1500 visites. Pour Benjamin, ce sont tous des visiteurs de marque, des proches qui comptent, parents et amis. Son père, resté en France, scrute de loin chaque page du site. « Bravo Benjamin », écrit-il dans le chat, tout en rappelant à

son fils quelques fautes d'orthographe commises en ligne.

Pour mieux le connaître, Benjamin invite l'internaute à découvrir ses sites favoris, dont « le site démoniaque de Dennis », son copain de classe qui l'a initié à Internet et qui passe aussi pour un redoutable joueur de Quake III, et les pages personnelles de deux copines, Mandy et Janell. Il offre aussi un lien vers le site de Skyrock, « la radio que j'écoutais quand j'habitais en France ». S'il était resté en France, aurait-il son site perso ? « Je n'en suis pas sûr. Les Etats-Unis acceptent mieux la technologie que la France. Les professeurs français ne voulaient pas que je recherche des informations sur Internet, ils pensaient qu'elles n'étaient pas fiables », répond le garçon.

Le jeu vidéo est sa grande passion. « Je veux devenir développeur de jeux vidéo », dit-il. Et il s'y prépare très sérieusement. Autodidacte, l'adolescent a appris le HTML en surfant sur la Toile et en feuilletant un livre, et découvre aujourd'hui de la même façon l'activeX, les applets Java et le Flash, des outils nécessaires à la création de jeux. Sur son

site sont déjà disponibles des animations et des quiz en applets Java, dont un « game quiz », véritable test de connaissances sur les jeux vidéo.

Benjamin développe actuellement deux jeux sous Flash, deux projets ambitieux dotés de scénarios et au graphisme sophistiqué. Dans le jeu La prof, le joueur incarne un professeur qui aime passionnément le hard-rock, du coup elle doit tout faire pour éviter d'être reconnue par ses élèves. Un scénario plutôt politiquement incorrect. Sur BennyG's Pad, l'adolescent rappelle que « le site de l'école de Pine Grove n'est pas vraiment un favori ».

« La création de site est facile, mais les jeux, c'est autre chose ; il faut dessiner chaque scène et ça prend du temps », explique-t-il. La reconnaissance ? Il y pense. Mais il ne fera référence à son site sur les moteurs de recherche qu'une fois les deux projets terminés et mis en ligne. Pour l'instant, il reste à l'ombre, bien comme il est dans son quartier à Pine Grove.

Hai Nguyen DR.



## Le velours dans la peau

[members.aol.com/olandem/vu.html](http://members.aol.com/olandem/vu.html)

DERRIÈRE cette adresse mystérieuse se cache « la meilleure » page personnelle consacrée au Velvet Underground, groupe américain mythique et maudit des années 60. Elle a été créée, en 1996, par Oliver Landemaine, un médecin généraliste de 36 ans installé à Rennes. Rien ne le prédisposait à devenir l'une des autorités mondiales – risquons le mot – sur ce groupe culte qui continue d'inspirer la plupart des grands groupes, de REM à Massive Attack, au détour d'une reprise ou d'un sample.

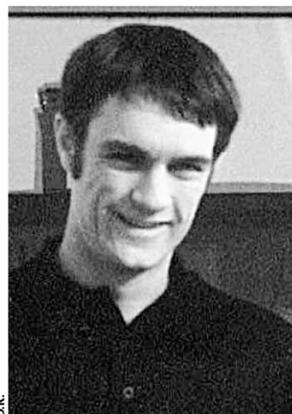
Avant de découvrir le Velvet Underground, ses goûts musicaux le portaient plutôt vers le punk. « J'écoutais pas mal de rock US, genre Talking Heads. » Le Velvet Underground, il le découvre en 1985, avec un article de Rock & Folk inti-

tulé « Velours Toujours ». Mais les choses sérieuses n'ont commencé qu'en 1988, avec la sortie de « New York », l'album consacrant la résurrection de Lou Reed, l'ancien leader du Velvet. Soudain, il a le coup de foudre. « J'ai acheté tous les albums officiels et, rapidement, je me suis lancé dans la collection d'enregistrements pirates. » Aujourd'hui, l'enregistrement pirate se fait rare et un pressage original est hors de prix – il faut compter 150 dollars pour un exemplaire promo de « White-Light/White Heat », le deuxième album du groupe sur eBay –, mais une chose est sûre, il possède une copie de tous les enregistrements disponibles.

Il lance le site il y a quatre ans. Comme l'espace offert par AOL est restreint, il place des pages ailleurs, chez Multimania, notamment, pour la page intitulée A Night With the Velvet Underground ([www.multimania.com/olandem/vu/btp121268.html](http://www.multimania.com/olandem/vu/btp121268.html)). Aujourd'hui, le site comptabilise plus de 297 000 visiteurs. « Il y a environ 400 connexions quotidiennes. » Sa force ? « Je m'excite pas mal sur les numéros de matrice des disques. » Comme des numéros de série, ces indications permettent de distinguer les exemplaires promotionnels, exemplaires envoyés aux DJ, pressages mono et stéréo. S'il est rédigé en anglais, c'est que le public est très international, américain, espagnol, etc. Il propose aussi un enregistrement pirate tous les mois. Il s'agit de morceaux enregistrés en public, le Velvet ne sonne jamais mieux qu'en live (c'est en tout cas la légende). « Les titres sont en RealG2, car le MP3 est un peu... "pourri" pour les enregistrements qui ont du souffle. » Quant aux liens vers le site CDNow, qui lui rapportent 5% sur le produit de la vente d'un CD, ils n'ont pas enrichi Olivier Landemaine, loin de là.

C'est la qualité des informations – éditions originales, pirates, live, apparitions – proposées qui rend le site intéressant, et pas seulement pour les amateurs du Velvet. « Les Américains d'Ink Blot Magazine ont proposé de racheter le site. D'autres m'ont fait des propositions d'hébergement en me proposant des stock-options de leur société. » Mais, pour lui, le plus précieux est encore que le site lui a permis d'être en contact avec certains des membres du Velvet. « J'ai eu des contacts avec Moe Tucker (batterie), Doug Yule (bassiste), Sterling Morrison (le guitariste décédé il y a quelques années) aussi. Et, pour autant que je sache, Lou Reed et John Cale apprécient aussi le site. » Comme un autographe sur sa page.

Pierre Bouvier



DR.

## The Jacky Touch

[www.thejackytouch.com](http://www.thejackytouch.com)

À TOUS les amateurs de volants moumoutes, de nounours et de queues de castor accrochés au rétroviseur, Jacky dédie son site, The Jacky Touch. La patte de Jacky, c'est plutôt une patte de tigre qu'une patte de velours. Car l'homme qui se cache derrière ce patronyme griffe avec humour les Jacky, autrement dit ces fous de tuning prêts à tous les sacrifices pour transformer une simple guimbarde en réplique du palais du facteur Cheval.

La révélation, l'auteur l'a eue au printemps 1999, lorsqu'il a vu un superbe exemplaire de « jacky mobile » sur le parking de la société où il travaille. « Subjugué par ce véhicule, j'ai surfé sur Internet à la recherche de sites humoristiques traitant du sujet, raconte le créateur du site. N'en trouvant pas, j'ai décidé de faire le mien. Au départ, il s'agissait plus de faire rire mes amis qu'autre chose. »

Aujourd'hui, le site est « la » référence en matière de site humoristique et décalé, et il s'est étoffé d'une trentaine de rubriques consacrées à l'étude des Jacky, la « jackylogie ».

Galerie des horreurs, concours mensuel de la jacky mobile du mois, témoignages de ceux qui ont fréquenté des Jacky, analyses sociologiques, jeux, tests, mails de Jacky en colère, et même scénarios pastiches de séries télévisées rebaptisées « Hélène et les Jacky », « Chapeau melon et sièges de cuir », font le bonheur des 2000 visiteurs accros, qui, selon Jacky, portent le trafic quotidien du site à 50000 pages.

Victime de son succès, Jacky travaille actuellement sur une version en anglais de son site et, pour maintenir l'intérêt de ses visiteurs, veille à le réactualiser et à l'enrichir régulièrement. « J'y consacre beaucoup moins de temps que ce que la majorité des gens pensent, explique-t-il. Le gros de mon travail consiste à passer en revue les images que des internautes m'envoient, puis à mettre en page les quelques voitures élues, en gros une dizaine d'heures par mois, tout au plus. » S'il est intarissable sur les Jacky, le vrai Jacky cultive le mystère : « Je ne suis pas un Jacky repentini, ni un garagiste, comme beaucoup le croient. On pourrait même dire que je me situe aux antipodes du "jack-

kysme", puisque je n'aime pas spécialement conduire et que je ne voue pas un culte particulier à ma voiture. » Mais, alors, qui se cache derrière Jacky ? Tout bêtement « un informaticien d'un peu moins de trente ans, qui travaille dans une grande multinationale ».

Très second degré, ce site fait rire jaune certains amateurs de tuning. Jacky n'y voit qu'un manque d'humour. Pour preuve de sa dévotion au jackysme, il s'est lancé sur son site dans une croisade pacifique pour que le mot « Jacky » fasse son apparition dans le dictionnaire. « Ma définition serait à peu près celle-là. Jacky : individu qui personnalise à outrance et de manière ostentatoire son véhicule automobile, et/ou en use de manière dangereuse pour les autres usagers de la route : "Regarde ce Jacky avec ses huit paires de phares !", "Mon beau-frère, il roule comme un Jacky !". L'adjectif invariable s'applique aussi au véhicule ou toute partie le constituant : un aileron jacky, des jantes jacky. » Qui sait s'il n'y a pas quelques Jacky à l'Académie française ?

Catherine Rollot

### Trois questions à...

#### Valérie Beaudouin

**1** Au sein du laboratoire de sciences humaines de France Télécom R&D, vous vous êtes intéressée aux modes de sociabilité sur les réseaux. Comment se construit une identité électronique ?

Il y a la page personnelle, mais l'autre élément constitutif d'une identité sur les réseaux est la signature électronique. Elle comporte le nom mais aussi le pseudonyme, l'adresse de la page personnelle, l'e-mail, le n° d'ICQ [messagerie instantanée]. Et puis, de temps en temps, une formule, une petite phrase qui donne des indications sur la personnalité de l'auteur.

Comme le corps est absent et que la présence n'existe qu'à travers l'écrit, la seule manière d'avoir une identité électronique est d'écrire beaucoup. Dans les forums, les personnes qui finissent par être identifiées sont celles qui postent souvent et écrivent bien. L'identité se construit aussi à travers le regard des autres. C'est à partir du moment où ils parlent de vous, font allusion à ce que vous faites, que vous commencez à exister.

**2** Comment s'articulent ces différents éléments et quelle est la place de la page personnelle dans ce dispositif ?

A priori, on a l'impression qu'il s'agit de services isolés. D'une part la page personnelle, d'autre part le mail, et puis encore l'Internet relay chat et les messages postés dans les forums. Pourtant, ces outils sont complètement articulés par la pratique des acteurs qui passent leur temps à circuler d'un espace à un autre. Le rôle de la signature électronique est essentiel. Sur un forum, quand un nouvel arrivant pose une question qui paraît pertinente, les autres abonnés vont cliquer sur l'adresse du site perso dans la signature avant de répondre. Inversement, sur les pages perso, il y a toujours une boîte aux lettres et très souvent un livre d'or qui invitent à poursuivre l'échange sur un autre support.

Si le site est intéressant, envoyer un message à son auteur est un prélude à un échange par mail. Les deux personnes peuvent alors s'inviter à participer à un ou deux forums où ils sont régulièrement. Mais chacun des éléments est un peu spécifique. Le forum est le lieu de visualisation de la vie du groupe et de l'être ensemble. Le mail et l'ICQ servent à des échanges beaucoup plus privés, intimes. La page personnelle est le lieu de la présentation de soi. Elle peut conduire à des interactions, mais c'est par définition un lieu d'exhibition.

**3** Arrive-t-il que certaines personnes n'utilisent pas tous ces outils ?

Parmi les actifs des forums, nous avons constaté que certains ne possédaient pas de page personnelle. Mais c'était une posture qu'ils avaient adoptée. Sinon, des pages personnelles déconnectées de toute relation, il en existe des milliers. Ce sont celles des gens qui tentent de faire leur page et ne la valorisent pas.

Pour avoir des visites, il faut déclarer sa page dans les moteurs de recherche, lui faire de la publicité dans les forums, etc. C'est tout un travail pour être regardé. Et, s'il n'est pas fait, la page perso meurt vite. Il est difficile de capter l'attention de l'autre sur un réseau comme celui-là. Cela réclame un investissement lourd et permanent.

Propos recueillis par Corinne Manoury

## Une page de littérature



J. FOLEY/OPALE

[www.remue.net](http://www.remue.net)

DES CHOIX de textes très subjectifs. Voilà ce que veut défendre François Bon, 47 ans, ingénieur de formation, sur sa page personnelle. Auteur reconnu de nombreux essais, il se consacre, depuis 1982, à la littérature et même, depuis 1991, une recherche continue dans le domaine des ateliers d'écriture.

Equipé d'un ordinateur dès 1988, connecté sur le Web en 1996, l'auteur ouvre son site chez Wanadoo en 1997 avec la volonté d'y collecter et d'y pérenniser un recensement de textes et de liens sélectif, axé sur la littérature et le théâtre contemporains. En une nuit, on faisait alors le tour des ressources littéraires disponibles sur le Web, affirme cet internaute chevronné. Depuis, il invite ses visiteurs au cœur de « sa » littérature, dans une lecture intimiste. « J'ai axé mes recherches sur le contemporain, avec l'idée de créer une interface orientant l'internaute vers des ressources difficiles à dénicher. » Ce site personnel met à disposition des textes ou documents librement téléchargeables pour mise en forme et consultation, mais protégés par les sociétés d'auteurs SACT et SCAM, ainsi qu'une sélection de liens vers des sites littéraires. Une newsletter bimensuelle (320 inscrits) se fait l'écho de ses recherches, des sujets de l'actualité littéraire, des articles qui méritent attention ou encore des nouveautés du site.

Ses 740 pages créent une passerelle vers des textes, des études ou des liens d'auteurs contemporains

ou d'éditions épuisées d'auteurs classiques. Enfin, fruit de contributions amicales, sont également accessibles des textes inédits d'auteurs tels Roche, Nimrod ou Chamoiseau.

Il publie les écrits, extraits et inédits de ceux qu'il nomme intimes « ma famille », auteurs réfractaires selon lui. « On publie tous des textes de choix dans des revues introuvables. Je m'offre la possibilité de dire ce qu'il y a de meilleur tout en faisant découvrir des talents. Internet offre une forme d'existence aux textes, complémentaire et justifiée. Il permet de faire vivre un texte fragile. Nos livres s'inscrivent dans un réseau de diffusion. Mais parler de notre travail et faire visiter nos tables de travail, tout comme Claude Simon ou Kafka aimait à le faire dans leurs œuvres, en cela Internet est un outil génial. »

Il se consacre à ses travaux littéraires dès l'aurore et s'adonne à sa récréation – l'alimentation du site – tout en restant à sa table de travail, présente sous l'œil de la webcam et qu'il s'emploie à garnir d'ouvrages, dans un esprit de partage.

Marlène Duret

### Sites clés

1996

[www.jennicam.com](http://www.jennicam.com)

Jennifer Ringley, une étudiante de 20 ans, place une webcam dans sa chambre et livre en pâture sa vie privée à des millions d'internautes. Les choses n'en sont plus au stade de la page perso, puisque, aujourd'hui, Jennifer « administre l'entreprise qui permet au site de vivre ».



1997

[www.elysee.org](http://www.elysee.org)

Le lendemain du lancement du site officiel de l'Elysee ([www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)), Arnaud Martin, vingt-sept ans, met en ligne un fulminant pastiche du site sur une page perso hébergée par le serveur de l'université Paris-VIII. Depuis, la page perso est devenue l'un des « contre-sites » français les plus populaires.



## Le bourreau d'Hollywood

www.aint-it-cool-news.com/

SI NAPSTER et ses 20 millions d'utilisateurs font trembler l'industrie du disque, Ain't It Cool News (AICN), page personnelle créée par Harry Knowles, un accro du cinéma, fait vibrer Hollywood entre la peur et un espoir morbide et narcissique. Cette page utilise ce qu'il y a de plus simple sur le Net et de plus ancien depuis que l'humanité existe : le courrier électronique et un certain talent de conteur.

Lancé en 1996 à Austin au Texas, par un garçon de 24 ans qui voulait partager ses colères et ses engagements, AICN reçoit aujourd'hui 2 millions de visiteurs par mois. L'entreprise emploie 6 personnes à plein temps et compte sur « une cinquantaine de volontaires dans le monde entier ».

Harry Knowles s'appuie sur un réseau de plus de 1200 « espions » et reçoit plus de 1000 mails par jour, qui lui donnent les derniers tuyaux sur les secrets les mieux gardés de l'industrie cinématographique. C'est en outre un site global avec des contacts et des informations sur

l'Asie, l'Europe et l'Amérique latine. « Au tout début, explique-t-il, j'assemblais des informations et je les attribuais à des espions aux noms suggestifs comme Darth Vader par exemple. Au bout de trois ou quatre mois, tout d'un coup, les gens ont commencé à m'envoyer des mails avec des informations. » Pour se faire connaître, il a hanté les newsgroups de DeJaNews. Dès qu'il avait quelque chose sur StarWars, ou sur Cameron, il postait un message dans le groupe correspondant avec un lien vers son site. Et il a fait cela « tous les jours et toutes les nuits pendant un an environ », raconte-t-il.

La spécialité de Ain't It Cool News réside dans les commentaires de personnes ayant assisté à des test screenings, les projections d'un film sur le point d'être terminé et qu'on fait voir à des publics différents pour jauger leurs réactions et éventuellement le modifier. Il épluche tous les mails et il note ses espions à posteriori en fonction de la valeur des tuyaux qu'ils lui ont fournis.

Mais, Ain't It Cool News (le nom est tiré d'une phrase refrain prononcée par John Travolta dans Bro-



ken Arrow) est avant tout une question de style. « Mon style, c'est moi, nous a-t-il expliqué en toute simplicité. Dans les écoles, on enseigne à écrire avec une structure qui met une camisole de force à ce que l'on a à dire. J'essaie de suivre la façon dont mon cerveau travaille. Je saute d'une pensée à l'autre. Et j'utilise beaucoup

de points de suspension pour indiquer les pauses. Cela donne au lecteur l'impression qu'il est en train de m'écouter parler. Je suis un conteur et les gens réagissent et me répondent comme si nous étions dans une discussion de bistro. »

On lui attribue d'avoir fait le succès de Titanic. Mais on lui reproche d'avoir éreinté Batman & Robin. Ce dont il se défend en disant : « Ça n'est pas moi qui l'ai détruit, ce sont ceux qui l'ont réalisé. Je me suis contenté de dire à beaucoup de gens que c'était un mauvais film. »

Il prend Hollywood à son propre jeu : la rumeur, l'exagération, les demi-vérités. Mais il fait cela hors du contrôle des puissants. Et le fait qu'il réside à Austin, à deux mille de kilomètres de la Côte ouest, est plein de symboles. Ce qui effraie les producteurs d'Hollywood, c'est qu'ils ne savent pas d'où il tire ses informations. Ils ne peuvent pas le contrôler. Ils ne peuvent pas exercer la même influence que sur les journalistes traditionnels.

Les studios ont tellement peur de Harry Knowles que certains ont diffusé des portraits de lui (un « discret » rouquin frisé à longs cheveux, qui pèse plus de 130 kilos et qui aurait du mal à passer incognito dans des endroits plus fréquentés) pour lui interdire l'accès de leurs salles de projection. Knowles n'en a rien à faire.

Son réseau d'espions et sa confiance dans les rumeurs provenant de milliers de sources différentes lui permettent de se faire une idée et de la publier sur la Toile. Internet fait le reste en fournissant la communication nécessaire entre ses nombreux informateurs et lui, entre ses commentaires et les millions de gens qui viennent visiter son site.

Agnès Giard

Francis Pisani

## Pour amateurs



www.alexicom.com

QUAND elle se déshabille, des garçons viennent la voir... Sur Internet, Alexi se livre en direct live, sans pudeur. Comme des centaines de filles appelées « hot-cam girls », elle s'empare d'Internet par le biais de sa Webcam !

« Un jour, Brad, mon copain, programmeur de jeux vidéos, m'a dit que je pourrais me faire plein d'argent en diffusant les images de ma vie sur Internet. Alors je l'ai fait ! Juste comme ça, sans vraiment réfléchir, et c'était un peu stupide de ma part. » Alexi a 25 ans, elle habite au fin fond de la Californie, à San José. Sous l'œil d'une Webcam branchée devant son lit, elle passe ses journées à pianoter sur l'ordinateur ou à regarder la TV... Alexi revendique son statut de pure amatrice, 100% naturelle. « Je ne fais pas de shows pour aug-

menter les abonnements, dit-elle. Certaines filles se masturbent devant l'objectif, pas moi. La Webcam, c'est la possibilité d'entrer de plain-pied dans la vie d'une personne normale. Je peux être nue devant la caméra, ou faire l'amour, mais la plupart du temps, mes "spectateurs" ne verront qu'une fille habillée en train de ranger sa chambre, ou de parler au téléphone, ou de dormir. »

Alexi est en ligne presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il faut payer pour l'espionner : 35 dollars par an. Quand il lui faut sortir pour faire des courses ou manger chez ses parents, elle prévient les abonnés avec une petite pancarte : « Je reviens dans trois heures ! » Alexi est une vraie hot-cam girl : elle donne au monde entier rendez-vous dans sa chambre pour une tranche de vie authentique. A raison d'une image toutes les 35 se-

condes, Alexi vit sa vie devant des milliers de mateurs... Ils savent tout d'elle. Ce qu'elle mange, ce qu'elle boit, ce qu'elle veut. Brad va-t-il l'épouser ? Vont-ils déménager dans la Silicon Valley ? Comment va son grand-père ? Et sa voisine enceinte ? Alexi leur dit tout dans un journal intime qui transforme sa vie en sitcom à suspense...

La Webcam est son mode de vie. Maintenant, elle ne peut plus s'en passer. « J'ai ri devant la caméra, j'ai pleuré seule des nuits entières, j'ai vécu et j'ai aimé devant la caméra. Je pense qu'à un certain degré, quand j'arrêterai de me montrer sur Internet, mes spectateurs me manqueront. » Vertige de l'exhibitionnisme... quand on a besoin du regard des autres pour se sentir exister.

Agnès Giard

Francis Pisani

## Métro, pages perso, boulot

www.metropolitain.org

CE QUI a mené Song Phankham à son poste de rédacteur Web au sein de l'équipe multimédia du service communication de la RATP, c'est un peu son propre site Internet. Celui qu'il travaille et bichonne avec amour depuis 1998. Quelque 300 pages dédiées à l'histoire et à la vie du métro parisien, qui, en deux ans et demi, ont été visitées par près de 100 000 internautes.

Aujourd'hui, ce n'est plus en dilettante que le jeune homme de 26 ans se consacre à la conception de pages Web. En juin 1999, sa maîtrise d'information-communication en poche, il n'en croit pas ses yeux en découvrant l'annonce de la RATP, qui recrute pour une équipe multimédia. C'est le scénario rêvé, l'occasion d'allier centre d'intérêt et vie professionnelle.

C'est que le poste semblait fait pour lui, ce passionné de trains et d'informatique, qui passe son temps libre à fouiner dans la médiathèque

de la RATP, et dont le site Web a déjà été remarqué par ses recruteurs.

Il faut dire qu'à dix ans, le petit Song avait déjà son ordinateur à lui. En 1995, alors qu'Internet voit doucement le jour en France, le courrier électronique n'a plus de secrets pour lui – il correspond par e-mail avec ses cousins installés aux USA – et commence à explorer la Toile, en long, en large et en travers.

Il est temps, alors, de créer son propre site, d'utiliser le Web pour évoquer et décortiquer l'histoire de ce métro qui, à ses yeux, est devenu le symbole de la ville de Paris, au même titre que la tour Eiffel. Muni de magazines spécialisés et de logiciels de mise en page, il part à la conquête du langage HTML et de ses balises mystérieuses. Sans hésitation aucune. Le pari est tenu : metropolitain.org voit le jour début 1998. Un an plus tard, il se voit décerner le grand prix Multimania, qui récompense les meilleures pages perso du Web français. On y découvre, en texte et en photos, l'évolution de



chaque ligne, la saga du ticket, le métro insolite et ses stations fantômes, oubliées, fermées au public : celles que l'on aperçoit furtivement mais où le train ne s'arrête plus.

Pour Song, « les pages perso ne doivent pas forcément rimer avec sujets perso. Car, dans ce cas, elles ont

peu de chances d'intéresser les internautes. Le métro, c'est un thème fédérateur, qui concerne tout le monde. J'ai voulu apporter un nouveau regard sur un moyen de transport pas si commun ».

Anaïs Jouvancy

## Des responsabilités limitées

### Les hébergeurs de sites en surveillent le contenu, mais ils doivent faire appel à la justice en cas de litige

ESTELLE HALLYDAY contre l'hébergeur associatif Altern.org. C'était en 1998, la première affaire dans laquelle se trouvait impliqué un prestataire d'hébergement. Le célèbre mannequin avait constaté qu'une série de photographies la représentant dénudée était diffusée au sein d'un site personnel hébergé gratuitement chez Altern. L'affaire avait fait grand bruit : jugements à répétition contre Altern, pétitions sur la Toile, manifestations dans les rues de Paris pour sauvegarder l'esprit libertaire du Net... Depuis, Estelle Hallyday a gagné son procès, Altern a fermé ses serveurs, et des textes de lois ont été adoptés afin de redéfinir les conditions de responsabilité des hébergeurs de sites.

Désormais, les hébergeurs sont soumis à la loi sur l'audiovisuel du 1<sup>er</sup> août 2000. Un article du texte les dégage de toute responsabilité sur le contenu des sites qu'ils abritent, l'auteur devenant de ce fait entièrement responsable. Cependant, ils peuvent être saisis par l'autorité judiciaire s'ils n'agissent pas rapidement pour empêcher l'accès à un contenu jugé illicite. Les fournisseurs d'hébergement tentent, bon gré mal gré, d'exercer une surveillance du contenu des pages perso de leurs abonnés.

Chez le fournisseur d'accès et d'hébergement World on Line, deux personnes sont chargées d'explorer les pages personnelles afin de dénicher d'éventuels auteurs de trouble. « Ce contrôle est purement aléatoire car nous ne sommes bien évidemment pas en mesure de connaître tous les contenus que nous abritons », insiste Cyril Tisserand, responsable juridique. Face à l'ampleur de la tâche, ces « veilleurs » ciblent des sites qui connaissent une rapide augmentation d'audience en essayant de comprendre ce qui se cache derrière un succès si soudain. L'analyse de l'URL du site ou des mots-clés utilisés sur un moteur de recherche pour trou-

ver la page peuvent également permettre de découvrir des contenus illicites. Pour le reste, les hébergeurs comptent surtout sur les alertes des internautes.

La seconde partie de la loi oblige les fournisseurs d'hébergement à enregistrer l'identité des auteurs de pages personnelles. Désormais, impossible de créer sa page perso de façon anonyme. Cependant, personne n'empêchera quelqu'un de faire héberger son site par un fournisseur étranger s'il souhaite demeurer parfaitement anonyme. S'appuyant sur la loi, tous les hébergeurs ont établi une charte que leurs abonnés s'engagent à respecter. « Nous avons nos propres conditions d'utilisation exposant à nos abonnés les diverses obligations qu'ils ont en créant leurs pages personnelles. Nous leur énonçons les principales interdictions qu'ils ont et qui sont pénalement répréhensibles : incitation à la haine raciale, pédophilie, l'appel au meurtre ou encore la contrefaçon d'œuvres soumises aux droits d'auteur », explique Marie-Luce Massot, du service juridique de Club Internet.

« La pédophilie est un sujet sur lequel nous sommes intraitables. Nous n'hésitons pas à résilier l'abonnement et couper la page sans préavis dès que nous prenons connaissance de ce type de contenu », insiste Cyril Tisserand. « La contrefaçon est beaucoup plus difficile à sanctionner car elle suppose une appréciation que nous ne sommes pas en mesure de donner », ajoute-t-il. Quand une plainte parvient à l'hébergeur, celui-ci essaye de mettre en relation l'auteur du site et la personne plaignante. « Nous avons un rôle d'intermédiaire, nous mettons les gens face à leurs responsabilités. Si la médiation ne suffit pas, la personne plaignante peut alors avoir recours à la justice », explique Cyril Tisserand. Même son de cloche chez Multimania, premier hébergeur français avec 5 millions de pages perso : « Nous ne sommes pas des censeurs, nous sommes plutôt là pour sensibiliser l'internaute au droit applicable sur Internet. Un forum de discussion sur ce thème est d'ailleurs animé par le service juridique sur notre site », explique Miren Vaslin, juriste chez Multimania. En théorie, pas question donc pour l'hébergeur de supprimer un site de façon abusive. Une page perso peut être supprimée uniquement lorsque cette intervention est requise par une décision judiciaire.

Sylvie Fonmarty

## PUBLICITÉ

1998

www.altern.org

Des photos d'Estelle Hallyday posant nue, mises en ligne sur une page perso abritée par Altern – le premier hébergeur français gratuit – déclenchent la première grande bataille juridique autour de la responsabilité de l'hébergeur. Une bataille qui a entraîné l'interruption des services d'Altern.



1999

Un certain Jean-Louis Costes est condamné par le tribunal de grande instance de Paris : sur ses pages personnelles, l'intéressé avait mis en ligne des textes de chansons jugés racistes. Au cours de la procédure, l'auteur en change l'adresse. Originalité de l'affaire, qui est jugée en appel le 25 octobre 2000, c'est cette fois l'émetteur des pages – et non l'hébergeur – qui est condamné, sur la base d'un délit de presse.

## Carnet interactif

### Mixad

**Christophe Gallean** (35 ans) a rejoint Mixad en qualité de PDG, pour assurer son développement international. Mixad est le dernier lauréat du trophée Capital IT, qui honore des start-up performantes. Depuis 1999, Christophe Gallean collaborait aux développements des activités Internet du groupe Vivendi. Mixad offre un service hébergé qui permet à tout site Web de lancer ses services d'annonces et d'enchères clés en main, totalement personnalisés à son enseigne.

### Lotus

**Bertrand Herbillon** (45 ans) est nommé directeur de la région ouest de Lotus, éditeur de solutions collaboratives (messageries, Internet, intranets). Il était récemment en charge de la création et de l'implantation de l'agence ouest de Vanenburg Business Systems (ex-Baan Business Systems).

### Point Information System

**Jean-Claude Nogues** (36 ans) rejoint l'éditeur de solutions de gestion de la relation client (GRC), Point Information Systems, en qualité de responsable des ventes France. Précédemment, il a occupé les postes d'ingénieur d'affaires chez Computer Associates SA, de directeur de comptes chez Oracle France, de Team Leader chez Compuware France, de directeur de la Business Unit DataWarehouse de NCR France et de directeur de l'agence Télécom de Rational Software France.

## Agenda

### Cartes 2000

**Du 24 au 26 octobre**

Forum international pour les technologies de la carte et les applications sécurisées. Dans le cadre de cette manifestation, trois Sésames récompenseront la meilleure innovation technologique, la meilleure application tous secteurs confondus et, nouveau cette année, la solution la plus innovante de sécurisation des échanges électroniques sur Internet. Paris, CNIT la Défense. Renseignements : 01-49-68-52-61.  
■ [www.cartesexpo.com](http://www.cartesexpo.com)

### Satis 2000 (Salon des technologies de l'image et du son)

**Du 6 au 9 novembre**

C'est sous le signe du Web que la 18<sup>e</sup> édition du Satis ouvrira les portes de ses 21 000 m<sup>2</sup> d'exposition à plus de 30 000 visiteurs. Avec e-cast 2000, le Satis donne naissance à un nouvel espace d'exposition dédié au streaming, à Internet haut débit et à la Web TV, mais aussi à un programme de conférences pour explorer les défis techniques et les enjeux économiques du développement de l'audiovisuel sur Internet. Paris Expo, porte de Versailles. Renseignements : 01-41-90-48-45.  
■ [satis.reed-oip.fr/indexfr.htm](http://satis.reed-oip.fr/indexfr.htm)

### NetWorld/Interop

**Du 7 au 9 novembre**

NetWorld/Interop sera le rendez-vous de plus de 550 exposants, présentant les innovations technologiques et les dernières solutions entreprises des marchés Internet, réseaux et télécommunications. C'est une occasion unique pour les décideurs de toutes les entreprises, grands comptes et PME/PMI, décideurs techniques et décideurs fonctionnels, de mieux comprendre les enjeux techniques et stratégiques des nouvelles technologies, vecteurs essentiels de développement. Paris Expo, porte de Versailles. Renseignements : 01-46-39-56-56.  
■ [www.interop.fr](http://www.interop.fr)

### INFOéthique 2000

**Du 13 au 15 novembre**

Le congrès INFOéthique 2000 est le troisième d'une série de congrès organisés par l'Unesco pour dégager un consensus quant aux principales valeurs éthiques, juridiques et sociétales applicables au cyberspace. Les trois thèmes abordés seront le rôle des pouvoirs publics dans l'accès à l'information, la notion d'« usage loyal » dans la société de l'information et la protection de la dignité humaine à l'ère numérique. Paris, Unesco. Renseignements : 01-45-68-45-03.  
■ [webworld.unesco.org/infoethics2000/](http://webworld.unesco.org/infoethics2000/)

### Capital-IT, Rencontres européennes du financement des technologies de l'information

**Les 14 et 15 novembre**

Cette 4<sup>e</sup> édition des Rencontres européennes du financement des technologies de l'information réunira des investisseurs européens et 40 dirigeants d'entreprises européennes des technologies de l'information à la recherche du financement de leur croissance. A l'occasion, le label Best 40's sera décerné à 40 start-up. Paris, pavillon d'Armenonville. Renseignements : 01-58-36-10-60.  
■ [www.capital-it.com](http://www.capital-it.com)

Une sélection de Sylvie Fomarty

PUBLICITÉ

# Parcours d'un combattant dans l'art du temps

**Cyril De Graeve dirige la rédaction de « Chronic'art », webmagazine de l'actualité artistique**

**TEL UN** atelier d'artiste sous les toits, les 140 m<sup>2</sup> des locaux refaits à neuf de *Chronic'art*, webmagazine touche-à-tout de l'actualité artistique, dégagent encore des effluves de peinture fraîche. Aucun tableau ni illustration n'en garnit pourtant les murs ou le sol dans un désordre qui se voudrait chaleureux. La sobriété, le dénuement et la luminosité de l'endroit abritent Cyril De Graeve, 28 ans, directeur de la rédaction du magazine culturel.

Lancé en septembre 1997, d'abord sous le nom de *Tête de l'Art*, *Chronic'art* est né alors que Cyril De Graeve, l'un des quatre pères du e-zine, effectuait son service militaire-comme journaliste au service de presse des armées, le Sirpa. Il préférait tirer parti de « l'équipement moderne et du vivier de journalistes et de graphistes » qui l'entourent « plutôt que de s'ennuyer ferme ».

A l'origine, le projet était de créer un magazine au format papier avec un pendant Web. Le graphiste de la bande, Vincent Montagnana, « avait déjà un pied dans la Toile et le kiosque a vite été oublié ». Cyril De Graeve tire rapidement sur sa cigarette comme pour reprendre sa course et ajoute : « En papier, on ne voit pas ce qu'on pourrait faire de nouveau. Sur Internet, il n'y a pas grand-chose, tout est à faire, ça bouge vite et c'est passionnant ».

« Nous étions des lecteurs assidus de la presse culturelle. Nous avions la volonté de faire autre chose que Télérama et Les Inrocks. Quelque chose qui nous corresponde plus... Non pas être plus méchants, mais traiter l'actualité sans concession, indépendamment des tendances. » Sa conviction n'est pas simulée. « Il est vrai qu'au départ il était difficile d'avoir ce qu'avaient les autres, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Nous venions tous de la presse, mais pas de la presse cultu. »

Journaliste diplômé de l'Institut international de communication de Paris (IICP), Cyril De Graeve fait ses premières armes dans la presse informatique, puis s'oriente vers la presse culturelle. Son statut de pigiste lui laisse le temps de se consacrer en parallèle à *Tête de l'Art*. « Au début, on alimentait le site une fois par mois. Sur ce média, c'est marrant... mais il n'y avait rien d'autre, donc ce n'était pas grave. »

Au fur et à mesure que le récit du parcours de *Chronic'art* se déroule, le flot de ses paroles se fait plus rapide, ses mains plus expressives.



LOUIS VINCENT

En avril 1998, *Tête de l'Art* troque son patronyme pour celui de *Chronic'art*. « Le nom était déposé par une publication culturelle papier, et nous n'avions pas l'intention d'accepter la transaction proposée par son éditeur », affirme Cyril De Graeve. Une ombre passe dans le bleu délavé de ses yeux et laisse présager qu'il n'est pas bon de croiser le fer avec lui. Les éditions Réticulaires, SARL de presse au capital de 3 000 francs, voient le jour. Elles tournent la page de l'amateurisme et donnent ainsi une raison sociale à *Chronic'art*.

S'il faut attendre le milieu de l'année 2000 pour que le groupe de business angels Alization investisse dans la structure compétences professionnelles et capitaux (1 MF), le deuxième tour de table, courant octobre 2000, devrait assurer une publication quotidienne au webmag.

« On a pu salarier tout le monde et trouver un local. Notre structure professionnelle assure un fonctionnement classique à une rédaction permanente qui réactualise quotidiennement, voire en continu, chacune de nos rubriques : actualités, cinéma, cyber, musique, livres et scènes-art », note le jeune patron du site. Aujourd'hui, *Chronic'art* compte neuf salariés et une trentaine de pigistes rémunérés et prépare une nouvelle formule pour la mi-octobre.

« On fait dans l'essentiel mais pas dans le plus médiatique », assure Cyril De Graeve. Il perçoit *Chronic'art* comme un défricheur, pas comme un suiveur. « Le ton n'y est pas décalé, surtout pas branché. Notre volonté est d'aller partout et d'accueillir toutes sortes d'acteurs culturels, sans se cantonner à un genre. » Le webmag s'adonne à son art en tout eclectisme et exhaustivité. *Les Rivières pourpres* de Kassovitz, la flûte de Toru Takemitsu, l'art numérique de Dave Mackean ou encore *La Tempête* de Juan Manuel de Prada s'y côtoient, près d'un édito caustique.

Avec plus de 400 000 pages vues par mois et un lectorat de quelque 45 000 personnes, *Chronic'art* a conquis un public francophone, dont 70 % de Français, majoritairement urbains et plutôt parisiens. Mais, pour Cyril De Graeve, « il n'est pas question de devenir parisien, mais plutôt de conforter des projets plus francophones, grâce en l'occurrence au second tour de table. » Ce dernier devrait nourrir d'autres ambitions comme celle de lancer des « one-shots », des numéros spéciaux papier, ou encore d'organiser des concerts live afin d'assurer au magazine une existence dans le monde réel.

S'il a le verbe haut, Cyril n'a, au plan financier, rien d'une tête brû-

lée et affiche une prudence presque anxieuse envers les questions de rentabilité. Il tait le chiffre d'affaires de la publication – qu'il juge ridicule – et met un point d'honneur à assurer que l'activité était rentable avant le premier tour de table.

Publicité, fourniture et revente de contenus culturels, et enfin événements via l'organisation de concerts, viennent alimenter les caisses de la petite entreprise. « Nous produisons du contenu pour les autres. Il s'agit de la reprise de nos articles en l'état ou remaniés, clairement identifiés comme tels, ou du "white label", qui consiste à créer des contenus originaux et exclusifs, pour paris-avenue.fr ou encore edu-france.fr. »

En trois années, *Chronic'art* est arrivé à sortir du rang sur le Web. A Cyril De Graeve de montrer que le site qu'il dirige peut encore monter en grade.

Marlène Duret

■ [www.chronicart.com](http://www.chronicart.com)

*Chronic'art* organise son premier concert le 16 octobre prochain à la Cigale (Paris), une rencontre inédite qui met en scène les projets musico-littéraires respectifs des auteurs français Michel Houellebecq, Maurice Dantec et Antoine Volodine.

### A bon droit

## Les cyberconsommateurs et l'Europe

**PARALLÈLEMENT** à l'élaboration et à l'adoption de la directive sur le commerce électronique, la Commission travaille sur une proposition de règlement concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (document 599PC0348). Il faut rappeler que la matière est actuellement régie par les dispositions de la convention de Bruxelles du 27 septembre 1968, qui fixe notamment les règles de compétence des juridictions applicables aux litiges commerciaux ou civils.

Or, en 1968, les nouvelles technologies n'avaient évidemment pas fait leur apparition au point de bouleverser la nature des contentieux que le commerce électronique suscite aujourd'hui. L'objectif de ce règlement est donc de remplacer et de mettre à jour la convention de Bruxelles, « en vue entre autres de tenir compte de nouvelles formes de commerce qui n'existaient pas en 1968 ».

Déjà, l'année dernière, la Commission européenne relevait que « les entreprises qui font du commerce électronique seront exposées à des litiges potentiels dans tous les Etats membres ou devront préciser que leurs produits ou services ne sont pas destinés aux consommateurs domiciliés dans certains Etats membres ».

Mais la procédure d'adoption de cette proposition de règlement achoppe aujourd'hui sur un point essentiel, qui marque une opposition entre la Commission et le Parlement européen. L'enjeu est le suivant : dans le cadre d'un litige mettant en jeu un acte de commerce électronique, le consommateur peut-il saisir les juridictions de son propre pays ou est-il contraint de saisir les juges du pays de l'autre partie ? Quel critère retenir pour répondre à cette question ? Pour la Commission, il suffit qu'un moyen électronique soit accessible dans un Etat membre pour considérer qu'il s'agit d'une « activité dirigée vers cet

Etat » ; dès lors qu'un consommateur, dans cet Etat, souscrit un contrat de consommation par un moyen électronique, la compétence judiciaire de cet Etat s'impose.

En revanche, le Parlement, auquel la proposition de règlement était récemment soumise, a rendu, le 21 septembre 2000, une résolution législative comportant, sur cette question, un amendement remarqué. Il semble que les débats aient été précédés d'interventions sensibles des lobbies de consommateurs et de ceux des entreprises. La version issue de la résolution votée par le Parlement vient restreindre considérablement le critère de compétence proposé par la Commission.

Le nouvel amendement définit ce que constitue une « activité dirigée vers un Etat » et retient ainsi que « la commercialisation de biens ou de services par un moyen électronique accessible dans un Etat membre constitue une activité dirigée vers cet Etat, lorsque le site com-

mercial en ligne est un site actif, en ce sens que l'opérateur dirige intentionnellement son activité, de façon substantielle, vers cet autre Etat ».

En d'autres termes, c'est uniquement lorsqu'un site s'adressera spécifiquement aux consommateurs français que ceux-ci pourront saisir les juridictions françaises d'un éventuel litige. Le texte – et son esprit – ainsi amendé a de nouveau été soumis à la Commission. Les aspects techniques de cette opposition ne doivent pas masquer l'enjeu essentiel de cette controverse pour les consommateurs et pour l'avenir du commerce électronique, qui suppose – ainsi que la Commission l'a bien mesuré dans un passé récent à travers ses initiatives – la mise en place de systèmes fondés sur la confiance et l'efficacité.

Alain Hazan  
Avocat à la cour

■ [www.europa.eu.int/eur-lex/fr](http://www.europa.eu.int/eur-lex/fr)  
■ [www.droit-technologie.org](http://www.droit-technologie.org)

# Les tribulations des sites américains en Europe

**YAHOO, Microsoft, AOL:** voilà le trio de tête des sociétés Internet amassant le plus d'audience en Europe. Il y a encore un an pourtant, le discours en vogue chez les entrepreneurs européens affirmait que les «envahisseurs d'outre-Atlantique» ne sauraient pas réussir dans l'Internet grand public (dit business to consumer, soit B to C) en Europe, marché trop hétérogène et différent du leur. «Les Européens ont eu tendance à surestimer les obstacles de culture et de langue, censés faire barrière aux Américains, alors qu'ils ont sous-estimé les problèmes liés aux technologies, à l'expérience, où les Américains avaient de l'avance», résume Philippe Guillanton, directeur des opérations de Yahoo Europe.

Yahoo connaît une réussite exceptionnelle sur le Vieux Continent. Son site est consulté par environ 8 millions de visiteurs (données de MMXI en juillet), soit près du double du premier portail européen, l'allemand T-Online. Il est visité par 40% des internautes européens soit presque autant qu'aux Etats-Unis (43%)! Mieux, Yahoo est le seul portail bénéficiaire d'Europe, depuis un an et demi. Le secret de Yahoo? «Nous sommes arrivés tôt, nous avons importé le logiciel et les fonctions de services des Etats-Unis, mais notre contenu est 100% local», énumère Philippe Guillanton.

## DES PARTENARIATS

AOL, malgré un départ laborieux, a aussi su trouver sa place pour devenir premier fournisseur d'accès payant au Royaume-Uni et second en Allemagne et en France, avec 3,7 millions d'abonnés. Michael Lynton, directeur général d'AOL Europe, souligne l'«obsession du client» des portails américains. «La technologie doit être au point et le contenu riche, mais il est surtout fondamental que les services soient à la hauteur car ce sont eux qui simplifient la vie du client.»

Pragmatiques, les portails américains ont conclu des partenariats pour appréhender ces nouveaux territoires. Lors de son arrivée fin 1996 au Royaume-Uni, en Allemagne et en France, Yahoo a constitué une co-entreprise détenue à 70% avec l'éditeur de presse américain Ziff Davis (qui était alors aussi dans le giron du japonais

## Les grands sites portails américains ont su conquérir le Vieux Continent, mais leurs compatriotes e-commerçants s'imposent moins facilement

Softbank), présent dans dix pays d'Europe. AOL, présent dès 1995 en Allemagne et au Royaume-Uni, avait lui fondé une co-entreprise 50/50 avec le cinquième groupe mondial de médias, l'allemand Bertelsmann, avant de devenir seul propriétaire de sa filiale à partir de 2002. Lycos (racheté en avril par l'espagnol Terra), qui pénétra en Europe début 1998, a aussi choisi de s'associer avec Bertelsmann.

Selon Jensuwe Intalt, directeur financier de Lycos Europe, «la formule du partenariat permet de trouver un financement local, une connaissance des marchés locaux et un management local». Reste que l'avantage du pionnier est déterminant. Yahoo a dépensé moins de 50 millions d'euros pour s'établir en Europe avant de devenir profitable, alors que Lycos, débarqué deux ans plus tard, aura dépensé plus de 350 millions d'euros avant de sortir du rouge fin 2003.

«Les leaders de l'Internet américain ont construit des marques mondiales, remarque Peter Bradshaw, analyste de la banque américaine Merrill Lynch. Ils doivent leur bon score en Europe à la notoriété de leur site américain. Le site le plus visité d'Europe c'est Yahoo.com, alors que Yahoo.de (site allemand) n'est que onzième, Yahoo.co.uk (britannique) seizième et Yahoo.fr (français) au-delà de trentième.»

«Mais la partie n'est pas gagnée face aux filiales des opérateurs de télécoms européens. Ces dernières (T-Online, Wanadoo ou Terra) disposent de l'appui financier de leurs maisons-mères pour passer les frontières, à



MARION BATAILLE

l'image du rachat du français Club Internet par T-Online. De plus, l'arrivée de l'Internet mobile va permettre aux opérateurs d'imposer l'affichage automatique de leur portail sur le téléphone de leurs abonnés. Pour ceux qui débutent sur Internet avec leur portable, ces portails pourraient devenir la référence.»

Au-delà, Therese Torris, analyste chez Forrester Research, nuance l'impression de règne sans partage des Américains: «La plupart des Américains n'ont pas assez misé sur l'Europe. Certes, les grands portails ont réussi car, pour faire du contenu local, il suffit d'embaucher quelques "surfeurs" et de conclure des partenariats. Mais internationaliser un site marchand est plus difficile: il faut s'intégrer dans le tissu industriel local, nouer des contacts avec des fournisseurs, négocier les prix... Sur les quarante premiers e-commerçants américains, moins d'un tiers est présent ne serait-ce que dans un pays d'Europe.»

Il est vrai que les obstacles sont nombreux, à cause des disparités entre pays en termes de pénétration de l'Internet, d'usage des cartes de crédit, des fiscalités et des langues. Selon le capital-risqueur Apax Partners, le coût d'un déploiement serait trois fois supérieur en Europe qu'aux Etats-Unis. Dans leur étude pour le cabinet IDC, Barry Parr et Maureen Mc Manus enjoignent cependant les entreprises américaines de se montrer plus agressives à l'étranger. Ils notent que la cybercroissance sera bien plus forte en Europe qu'aux Etats-Unis. Le nombre d'internautes devrait doubler entre 1999 et 2003 (à 215 millions) pour dépasser celui des Etats-Unis (à 197 millions).

Quant aux ventes en ligne B to C, elles vont plus que décupler (de 4,1 à 45,8 milliards d'euros en 2003) alors qu'elles ne feront que quintupler aux Etats-Unis (à 136 milliards d'euros). Et l'Europe est en avance dans les technologies d'Internet

mobile et de télévision interactive. Or, selon les auteurs, les trois quarts des net-entreprises américaines sont en retard, ne générant que de zéro à maximum 10% de leur chiffre d'affaires hors de leur marché d'origine. Daniel Scolan, directeur du marketing d'@visio, co-entreprise Vivendi/Softbank chargée d'accompagner le développement des start-up Internet américaines en Europe, souligne que les ambitions ont été douchées par le krach boursier des valeurs high-tech en avril. «Maintenant, elles y vont plus progressivement.»

## DES EUROPEENS RÉACTIFS

Lancée il y a un an, @visio ne suit qu'un projet dans le e-commerce grand public, eLoan, premier fournisseur de crédits en ligne aux Etats-Unis, qui devrait se lancer en France, Allemagne, Espagne et Italie d'ici six mois. En août, @visio avait dû renoncer à préparer l'arrivée en Europe du

supermarché en ligne Buy.com, qui a jeté l'éponge. Nombre d'autres poids-lourds de la distribution en ligne n'ont pas passé l'Atlantique comme eToys (jouets), Garden (jardinage), Drugstore (produits pharmaceutiques), Egghead (logiciels), ou Outpost (matériel informatique). Autobytel (ventes de voitures) vient juste d'entrer dans le capital du français Autoatnet, et MP3.com va lancer le e-tourisme ou le courtage en ligne, les géants tels Travelocity et Expedia d'une part, Charles Schwab et eTrade d'autre part, n'ont pris pied qu'au Royaume-Uni.

Deux e-marchands américains ont posé de sérieux jalons sur le Vieux Continent: Amazon et eBay. Le premier est entré en Allemagne et au Royaume-Uni en rachetant, en avril 1998, deux leaders locaux Telebuch.de et Bookpages.co.uk. Il est

devenu premier vendeur de produits culturels dans ces deux pays et ses ventes seraient (selon IDC) cinq fois supérieures à celles de son rival Bol (propriété de Bertelsmann) présent dans quatorze pays! Cependant, il lui faut faire ses preuves en France, où il vient d'entrer en septembre, partant de rien après avoir raté le rachat d'Alapage, acquis par France Télécom. «Notre offre est plus large et nos relations avec les éditeurs sont anciennes et étroites», rétorque Jean-Christophe Hermann, PDG du leader Fnac.com, interrogé sur l'arrivée de ce nouveau concurrent.

André Haddad, vice-président de iBazar, (65% du marché français des enchères en ligne), qui a même été approché, en vain, par eBay, est encore plus confiant face au débarquement d'eBay, attendu en France depuis près d'un an. «Ce secteur a une tendance monopolistique car les vendeurs veulent aller là où il y a le plus d'acheteurs et les acheteurs cherchent l'offre la plus large. L'avantage du premier entrant est donc déterminant», assure-t-il. Ainsi, eBay se pose en leader incontesté avec plus de 50% du marché allemand (données MMXI) en Allemagne grâce au rachat du leader Alando mais reste derrière l'anglais QXL (30 contre 45%) au Royaume-Uni.

«Les Américains ont préféré l'Allemagne et le Royaume-Uni à la France, qui était un petit marché en 1996. Ils ont donc laissé aux cyberentrepreneurs français quelques années pour s'organiser et sont maintenant pris de court par le fulgurant rattrapage français en matière d'Internet», conclut Olivier Beauvillain, analyste du marché français chez Jupiter. Mais attention à ne pas enterrer les Américains trop vite. Peu de e-marchands locaux ont une base paneuropéenne et la consolidation ne fait que commencer en Europe. Forts de leur taille, certains américains visent une acquisition européenne d'envergure. Mais s'ils tardent, cela pourrait leur coûter cher.

Gaëlle Macke

## LES DIX SITES LES PLUS VISITÉS EN EUROPE

Rang	Site Web	Propriétaire	Taux de pénétration	Nombre de visiteurs uniques/mois en milliers
1	Yahoo.com	Yahoo	32,9 %	7877
2	Msn.com	Microsoft	28,3 %	6776
3	Microsoft.com	Microsoft	27,1 %	6500
4	T-Online.de	T-Online	18,4 %	4420
5	Freeserve.com	Freeserve	16 %	3838
6	Lycos.com	Lycos / Terra	15 %	3599
7	AOL (propriétaire)	AOL	14,9 %	3561
8	T-Online Application	T-Online	14,7 %	3524
9	Passport.com	Microsoft	14,5 %	3468
10	AOL.com	AOL	11,4 %	2729

Le premier site français, Wanadoo, ne se classe que dix-septième.  
Source: MediaMetrix juillet 2000 sur France/Royaume-Uni/Allemagne  
\* site américain

## Le service d'outre-Atlantique

LES SOCIÉTÉS de service spécialistes dans la définition, le montage et la réalisation de projets Internet –les professionnels du secteur les appellent les «e-VAPs»–, nées pour la plupart il y a moins de cinq ans, sont près de 900 aujourd'hui en France, selon Markess International. Elles se partagent un marché évalué, par le cabinet d'études, à 19 milliards de francs pour l'an 2000. Ce marché, le troisième d'Europe après l'allemand et le britannique, toujours selon Markess, attire fureusement, depuis la fin de l'année dernière, les sociétés de service américaines, qui pourraient faire des ravages. En effet, elles débarquent munies de deux avantages concurrentiels déterminants sur leurs homologues hexagonales, au premier rang desquelles SQLI, Fi System et Cap Gemini Ernst & Young.

Elles sont américaines, et c'est leur premier atout. Fini le temps où les grandes entreprises françaises préféraient confier des projets informatiques stratégiques à des sociétés de service hexagonales, de peur que leurs secrets industriels ne traversent l'Atlantique. Aujourd'hui, sur un secteur tel

qu'Internet, où aucune société ne sait vraiment comment le commerce électronique va la transformer, le raisonnement par analogie est la seule boussole. Les Américains disposent d'au moins deux ans d'expérience de plus que les Français en la matière. Les clients français des e-VAPs espèrent donc que leur prestataire de service les fera profiter de ce savoir-faire.

Deuxième atout, le caractère d'emblée international des sociétés de services Web américaines, puisque le fait de s'implanter en France impose presque toujours une présence préalable au Royaume-Uni, traditionnelle tête de pont des Américains qui abordent le Vieux Continent, et en Allemagne, premier marché européen des services Internet aux grands groupes (les entreprises allemandes effectuent 22,5% du total des dépenses en e-services des entreprises européennes en 2002, contre 15% pour la France, selon Markess).

Aujourd'hui, donc, Marchfirst (9400 salariés dans 14 pays) a déjà racheté le français Syscom, Agency.com a mis la main sur Pictoris Interactive, Cambridge Tech-

nology Partners prévoit 200 millions de francs de chiffre d'affaires en France et en Suisse en 2000, et Scient s'est acquis Axiada. Razorfish, Viant, iXL, Sapient chercheraient à s'implanter eux aussi, selon Emmanuelle Olivier Paul, analyste chez Markess International.

Les Américains pourraient cependant être sérieusement freinés dans leur esprit de conquête par leurs difficultés à recruter des équipes tant la pénurie, notamment de créatifs, est forte, mais aussi parce que «les agences à vendre sont de moins en moins nombreuses et de plus en plus chères», remarque Thierry Rioux, directeur du marketing Europe du Sud de Cambridge Technology Partners. Sans compter la redoutable concurrence des sociétés de services Web européennes, telles Framfab la suédoise, 2570 employés dans 59 bureaux en Europe et un gros appétit de rachats, ou Pixelpark l'allemande, valorisée en Bourse à 2 milliards d'euros, qui se sont installées en France depuis quelques mois également.

Cécile Ducourtioux

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE L'OFFRE DE GAUCHE ET L'OFFRE DE DROITE ?



A PREMIÈRE VUE AUCUNE... Si on ne regarde que le prix des communications téléphoniques mais aussi le coût des accès internet, il est très difficile de faire le bon choix. Mais si l'on se penche sur la qualité de service des fournisseurs d'accès, des hébergeurs, des sociétés internet et des opérateurs en téléphonie, on découvre des vraies différences.

Financièrement et juridiquement indépendante, Qualiope mesure chaque jour ce que voient, entendent et perçoivent les internautes et les usagers des télécoms.

En mesurant en toute transparence la qualité de service d'Internet et des télécoms, Qualiope permet aux acteurs de ces marchés de progresser, et aux clients de faire le bon choix.

Qualiope

1<sup>ère</sup> AGENCE DE MESURE DE LA QUALITÉ D'INTERNET ET DES TÉLÉCOMS

www.qualiope.com

0 811 02 03 03

APPEL AU PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

Paris | Amsterdam | Francfort | Madrid | Milan | Londres



## « Une logique de renouvellement du service public »

**DIRECTEUR général de La Poste depuis 1997, Martin Vial y a commencé son parcours en 1982, et a notamment dirigé l'Aéropostale.**

### Interview

**Pourquoi La Poste a-t-elle décidé de mettre une adresse électronique à disposition de tous les Français ?**

Cette initiative correspond au renouvellement de nos missions d'intérêt général. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous avons participé au développement de l'expression écrite. Aujourd'hui, nous souhaitons contribuer au développement d'Internet en France, auprès des consommateurs. C'est pour cela que nous avons mis en place un millier de bornes Cyberposte et que nous offrons une adresse électronique à tous les Français. Même si, fondamentalement, il n'y a pas de modèle économique équilibré derrière cette initiative, il s'agit de permettre aux Français de découvrir et d'utiliser Internet.

**A quel type de population s'adresse ce service ?**

Il y a un milliard de visiteurs dans les bureaux de poste chaque année. Avec Cyberposte, nous visons deux catégories de personnes. Les nomades, ces utilisateurs d'Internet qui n'ont pas envie d'avoir un ordinateur avec eux et viennent consulter leurs messages comme ils utiliseraient une cabine téléphonique. Puis, à l'inverse, une population qui n'a accès ni à l'ordinateur ni à Internet : les personnes âgées, géographiquement isolées, etc. C'est la raison pour laquelle nous avons déployé ces bornes dans des zones très variées : centres-villes, ban-

lieues, villes moyennes, zones rurales, etc. Nous dresserons un premier bilan au début de l'année 2001, ce qui nous permettra d'avoir une photographie sociologique de l'utilisation d'Internet.

Comme vous le savez, nous offrons une adresse électronique pour tous les Français, pérenne, permanente, quel que soit leur parcours. Cette boîte sera un espace électronique universel. En écrivant à cette adresse, je suis sûr de vous toucher. Au-delà de cet objectif, il s'agit aussi de s'associer avec d'autres Postes pour créer des normes d'adressage communes dans le monde.

Enfin, cette boîte aux lettres permettra de développer le concept de courrier choisi : il s'agit de garantir au titulaire de la boîte aux lettres électroniques qu'il ne recevra pas de courrier non désiré. Ce que nous souhaitons ainsi, c'est vendre des services à valeur ajoutée, dans le domaine du commerce électronique et sur les différents portails de La Poste.

**Pour utiliser cette adresse électronique, il faut au préalable savoir se servir d'un ordinateur et a fortiori d'Internet. Allez-vous faire un effort dans le sens de la formation de vos futurs clients ?**

Pour être concret : sur les bornes Cyberposte, nous avons formé des agents pour aider les clients à utiliser ces bornes. Puis nous avons formé nos forces commerciales pour qu'elles puissent proposer les produits développés autour des nouveaux services Internet que nous allons offrir.

**Mais est-ce la vocation des bureaux de poste de devenir des lieux d'accès à Internet ?**

Oui, pleinement ! Nous n'avons aucun état d'âme là-dessus. Nous avons externalisé beaucoup d'opérations, comme l'achat de timbres et certaines opérations d'affranchissement. Parallèlement au développement d'Internet, une partie de nos services financiers seront traités sur le Net. L'objectif, c'est de garder dans nos bureaux de poste les fonctions conseil et vente à nos clients, d'être disponibles pour les opérations de manipulation d'objets, d'argent. Dans le cadre du guichet du futur, nous allons développer de nouvelles fonctions de point-relais, pour permettre aux clients de retirer eux-mêmes des objets lorsqu'ils ne sont pas joignables chez eux.

**Mettre des bornes Internet dans les quartiers sensibles suffira-t-il à résoudre leurs problèmes ?**

Ce dont je suis convaincu, c'est que cela contribue à garder des activités que l'on trouve ailleurs. Il s'agit d'un élément qui montre au public de ces quartiers que le service qui leur est rendu est offert dans des conditions normales. Cela nous amène à mettre en place des moyens supplémentaires et spécifiques : nous avons recruté plusieurs centaines d'emplois-jeunes qui servent d'accompagnateurs de la distribution et aident les facteurs dans leurs tournées.

**D'autres entreprises, telle France Télécom, investissent le créneau de l'accès public à Internet. Comment vous positionnez-vous par rapport à elles ?**

France Télécom a développé des bornes. Mais son modèle économique est différent. France Télécom a intérêt au développement de l'utilisation d'Internet parce que cela gé-

nère du trafic téléphonique. De notre côté, nous avons passé un accord avec la Caisse des dépôts et consignations. L'objectif, c'est le service local, la proximité, qui correspond à un nouveau besoin. Beaucoup des transactions sur Internet se font par rapport à un besoin de proximité. L'objectif est de faire profiter les collectivités locales de notre savoir-faire dans le domaine de la création de sites et dans la mise en place de bornes interactives.

**Quel est le coût du projet Cyberposte ?**

On a une idée du coût, mais il n'est pas public. On connaît le coût immédiat de la borne, de son installation. Mais il y a de la maintenance, de l'entretien, et des recettes qui seront intégrées dans le bilan économique de l'opération.

**Cyberposte n'offre qu'une heure de gratuité. Est-ce suffisant pour une mission de service public ?**

Quand on n'est pas opérateur télécoms, il est difficile de faire de la gratuité totale. Nous considérons que Cyberposte est une mission d'intérêt général. La Poste entend participer à la familiarisation et au développement rapide d'Internet en France.

Néanmoins, tout ce que La Poste offrira en matière de services Internet ne sera pas gratuit, parce que nous évoluons dans un domaine concurrentiel et que l'on entraînerait La Poste dans une impasse économique. Il y a deux logiques qui ne sont pas incompatibles. Une logique de renouvellement du service public, et une mission commerciale et concurrentielle.

*Propos recueillis par Pierre Bouvier*

## L'Internet pour tous à l'Assemblée

LA « FRACTURE numérique » est décidément devenue un thème très politique. Après l'Elysée et Matignon, c'est au tour de l'Assemblée nationale d'en faire ses choux gras. Pour leur deuxième édition, le mardi 10 octobre, les Rencontres parlementaires sur la société de l'information et l'Internet ont choisi pour sujet de débat : « L'Internet pour tous : un défi moderne, des réponses solidaires ». Vaste programme.

Selon Patrick Bloche, député de Paris et coprésident du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui a dû remplacer au pied levé Christian Paul – appelé à de nouvelles fonctions à la tête du secrétariat d'Etat chargé de l'outremer – pour présider les rencontres, ces « réponses solidaires » doivent être « apportées au plus vite ».

« Comment l'essor de nouvelles technologies et de nouveaux services et l'éclosion des contenus peuvent-ils le plus grand nombre à Internet ? Comment encourager, dans un esprit d'égalité sociale, l'éducation à ces nouvelles technologies et le développement de contenus pédagogiques ? Comment construire, grâce à Internet, de nouvelles solidarités, locales, citoyennes ou associatives, ou plus larges, notamment en faveur de rapprochements et d'échanges avec les pays en voie de développement ? », questionne, en rafale, Patrick Bloche.

« Le marché ne peut pas, seul, répondre, avance le député. Dans la société en réseaux, l'égalité n'est pas

spontanée. Elle doit mobiliser les énergies et les initiatives. » Telle est justement l'ambition affichée de ces deuxièmes Rencontres parlementaires.

Lors du dernier comité interministériel pour la société de l'information du 10 juillet 2000, le premier ministre avait annoncé le déblocage de 3 milliards de francs d'ici à 2003, pour « réduire le fossé numérique », et la mise en place, dans les deux prochaines années, de quelque 2500 « espaces publics numériques » capables d'offrir un accès gratuit et une formation générale ouverte à tous sous la forme d'un Passeport Internet et multimédia.

« L'Internet pour tous pose très directement les questions de l'égalité et de la démocratie, qui se confondent avec celles de notre maison », lance Raymond Forni, le président de l'Assemblée nationale.

On s'étonnera d'autant plus de retrouver autour de Lionel Jospin et de ses ministres de l'éducation et de l'industrie, en force, les patrons des grands groupes de télécommunications tels Noos, Cegetel ou bien AOL France, Martin Vial, directeur général de La Poste (voir interview ci-contre), une poignée d'élus, et seulement deux chercheurs.

Quant aux différents représentants du monde associatif – les premiers à lutter sur le terrain contre la fameuse fracture numérique – et de l'Internet non marchand, ils n'ont pas été invités à participer aux différentes tables rondes de la journée.

*Stéphane Mandard*

## Les séquelles de Prague sur le Réseau

« MONSIEUR le Président, Vous avez été pour des millions de personnes l'exemple du courage, de la résistance, de l'insoumission. (...) »

Mais hier, le 26 septembre, 20 000 personnes se sont retrouvées pour s'opposer aux plus grandes puissances financières du monde. Elles s'attendaient à des moments difficiles avec la police. Mais pas à ce qui est arrivé. (...) »

Il y a des témoignages concordants faisant état de tortures et de tabassages. (...) »

« Votre police s'est déchaînée comme au pire moment de l'histoire. La République tchèque est maintenant sur la liste noire des pays tortionnaires. (...) »

« Ne soyez pas complice de ces tortures, libérez tous les manifestants arrêtés, recherchez ces tortionnaires et permettez qu'ils soient jugés. »

Avec nos espoirs de justice. »

**ADRESSÉE** à Vaclav Havel,

cette lettre ouverte flotte en tête du site Web de la branche française de l'agence de presse collective et en ligne Indymedia. Elle dénonce les actes de violence que la police tchèque aurait perpétrés à l'encontre de certains participants de la grande contre-manifestation organisée à Prague, le 26 septembre dernier, pour protester contre la tenue du sommet annuel de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (voir « Le Monde interactif » du 26 septembre). Le site exhorte les internautes citoyens à envoyer la lettre au président et à la Chambre des députés tchèques ainsi qu'au FMI, dont les coordonnées électroniques et téléphoniques sont mentionnées avec précision. Car, si les rues de la capitale tchèque ont retrouvé leur calme, la lutte se poursuit sur la Toile. Selon le réseau international d'Indymedia, qui s'appuyait sur plus de 400 correspondants pour couvrir l'événement, les forces de l'ordre pragoises ont jeté en prison 859 protestataires, et une vingtaine restaient incarcérés une semaine plus tard. Internet se fait ici le révélateur et le détonateur d'une réalité absente des médias traditionnels.

En effet, ces derniers, à commencer par les télévisions, n'ont pas manqué de dénoncer les débordements des casseurs en marge du cortège, mais, autour des arrestations et des violences policières subies par les manifestants, silence radio.

« C'est effroyable. Pas la moindre brève n'évoque ce qui s'est passé dans les postes de police tchèques. Et pourtant il y avait des journalistes du monde entier à Prague », s'indigne Gilles Klein, journaliste et Webmaster d'Indymedia France. Samizdat.net, un autre site de contre-information, rapporte, lui, les témoignages de deux ressortissants français ayant subi des sévices corporels durant leur détention, entre les 26 et 29 septembre. Recueillis par Bertrand Schmitt, membre d'Amnesty International, et en présence du consul de France à Prague, les propos des victimes ont trouvé un écho grâce au Réseau alternatif. Grâce aux sites alternatifs seulement, devrait-on dire, puisque Bertrand Schmitt a fait des pieds et des mains pour que ces accusations graves soient reprises par les médias de masse. En vain.

Indymedia, en revanche, n'a pas tergiversé. Le site a décidé aussitôt de relayer les informations de Samizdat et de pousser l'action encore plus loin en lançant un appel à témoin en ligne à destination de tous ceux qui auraient été emprisonnés ou retenus dans un commissariat à Prague. Avec l'objectif de soutenir les prochaines actions en justice qui devraient être intentées devant le Tribunal européen des droits de l'homme. Le jeudi 18 octobre, la cyberagence de presse organisait même une manifestation en ligne de 12 heures à 18 heures et appelait à une démonstration, bien réelle cette fois-ci, devant l'ambassade tchèque à Paris, pour « dénoncer les tortures à Prague », avec, en tête du cortège, Jacques Gaillot et Albert Jacquart, du collectif Droits devant !

*S. Ma.*

■ france.indymedia.org  
■ www.samizdat.net/infos/hns/infos\_europe.shtml

**PRÉCISION.** Guy Hascoët n'est plus député du Nord, comme nous l'avions écrit dans notre édition du 20 septembre. Il a été remplacé à ce poste par André Lebrun.

### Tribune

## Les chiffres incertains d'Internet

LA GRIPPE aurait touché l'an dernier, d'après un organisme lié aux fabricants du vaccin, 8,6 millions de Français, et 2,8 millions seulement d'après le réseau Sentinelle, lié à la Sécurité sociale. En fait, tous deux ont raison : le premier considère comme grippés les malades dont la température dépasse 38°, alors que le second ne considère que ceux dont la température dépasse 39°.

Pour Internet, c'est un peu la même chose : tout dépend de la définition des grandeurs mesurées. Selon les enquêtes, le titre flatteur d'internaute est donné à des personnes qui se connectent une fois par mois, voire une fois dans le mois ou le trimestre précédant l'enquête, ce qui inclut des personnes ayant occasionnellement cédé à la curiosité. Elles ne s'intéressent souvent qu'aux personnes d'un certain âge (plus de 12, 15, 16 ou 18 ans). Dans ces conditions, la société d'études IDC évalue en France, au 2<sup>e</sup> trimestre 2000, le nombre d'internautes en France à plus de 8,6 millions, et en prévoit 10,9 millions pour la fin de l'année. D'autres sources l'évaluent déjà à près de 11 millions.

En revanche, l'Association des fournisseurs d'accès à Internet, sur la base des déclarations des principaux fournisseurs d'accès, annonce, au 15 juillet 2000, « 4,15 millions d'abonnés individuels, particuliers et professionnels, payants ou ac-

tifs, dans les quarante derniers jours », chiffre qui ne comprend pas les abonnés au câble ou à l'ADSL. Il ne faut pas toutefois interpréter ce chiffre comme un nombre d'utilisateurs du Réseau : un utilisateur peut avoir plusieurs abonnements. Inversement, un abonnement peut être partagé entre plusieurs personnes d'une même famille, association ou entreprise. Enfin, rien n'est dit sur la localisation géographique de ces abonnés : compter le nombre d'abonnements ou d'adresses e-mail ne permet pas d'approcher le nombre d'utilisateurs d'Internet en France.

Il faut recourir à des sondages, dont le résultat est très dépendant des questions posées, c'est-à-dire de la définition retenue pour l'« internaute ». La date de réalisation de l'enquête est également essentielle, lorsqu'on s'intéresse à des grandeurs qui peuvent varier de 10% à 15% par mois. Dans ces conditions, une information telle que : « on estime le nombre d'internautes en Chine à 1,75 million » ne renseigne guère.

Internet donne lieu à une multitude de chiffres, certains « mesurés », tels le nombre de noms de domaine actifs, le trafic sur le Réseau, les langues utilisées..., d'autres estimés à partir d'enquêtes, tels que les innombrables « données marketing » concernant les comportements de

l'« utilisateur-consommateur ». Ces chiffres alimentent la publication de non moins nombreux « baromètres », qui concernent surtout des grandeurs qui intéressent le secteur marchand, celles qui permettront de mieux cibler une offre d'achat ou une publicité. Ils s'intéressent beaucoup moins aux comportements citoyens, associatifs, collectifs des utilisateurs, et donnent donc des usages d'Internet une image déformée.

Il manque autour du Réseau et de la société de l'information en général un système statistique cohérent et équilibré. Les chiffres ne sont pas anodins : ils servent à forger les opinions, à identifier les forces et les faiblesses, à souligner les enjeux, à orienter les choix et les investissements, à prévoir les évolutions... Ils mesurent les résultats, font apparaître les déséquilibres, étayent les explications. Les acteurs de l'Internet et les pouvoirs publics doivent mieux s'organiser pour fournir une information publique, claire, à jour et transparente, nécessaire à une réflexion sur le rôle d'Internet dans le développement actuel et futur de la société de l'information.

*Michel Elie est responsable de l'Observatoire des usages d'Internet*

■ oui@internet-equitable.org

# Les dangers de la voiture communicante

**EMPORTÉE** à son tour par la vague des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'automobile cesse d'être uniquement un moyen de transport pour devenir également un espace de communication. Les systèmes de navigation embarquée, la téléphonie mobile et surtout tous les services accessibles via Internet ont aujourd'hui investi l'automobile, comme le montrent les nouveautés du Salon de l'auto (voir ci-dessous). Le tout pour le plus grand bonheur de nombreux constructeurs... mais avec des interrogations sur la sécurité des usagers de la route.

Renault, qui a, depuis 1998, défriché la voie de la télématique routière avec son système de navigation Carminat, s'appête à étoffer son offre à l'occasion de la sortie de son modèle haut de gamme: la Laguna II. La voiture sera dotée de deux écrans permettant d'accéder à la télévision, à Internet et à sa multitude de services, d'un lecteur DVD et d'un téléphone mobile WAP (Wireless Application Protocol) permettant d'échanger des e-mails. PSA, pour sa part, a créé avec Vivendi une entreprise commune baptisée Egery. Une alliance qui permettra à Peugeot et Citroën de bénéficier de l'expertise du groupe présidé par Jean-Marie Messier dans les domaines de la téléphonie mobile et de l'Internet. Egery a l'intention d'offrir aux conducteurs «une nouvelle génération de services» (voir article ci-dessous).

Cartographie détaillée, informations touristiques, actualités, e-commerce, télévision, cinéma... Plus rien ne semble pouvoir échapper au cyberconducteur/consommateur.

**Avec le multimédia embarqué, l'automobile devient un espace de communication... qui peut détourner l'attention du conducteur**

«Les instruments de communication embarqués sont des éléments incontournables du marché automobile du futur», s'enthousiasme Jacques-Christophe Midey, directeur de la stratégie télématique de PSA. Des instruments qui bouleverseront la relation entre le client et les constructeurs. «Ces systèmes vont permettre de personnaliser nos relations avec nos clients. En rendant la voiture communicante, nous pouvons suivre les actions et les déplacements des utilisateurs, qui seront enregistrés au centre informatique de PSA. Dès lors, nous pourrions traiter ces informations et offrir à nos clients des services en fonction de leurs goûts et de leur situation. Répondre mieux et plus vite aux desiderata de notre clientèle permettra de la fidéliser», ajoute Jacques-Christophe Midey.

Si l'intérêt commercial de la communication automobile pour les constructeurs ne semble pas discutable, les conséquences, en matière de sécurité, d'un mélange des tâches de conduite et de communication le sont davantage. Déjà, en

février 2000, la Sécurité routière lançait une campagne d'information sur la dangerosité de l'utilisation du téléphone portable au volant. Selon une étude publiée par l'université de Toronto, le risque de collision est multiplié par quatre durant un appel téléphonique, voire six durant les premières minutes de la conversation!

Qu'en sera-t-il lorsqu'un cyberconducteur voudra gérer simultanément une conversation téléphonique, l'envoi d'un e-mail, le suivi des indications du système de navigation... et la surveillance de son environnement routier? «Nous allons voir les utilisateurs de ces systèmes saturés en informations. C'est une source d'accidents vraisemblable et prédictible», répond Alain Berthoz, physiologiste, professeur au Collège de France. Pour Renault, PSA et même Mercedes, qui restent soucieux de leur image en matière de sécurité, la solution réside dans les dispositifs de téléphone mains libres et les systèmes de synthèse vocale, qui, selon eux, permettent d'assurer un niveau de sécurité satisfaisant.

Un point de vue que ne partagent pas toutefois les ergonomes et les physiologistes. «Certes, le canal auditif est relativement libre lors de la conduite d'un véhicule, mais lorsque l'attention est occupée par un événement, elle ne peut en gérer un autre», explique Annie Pauzié, ergonome, chargée de recherche au laboratoire ergonomie et sciences cognitives pour les transports de l'Inrets. «Capoter l'attention du conducteur pendant plusieurs secondes est un facteur accidentogène fort. Une demi-seconde d'inattention peut engendrer un retard de 10 à 15 mètres en cas de freinage d'urgence», sou-

ligne également Alain Muzet, directeur du centre d'études de physiologie appliquée du CNRS.

Mais le cadre juridique applicable à ces équipements, loin de décourager les constructeurs, semble au contraire favoriser la surenchère. Les constructeurs ne supportent en effet aucune responsabilité juridique au titre d'accidents survenus du fait d'une utilisation de ces équipements, et la réglementation applicable à ces derniers reste pour le moins floue. Bernard Gauvin, chargé de la réglementation technique des véhicules au ministère des transports, rappelle ainsi que «les éléments qui font d'une voiture un bureau multimédia n'ont pas à faire l'objet d'une homologation du contrôle des Mines». Pour sa part, Gilles Malaterre, directeur du laboratoire de psychologie de la conduite de l'Inrets, constate que «les systèmes d'assistance à la conduite qui ont une action positive en matière de sécurité ont du mal à voir le jour. En effet, en cas d'accident du véhicule, la responsabilité du constructeur pourrait alors être mise en cause. Tandis que la multiplication des instruments de communication engage seulement celle du conducteur».

L'électronique embarquée pourrait amener à un bouleversement de la conduite et à une amélioration de la sécurité routière. Les chercheurs sont unanimes pour réclamer une collaboration plus étroite entre les spécialistes de la psychologie cognitive et les constructeurs. Pour ce faire, l'aspect mercatique ne doit pas prendre le pas sur la sécurité. Ce qui, pour l'heure, n'est pas le cas du multimédia embarqué.

Eric Nunès

## Le top des réseaux

Du Mondial de l'auto...



**www.mobiclick.com**

Mobiclick permet aux utilisateurs de téléphone mobile d'identifier une chanson diffusée sur les ondes et d'acheter le CD. Dorénavant, ce service est accessible dans les automobiles équipées de l'Auto PC Clarion où, grâce à un système de reconnaissance vocale, vous pouvez commander vos titres préférés sans lâcher votre volant.

**www.ineas.fr**

Compagnie d'assurances 100% Internet, Ineas assure tous ces services en ligne: calcul de prime, souscription d'assurance et déclaration de sinistre. L'assuré a également la possibilité de faire ses choix en matière de déclaration de sinistre: un simulateur permet en effet à l'utilisateur de calculer le coût d'un éventuel malus. Un service original qui doit faire face à une concurrence grandissante, notamment de www.OKassurance.fr du groupe AGF.

**www.mappy.fr**

Guide des déplacements, Mappy offre cartes détaillées et calcul d'itinéraires en Europe. Le site permet également de visualiser la fluidité des axes routiers d'Ile-de-France et d'estimer les temps de parcours. Enfin Mappy est également accessible avec un téléphone mobile Wap.

**www.tamaloo.com**

Qu'est-ce que le microsommeil? Etes-vous sûrs d'avoir une bonne vue au volant? Comment reconstruit-on un visage abîmé lors d'un accident? Tamaloo, site d'information dédié à la santé, propose sur des sujets liés aux risques de la route des fiches pratiques et l'éclairage de spécialistes de la médecine. Ce site organise également un jeu éducatif sur les risques de l'alcool au volant, avec des alcooltests à gagner...

**www.procar.com**

Professionnel de l'occasion, Procar propose une base de données de plus de 10 000 véhicules. L'internaute dispose également d'une offre de financement personnalisée et d'une offre d'assurance. Enfin, le site donne tous les conseils utiles à l'achat d'un véhicule d'occasion.

## Vers l'Internet (auto)mobile

**Les informations routières via Internet et le Wap sont une première famille de services qui investissent les véhicules**

Quatre premiers services Egery, concernant la navigation, le trafic, la liste des concessionnaires Peugeot et le choix d'un forfait pour l'entretien selon le modèle de voiture devraient être disponibles au cours de ce dernier trimestre 2000 sur un téléphone mobile équipé de la technologie Wap, qu'il soit installé ou non dans une voiture. Il est prévu d'installer un accès direct à Egery.com à partir d'un écran et d'une assistance vocale sur la nouvelle génération de véhicules PSA Peugeot Citroën courant 2001.

Le diagnostic en ligne, le contrôle à distance du bon fonctionnement des organes mécaniques de la voiture et la protection en cas de vol font partie d'un autre type de services actuellement à l'étude. PSA Peugeot Citroën et IBM l'expérimentent sur un prototype réalisé sur le modèle Xsara Picasso et présenté en première mondiale au Salon mondial de l'auto. Des informations fournies par TotalFinaElf liées aux stations-service devraient être consultables en ligne sur le portail Egery à la fin de l'année. Il est prévu par la suite de lancer un service de guidage de l'automobiliste, après localisation de sa voiture, vers la station-service la plus proche.

Mais, pour l'instant, les constructeurs d'automobiles et les équipementiers ont à définir quels sont les moyens techniques à mettre de préférence en œuvre pour accéder aux services Internet. Le démarrage se fait sur le téléphone mobile Wap, mais la norme de transmission GPRS arrive, sans oublier l'UMTS, prévue pour plus tard. Sagem, équipementier en électronique automobile, et Webraska présentent au Mondial de l'auto une plate-forme multimédia, comprenant notamment un module de communication GPRS qui devrait être disponible en 2001. D'autres voies sont aussi explorées: le système de communication Bluetooth et l'utilisation du PDA.

Agnès Batifoulier

■ **www.vizzavi.fr**  
■ **www.egery.com**

### L'AUTO PLAISIR

Système de navigation pour le conducteur, musique et jeux pour les passagers, les équipements nouvelle génération transforment l'habitacle de la voiture en un espace de spectacle et de communication.

#### COMMUNIQUER

Les appels téléphoniques se déclenchent en nommant à voix haute votre correspondant ou en appuyant sur un bouton situé sur le volant. L'assistant numérique (PDA) va bientôt faire office de téléphone Wap. Installé près du volant, son écran plus large affiche les services Internet. A l'arrêt, le conducteur l'emporte avec lui.

#### SE GUIDER

Le conducteur arrive à destination dans de meilleurs délais en empruntant l'itinéraire conseillé par une voix, qui permet d'éviter les bouchons, signalés en temps réel.



Les systèmes de navigation avancés fonctionnent avec des cartes routières sur CD-ROM ou DVD-ROM, et localisent le véhicule. Les déplacements sont calculés par satellite GPS (global positioning system).

#### SURFER

Via Internet, le conducteur et les passagers vont recevoir de précieuses informations sur le trafic, le temps de parcours, les lieux touristiques, la recherche d'hôtels, de parkings ou de stations-service...

#### REGARDER

Une installation Home Cinema distrait les passagers, qui ne voient plus passer le temps à bord de la voiture. Les premiers essais de télévision numérique ont démarré, mais il faudra patienter avant un vrai lancement.

#### JOUER

Pour la plus grande joie des enfants, des consoles vidéo connectées au système central sont installées à l'arrière. Les jeux sont visualisés sur des écrans incrustés dans le haut des sièges avant.

#### ÉCOUTER

Le son numérique DAB (digital audio broadcasting) offre une excellente réception des programmes radio. Certains lecteurs de CD ou de DVD audio se pilotent à la voix, et vos enregistrements peuvent se poursuivre, selon le modèle, contact éteint.

# Le Web animé se démocratise

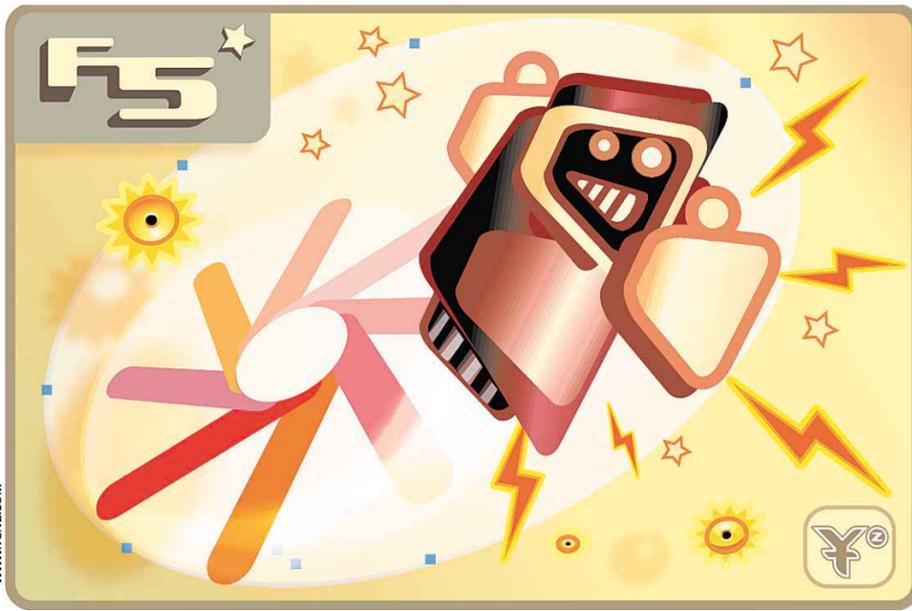
**VOILÀ** quelques années déjà que le Web est passé à l'heure du Flash. Macromédia, la société éditrice de cette technologie qui permet de produire des pages Web



visuellement dynamiques et fonctionnellement interactives, est arrivée à faire de son produit phare un véritable standard. Aujourd'hui, près de 92% des internautes sont équipés de Flash Player, le module de lecture qui permet l'affichage sur les navigateurs de ces pages pas comme les autres. Et lors de leurs pérégrinations sur la Toile, ils rencontrent de plus en plus souvent des sites qui ont rapidement mesuré l'impact pratique, esthétique, et promoteur de cette technologie qui met définitivement un terme à l'apparence figée du contenu Web.

Le rendu d'un site Flash s'apparente en effet à un film interactif dans lequel il est possible d'inclure des menus déroulants, des icônes animées, de la musique ou des sons. Une bonne maîtrise du logiciel éditeur proposé par Macromédia permet également la création de véritables jeux 3D en ligne, d'animations 2D ludiques ou professionnelles, le tout sur la base d'une technologie évolutive souple et légère. Parmi les avantages de cette technologie, la rapidité avec laquelle les pages Flash animées s'affichent sur vos navigateurs. Ce petit miracle tient au mode de téléchargement spécifique à ce nouveau standard : l'internaute visualise les premières images de l'animation tandis qu'en tâche de fond, le téléchargement des suivantes se poursuit.

La démocratisation de Flash vient de franchir un pas supplémentaire avec le récent lancement de la version 5 du logiciel par Macromédia. Elle présente la particularité d'être largement plus acces-



## Grâce à la technologie Flash, les sites Internet ressemblent à des films interactifs

sible que ne l'était la précédente version. Plus besoin d'être en effet un développeur confirmé pour pouvoir en quelques clics réaliser une animation digne de ce nom. Flash 5 comprend une multitude de nouveaux outils intuitifs, des fenêtres de prévisualisation, une aide en ligne agrémentée de captures d'écran explicatives.

Si l'aventure vous tente mais que le prix de vente de ce logiciel vous

rebut (2990 FHT), prenez le temps de télécharger la version de démonstration proposée sur le site de Macromédia. Le programme - d'une dizaine de mégaoctets - vous sera délivré en échange de quelques renseignements. L'installation de ce dernier sur votre ordinateur (Mac ou PC) ne vous prendra que quelques minutes. Elle ne requiert aucune connaissance particulière. Cette version donne accès à toutes les fonctions du logiciel pendant trente jours : de quoi vous faire une petite idée de ses capacités.

L'interface de Flash 5 n'est pas sans rappeler celle d'un autre produit à succès de Macromédia : l'éditeur HTML Dreamweaver. On retrouve en haut, à l'horizontale, la traditionnelle barre de fonctions « Fichiers », « Edition »... à gauche, la palette d'outils graphiques, au centre une page vierge prête à accueillir votre inspiration du moment. Pour monter une animation,

il vous suffira de créer une suite d'images, et de programmer, le plus simplement du monde, leur affichage successif dans le temps.

Les outils intuitifs contenus dans la palette graphique tels que le pinceau, le crayon ou encore le stylo vous permettront de laisser libre cours à votre imagination. Vous pourrez animer des graphiques translucides, superposer des objets vectoriels transparents sur des images, inclure des animations au format QuickTime 4, du streaming vidéo, et surtout des sons. Car, grande nouveauté, Flash 5 rend possible l'utilisation de MP3 en fond sonore sur vos pages sans pour autant monopoliser la bande passante de vos visiteurs. Une nouvelle fonctionnalité qui, c'est à espérer, saura rapidement remplacer sur le Web le triste jeu mécanique des partitions Midi. Le logiciel est livré accompagné d'un volumineux manuel et inclut des didacticiels

William Berg

www.macromedia.com

# Des jeux gratuits sur le Net avec Flash

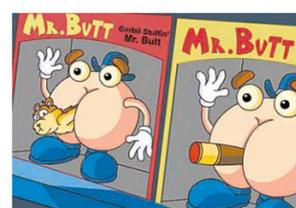
**FLASH** permet de créer de véritables applications, utilisables depuis n'importe quel navigateur équipé du logiciel plugin Flash Player. Pour preuve, la multitude de petits jeux gratuits que l'on peut, par exemple, trouver sur le site de Macromédia [www.shockwave.com](http://www.shockwave.com). Au programme, des adaptations des classiques jeux d'arcades comme Rampage, Defender ou Bubbles, qui raviront les nostalgiques des années 80, les incontournables hits comme Tetris, Columns ou Bricks of Steel, version revue et corrigée du célèbre Arkanoid, et des jeux de cartes pour les inconditionnels des tapis verts.

Les amateurs de sport pourront se détendre après des jours de retransmissions d'épreuves olympiques en prenant part à un match de football américain virtuel, en testant leur swing le temps d'une compétition de golf ou encore en s'essayant au basket ou au hockey. A ne pas manquer, sur ce site également, la partie de baby-foot ou le jeu de billard américain Realpool, entièrement réalisé en 3D. Ce programme, édition gratuite mais limi-

tée d'un produit commercialisé par l'éditeur Digital Fusion, vous donnera un bon aperçu des capacités Flash en matière d'applications graphiques interactives. L'environnement du jeu est soigné, il vous est possible de choisir un personnage, de changer d'angle de vue à partir d'un simple mouvement de souris et même de zoomer : réaliste et plaisant.

Realpool est également disponible sur le site de 3dGroove ([www.3dgroove.com](http://www.3dgroove.com)), qui présente une petite sélection de jeux Flash particulièrement esthétiques, dont Skyracer. Il s'agit d'une course de vaisseaux dans une ville futuriste qui n'est pas sans rappeler le désormais célèbre jeu Pod, de l'éditeur UbiSoft. Vous pouvez choisir votre type d'appareil, accélérer, freiner, vous éjecter. Le rendu est assez réaliste et l'animation fluide.

A consulter aussi Genesys Run, ne serait-ce que pour la bande-annonce, qui vous transporte en 2012 dans la peau de Flora23, une jeune femme désignée pour sauver le monde : tout un programme ! Autre objet de divertissement an-



noncé par le site : Tank Wars. Difficile malheureusement d'accéder à ce jeu, pourtant prometteur à en juger par l'animation proposée en guise d'introduction.

Mais ne désespérez pas, vous trouverez sur le Net d'autres sites dédiés aux jeux Flash. Yellowsphere, par exemple ([games.yellowsphere.com](http://games.yellowsphere.com)), se présente comme un véritable annuaire. Chaque jeu, classé par catégorie (action, sports, puzzles, cartes...), fait l'objet d'un bref commentaire et d'une appréciation graphique. Le site en compte au total une centaine. A visiter absolument, La Revanche de Madonna, un jeu qui consiste à aider la chanteuse à entarter un certain nombre de per-

sonnalités : à vous Bill Gates ! Dans la série scénarios décalés, vous pourrez aussi voir la Paparazzi Adventure, où il vous faudra « shooter » vos stars préférées défilant à l'écran ou tenter de jouer au tennis avec un phoque en entrant dans la peau d'une orque (Tennis Seal).

W. B.



# L'aventure paranoïaque du cyborg

**DEUS EX**  
Genre : aventure  
Éditeur : Eidos  
Plate-forme : PC  
Configuration minimale : Pentium II 350, 128 Mo de RAM, carte 3D obligatoire  
Prix indicatif : 350 francs (53 euros)

**DÉCIDÉMENT**, le futur est encore et toujours sombre. Sur une Terre dévastée, ruinée, livrée au chaos, des terroristes internationaux massacrés à tour de bras. Il faut intervenir ! Mais, surprise, pas toujours par la force...

Annoncé et attendu comme une prouesse d'innovation, comme une révélation, Deus Ex apparaît pourtant, dans un premier temps,

comme un habile assemblage d'influences et de techniques. Ainsi, l'illustration du boîtier, image-emblème du produit, emprunte trop clairement à Matrix son personnage de face, mâchoires serrées, grand manteau, lunettes noires, et à Blade Runner son arrière-plan infernal de buildings bleutés et d'hélicoptères de surveillance. Rien donc de très cyber classique, et le thème global suit : le joueur incarne un cyborg à apparence humaine, J.-C. Danton, dont la mission, en tant que membre très actif de l'Unatco (United Nations Anti-Terrorist Coalition), est de déjouer un complot mondial. Bref, on se sent chez soi. Des décors familiers qui sont traités par le moteur graphique reconnu et efficace d'Un-

real, pour un affichage subjectif en 3D qui combine tir et interactivité à la Half-Life. Pas de risque, c'est du solide.

Heureusement, Deus Ex est aussi l'œuvre personnelle d'un vrai créateur, Warren Spector, auteur déjà de titres aussi originaux que Thief et surtout System Shock. Et c'est dans le jeu même qu'on comprend vite qu'il a construit, à partir de ces ingrédients de qualité, mais guère neufs, un produit résolument supérieur. Sur le thème banal se déploie un scénario d'une rare complexité et subtilité, plus proche de celui d'un (bon) film ou d'un (bon) roman que d'un classique jeu d'aventures. Personnages et situations évitent le luxe de trois possibilités de dénouements différents.

à affaire, ami ou ennemi, et mieux vaut ne plus se réjouir d'un apparent succès, tant les rebondissements de l'intrigue sont étonnants ! Le tout crée en permanence une incertitude pesante, une ambiance de paranoïa réellement prenante.

Deus Ex trompe ensuite son monde sous ses apparences de jeu de tir à la Quake ou Unreal. La fusillade éfrénée n'est jamais obligatoirement la meilleure solution pour tracer sa voie. En fait, chaque problème peut se traiter de plusieurs façons, violente, diplomatique, commerciale, technique... Hormis son découpage en missions, l'aventure n'est donc absolument pas linéaire, au point même d'offrir le luxe de trois possibilités de dénouements différents.

plutôt réussis qui vous aideront à progresser rapidement dans l'apprentissage des fonctions principales.

En dépit de ces efforts, toutefois, Flash 5 reste avant tout un outil au service des professionnels de la création Web. Même si son interface a été simplifiée, certaines fonctionnalités comme la possibilité de développer des applications Web à l'aide d'une nouvelle syntaxe semblable à celle du JavaScript nécessitent un minimum de connaissances en matière de programmation. Les professionnels y trouveront sans aucun doute leur compte, d'autant qu'il est possible désormais d'importer des fichiers FreeHand ou Fireworks, ou encore de personnaliser les raccourcis clavier.

Pratique également, la bibliothèque intégrée qui offre aux utilisateurs une interface de gestion des éléments plutôt performante. Elle permet d'afficher les différents composants de manière hiérarchique, d'utiliser des fonctions de tri par nom, par type ou date de création. Flash 5 donne par ailleurs la possibilité aux créateurs de tester leur rendu en simulant l'accès par un modem. Il est possible de choisir un débit et de détecter ainsi les éventuels problèmes que les internautes sont susceptibles de rencontrer lors du chargement des pages.

Pour ce qui est enfin de la configuration requise, il vous faudra, sous Windows 95 ou 98, être doté d'un processeur d'une puissance supérieure ou égale à 133 Mhz, disposer d'une mémoire vive d'au moins 32 Mo, de 40 Mo d'espace disque, d'un moniteur 256 couleurs acceptant la résolution 800x600. Cette même configuration est également requise pour les utilisateurs de Macintosh à partir de l'interface MacOS 8.5. Un logiciel qui n'a pas fini de faire des émules de par le Web.

## Sabir cyber



## Puissance

**La puissance** d'un ordinateur est une notion indéfinissable. Et, pourtant, nous en avons besoin. Qu'on achète à la rentrée un nouveau micro, pour soi ou pour un enfant, qu'il soit portable, de bureau, de poche, pour un particulier ou pour une entreprise, sa puissance sera la première condition de l'investissement.

Version rationnelle consommériste : est-il suffisamment puissant pour durer trois ans ? Version utilitariste : me permettra-t-il de bien faire fonctionner tous mes programmes, ceux que j'ai et ceux que j'espère avoir ?

Version sociale : va-t-on m'admirer de posséder une telle bête de course ? Ces trois questions unissent dans un même léger désarroi la plus grande entreprise comme le plus radin des particuliers. Car il n'y a aucune réponse convaincante. Certes, puissance a un double sens, tous deux convoqués dans la question. La puissance, c'est d'abord la potentialité : qu'est-ce que je peux faire ?

On rêvera les puissants, on se moque des impuissants. La puissance est aussi une quantité physique mesurable, assez bien comprise par tout le monde quand il s'agit d'une voiture. Mais les fabricants d'ordinateurs sont très embarrassés par le premier sens, dépassés par le succès de leur propre propagande emphatique : depuis cinquante ans, un ordinateur est puissant, en soi. C'est une propriété publicitaire de l'objet lui-même. On peut tout faire avec, nous a-t-on beaucoup dit. Tout, c'est-à-dire beaucoup trop. Et n'importe quelle machine, même d'occasion, dispose des mêmes potentialités, au premier sens du mot puissance.

A condition de pouvoir se raccorder à Internet. Mais, depuis longtemps, toutes le peuvent. **Passant** alors au second sens du mot, les vendeurs glissent de la puissance à la vitesse, avec celle du processeur, mesurée en mégahertz. A la fréquence d'un hertz, du nom du physicien allemand Heinrich Rudolph Hertz, dont le neveu eut le prix Nobel de physique en 1925, un processeur accomplirait une action par seconde.

En 2000, plus personne n'achète un PC qui « va » à moins de 400 millions de cycles par seconde, et le giga-hertz a été dépassé cette année. L'Apple 2, en 1978, allait mille fois moins vite. Hélas, malgré ces exploits de la micro-électronique, il y a quelque temps que la « vitesse » du processeur est une très mauvaise mesure de ses qualités. En doublant la vitesse d'un processeur, on n'augmente les performances d'un système que de quelques pour cent.

La taille de la mémoire, l'architecture du système en question, la carte graphique, la façon de fonctionner des logiciels utilisés et bien d'autres choses encore influencent tout autant les performances finales du système. Il n'y a rien de mystérieux, mais beaucoup de confusion.

**Finalement**, tout cela n'est pas grave, espèrent les gens de marketing : l'indécidabilité pratique de la puissance d'un ordinateur ne nuit pas à la croyance en sa toute-puissance en général. Pourtant, on peut prendre le pari inverse : il n'y a pas de puissance, il n'y a que des preuves de puissance, et dans les deux sens du terme. Si l'industrie informatique l'oublie, elle connaîtra une grave crise.

## Les cadrans intelligents

Des montres pour tout faire :  
photographier, naviguer, téléphoner...

### Un coéquipier pour la navigation

Le compte à rebours paramétrable, avec signal sonore, de la YachtMan s'utilise pour organiser, participer ou suivre une régates. Le navigateur peut aussi consulter le baromètre, avec fonction de pression réglable du niveau de la mer, et la boussole électronique. Il tombe à l'eau ? La montre est étanche jusqu'à 30 mètres de profondeur ! Suunto. 2 430 francs (370,5 euros)  
■ [www.suuntoeurope.com](http://www.suuntoeurope.com)



### Un vrai système d'exploitation

Cet été, au Salon LinuxWorld (Etats-Unis), des chercheurs d'IBM ont présenté au public la montre Linux IBM. L'écran tactile à cristaux liquides recèle un minuscule système d'exploitation Linux (mémoire Flash de 8 Mo). Ce prototype, qui fonctionne avec une pile au lithium, est équipé d'un récepteur radio Bluetooth d'origine Ericsson et d'un système infrarouge. Cette montre pourrait servir d'agenda de poche  
■ [www.linuxworldexpo.com](http://www.linuxworldexpo.com)



### Un PDA au poignet

Vos 340 rendez-vous (au maximum !), vos 680 contacts et toutes vos notes (en tout 8 100 caractères) s'affichent sur la PC Unite, un vrai mini-ordinateur. Les données sont transférées par liaison infrarouge du boîtier à un PC ou un Palm, grâce au logiciel PC Link pour Windows, et vice versa. Casio. 1 990 francs (303,5 euros)  
■ [www.casio.com](http://www.casio.com)



### Une image en bracelet

Le bouton situé sur le côté de la montre-appareil photo numérique Wrist Camera déclenche la prise de vue (attention de bien se mettre en face de la personne à prendre). La photo (16 nuances de gris) apparaît à la place du cadran (5 x 4 cm). On peut ajouter un texte (24 caractères) : nom, numéro de téléphone et transférer l'image sur un PC. Mémoire : 100 photos environ. Casio. 1 950 francs (297,3 euros)  
■ [www.casio.com](http://www.casio.com)



### Un lien ombilical

Parents, vos jeunes enfants garderont toujours le contact avec vous grâce à la montre Prim'Time, version communicante, qui devrait être commercialisée par France Télécom fin 2001. Pas de paroles. Il suffira aux 3 à 6 ans d'activer des pictogrammes (un cœur : Je t'aime, une voiture : Arrive !), qui seront transférés sous forme de message SMS ou vocaux préenregistrés vers un téléphone ou un ordinateur. Un premier modèle Prim'Time non communicant, doté d'un cadran sur lequel figurent des icônes représentant les activités de la journée (manger, aller à l'école), existe déjà. Xelia. 249 francs (38 euros) la version non communicante  
■ [www.xelia.com](http://www.xelia.com)



### Un mini-téléphone

Vrai défi technologique, la montre-téléphone WatchPhone est en projet chez Samsung. Un prototype mesurant 67 x 58,5 x 20,5 mm (poids : inférieur à 50 g) a déjà été montré lors de plusieurs Salons, mais le consommateur va devoir patienter avant de la porter à son poignet. Cette montre inclura un organisateur, un compte à rebours, un annuaire et une calculatrice. Les données seront transférables sur un PC. Samsung. Prix envisagé : environ 1 000 dollars.



Une sélection d'Agnès Batifoulier

# L'avocat du diable fait des affaires sur le Net

« NE VOUS PLAIGNEZ PAS des médias : devenez les médias ! » Cheveux taillés à la Johnny Rotten et costume d'avocat new-yorkais, Richard Metzger se situe à mi-chemin entre le directeur de start-up immergé dans la nouvelle économie et l'activiste post-punk rompu aux techniques de la guérilla médiatique. Une ambiguïté dont il s'accroche plutôt bien, se permettant même d'en ricaner. « Où que j'aille, j'aime encourager la déviance et en tirer au passage quelques bénéfices. C'est ça le rêve américain. Je me considère avant toute chose comme un homme d'affaires, mais je joue selon mes propres règles », explique-t-il.

Disinformation.com, l'annuaire de la marginalité et de la bizarrerie en ligne lancé en 1996 par ce passionné d'occultisme, s'adresse directement aux millions de lecteurs des ezines, ces fanzines électroniques qui pullulent sur le Web. Conspirations, fin du monde, satanisme ou modifications corporelles, les dizaines de sujets traités et répertoriés sur ce site couvrent l'intégralité de la palette des contre-cultures contemporaines, depuis les expériences psychédéliques issues des années 60 jusqu'aux sectes apocalyptiques les plus inquiétantes de cette fin de millénaire.

« Je considère disinformation.com comme une espèce de sortilège jeté à grande échelle afin de diffuser un maximum d'informations subversives dans le cyberspace et la culture contemporaine. Disinformation a plus de 500 000 lecteurs par mois, ce qui en fait une parfaite plate-forme de propagande, avec laquelle nous nous amusons plutôt bien », précise Richard Metzger.

Fort de soutien de Razorfish Subnetwork, une société new-yorkaise spécialisée dans la production de contenu pour Internet, l'équipe

Véritable annuaire de la marginalité et de la bizarrerie, le site [disinformation.com](http://disinformation.com) va lancer sa librairie en ligne de 400 000 références

de six permanents de Disinformation se prépare à lancer une nouvelle librairie en ligne de 400 000 références tout en travaillant parallèlement sur de nouveaux projets éditoriaux, dont une collection de livres, qui sera publiée en collaboration avec la maison d'édition Psychotopia, et un nouveau titre de presse, qui devrait voir le jour en 2001. « Nous sommes encore dans une phase de construction. La plupart des magazines perdent de l'argent, beaucoup d'argent, durant près d'une décennie, avant de devenir profitables. Après trois ans et demi d'existence, nous avons très peu de dettes, et nous nous portons plutôt bien en ce moment. »

Mais ces activités, pourtant déjà variées, ne suffisent plus à satisfaire les ambitions de Richard Metzger, qui s'est lancé depuis le début de l'année dans la production d'une émission pour la chaîne anglaise Channel Four.

Fidèle au site dont il est le digne rejeton télévisuel, le programme alterne des documentaires sur Timothy Leary ou les expériences secrètes de l'armée américaine avec des interviews de personnages aussi cultes que Robert Anton Wil-



PHILIPPE PRAQUIN

son, romancier spécialiste des théories conspirationnistes, ou Genesis P. Orridge, inventeur de la musique industrielle et promoteur des Mothmes Primitives. Un cocktail iconoclaste dont on ne perçoit pas l'écho dans le paysage audiovisuel français.

Internet, presse et télévision, nouveaux médias et supports traditionnels, la boucle est bouclée pour Disinformation, qui fera bientôt figure d'ancêtre dans les rangs de la contre-culture. Mais la relève est déjà là, tapie dans l'ombre. Le mouvement cyberpunk et les hackers avaient amené l'idée que dans une société globalement interconnectée par l'informatique, un petit groupe d'activistes, voire un individu isolé, pouvait accaparer un pouvoir disproportionné et le retourner contre le statu quo général de la même façon qu'un adepte de l'aïkido retourne la force de son adversaire contre celui-ci.

Si les géants de l'industrie du divertissement finissent toujours par récupérer les bonnes idées, les ezines, les labels et les réalisateurs indépendants peuvent aujourd'hui utiliser les mêmes ordinateurs, les

mêmes photocopieuses et les mêmes caméras vidéo pour créer leurs propres médias. Ce qui pouvait prendre des jours et nécessiter l'acquisition d'un matériel coûteux peut être réalisé par une personne en un après-midi sur un ordinateur de bureau.

Comme le souligne Gareth Branwyn dans *Jamming the Media*, sa passionnante anthologie des médias alternatifs, « il n'y a jamais eu de meilleure époque pour avoir quelque chose à dire ». La révolution ne sera peut-être pas télévisée comme le clamaient les rappers de Public Enemy, mais le doute n'est plus permis quant à son suivi en temps réel sur le Réseau des réseaux.

Laurent Courau

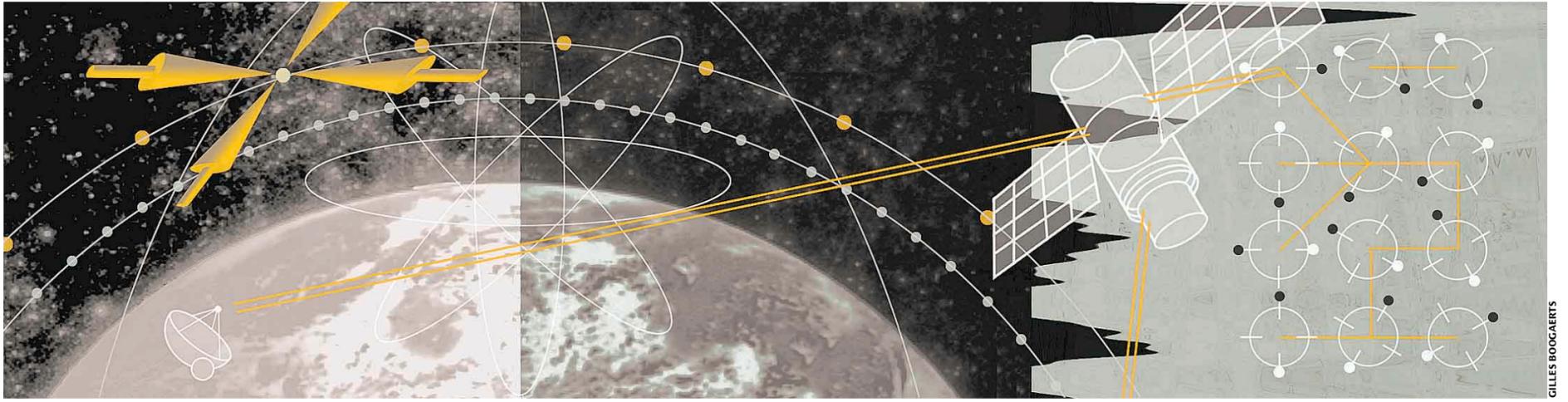
■ [www.disinformation.com](http://www.disinformation.com)

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

POUR EN SAVOIR PLUS  
[interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

PUBLICITÉ

**Au quatrième top, il sera...** Le retard est un luxe que ne peuvent pas s'offrir les équipements de communication et de transport. Pour les aligner exactement sur la même heure, les horloges atomiques s'imposent comme l'étalon de référence. Reportage.



## Le temps au rythme de l'oscillation des atomes

Quelques laboratoires parisiens assurent la stabilité du temps. Petite visite.

LE TEMPS semble peser davantage lorsqu'on pénètre dans les locaux du Laboratoire primaire du temps et des fréquences (LPTF), à Paris. A deux pas de la place Denfert-Rochereau, il n'a pas suspendu son vol. Mais il est sous la haute surveillance de gardiens d'un temple particulier, celui de la seconde, jaugé par les horloges les plus précises du monde.

Le temps légal français est en effet déterminé dans ces murs. Cinq horloges atomiques au césium et deux masers à hydrogène – un autre type d'horloge, plus constant sur le court terme et moins sur le long terme –, placés à vingt-huit mètres sous terre, assurent la stabilité du temps avec des performances meilleures que le millionième de seconde. Pourquoi les étalons du temps sont-ils ensevelis dans les catacombes ? Simplement parce que la température et l'hygrométrie constantes du sous-sol parisien contribuent à la stabilité des horloges qui, sinon, avancent et reculent avec les variations climatiques : moins vite l'été et plus vite l'hiver.

Encerclés par des armoires électroniques sur lesquelles l'heure s'égrène sous forme de diodes rouges, les ingénieurs veillent au bon fonctionnement des équipements. Des crépitements d'imprimantes viennent inscrire des données scrupuleusement scrutées et

conservées. L'objectif est de mesurer le moindre écart au rythme du temps. Pour étonner le visiteur, on fait parler l'horloge. Un bouton est enfoncé, le temps donne de la voix : « Au quatrième top, il sera... », affirme la voix masculine enregistrée. D'habitude, c'est au téléphone. Là, c'est en direct.

A peine plus grande qu'une boîte à chaussures, une des horloges au césium, dont une carte électronique a rendu l'âme, est posée sur une table. Après une rapide maintenance, elle repartira faire osciller ses atomes de césium entre deux niveaux d'énergie. C'est leur fréquence qui produit l'unité de temps. « Nous fournissons l'UTC OP – temps universel coordonné de l'observatoire de Paris – en temps réel », dit Raymond Tourde, ingénieur responsable de l'exploitation horaire. C'est-à-dire que nous réalisons une échelle de temps physique, un signal d'horloge diffusé à tous les utilisateurs. »

Fidèle à l'heure depuis plus de trente ans, Raymond Tourde explique la différence entre le LPTF, qui fait partie du Bureau national de métrologie (BNM), et le Bureau international des poids et mesures (BIPM), localisé à Sèvres. Ce dernier laboratoire est chargé de vérifier que les horloges du monde entier résonnent d'un même battement atomique. C'est aussi au BIPM qu'incombe la décision de remettre ponctuellement les pendules à l'heure. A Sèvres convergent en effet les mesures de plus de deux cents horloges atomiques.

« Nous avons une fonction de définition et de maintenance des unités de temps. Il y a environ soixante laboratoires qui nous envoient leurs données », explique Felicitas Arias, astrophysicienne, à la tête du secteur temps au BIPM. Avec ces chiffres, nous faisons tourner nos pro-

grammes. Une moyenne est calculée, qui nous sert à fabriquer les échelles de temps uniformes. » Le BIPM édite alors une fois par mois le temps atomique international (TAI).

L'avènement des instruments de précision dans la mesure du temps a en effet permis de constater que le rythme de la rotation de la Terre se ralentit. Il faut alors corriger et recalculer l'heure atomique sur le mouvement de la Terre. Sinon, au fil des siècles, heure atomique et heure solaire seraient décalées. Ce qui se révélerait très contraignant pour toute forme d'activité humaine, car, en dépit des avancées technologiques, le lever, le déjeuner et le coucher sont toujours conditionnés par le Soleil.

« Pratiquement quand nous constatons une différence de six dixièmes de seconde entre la rotation du globe et le temps atomique, nous faisons sonner l'alarme. En réalité, nous annonçons la date [à laquelle intervient] la seconde intercalaire », ajoute Felicitas Arias. Elle explique que cette seconde enlevée ou rajoutée à l'initiative du Service international de rotation de la Terre permet

au Soleil d'être ponctuel par rapport aux horloges atomiques. L'astre est au méridien de Greenwich, à midi, à neuf dixièmes de seconde près. Au mois de juin 2000, une de ces secondes « bissextiles » devait être rajoutée, mais la Terre n'a pas ralenti sa rotation comme prévu. Le BIPM a donc remis l'ajout à plus tard.

Mais à quoi sert donc de déterminer aussi précisément le temps en un point si l'on ne peut le transmettre ? Si l'horloge parlante suffit pour mettre à l'heure une vulgaire tocante, il faut d'autres moyens de transmission pour les applications scientifiques et techniques. Le LPTF utilise ainsi les ondes de France Inter sur la fréquence 160 kHz pour diffuser sur tout le territoire ces informations de temps. Depuis l'avènement du GPS, les satellites servent aussi à la transmission de l'heure. Ils en sont en même temps très dépendants puisque le système de positionnement GPS repose sur des différences de durée. Ainsi, plus l'heure est précise, plus la précision du positionnement l'est aussi.

Alain Thomas

### Glossaire

**Temps atomique.** Depuis 1967, le hertz et la seconde sont définis par rapport à la fréquence associée à un changement d'énergie de l'atome de césium 133.

**Seconde.** La seconde est la durée de 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre deux niveaux hyper-fins de l'état fondamental de l'atome de césium 133.

**Hertz.** Le hertz (Hz) est la fréquence d'un phénomène dont la période est une seconde.

**Références.** La réalisation de références de temps et de fréquence à partir d'étalons atomiques réclame une comparaison parallèle, régulière et continue du fonctionnement des horloges.

## L'heure, étalon des réseaux

SI LES RENDEZ-VOUS galants et les carrières professionnelles peuvent être bouleversés par un manque de ponctualité, les machines sont elles aussi de plus en plus tributaires du temps. Les télécommunications, les satellites, l'aviation, le guidage d'engins télécommandés réclament une connaissance de l'heure très précise. Et, ce, avec une grande stabilité dans la durée. Qu'une horloge avance ou retarde et votre voix au téléphone sera inaudible, votre télécopie illisible, la retransmission d'un événement sportif sera brouillée ou les ordinateurs d'un système bancaire se mettront à dérailler. Autre exemple, la récente indécision de Bill Clinton au sujet du « parapluie de défense aérienne américain », justifiée par un manque de performance des missiles, est liée à la précision des horloges.

Mais certaines applications sont plus terre à terre, comme la gestion du trafic ferroviaire. La SNCF s'est ainsi dotée d'une horloge atomique au césium. Installée à Paris Saint-Lazare, cette horloge achemine l'information sur le réseau informatique par voie numérique. Pourtant, si la notion de synchronisation semble primordiale, le niveau de précision de l'horloge est bien supérieur à ce que demandent les trains pour arriver à l'heure. En fait, l'horloge atomique sert surtout à synchroniser les horloges des ordinateurs et des autocommutateurs de téléphone qu'utilise la SNCF.

« En cas de grande coupure sur le réseau électrique, il faut recalculer les équipements sur le même temps pour les remettre en phase », explique Bernard Dubouis chez France Télécom R&D (ex-Centre national d'études des télécommunications). D'autre part, une connaissance exacte de l'heure permet de localiser précisé-

ment l'endroit où est apparu le problème. » « Pour la navigation aérienne, les radars doivent pouvoir dater le passage des avions », ajoute-t-il. Autre domaine, celui de la signalisation routière. Là, les feux sont synchronisés grâce à l'information de temps donnée par la porteuse des grandes ondes (162 kHz) de France Inter. Un système qui a longtemps permis de synchroniser jusqu'aux feux de la verte Irlande.

Mais, quel que soit le dispositif retenu pour assurer la mesure de temps, il faut toujours en bout de ligne une horloge de grande précision. Et c'est là que le bât blesse. Car ces équipements coûtent cher – environ 400 000 francs pour une horloge à césium. Or, sur les réseaux des opérateurs de télécommunications, la fréquence doit être d'une stabilité irréprochable. La meilleure solution, mais aussi la plus onéreuse, consiste donc à s'équiper de sa propre horloge atomique. Pour leur part, les nouveaux opérateurs choisissent souvent de caler leurs équipements sur les horloges de la constellation de satellites GPS. Une solution qui présente l'inconvénient de rendre l'opérateur dépendant des performances du GPS.

Autres projets en perspective pour les applications de temps-fréquence, ceux qui se rattachent au déploiement de la télévision à diffusion numérique terrestre. « Il faut pouvoir caler tous les émetteurs d'une chaîne sur les mêmes fréquences avec une référence de temps commune et une très bonne pureté spectrale », dit Pierre-Claude de Larquier, responsable de l'activité synchronisation des systèmes chez le français Tekelec-Temex, qui fait partie des rares industriels positionnés sur le marché des horloges atomiques.

A. Tho.

## Des horloges dans l'espace

L'HORLOGE la plus performante au monde est la fontaine à atomes de césium refroidis par faisceau laser du laboratoire primaire du temps et des fréquences (LPTF). Elle permet de déterminer le temps à 2.10<sup>-15</sup> seconde près et est basée sur les travaux de Claude Cohen-Tannoudji, Prix Nobel de physique 1997.

Un modèle de cette horloge, conçu pour fonctionner en orbite, sera bientôt embarqué dans la future station spatiale internationale. « Au sol, les atomes que l'on observe sont soumis à la gravité. Dans l'espace, avec la microgravité, ils restent immobiles », explique Philippe Laurent, chercheur au LPTF. Ainsi, on est censé améliorer la performance de l'horloge. « L'idée est de transférer la stabilité intrinsèque d'une résonance atomique vers un oscillateur externe dont le signal est facilement utilisable. » Son équipe travaille sur le projet Pharaon, qui vise à définir un standard spatial de fréquences. « L'horloge aura des propriétés cent fois meilleures que les horloges spatiales actuelles », ajoute-t-il. Pour comparer sa stabilité à bord de la station spatiale avec celle des hor-

loges au sol, l'Observatoire de la Côte d'Azur fabrique une station de télémétrie laser. Le faisceau viendra se refléter sur la station internationale et repartira au sol.

Les applications de ces expériences de métrologie concernent « des expériences sur la loi de la relativité générale, mais aussi l'étude de la trajectoire, à l'échelle du millimètre, de la sonde autour de Mars », confie Etienne Samain, chercheur de l'Observatoire de la Côte d'Azur. Car, si la recherche française est très avancée dans le domaine des horloges à césium à atomes froids en laboratoire, elle doit combler un retard énorme par rapport aux Américains et aux Russes – qui disposent des systèmes GPS et Glonass – dans la fabrication industrielle d'horloges opérationnelles. Les satellites de la constellation européenne Galileo devront en effet embarquer des produits fabriqués en Europe. « Si, comme on le prévoit, il y a trente satellites, il faudra fabriquer de cent à cent cinquante horloges », constate Michel Brunet, du CNES (Centre national d'études spatiales). Des horloges dont la précision sera égale à la nanoseconde

sur vingt-quatre heures et la durée de vie de plusieurs années.

Mais, pour appréhender l'importance des fréquences dans la mesure du temps, il faut se souvenir que cette activité a toujours suivi l'évolution des technologies. Au départ, les astronomes calculaient le temps en fonction de la rotation de la Terre. Mais, dans les années 30, les oscillateurs à quartz ont montré que la Terre ne tournait pas si rond. Et, en 1972, le temps atomique devient la référence mondiale du temps. « C'est un changement historique. La mesure du temps appartenait aux astronomes. A cette date, elle passe aux mains des physiciens », constate David Valat, ingénieur au LPTF.

Pourtant, ce mouvement pourrait s'inverser et la mesure du temps revenir aux astronomes, puisqu'on envisage de mettre à contribution les pulsars. Ces restes d'étoiles émettent des ondes captées quotidiennement par le radiotélescope de Nançay et leur stabilité est extrême. Ils pourraient donc corriger la marche des horloges terrestres.

A. Tho.

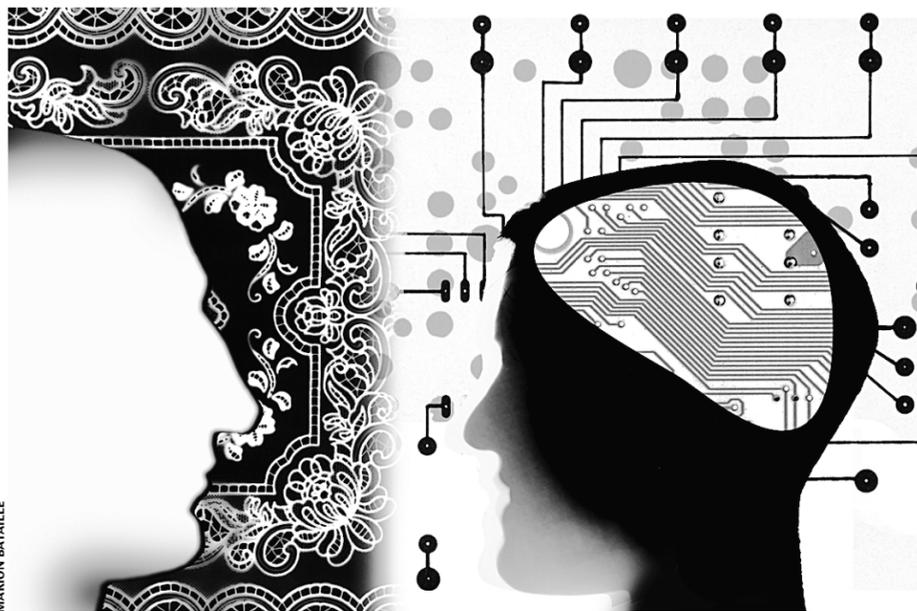
PUBLICITÉ

# Organiser pour mieux coordonner le changement

**QUAND** elle se présente comme responsable des projets d'organisation, Ewa Sufin laisse souvent ses interlocuteurs perplexes. Elle a donc pris l'habitude d'expliquer ce qui se cache derrière cette dénomination. « *Un responsable d'organisation coordonne les grands projets transversaux d'une entreprise. A l'heure actuelle, les évolutions s'articulent surtout autour des nouveaux outils informatiques* », explique-t-elle. Depuis trois ans, elle occupe le poste de responsable des projets d'organisation rattachée à la direction des systèmes d'information de l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air), association spécialisée dans l'organisation de séjours sportifs en pleine nature.

D'origine polonaise, Ewa Sufin arrive en France en 1982, une maîtrise de sociologie en poche. Elle apprend le français et s'inscrit à la Sorbonne en DEA de sociologie avant d'occuper un poste de vacataire au CNRS pendant quatre ans. Fin des années 80, et premier boom informatique, elle suit une formation d'analyste développeur. Elle est alors chef de projet pendant sept ans dans une société financière. Avant de décider de faire évoluer sa carrière, une nouvelle fois. Avec son profil pluridisciplinaire, elle décide de s'orienter vers l'organisation et passe un master en organisation au CNAM (Centre national des arts et métiers). « *Je connaissais bien le monde de l'informatique et en même temps j'avais grâce à ma formation en sociologie la sensibilité et l'approche humaine nécessaires à la gestion de projets d'une grande envergure* », raconte-t-elle.

Quand elle est arrivée il y a trois ans à l'UCPA, la cellule organisation venait juste d'être créée pour rattraper le gros retard de l'association au niveau de la gestion de ses systèmes d'information. « *Déjà, il a fallu faire comprendre à tous les permanents de l'association l'utilité d'un tel service qui n'apporte pas une valeur ajoutée directe* », se souvient Ewa Sufin.



## Ewa Sufin, responsable de l'organisation à l'UCPA, pilote les grands projets d'une association

Un de ses gros chantiers a été la mise en place de tout un système de bases de données communes accessibles à tous les permanents de l'association. Le maître mot du responsable de l'organisation est « *le partage de l'information* ». Cette année, Ewa Sufin a plus particulièrement géré la mise en place d'une base de données produits. Elle a dû articuler tout un processus depuis la création des catalogues en ligne

et papier jusqu'à l'élaboration de nouveaux programmes de vente. Comme pour chaque mission, elle commence par évaluer l'existant, puis propose des solutions adéquates avant la mise en œuvre du programme. Pour gérer des projets d'une telle ampleur son expérience et ses connaissances de l'informatique sont un excellent atout. Mais ce n'est pas suffisant car une fois que les solutions sont adoptées, il faut être capable de sensibiliser les intervenants qui vont quotidiennement utiliser les nouveaux outils.

Cette capacité à convaincre, Ewa la puise dans sa formation en sociologie. « *Un responsable d'organisation doit être pédagogue et comprendre la place de chacun dans l'entreprise. Notre métier comporte aussi et surtout une dimension humaine* », souligne-t-elle. Elle doit savoir faire face aux réticences des employés et les aider à apprivoiser les nouveaux dispositifs. La mise en

place de nouveaux outils a en effet des incidences sur le rôle de chacun des 200 permanents au siège parisien de l'association. « *Auparavant, les concepteurs de produits sportifs travaillaient toujours sur le terrain. Désormais, leur fonction a évolué et ils se retrouvent derrière un ordinateur 40 % du temps* », explique la jeune femme. Au début, ils ont eu du mal à accepter cette situation. Quand elle a mis en place le site Web de l'UCPA, Ewa Sufin se souvient que personne n'y croyait. Une nouvelle fois, il a fallu convaincre le personnel à tous les niveaux de l'association. « *La cellule organisation n'a aucun pouvoir décisionnel, elle ne peut que convaincre* », rappelle-t-elle.

Sylvie Fomarty

## Profil

### Le curriculum vitae idéal

**Age :** 35 à 40 ans

**Formation :** écoles d'ingénieurs généralistes, DESS, grandes écoles (option informatique), ingénieur informaticien complétée par une formation spécialisée en organisation.

**Expérience :** cinq ans au minimum dans la gestion de projet ou dans une fonction d'encadrement

**Compétences :** solide culture en technologie de l'information, maîtrise des techniques de mesure de performance.

**Lieu de travail :** société de conseil, SSII ou entreprises utilisatrices  
**Qualités demandées :** bonne connaissance des rouages de l'entreprise, sens relationnel aigu, faculté d'écoute et de communication, capacité d'analyse et de synthèse...

**Salaires mensuel :** autour de 25 000 francs pour un responsable d'organisation confirmé

### Formations

**IESTO**

Institut des études économiques, sociales et techniques de l'organisation

Cnam Paris

55, rue de Turbigo

75003 Paris

Tél : 01 40 27 25 08

bose.cnam.fr/instituts/iesto

Deux diplômes proposés par l'IESTO concernent des formations à la conduite de missions d'organisation.

**DESTO** (diplôme des études économiques, sociales et techniques de l'organisation) : cette formation est accessible aux candidats de niveau bac + 2 à bac + 4 avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle. La durée de la formation est de 1 an pour les cycles continus et de 2 ans et demi en formation continue.

L'IESTO prépare aussi à un master stratégies et techniques du métier d'organisation, ouvert aux bac + 4 ou bac + 5, et 3 ans d'expérience professionnelle. La formation dure un an.

### Contact

**AFOPE**

Association française des organisateurs professionnels en entreprise  
166, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

Tél : 01-42-79-51-44.

### Bibliographie

**L'entreprise en mouvement : conduire et réussir le changement**,

Benoît Grouard, Francis Meston, Dunod, 1998, 336 pages, 160 francs.

Les conditions du marché se modifient chaque jour avec l'explosion des nouvelles technologies. Pour suivre cette évolution, le changement permanent est le seul moyen de survivre.

**Le changement dans les organisations**, Jacques Brénot, Louis Tuvéé, PUF, 1996, 40 francs.

Une exploration du concept de changement et de sa mise en place dans les organisations. Un bon approfondissement du sujet effectué à partir d'une approche philosophique et culturelle.

# De la déontologie dans la jungle du recrutement en ligne

## Les professionnels de l'emploi sur Internet élaborent un code de bonne conduite

**FACE** à la déferlante des sites de recrutement en ligne, trois grands acteurs du marché - Jobpilot, Monster et Newmonday - ont créé l'Appel, Association des professionnels pour la promotion de l'emploi sur Internet. Les trois fondateurs ont rédigé une charte qui établit des règles de fonctionnement et d'éthique pour les recruteurs comme pour les candidats. « *L'association a pour mission de promouvoir et d'informer sur le métier du recrutement en ligne. Il s'agit de moraliser la profession afin d'éviter les dérives qu'a pu connaître le Minitel dans les années 80* », affirme Patrick Pedersen, président de l'association et directeur commercial de Jobpilot. En effet, le marché du recrutement en ligne, en pleine explosion - le nombre de sites consacrés à l'emploi est supérieur à 400 -, a besoin d'être mieux structuré.

Les sites de recrutement en ligne qui utilisent des données personnelles ont déjà des obligations vis-à-vis de la CNIL (Commission nationale informatique et libertés). « *Dès qu'ils utilisent des données nominatives, ils doivent déclarer leurs fichiers à la CNIL* », rappelle Sophie Nerbonne, chef de service à la direction juridique de la CNIL. « *Nous avons nous-mêmes rédigé des chartes de déontologie pour différents secteurs et nous encourageons tous les professionnels à établir des codes de bonne conduite, des outils opérationnels qui apportent une valeur ajoutée*

à la profession, sans oublier des dispositifs de sanction », ajoute-t-elle. Quand il met un CV en ligne sur un site d'emploi, le candidat ne sait pas toujours comment ces données vont être traitées. Même si aucune plainte n'a pour l'instant été déposée à la CNIL, l'Appel veut notamment empêcher l'exploitation abusive des données transmises par les candidats ou le « spamming » (envoi de messages en grand nombre).

Pour éviter ces dérives, la charte s'articule autour d'engagements pris à l'égard des candidats et des recruteurs. Pour les demandeurs d'emploi, elle exige une information transparente concernant les modes de commercialisation des CV ou une certification de l'origine des annonces. Vis-à-vis des recruteurs, la charte insiste sur l'obligation d'afficher clairement les tarifs de base sur le site, le nombre de pages vues et de connexions, ainsi que la provenance des CV. Elle exige des recruteurs que leurs annonces sur les sites soient bien réelles, que leurs coordonnées soient connues et qu'ils s'engagent

auprès des sites membres de l'Appel à publier leur offre en conformité avec le code du travail.

Selon Patrick Pedersen, « *les plus importants sites d'emploi du marché français devraient rapidement rejoindre l'association, portant à une dizaine le nombre d'adhérents d'ici à la fin de l'année* ». Pour être admis, les sites doivent avoir déposé une déclaration auprès de la CNIL et exister depuis au moins un mois. Tous les sites adhérents de l'association se verront attribuer en retour une sorte de label de qualité à poser sur leur page d'accueil. Les membres inscrits qui ne respectent pas le code seront exclus. Pour étendre son influence, l'Appel a également prévu de mener des actions auprès de l'ANPE, du gouvernement et des collectivités locales. Par ailleurs, des collaborations doivent être mises en place avec le Syntec, syndicat du conseil en recrutement.

S. Fo.

www.appel.org

Le Monde  
**INTERACTIF**  
16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.  
Tél : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr.  
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.  
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.  
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.  
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.  
Rédaction : Pierre Bouvier, Cécile Ducourtieux (Entreprises), Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollet (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).  
Edition : Olivier Herviaux.  
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.  
Révision : Christiane Tricoit.  
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).  
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. © 2000. Tous droits réservés.  
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ